

Les Grands Crimes de l'histoire -1-

Pierre Bellemare

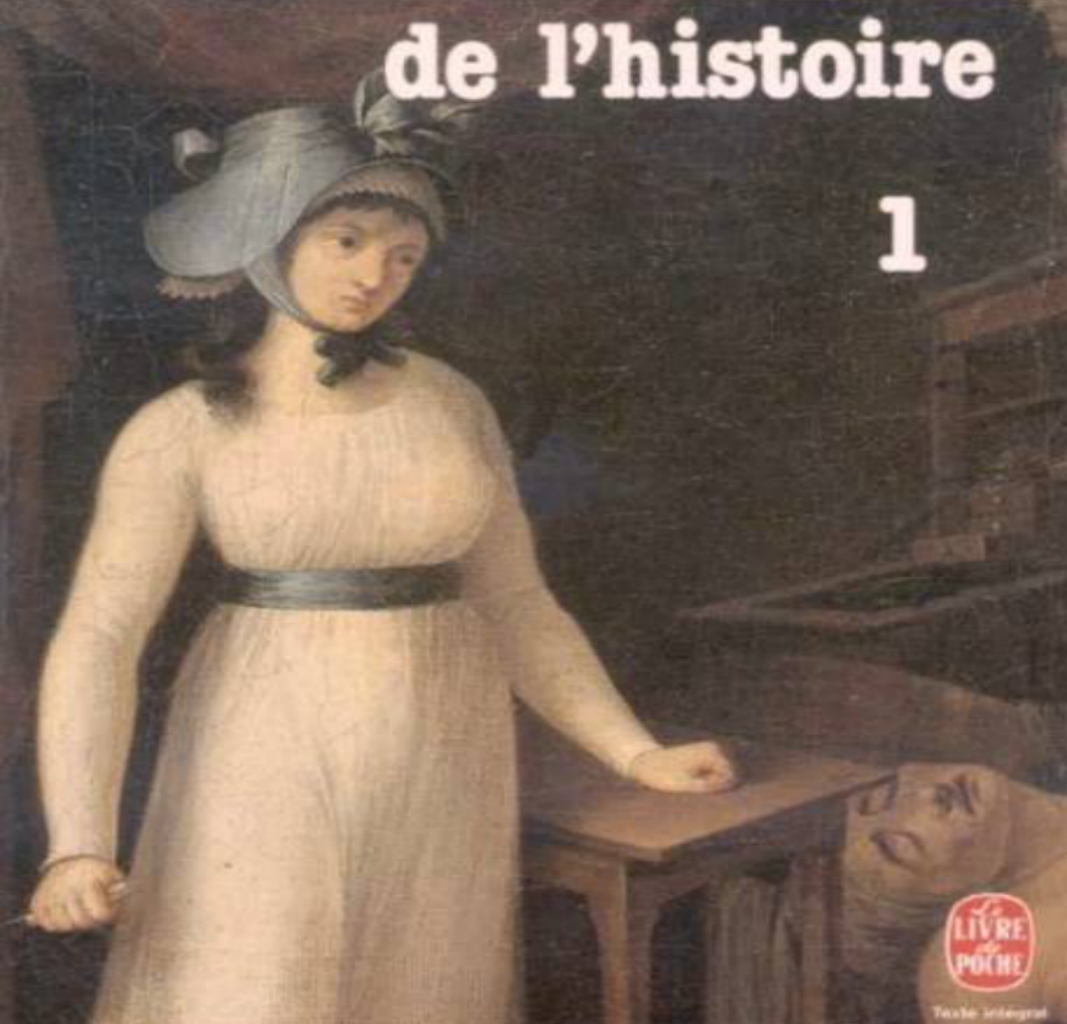
VISIT...

LANZAROTE
Caliente.COM

PIERRE BELLEMARE
JEAN-FRANÇOIS NAHMIAS

Les grands crimes de l'histoire

1



Le
LIVRE
de
POCHE

Texte intégral

PIERRE BELLEMARE
JEAN-FRANÇOIS NAHMIAS

Les Grands Crimes de l'histoire

Tome 1

1984.

Edition papier :

ÉDITION N° 1

LIBRAIRIE GÉNÉRALE FRANÇAISE - 6, rue Pierre-Sarrazin - 75006 Paris.

Imprimé en France par BRODARD ET TAUPIN

58, rue Jean Bleuzen - Vanves - Usine de La Flèche.

ISBN : 2-253-03977-2

Réalisation numérique : Escolabs, mai 2013

Présentation

Mata-Hari, Jack l'Éventreur, Charlotte Corday, le kidnapping du bébé Lindbergh... C'est à un extraordinaire voyage dans l'histoire criminelle que nous convient Pierre Bellemare et Jean-François Nahmias.

Voici, racontées à la Bellemare, quinze des plus grandes affaires criminelles de tous les temps. Leurs noms, leurs héros sont connus, mais tout le talent du plus populaire conteur français est de donner au lecteur l'impression qu'il les découvre pour la première fois.

Les Grands Crimes de l'histoire, 1 : des histoires haletantes comme des récits policiers, dont les héros inoubliables sont les plus étonnants criminels que la Terre ait portés.

1. GASPARD HAUSER

C'est le petit matin. Cinq heures viennent de sonner à la cathédrale de Nuremberg. Il fait déjà clair et beau.

Nuremberg, qui est restée, en cette première moitié du XIX^e siècle, une ville musée avec ses magnifiques maisons du Moyen Age, dort encore, car ce 26 mai 1828 est un lundi de Pentecôte. Hier, c'était la fête ; les bourgeois, les artisans, les ouvriers, ont veillé tard, à la maison ou dans les tavernes. Et aujourd'hui, c'est encore fête, alors tout le monde est au lit.

Pas tout le monde, cependant. Rue de la Fosse-aux-Ours, deux cordonniers, Weickmann et Beck, rentrent péniblement chez eux. Ils titubent en chantant sur les mauvais pavés. Pour eux, la nuit a été joyeuse. En bas, la rue débouche sur une place. Soudain, Weickmann s'arrête et agrippe son compagnon par le bras :

– Eh, Franz, tu as vu ?

– Oh ! Ben ça alors, c'est pas ordinaire !

Ce n'est pas ordinaire, en effet. Debout, au milieu de la place, il y a un jeune homme qui doit avoir environ seize ans. Il est vêtu d'une chemise grise, d'une culotte courte avec des bretelles à la mode allemande, et d'une veste d'étoffe noire. De sa main droite, il tient un grand chapeau le long du corps ; dans sa main gauche, tendue devant lui comme dans un geste d'offrande, il y a une lettre. Mais ce qui frappe, c'est l'immobilité absolue du jeune homme ; on dirait une statue, un mannequin de cire. Ses yeux grands ouverts regardent *fixement* devant lui ; son visage n'a aucune expression.

Les deux hommes s'approchent :

– L'ami ! Eh, l'ami !

“ L'ami ” ne répond pas, ne bouge pas, ne les regarde pas. Alors Weickmann, brusquement dégrisé, prend la lettre et l'ouvre.

Elle est adressée à « Monsieur le Capitaine commandant le 4^e escadron de cheval-légers ». Elle est rédigée dans un très mauvais allemand et elle contient ceci :

Très honoré Monsieur le Capitaine,

Je vous envoie un garçon qui voudrait servir fidèlement son roi. Ce garçon m'a été confié en 1812, le 7 octobre. Je suis moi-même un pauvre journalier, j'ai dix enfants. Sa mère m'a confié l'enfant pour son éducation, mais je n'ai pas pu la questionner et je n'ai pas dit au tribunal que le garçon m'a été remis.

Aucun homme ne sait où il a été élevé et lui-même ne sait pas comment ma maison s'appelle. Vous pouvez toujours le lui demander, il ne peut pas le dire. Je lui ai appris à lire et à écrire.

Très honoré Monsieur le Capitaine, vous ne devez pas vous tracasser. Il ne sait pas mon endroit où je suis. Je l'ai conduit au milieu de la nuit. Il ne

sait pas le chemin de la maison. Il n'a pas un centime sur lui. Si vous ne le gardez pas, vous pouvez le pendre dans la cheminée.

Il n'y a, bien entendu, pas de signature. Mais un autre billet est joint au premier. Il est d'une écriture différente :

Le petit a été baptisé sous le nom de Gaspard. Donnez-lui le nom de famille que vous voudrez et daignez prendre soin de lui. Il est né le 30 avril 1812. Je suis une malheureuse fille et je ne peux le garder. Son père est mort.

Ces deux lettres, le capitaine von Wessenig les regarde d'un air maussade. Qu'est-ce que veut dire cette plaisanterie de mauvais goût ? Deux pochards qui viennent lui amener un vagabond qui porte une lettre à son nom, c'est un comble ! Et un lundi de Pentecôte, par-dessus le marché. Il appelle deux de ses hommes :

– Conduisez-le à la tour !

La tour, un donjon du Moyen Age au centre de la ville, sert de prison municipale. Elle a d'ailleurs miraculeusement survécu aux destructions de la dernière guerre, et c'est, à Nuremberg, le dernier vestige de cette histoire.

Gaspard reste plusieurs jours dans la tour. Il s'installe dans un coin et il s'amuse tout seul ; il se promène à quatre pattes, il pousse de petits cris, il se sent à l'aise en prison ; il y retrouve visiblement de vieilles habitudes.

Le geôlier, qui est un brave homme, vient le trouver. D'abord, il le questionne : « Comment t'appelles-tu ? D'où viens-tu ? » Gaspard ne répond pas. Il sourit d'un bon sourire gentil et enfantin. Mais quand le geôlier lui tend une feuille de papier et un crayon, la figure du jeune homme s'illumine. On dirait qu'un déclic se produit en lui. Il prend le crayon et, s'appliquant bien, tirant la langue, il écrit deux mots : Gaspard Hauser...

Très vite, l'étrange découverte de ce jeune homme intrigue les autorités. Au point que le bourgmestre de Nuremberg en personne se rend à la tour pour l'interroger.

L'interrogatoire de Gaspard Hauser est long, difficile, un chef-d'œuvre de patience. Le malheureux a toutes les peines du monde à répondre aux questions et son vocabulaire est terriblement limité –une centaine de mots à peine.

Après une semaine d'efforts, toutefois, le bourgmestre a réussi à savoir beaucoup de choses et rend public le résultat de son interrogatoire. Gaspard Hauser a vécu jusqu'à présent enfermé dans une petite pièce étroite, basse, sans plancher, sur la paille et la terre battue. Les deux fenêtres ne laissaient passer qu'un peu de soleil. Il restait assis par terre et jouait avec deux chevaux blancs en bois et un chien blanc, en bois également. Dans un endroit creusé dans le sol, il y avait un vase pour ses besoins. Non loin, un sac de paille qui lui servait de lit. C'était tout.

Faute d'exercice, il pouvait à peine marcher. Le matin, en se réveillant, il trouvait près de son lit du pain noir, de l'eau et son vase vidé. Un homme habillé de noir lui a appris à lire et à écrire. Un soir, l'homme est venu et lui a dit : « Je vais te conduire à la grande ville. »

En pleine nuit, il l'a pris sur ses épaules et ils sont partis à travers bois. Après trois nuits et trois jours de marche, l'homme l'a laissé sur la place où on l'a trouvé, lui a remis la lettre et il est parti...

Dans Nuremberg, ville de la vieille Allemagne, en pleine période romantique, l'histoire de cet enfant de la nuit, de cet inconnu venu du mystère, fait sensation, enflamme les imaginations. Qui est Gaspard Hauser ?

Le bourgmestre fait placarder des avis donnant le signalement du jeune homme et invitant la population à fournir des renseignements. Mais personne n'a jamais vu, personne ne connaît Gaspard.

En attendant, on le confie à un professeur de la ville, Georg Daumer, qui entreprend son éducation. Et Gaspard fait de rapides progrès. C'est un élève appliqué et doué. Il apprend l'alphabet, il apprend à compter. Il apprend des choses plus extraordinaires encore –la géographie, l'histoire. Il écoute, émerveillé et un peu inquiet.

Le soir, il se redit ses leçons : Nuremberg, 30.000 habitants... l'Allemagne, l'Europe...

La Terre est ronde, nous sommes en 1828... Il a du mal, et il faut le comprendre. Tout cela n'est pas si facile à imaginer, quand on a cru pendant seize ans que le monde se limitait à deux chevaux de bois, un chien de bois et un homme en noir...

Mais le professeur Daumer est aussi un adepte fervent des sciences occultes. Il s'intéresse aux rêves de Gaspard. Quand, un jour, ce dernier lui dit qu'il a rêvé d'un grand château avec des pièces magnifiques et des gens merveilleusement habillés, pour Daumer, c'est une preuve. Gaspard est bien né dans un château avant d'être mystérieusement conduit dans sa sinistre prison. Gaspard Hauser est un enfant de prince ou de roi, qu'on a séquestré pour l'empêcher de régner.

Daumer n'est pas le seul à le penser. L'énigme de Gaspard Hauser s'est rapidement répandue dans toute l'Europe et l'Europe recherche elle aussi avec passion de quel puissant de ce monde Gaspard peut bien être le fils. Il faut donc trouver la famille princière qui aurait perdu un enfant en bas âge dans les années 181-813. Il n'y en a qu'une : la famille de Bade.

Stéphanie de Bade a eu une destinée romantique. Née Stéphanie de Beauharnais, cousine de Joséphine, elle est à la fin de la Révolution orpheline et misérable. Mais quand le mari de sa cousine prend le pouvoir, c'est au contraire un conte de fées qui commence pour elle. Napoléon l'adopte comme sa fille et lui fait épouser le prince de Bade.

Sans entrer dans le détail des intrigues à la cour de Bade, il faut savoir que le mari de Stéphanie appartenait à la branche aînée et que l'autre branche avait tout intérêt à ce que Stéphanie n'ait pas d'héritier mâle. C'est ce qui arriva. Le couple eut trois filles et deux garçons, morts tous les deux en bas âge, dont l'un, le 15 octobre 1812.

Et si l'enfant n'était pas mort ? S'il avait été enlevé à sa naissance et confié en secret à un paysan ? Si l'enfant était Gaspard Hauser ?

C'est bien sûr la thèse qu'adopte immédiatement le public. Des historiens, des journalistes se penchent sur le problème, cherchent des preuves. Mais ont-ils songé que tout cela n'était pas sans risque pour Gaspard ? Que si l'on établissait qu'il est réellement l'héritier du Grand-Duché, cela ne ferait pas plaisir à tout le monde, en tout cas pas à l'héritier officiel ?...

Le 17 octobre 1829 est un samedi. Il y a maintenant près d'un an et demi que Gaspard est sorti de sa nuit. Et il s'est peu à peu habitué aux hommes. Gaspard, qui avait le droit de maudire l'humanité entière, est un modèle de douceur, de gentillesse et de modestie. Il est toujours souriant, toujours prêt à rendre service, à se dévouer. En le voyant, qui se douterait qu'il est l'enfant du mystère, l'énigme de son siècle ? Pour un peu on penserait que Gaspard Hauser est un homme comme les autres. Et pourtant, en ce samedi 17 octobre 1829, son destin va prendre un tour nouveau : celui de la tragédie.

Le matin, il va faire le marché pour M. et Mme Daumer. A midi, il n'est toujours pas là. On le cherche dans la maison, au jardin : personne.

C'est dans la cave qu'on le découvre, évanoui, une plaie béante à la tête. On appelle le médecin. Ce n'est pas très grave : la blessure est superficielle. Gaspard peut parler :

« Un homme, dans la cave, il m'a dit : "Tu ne sortiras pas vivant d'ici." Alors il m'a frappé. Et puis... Je ne sais plus. »

L'enquête de police ne donne rien. Aucun indice ne permet d'identifier le mystérieux inconnu. Gaspard se rétablit.

Les autorités de Nuremberg décident de le confier au conseiller municipal Biberbach chez qui, pensent-elles, il sera mieux protégé.

Pourtant, six mois plus tard, un coup de feu éclate dans la chambre du jeune homme. Les Biberbach se précipitent. Gaspard est là, hébété, les bras ballants, blessé à la tempe. Il affirme qu'il est monté sur une chaise, qu'il est tombé et qu'il a accroché dans sa chute un des deux revolvers qu'on lui a donnés pour se défendre. Pourtant, ce ne peut pas être vrai. La blessure de Gaspard n'est pas causée par une arme à feu, sinon il y aurait des traces de brûlure. Alors, pourquoi a-t-il menti ? A-t-il été attaqué par quelqu'un ? Et s'il ne dit pas la vérité, est-ce parce qu'il connaît son agresseur ? C'est un mystère nouveau qui vient s'ajouter aux autres.

A partir de ce moment, la vie de Gaspard Hauser est vagabonde. Il passe d'un foyer à un autre, il est recueilli pendant un an chez le baron von Tucker. Puis un riche excentrique anglais, Lord Stanhope, le prend sous sa protection. Il a fait spécialement le voyage d'Angleterre pour rencontrer le mystérieux jeune homme dont tout le monde parle. Il décide de prendre Gaspard à sa charge, il lui donne cinq cents florins et promet cinq cents autres florins à qui découvrira ses origines.

Pendant quelque temps, sous la conduite de son protecteur, Gaspard fréquente les salons à la mode. Il fait sensation, les belles dames veulent le toucher, le caresser ; il est l'attraction, la bête curieuse.

Mais Lord Stanhope se lasse assez vite de Gaspard. Il le confie à des amis,

le professeur Meyer et sa femme, qui habitent la petite ville d'Ansbach, et leur laisse de quoi payer sa pension. Gaspard quitte donc les mondanités, les papotages et la curiosité des gens bien, pour se retrouver enfin dans un foyer qui l'accueille vraiment.

Là, dans cette ville de province, auprès de ce couple uni, il se sent bien. Car Gaspard est un garçon tout simple. Il joue avec les enfants et les enfants l'adorent car ils sentent qu'il leur ressemble. Gaspard adopte Mme Meyer, il la considère comme sa mère et il ose quelquefois l'appeler « Maman ». M. Meyer se charge de lui trouver une place. Grâce à lui, Gaspard a un petit emploi de secrétaire au tribunal de la ville. Il va souvent aussi chez le pasteur qui entreprend son éducation religieuse, et là encore, il est un élève attentif.

Les années 1832 et 1833 passent tranquillement. L'immense vague de curiosité qui avait entouré Gaspard Hauser s'est apaisée. On ne l'a pas oublié, certes, il est devenu un mythe dont les écrivains, les poètes, se sont emparés. Mais l'homme lui-même, on le laisse tranquille...

Noël 1833 approche. Gaspard passe maintenant inaperçu dans les rues d'Ansbach. On ne se retourne plus sur lui, on ne le montre plus du doigt. Il s'est intégré parmi les hommes...

Gaspard a passé toute la matinée du 14 décembre 1833 chez le pasteur. Très habile de ses mains, il aide les enfants du religieux à découper et à coller sur du carton des images pour la crèche. Le pasteur s'en va. Gaspard reste encore quelque temps et s'en va à son tour.

« Je vais au jardin public. Au revoir, les enfants. »

Il est trois heures de l'après-midi. A trois heures et demie, Gaspard arrive chez les Meyer. Il est tout pâle. Il agrippe le bras de M. Meyer.

« Le jardin... un homme... un couteau... donné une bourse... blessé... j'ai couru... bourse est restée là-bas... »

On l'allonge. On le déshabille. Il a une plaie au côté gauche, un peu au-dessous du cœur.

Le médecin et la police arrivent en même temps. Gaspard sue à grosses gouttes, il a du mal à parler : « Un homme... ce matin... Il m'a donné rendez-vous à trois heures pour me dire ma naissance... Quand j'arrive... il me donne une bourse... je prends... et il me donne un coup de couteau. »

Un policier se rend au jardin public. Il y a effectivement par terre une petite bourse violette. A l'intérieur, un texte écrit à l'envers, qu'on peut lire en le plaçant devant un miroir :

Hauser pourra vous raconter très exactement comment je suis et d'où je suis. Pour épargner la peine à Hauser, je veux vous le dire moi-même d'où je viens. Je viens de la frontière de Bavière, sur le fleuve. Mon nom est : M.L.O.

Malgré les soins, l'état du blessé s'aggrave. Le 17 décembre, il délire. Il réclame sa mère, c'est-à-dire Mme Meyer. Le pasteur est appelé :

– Comment allez-vous, Gaspard ?

– Bien, monsieur le pasteur, mais je suis si fatigué.

– Cela va aller mieux, Gaspard. Il faudra encore continuer la crèche, elle

n'est pas tout à fait finie.

– Je veux bien, monsieur le pasteur, mais je ne sais pas si je pourrai.

– Gaspard, y a-t-il quelque chose dans votre conscience que je peux soulager ?

– Rien. Je suis tranquille. J'ai demandé pardon à tout le monde.

Le pasteur ne comprend pas :

– Vous voulez dire au contraire que vous pardonnez à ceux qui vous ont fait du mal ?

Gaspard avale péniblement sa salive :

– Pourquoi pardonner ? Personne ne m'a rien fait...

Le 17 décembre 1833, quand l'horloge de la cathédrale sonna dix heures du soir, le pasteur, qui était penché auprès du lit, se redressa et fit le signe de croix : Gaspard Hauser était mort.

L'enquête qui suivit fut sans précédent pour l'époque. Le roi de Bavière promit une prime de 10000 florins pour la découverte de l'assassin. Le dossier de l'instruction comptait, quand il fut terminé, 3300 pages. On fouilla l'Allemagne, une partie de l'Europe. L'affaire eut des implications politiques, la cour du Grand-Duché de Bade ne fut pas épargnée, mais pourtant, on ne trouva rien. Deux ans plus tard, on referma définitivement le dossier. Et on en resta là...

Que savons-nous aujourd'hui ? D'abord que la légende romantique qui fait de Gaspard le fils du prince de Bade est sans fondement. En 1875, on procéda à l'exhumation du bébé mort en 1812. Il n'y a aucun doute possible : c'était bien lui l'héritier du Grand-Duché de Bade.

Mais alors qui a tué Gaspard Hauser ?

Pour essayer de donner une réponse à cette question, il faut revenir aux faits. D'abord, lors des trois agressions, et malgré les enquêtes qui ont été faites, il n'a jamais été possible de découvrir la trace d'un agresseur. Les seules indications fournies en ce sens, l'ont été par Gaspard lui-même. Ensuite, il y a cette phrase du billet trouvé dans le jardin où Gaspard Hauser a rencontré la mort : « Je veux vous le dire moi-même d'où je viens. »

Or cette tournure plutôt curieuse se retrouve textuellement à deux reprises dans le journal intime que Gaspard Hauser tenait en secret. Enfin, il y a les dernières paroles du jeune homme : « Personne ne m'a rien fait. »

Il faut sans doute les prendre à la lettre : personne n'a rien fait à Gaspard Hauser, personne ne l'a tué. C'est lui-même qui, à trois reprises, a tenté de mettre fin à ses jours. Reste à savoir pourquoi.

Pour le comprendre, il faut tenter d'entrer dans la psychologie de cet être que la vie a placé dans des circonstances hors du commun. Il passe brutalement de la solitude à la vie sociale ; mieux : à la gloire. Les hommes bâtissent autour de lui un mythe. Il devient un objet de curiosité, d'engouement : comment cela ne lui tournerait-il pas la tête ? Il est le mystère vivant, on lui pose sans cesse des questions, les belles dames et les beaux messieurs se le disputent. Et puis, ils l'oublient. Alors, il veut se rappeler à

eux, entretenir de nouveau le mystère et en inventant cet inconnu qui le poursuit, il veut continuer à être Gaspard Hauser.

Gaspard Hauser s'est pris au jeu qu'on voulait lui faire jouer et il a tenu son rôle jusqu'à la fin...

Mais le mystère demeure car Gaspard a bien été séquestré jusqu'à l'âge de seize ans, dans des conditions épouvantables. Et, si nous sommes sûrs qu'il n'était pas l'héritier du Grand-Duché de Bade, nous ne savons toujours pas aujourd'hui qui il était. Ou plutôt si, nous le savons : c'est un des grands mythes romantiques. Toute une génération a chanté Gaspard Hauser, s'est identifiée à son destin tragique, à cette nuit dont il venait et où il est retourné. Et c'est sans doute Verlaine qui lui a dédié le plus beau des adieux :

Suis-je né trop tôt ou trop tard ?

Qu'est-ce que je fais en ce monde ?

Oh ! vous tous, ma peine est profonde.

Priez pour le pauvre Gaspard !

2. MATA HARI

Le capitaine Ladoux vient d'ouvrir les fenêtres de son bureau au ministère de la Guerre car la chaleur est accablante ce 10 août 1916.

Trente-cinq ans, petite moustache, l'air terriblement sérieux derrière ses fins lorgnons, le capitaine Ladoux consulte un épais dossier... Pourquoi ce militaire de carrière est-il là en toute tranquillité à Paris, alors que ses camarades sont en train de risquer leur vie dans les tranchées de Verdun ? Doit-il cette faveur à des intrigues, à des relations haut placées ?

Non. Si le capitaine Ladoux n'est pas au front, s'il fait partie de ces quelques officiers qui sont restés au ministère, il le doit à ses compétences. Car il en faut pour occuper le poste délicat entre tous qui est le sien : il dirige le Deuxième Bureau, le contre-espionnage français.

Cet après-midi-là, le capitaine Ladoux attend une visite. La personne est dans l'antichambre. Il a prié le planton de la faire patienter, le temps de relire une dernière fois son dossier.

Elle a quarante ans exactement puisqu'elle est née en août 1876 dans une petite ville de Hollande. Elle s'appelle Margaretha Gertrud Zelle. Elle a épousé en 1895 un officier de l'armée hollandaise, le capitaine Mac Leod. Peu après, le capitaine a été affecté à Java, une colonie néerlandaise. Dire que le couple ne s'est pas entendu est un euphémisme. Malgré la naissance d'une fille, ce fut une catastrophe. Lorsqu'ils sont rentrés en Europe en 1902, Mme Mac Leod a demandé le divorce et s'est enfuie à Paris...

Le capitaine Ladoux arrête là sa lecture. Il avait besoin de se remémorer ces quelques détails biographiques. Le reste du dossier, il le connaît par cœur.

A Paris, Mme Mac Leod veut faire du théâtre mais elle n'est pas douée en tant qu'actrice. Elle végète jusqu'au jour où elle a une idée géniale : elle va se servir de son séjour à Java pour composer un personnage de danseuse orientale.

Et le 13 décembre 1905, c'est le triomphe. Elle se produit au musée Guimet. L'assemblée est choisie : des hommes politiques, des artistes, les ambassadeurs du Japon et d'Allemagne. M. Guimet lui-même présente l'artiste à ses invités : c'est une danseuse sacrée hindoue. Elle s'appelle Mata Hari, ce qui signifie en malais “ Œil de l'aurore ”. Elle est née à Java d'une mère métisse et d'un père européen et elle a été initiée par les prêtres aux danses sacrées...

Le spectacle commence dans la bibliothèque du musée en forme de rotonde, qui a été transformée en temple de Shiva. La lumière est tamisée, mystérieuse, des pétales de rose recouvrent le sol. Mata Hari danse... Elle est grande, mince, souple. Elle a la peau mate, une morphologie d'éphèbe ; des jambes magnifiques, presque pas de hanches ni de poitrine, des bras fins, de longues mains, un visage un peu lourd mais des yeux et des cheveux noirs

superbes. Au son d'une musique étrange elle exécute des figures et des pas lascifs. Elle est vêtue de voiles superposés qu'elle enlève délicatement les uns après les autres et, à la fin de la danse, elle ne porte plus qu'un cache-sexe et un soutien-gorge en métal doré...

Le succès est énorme. Très finement, elle a compris que l'alibi culturel pouvait lui permettre toutes les audaces. Les salons parisiens se l'arrachent. Elle reçoit les hommages des plus grands noms des arts, des lettres et de la politique.

C'est à partir de ce moment que Mata Hari intéresse vraiment le capitaine Ladoux. Côté français, elle devient la maîtresse de plusieurs députés, d'un ministre des Affaires étrangères, de diplomates et de militaires de haut rang. Côté allemand, c'est plus brillant encore. Elle a des liaisons avec le duc de Brunswick, le préfet de police de Berlin et le Kronprinz en personne.

Fin juillet 1914, alors que la guerre est imminente, elle quitte son hôtel particulier de Neuilly et se rend précipitamment à Berlin, comme si, mise au pied du mur, elle venait de choisir son camp. Le 1^{er} août 1914, au moment précis de la mobilisation allemande, elle déjeune avec le préfet de police de Berlin. C'est un geste que le capitaine Ladoux n'est pas près d'oublier et qui, évidemment, pèse très lourd.

Pourtant, ce n'est pas le Deuxième Bureau qui s'intéresse le premier à Mata Hari, c'est l'Intelligence Service. Tout de suite après le fameux déjeuner, elle rentre chez elle, en Hollande, et de là, elle fait de fréquents voyages en Angleterre. Les services secrets britanniques la surveillent de près et lorsqu'elle revient en France, ils font part de leurs soupçons à leurs collègues français.

Tel est l'état du dossier, ce 10 août 1916. Jusque-là, rien de précis ne peut être relevé contre Margaretha Zelle, alias Mata Hari. Disons qu'elle est suspecte, fortement suspecte...

Le capitaine Ladoux pense avoir fait attendre suffisamment sa visiteuse. Il appelle le planton : « Faites entrer... »

Mata Hari entre... Elle est vêtue d'un tailleur sombre et coiffée d'un chapeau de paille décoré d'une plume grise. Malgré sa tenue volontairement discrète, elle a quelque chose de rayonnant, une présence, une aura. Cela ne vient d'aucun détail particulier de sa personne ; de sa démarche peut-être, de cette manière souple, presque animale, qu'elle a de se déplacer... Le capitaine Ladoux ne peut s'empêcher d'évoquer la phrase d'un de ses admirateurs : « Même quand elle marche, elle danse... »

Mata Hari s'installe devant le capitaine en déplaçant un air parfumé.

– Quelles complications, capitaine ! Quand je pense à toutes ces formalités pour faire quelques malheureux kilomètres...

Elle s'exprime d'une voix un peu gutturale avec un petit accent indéfinissable qui lui va à ravir... Malgré lui, le capitaine Ladoux ne peut s'empêcher d'admirer son aplomb... Elle appelle cela « quelques malheureux kilomètres ». Admirable formule ! A peine rentrée en France, Mata Hari vient

en effet de faire une demande pour soigner les blessés de guerre. Mais pas dans n'importe quel hôpital. Elle a choisi celui de Vittel qui se trouve à quelques kilomètres du front. Or, par le plus grand des hasards, le commandement français vient de décider de construire près de Vittel, à Contrexéville, un aérodrome ultra-secret pour les bombardiers... Mata Hari s'impatiente du silence du capitaine Ladoux.

– Enfin, capitaine, est-ce une manière de traiter une femme qui veut se dévouer pour la France ? Tous ces pauvres soldats ont tellement besoin de soins et d'affection.

Le capitaine Ladoux se décide enfin à parler. Il a choisi de jouer le jeu. Mata Hari ira à Vittel. C'est le seul moyen de la démasquer.

– Madame, ce n'est pas de ma faute si Vittel est dans la zone des armées et si aucun civil ne peut y aller sans un laissez-passer de ma part.

– Vous allez me le donner ?

– Bien sûr. Pourquoi ne le ferais-je pas ? Avez-vous votre passeport et une photographie ?

Le visage de la danseuse s'illumine d'un sourire radieux. Décidément, avec un charme pareil, elle peut faire une espionne redoutable.

– J'ai même deux photographies. Vous pourrez en garder une si cela vous fait plaisir.

Le capitaine refuse froidement. Mata Hari a une moue de dépit. Visiblement, elle n'a pas l'habitude que son charme n'opère pas sur les hommes et elle n'aime pas cela. Après qu'elle a signé les documents, le capitaine Ladoux la fait reconduire par son planton. Mata Hari prend congé un peu sèchement...

Le chef du Deuxième Bureau sait bien qu'il a pris un risque, mais dans son activité, c'est quotidien. Il a d'ailleurs son plan. Il va charger un jeune et beau lieutenant de dragons, en convalescence à Vittel, d'entrer en contact avec la danseuse. Ce devrait être d'autant plus facile qu'il aura pour instructions de se prétendre aviateur.

Les jours suivants, le capitaine Ladoux passe au crible les rapports qu'il reçoit tant du lieutenant de dragons que d'autres informateurs qu'il a dans la ville d'eaux. Il est déçu. Non seulement Mata Hari ne fait rien de répréhensible, mais il est arrivé quelque chose d'inattendu : elle est amoureuse. En soignant les blessés, elle a rencontré un capitaine russe aveugle, nommé Maslov, et d'après tous les témoignages, elle est follement éprise de lui...

Mata Hari amoureuse, c'est la dernière chose qu'aurait pu prévoir Ladoux. Et c'est pour lui un contretemps fâcheux. Il s'est fait son idée sur la psychologie de la danseuse : c'est une impulsive, une passionnée. Son amour pour Maslov est capable de lui faire tout oublier. En tout cas, aucun des agents ne signale la moindre tentative d'espionnage de sa part.

Pourtant, le capitaine Ladoux n'est pas près de fermer le dossier Mata Hari car c'est elle-même, trois mois plus tard, début novembre 1916, qui vient le

voir et le motif de sa visite dépasse l'imagination. Mata Hari est surexcitée :

– Il m'est arrivé une aventure extraordinaire à Vittel. Je suis tombée amoureuse d'un officier russe. C'est le premier amour de ma vie.

– Eh bien, épousez-le !

Le beau visage s'assombrit :

– Je ne peux pas. Sa famille ne voudra jamais de moi. Son père est amiral... Ou alors, il faudrait que j'aie de l'argent...

Le capitaine Ladoux est soudain prodigieusement intéressé. Il commence à comprendre la démarche de Mata Hari. Celle-ci pousse un long soupir et finit par se jeter à l'eau.

– Il me faudrait un million !...

Le chef du Deuxième Bureau émet un petit sifflement... Un million de 1916, c'est énorme : près de deux millions actuels.

– Et que nous proposeriez-vous en échange d'une somme pareille ?

La jeune femme se rengorge :

– C'est que Mata Hari, si elle le voulait, ne serait pas une espionne ordinaire.

– C'est-à-dire ?...

– J'ai été la maîtresse du Kronprinz. Il ne tient qu'à moi de le redevenir.

Cela ne vaudrait pas un million, ça ?

Le capitaine Ladoux se décide à abattre ses cartes.

– Je ne vous donnerai rien, mais je veux bien vous confier une mission. Je vais être franc avec vous, Mata Hari : vous êtes surveillée depuis longtemps et je suis certain, absolument certain que vous êtes une espionne allemande.

Pourtant, si vous accomplissez cette mission, nous vous laisserons tranquille.

– Et sinon ?...

– Sinon, vous risquez de graves ennuis...

Le chef du Deuxième Bureau se lève et se dirige vers une carte murale de l'Europe avec, en rouge, la ligne de front. Il désigne la Belgique.

– C'est là que vous allez aller.

Mata Hari a l'air brusquement inquiet :

– Vous n'allez tout de même pas me faire traverser les tranchées ?

Le capitaine Ladoux sourit :

– Pas précisément. Pour ce genre de déplacement, on suit rarement la ligne droite. Vous allez passer par Lisbonne...

– Et ensuite ?

Le chef du Deuxième Bureau griffonne quelques lignes sur un papier.

– Voici les noms de cinq de nos agents. Ils entreront en contact avec vous.

La danseuse s'apprête à glisser le papier dans son sac. Ladoux la retient.

– Non. Vous allez apprendre les noms par cœur.

Mata Hari plisse le front et rend le document au bout de quelques secondes.

– C'est suffisant. J'ai bonne mémoire. Et si je réussis, nous pourrions parler argent ?

– Peut-être. Réussissez d'abord.

Une fois la danseuse partie, le capitaine Ladoux a un sourire de satisfaction. Il a bien manœuvré et il est peu probable qu'elle se doute de quelque chose.

La Belgique est le cadet de ses soucis. C'est l'itinéraire qui est important. Ce n'est pas par hasard qu'il la fait passer par Lisbonne. Car en chemin, il y a Madrid, la plaque tournante de l'espionnage allemand. Si Mata Hari est vraiment au service de l'ennemi, comme il en est persuadé, elle agira à Madrid et elle tombera dans le piège qu'il lui a préparé.

Le piège, ce sont les noms, évidemment. Les quatre premiers sont fantaisistes. Il a écrit ceux qui lui passaient par la tête. Mais le cinquième est bien réel : c'est celui d'un agent double dont le Deuxième Bureau a décidé de se débarrasser. Si les Allemands le fusillent dans les semaines qui suivent, c'est que Mata Hari aura trahi...

Les jours passent et les rapports arrivent régulièrement sur le bureau du capitaine Ladoux. La première chose qu'a faite Mata Hari en arrivant à Madrid, c'est de rendre visite aux attachés militaires de l'ambassade d'Allemagne : von Kalle et von Krohn.

Pourtant, malgré son parti pris contre la danseuse, le capitaine Ladoux veut bien lui accorder le bénéfice du doute. Après tout, le travail d'espionnage oblige à un moment ou à un autre à entrer en contact avec l'adversaire. Mata Hari met peut-être à profit ses relations auprès des Allemands pour jouer sincèrement le jeu, d'autant qu'elle lui fait parvenir des informations précises sur les points de débarquement des sous-marins allemands au Maroc...

Le temps passe encore et survient un événement qui manque de tout faire échouer. A Lisbonne, Mata Hari prend le bateau comme prévu, mais celui-ci est arraisonné par les Anglais et elle est arrêtée. Heureusement, le capitaine Ladoux est informé à temps. Il bondit sur son téléphone et se met en contact avec l'Intelligence Service. Sur ses recommandations, Mata Hari est relâchée et expulsée vers l'Espagne...

Tout recommence donc comme précédemment... Mata Hari se remet à fréquenter assidûment l'ambassade d'Allemagne à Madrid. Et c'est alors que tombent coup sur coup sur le bureau du capitaine deux informations qui dissipent ses derniers doutes.

La première : l'agent double vient d'être fusillé par les Allemands. La seconde ne vient pas de Madrid mais de la tour Eiffel. Car il faut savoir que le monument parisien dispose d'un des plus puissants récepteurs radio qui existent à l'époque. Il est capable, en particulier, de capter les messages échangés entre l'Espagne et l'Allemagne. Et ce qu'ignorent les Allemands, c'est que leur code secret a été depuis longtemps déchiffré par le Deuxième Bureau.

Voici donc le radiogramme qui est transmis au capitaine Ladoux. Il a été émis par le Grand Quartier général allemand et il est destiné à l'ambassade de Madrid :

H21, excellent agent d'avant-guerre, n'a rien donné de sérieux depuis la guerre. Dites à H21 de rentrer en France et d'y continuer sa mission. Il recevra un chèque de 5.000 francs, tiré par Kraemer sur le Comptoir d'Escompte.

Bien entendu, H21, c'est Mata Hari. Et la meilleure preuve, c'est que, quelques jours plus tard, le 3 janvier 1917, elle est à Paris... Le capitaine Ladoux décide de ne pas l'arrêter immédiatement. C'est évidemment prendre le risque de la laisser s'enfuir, mais d'un autre côté, il est important de savoir ce qu'elle va faire en France, qui elle va rencontrer. En la laissant agir, il y a la possibilité de réussir un beau coup de filet.

Il y a une autre raison qui décide le Deuxième Bureau à ne rien faire dans l'immédiat : si Mata Hari était arrêtée sitôt son retour en France, les Allemands comprendraient que c'est à cause de leur message radio et, par voie de conséquence, que leur code est connu des Français.

Le capitaine Ladoux fait donc étroitement surveiller la danseuse, mais c'est en pure perte. Elle n'a aucune activité suspecte. Au contraire, elle multiplie à qui veut l'entendre les proclamations enflammées en faveur de la France. Elle a enfin dû comprendre dans quelle situation elle se trouve, avec quelle imprudence, avec quelle folie elle vient de se jeter dans la gueule du loup. C'est évidemment un peu tard...

Comprenant qu'il ne gagnera rien à attendre davantage, le capitaine Ladoux ordonne enfin l'arrestation de Mata Hari.

A l'aube du 14 février 1917, plusieurs brigades de sergents de ville prennent position autour du Palace Hôtel. Suivi de quelques hommes, le commissaire Priolet frappe à la porte de la danseuse. Il est sept heures du matin...

Pas de réponse. Le commissaire tambourine :

– Si vous n'ouvrez pas, j'enfonce la porte !

Il y a un instant de silence, puis la voix à l'accent mystérieux :

– Entrez, si cela ne vous gêne pas de pénétrer dans la chambre à coucher d'une dame.

La porte s'ouvre. Le commissaire et ses hommes font irruption. Mata Hari est en robe de chambre, les cheveux défaits. De près et sans fard, on a du mal à imaginer la belle danseuse vêtue seulement de voiles et de métal doré. Ses joues sont bouffies, ses yeux se sont creusés : elle fait bien ses quarante ans... Le commissaire Priolet lui désigne d'un geste de la tête le paravent et s'assied sur une chaise en attendant qu'elle ait fini de faire sa toilette et de s'habiller. Ensuite, il la conduit à la prison de femmes de Saint-Lazare.

Mata Hari est maintenant entre les mains de la justice militaire. L'instruction est longue. On fouille dans les affaires et dans le passé de la danseuse pour trouver d'autres éléments d'accusation que le radiogramme. Mais c'est en vain et il faut bien se décider à la juger. Le 25 juillet 1917, Mata Hari comparaît devant le Troisième Conseil de guerre.

L'accusée, en la circonstance, a choisi de jouer d'entrée de jeu sa carte

maîtresse, c'est-à-dire son charme. Elle a revêtu une robe bleue décolletée et porte un chapeau en tricorne. Elle prend place en souriant.

Mais est-ce que ce genre d'argument est de nature à toucher les six juges militaires placés sous la présidence du colonel Somprou ? On peut être certain en tout cas qu'il n'aura aucun effet sur le commissaire du gouvernement : le lieutenant Mornet. Ce jeune homme barbu qui est procureur dans le civil, et qui sera vingt-huit ans plus tard l'avocat général des procès Pétain et Laval, a la réputation d'être implacable.

En contrebas, sur le banc de la défense, un homme d'une cinquantaine d'années presse la main de Mata Hari et lui adresse un sourire affectueux : c'est maître Clunet, son défenseur. On dit qu'il a été autrefois l'amant de sa cliente et la façon presque tendre dont il se comporte avec elle semble le prouver.

Mata Hari est toujours souriante comme si rien de tout cela n'était grave. Pourtant, dès le début, le président Somprou ne la ménager pas.

– Vous vous êtes trouvée avec le préfet de police de Berlin le jour de la déclaration de la guerre.

La danseuse n'est pas prise au dépourvu :

– J'avais connu le préfet au music-hall où je jouais. En Allemagne la police a le droit de censure sur les costumes de théâtre. Le préfet était venu m'examiner. C'est ainsi que nous fîmes connaissance.

Le président Somprou poursuit :

– Ensuite, vous êtes entrée au service du chef de l'espionnage allemand qui vous a chargée d'une mission à Paris, vous a remis trente mille marks et vous a immatriculée H21.

L'instant est crucial. Mata Hari va-t-elle reconnaître les faits ? Eh bien, oui.

– C'est vrai. Le chef de l'espionnage était mon amant. Il m'a donné un nom de baptême pour correspondre avec lui et trente mille marks. Mais cet argent n'était pas un salaire d'espionne, c'était un cadeau.

Que vaut au juste cette défense ? A voir les visages fermés des six juges militaires, elle ne semble pas très convaincante. Le colonel Somprou continue l'énumération des charges :

– Vous êtes allée au front. Vous êtes restée plusieurs mois à Vittel sous prétexte de soigner les blessés.

Pour la première fois, on sent de l'émotion dans la voix de Mata Hari.

– C'est vrai. Je voulais me dévouer à un pauvre capitaine russe, le capitaine Maslov, qui était devenu aveugle. Je voulais racheter ma vie facile en me consacrant au soulagement de l'infirmité d'un officier malheureux que j'aimais. C'est même le seul homme que j'aie jamais aimé...

Même impassibilité de la part du tribunal. L'émotion de Mata Hari ne passe pas plus que ses arguments. Le président Somprou continue, imperturbable.

– En Espagne, vous avez fourni au capitaine Ladoux des renseignements

sur les points de la côte marocaine où débarquaient les sous-marins allemands. Comment pouviez-vous le faire sans être en contact avec l'ennemi ?

Maître Clunet intervient :

– Vous ne supposez quand même pas que ma cliente ait reçu ces renseignements du Ciel ? Ce que vous appelez “ contact avec l'ennemi ” n'est que la stricte application des ordres du capitaine Ladoux.

La défense a marqué un point. Mais le répit est de courte durée, car le colonel Somprou enchaîne avec l'élément le plus accablant pour l'accusée : le radiogramme capté par la tour Eiffel et les cinq mille francs que l'ambassade d'Allemagne a remis à l'agent H21 pour sa mission en France.

Encore une fois, Mata Hari ne nie pas les faits et s'en tient à son système de défense :

– C'est parfaitement exact. Mais le lieutenant von Krohn était mon amant et il avait trouvé plus commode de me faire des cadeaux avec l'argent de son gouvernement qu'avec le sien...

Ce coup-ci, c'est plus fort qu'eux. Malgré la gravité des circonstances et la dignité de leur fonction, les six juges et le commissaire du gouvernement Mornet éclatent de rire... Mata Hari écarquille les yeux. Pour la première fois, elle semble comprendre le danger dans lequel elle se trouve.

– Je vous assure, messieurs, que c'était pour payer mes nuits d'amour ! Allons, messieurs les officiers français, soyez un peu galants !

Mais la galanterie n'a rien à faire dans les débats et la suite du procès ne fait qu'accabler plus encore l'accusée. La défense a cité un grand nombre de témoins : les hauts personnages dont Mata Hari a été autrefois la maîtresse. Mais à part Jules Cambon, ancien ambassadeur à Berlin, qui vient courageusement s'expliquer à la barre, personne ne se présente. Le président Somprou donne lecture des lettres d'excuse, accompagnées de certificats médicaux... C'est au tour du capitaine Maslov d'être cité. Le colonel Somprou sort un papier de son dossier.

« Le capitaine Maslov n'ayant pu être touché par son ordre de comparution, le Conseil, sur avis conforme des parties, ordonne qu'il soit passé outre aux débats... »

La danseuse devient soudain toute pâle. Elle n'a sans doute pas menti en disant que Maslov est le seul homme qu'elle ait jamais aimé. Il n'y a qu'à voir la douleur qui se lit sur son visage. La douleur et la peur aussi : si même Maslov l'abandonne, c'est qu'elle est perdue !...

C'est l'heure des plaidoiries. Sec, précis, le lieutenant Mornet fait le réquisitoire accablant, impitoyable, qu'on attendait de lui. Maître Clunet prend la parole à son tour. Il est chaleureux, trop peut-être... Le tribunal se retire pour délibérer et revient au bout de dix petites minutes. Conformément à la loi, un peloton de soldats rend les honneurs pendant que le greffier lit la sentence :

– Le Conseil condamne à l'unanimité la nommée Zelle, Margaretha, Gertrud, à la peine de mort au nom du peuple français. Le Conseil la

condamne en outre aux frais envers l'Etat.

Maître Clunet éclate en sanglots et Mata Hari répète, abasourdie : « Ce n'est pas possible ! Ce n'est pas possible !... »

Si, c'est possible. Et il fallait manquer singulièrement de discernement pour penser le contraire. En ce mois de juillet 1917, la France traverse les moments les plus dramatiques depuis le début de la guerre. Le sanglant échec de l'offensive sur le Chemin des Dames au mois d'avril précédent a entraîné de graves mutineries. La situation, reprise en main par le général Pétain, ne s'améliore que lentement. Partout, l'opinion publique voit des espions. Alors, pour une fois que l'on en tient un vrai, on ne va pas laisser passer l'occasion, même s'il s'agit en l'occurrence d'une ex-danseuse exotique. Le sort de Mata Hari, “ l'espionne boche ” comme l'appellent les journaux, ne peut émouvoir personne. Tous les jours, on fusille des soldats français pour moins que cela, pour en avoir assez de tuer et de voir mourir leurs camarades...

Pourtant, tout n'est pas perdu pour l'ancienne danseuse. Les démarches se multiplient en sa faveur. Elles proviennent notamment du gouvernement des Pays-Bas, même s'il faut noter que la reine Wilhelmine refuse de s'y associer... D'autres pressions plus discrètes émanent des hauts personnages qui ont autrefois bien connu la danseuse. Mais l'appel est rejeté et le président Poincaré refuse le recours en grâce...

15 octobre 1917. C'est l'aube. Le lieutenant Mornet, suivi de plusieurs magistrats, fait irruption dans la cellule de Mata Hari. Elle dort. La veille, le docteur de la prison a fait mélanger à ses aliments une dose massive de chloral. Il faut secouer violemment la prisonnière pour qu'elle se réveille. Elle ouvre des yeux agrandis d'épouvante. Elle s'écrie comme lorsqu'elle avait entendu sa condamnation :

– Ce n'est pas possible ! Ce n'est pas possible !

Mais tout aussitôt elle se raidit et reprend le contrôle d'elle-même. Elle s'adresse à sœur Léonide, sa gardienne, qui se tient à ses côtés.

– Ne craignez rien, ma sœur, je saurai mourir sans faiblir. Vous aurez une belle mort.

Elle réclame sa robe la plus chaude et elle s'habille en monologuant avec colère :

– Oh ! Les Français !... A quoi ça va leur servir de m'avoir tuée ? Si encore ça leur faisait gagner la guerre. C'était bien la peine que je fasse tant pour eux !... Et je ne suis même pas française !

Quelques instants plus tard, elle a terminé sa toilette. Elle est vêtue d'une robe de soie gris perle garnie de fourrure, et coiffée d'un canotier noir et blanc. Elle réclame un prêtre. Le pasteur Darboux s'approche. Mata Hari demande à être baptisée. On les laisse seuls quelques minutes.

La porte s'ouvre de nouveau. Mata Hari se tient très droite. Elle est même altière.

– Je suis prête.

Un officier s'approche d'elle et lui demande si elle a des révélations à faire.

Elle répond d'un ton méprisant :

– Non. Je n'en ai pas. Et même si j'en avais, je les garderais pour moi.

Nouvelle question posée par un autre personnage, le docteur Socquet, médecin légiste. Tous ces retards peuvent sembler inhumains, mais il faut respecter la loi, en l'occurrence l'article 27 du Code pénal.

– Margaretha Zelle, êtes-vous enceinte ? Auquel cas vous ne subiriez votre peine qu'après la délivrance.

Mata Hari a toujours le même ton méprisant :

– Oh non ! Sûrement pas...

Le cortège s'ébranle. La condamnée demande son bras à sœur Léonide.

– J'ai beaucoup voyagé, ma sœur. Eh bien, cette fois, c'est mon dernier voyage. Je pars pour la grande gare mais n'en reviendrai pas... Allons, voyons, faites comme moi, ne pleurez pas !...

La petite troupe est arrivée à la porte de la prison. C'est la formalité de levée d'érou. Mata Hari demande la permission d'écrire trois lettres : une pour sa fille, une pour le capitaine Maslov et une pour un haut fonctionnaire français. Elle les remet à maître Clunet.

Rapidement, les gendarmes poussent la condamnée dans le fourgon cellulaire qui démarre aussitôt. Mata Hari est assise entre le pasteur Darboux et sœur Léonide. Cette dernière lui fait ses ultimes exhortations :

– Au moment de comparaître devant Dieu, il ne faut plus garder pour personne des sentiments de haine.

Le visage de la condamnée se crispe :

– Pourtant, je ne peux pas pardonner aux Français !...

– Si, ma fille, il le faut !

Mata Hari hésite un instant et déclare d'une voix sourde :

– Puisque vous le voulez, je pardonne...

Le fourgon s'arrête brutalement. Il est arrivé devant le polygone de tir de Vincennes. L'endroit est effrayant : douze soldats en bleu devant une butte de terre nue qui fait irrésistiblement penser à l'horreur des tranchées. La silhouette frêle de Mata Hari s'avance. Elle se place devant le poteau et s'adresse à la sœur.

– Embrassez-moi vite et laissez-moi. Mettez-vous sur ma droite. Je regarderai de votre côté. Adieu !...

La condamnée refuse le bandeau sur les yeux. Elle refuse de se laisser attacher. L'officier passe la corde autour de sa ceinture sans la nouer. Un autre officier donne lecture du jugement. Les soldats se placent à dix mètres. Mata Hari sourit à sœur Léonide et fait un petit geste dans sa direction. L'aspirant qui commande le peloton abaisse son sabre. Il y a une seule détonation. Ensuite, le clairon sonne et les troupes défilent en présentant les armes.

Personne ne vient réclamer le corps et, après un simulacre d'inhumation, il est confié à la faculté de médecine pour être disséqué...

Mata Hari méritait-elle un sort aussi cruel ? Aujourd'hui, la plupart des gens pensent que non. Il est rare de fusiller une femme et le courage dont elle

a fait preuve face à cette mort atroce a frappé les imaginations au point qu'on a souvent oublié qu'elle avait réellement été une espionne.

En fait, Mata Hari et la guerre ne pouvaient faire bon ménage. Elle ne pouvait rien comprendre à cette stupide et meurtrière invention des hommes qui remplace brutalement la frivolité par l'austérité, qui dresse des frontières infranchissables entre les capitales et qui fait s'entre-tuer tant de jeunes gens.

Originnaire d'un pays neutre, peut-être plus proche de cœur de l'Allemagne que de la France, Mata Hari ne voyait qu'une chose dans la guerre : elle l'empêchait de gagner sa vie. L'argent dont elle avait tant besoin, elle a été le prendre au plus offrant, sans réelle intention de faire le mal.

Sans doute, tout cela était-il, dans le fond, pardonnable. Mais l'était-ce en 1917 ? C'est la vraie question.

3. GILLES DE RAIS

Comment devient-on le plus grand criminel de tous les temps ? Le hasard ? Le destin ? Il y a les deux dans la vie de Gilles de Rais, une vie qu'aucun romancier n'aurait osé inventer.

Il naît en 1403 au château de Champtocé, près de Nantes, de Guy de Laval, de l'illustre famille des Laval-Montmorency, et de Marie de Craon, dotée d'une immense fortune. Guy de Laval est tué en 1415 à la bataille d'Azincourt et Marie de Craon meurt peu après. Tout enfant, Gilles se retrouve donc à la tête d'un fabuleux domaine qui va de la Bretagne au Poitou, du Maine à l'Anjou. Il n'est pas encore adolescent et une partie de la France est à lui.

Gilles de Rais est confié à son grand-père maternel, Jean de Craon, un vieil homme plein d'esprit, mais au caractère fantasque. Gilles l'adore, mais il n'est pas certain que son grand-père exerce sur lui une influence heureuse. Il ne l'incite, en tout cas, pas à la modestie.

Un jour que l'enfant a douze ans, il l'emmène sur une haute colline dominant la Loire. A perte de vue, ce ne sont que des champs et des villages. Jean de Craon prend son petit-fils par les épaules et lui dit d'une voix vibrante :

– Regarde ! Tout est à toi. Tu es le maître de ce pays. Fais un beau mariage et tu deviendras l'homme le plus puissant de France !

L'homme le plus puissant de France... Cette formule tournerait la tête à n'importe qui, mais le jeune Gilles n'est pas n'importe qui.

Il manifeste déjà des penchants bizarres sur lesquels son grand-père, dans son libéralisme absolu, ferme les yeux. Il est cruel. Il élève des molosses, s'amuse à les faire jeûner et les jette dans les champs contre les moutons. Il se repaît du spectacle du sang et il rentre au château en proie à un trouble étrange...

Mais Gilles n'est pas seulement cruel, ses sens s'éveillent précocement et dans une direction bien particulière. Ce sont les jeunes gens de son âge qui l'attirent, uniquement eux. Sa nourrice essaie de faire preuve d'autorité, mais le grand-père l'envoie promener. Si Gilles est comme cela, que peut-on y faire ? Il faut qu'il suive sa nature. Il prend l'adolescent par le bras et l'emmène visiter les caves du château. Il ouvre les coffres pleins d'or et fait ruisseler des cascades de pièces en lui disant :

– Regarde, c'est à toi ! Tout est à toi !

Lorsque son petit-fils a seize ans, Jean de Craon décide de le marier. Il conclut l'alliance avec Catherine de Thouars, richissime héritière et cousine de Gilles, qui possède des terres attenantes aux siennes dans la région de Tiffauges.

Mais Catherine est trop proche cousine de Gilles, il faut une dispense du

pape. La dispense tarde trop, alors le jeune homme a un geste étonnant : il enlève sa fiancée et se présente devant un prêtre qui est bien forcé de les marier.

Catherine, éblouie par l'ardeur conquérante de son époux, doit vite déchanter. A peine installé avec elle à Tiffauges, il la délaisse. Au début, elle n'ose pas comprendre, mais elle se rend à l'évidence lorsqu'elle le voit tourner autour des pages et s'enfermer avec eux pour d'interminables conversations...

Gilles de Rais va-t-il vieillir dans un mariage raté et dans une vie d'oisiveté et de débauche ? Va-t-il n'être qu'un grand seigneur dépravé comme il y en a eu tant et tant ? Eh bien, non ! Gilles de Rais va brutalement entrer dans l'Histoire, dans la plus grande, dans la plus noble partie de l'histoire de France...

Triste temps pour notre pays que ce début du XVe siècle. C'est la plus noire période de la guerre de Cent Ans. Les Anglais sont partout, soit personnellement, soit par l'intermédiaire des Bourguignons, le parti français qui épouse leur cause.

Le roi Charles VII, le Dauphin, comme on dit, car il ne s'est pas encore fait sacrer, végète à Chinon au milieu des quelques terres et des quelques seigneurs qui lui sont restés fidèles. Et à la cour, cette cour misérable dont ne voudrait pas un comte, le plus ardent soutien du roi se nomme Georges de la Trémoille. Il est connétable de France et ami intime de Jean de Craon. Il a entendu parler de Gilles... Peut-être estime-t-il que ses qualités de guerrier seraient utiles au parti français ; peut-être aussi a-t-il entendu parler de la mauvaise pente que suivait le jeune homme et veut-il le remettre sur le bon chemin ? Toujours est-il qu'il le réclame à la cour.

Lorsque Gilles de Rais arrive à Chinon, c'est l'effervescence. Quelques jours plus tôt, une jeune bergère l'a précédé, venant de Domrémy. Elle s'appelle Jeanne d'Arc et on dit qu'elle est capable à elle seule de sauver le royaume.

Les deux jeunes gens se rencontrent. C'est une des rencontres les plus extraordinaires de l'Histoire... Qu'ont-ils de commun, la Pucelle et le jeune dépravé ? La sainte, envoyée de Dieu, et celui qu'attire inconsciemment le démon ? La bergère et le richissime seigneur ?... Il est là. Il la fixe de son regard dominateur. Il a vingt-six ans ; il est dans toute la force de sa virilité. Malgré sa petite taille, il y a en lui quelque chose de majestueux et d'impressionnant ; son corps trapu est celui d'un guerrier fait pour la lutte, mais c'est surtout sa barbe qui fascine : une barbe d'un noir si intense qu'elle a des reflets bleus.

Gilles devrait n'avoir qu'un regard dédaigneux pour cette Jeanne d'Arc qui le dévisage de ses yeux candides. Il a toujours méprisé les femmes. Et pourtant, c'est l'inverse qui se produit : c'est lui qui est subjugué par elle. Que se passe-t-il en lui ? Quelle force étonnante le voue dès cet instant, corps et âme, à cette fille si humble en apparence ? C'est un miracle, il n'y a pas d'autre mot, qu'on lui donne un sens psychologique ou surnaturel.

Dès lors, Gilles de Rais suit Jeanne d'Arc aveuglément. Il est son compagnon d'armes le plus aimé et le plus fidèle. Il est à ses côtés lors de la prise d'Orléans, le 8 mai 1429, il est à ses côtés à Reims, le 17 juin, au sacre de Charles VII.

C'est le jour de gloire pour Gilles de Rais. Il se tient à la gauche du roi, tandis que la Pucelle est à sa droite. Il reçoit le titre de maréchal de France et le droit de porter les fleurs de lis sur ses armoiries...

Mais, à la victoire, succèdent la défaite, puis la tragédie. Tout de suite après le sacre, Jeanne et lui échouent devant Paris. Il rentre. Il la laisse continuer seule. Puis Jeanne d'Arc est faite prisonnière et, le 30 mai 1431, un messenger vient apprendre à Gilles, retiré dans son château de Champotocé, qu'elle a été brûlée à Rouen.

Gilles de Rais se sent infiniment seul. Il est pourtant l'homme le plus célèbre, le plus riche et le plus puissant de France. Même le roi le jalouse ; il possède presque autant du pays que lui. Sa fortune est immense –on a pu l'estimer à environ mille milliards de centimes actuels. Mais qu'est-ce que signifie tout cela ? Rien du tout, Gilles le sait parfaitement... Ou plutôt si, c'est une terrible tentation : la possibilité de tout faire, protégé par la gloire et la puissance.

Un peu plus loin dans le château, Jean de Craon s'éteint peu à peu... Gilles de Rais redoute par-dessus tout la mort de son grand-père, le seul être qu'il ait aimé sur cette terre avec Jeanne. Lorsqu'il ne sera plus là, cette fois, il sera définitivement seul, entièrement livré à lui-même. Et Gilles de Rais tremble à cette perspective, car il sait parfaitement ce qu'il y a à l'intérieur de lui. Jean de Craon meurt le 15 novembre 1432...

Janvier 1433. Un hameau semblable à tous les autres dans le pays nantais. Un paysan et sa femme voient passer deux cavaliers devant leur mesure. Ils sont bien vêtus, ils portent l'habit des gens du seigneur. Ils frappent à la porte branlante ; ils la poussent. Le souffle de la tempête de neige s'engouffre dans la mesure. A l'intérieur, ils sont huit à se serrer comme ils peuvent autour d'un feu presque éteint. Outre les paysans, il y a quatre filles et deux garçons. L'un des hommes se met à leur parler. La bourse qu'il porte à sa ceinture les fascine...

– Je suis Poitou, serviteur de notre sire Gilles de Rais. Mon camarade se nomme Henriët...

Le paysan et sa femme se taisent, ne trouvant pas leurs mots tant cette apparition leur semble venir d'un autre monde. Poitou continue :

– Mon maître cherche de jeunes pages...

Il fait tourner négligemment sa bourse entre ses doigts.

– Et mon maître est très généreux...

Il désigne le plus jeune des garçons, un petit bonhomme tout maigrichon aux cheveux ébouriffés qui doit avoir huit ans :

– Celui-ci conviendrait.

Il n'a rien besoin d'ajouter. La mère prend le gamin, le débarbouille et le

coiffe hâtivement. Poitou sort des pièces de sa bourse. Quelques minutes plus tard, l'enfant est à cheval, serrant tout son bien dans un mouchoir noué. Il a un sourire radieux ; ses frères et sœurs le regardent avec envie... Une fois les cavaliers partis, le paysan et sa femme restent muets un long moment. Ils ont quelques vagues craintes, quelques vagues remords. C'est vrai qu'il y a trop d'enfants qui disparaissent depuis quelque temps dans la région. Mais ce sont les loups ou si ce ne sont pas les loups, ce sont les Anglais. Et, de toute façon, celui-là, maigrichon comme il était, il serait mort de froid avant le printemps.

8 mai 1435. Comme tous les ans à la même date depuis cinq ans, les habitants d'Orléans célèbrent la délivrance de leur ville. Mais cette fois, la cérémonie ne sera pas comme les autres. Gilles de Rais, l'ancien vainqueur, a décidé de s'y rendre en personne.

Il fait son entrée au son des cloches, à la tête de sa maison militaire et civile. C'est fabuleux, c'est inouï de luxe grandiose : deux cents cavaliers avec leurs écuyers et leurs servants, la foule des serviteurs personnels de Gilles, des hérauts d'armes, des trompettes, des musiciens d'orchestre, le chœur d'enfants le plus beau du royaume et cent quarante acteurs et baladins.

Des tréteaux ont été dressés sur la place principale d'Orléans. Les comédiens interprètent le *Mystère de la libération d'Orléans*, drame de circonstance, à la gloire de Jeanne d'Arc et de Gilles.

Le public est ébahi. Jamais de mémoire d'homme on n'a vu une si belle fête. On crie : « Vive Monseigneur Gilles ! » Mais lui ne sourit pas. Dans son fauteuil, sous un dais, il est le seul dans cette atmosphère de liesse à garder l'air sombre. Qu'a-t-il voulu en donnant cette fête qui ruinerait les caisses d'un Etat ? Sans doute se replonger dans ces temps limpides où ses sombres penchants étaient transfigurés par sa radieuse compagne d'armes. Mais le charme ne joue plus, Jeanne d'Arc n'a pas fait de second miracle. Chacun regarde avec une sorte de crainte cet homme trapu à la barbe noire et au visage fermé sur lui-même comme pour cacher un effrayant secret.

La vérité, le secret de Gilles, est double. D'abord, malgré sa prodigieuse fortune, il est en train de se ruiner. La fête d'Orléans n'est que la plus voyante, la plus exorbitante de ses dépenses. Mais dans sa vie de tous les jours, le seigneur de Tiffauges, Champtocé et autres lieux, mène un train de monarche.

Ses héritiers s'en inquiètent. Ils s'adressent au roi Charles VII. Celui-ci est trop heureux de contrecarrer un seigneur qu'il jalouse. Il déclare Gilles de Rais “ prodigue et incapable ” et le fait mettre sous tutelle. Désormais, il ne pourra plus faire de dépenses sans l'autorisation de ses tuteurs.

C'est mal connaître Gilles. Aussitôt, par défi, il vend une partie de ses terres au duc de Bretagne Jean V. Et puis, comme il a commencé à vendre, il continue. Il se débarrasse de ses seigneuries n'importe comment, il brade, il liquide. L'or revient dans les coffres mais il est dilapidé tout aussitôt dans des fastes incroyables...

L'or manque de nouveau et Gilles de Rais sent bien qu'un moment arrivera où il n'aura plus rien à vendre. Alors, il doit se résoudre à employer l'autre

moyen de se procurer de l'or, le moyen ténébreux et dangereux : l'alchimie...

Gilles de Rais entend dire que le meilleur alchimiste est un Florentin du nom de Prelati. Il envoie des émissaires de l'autre côté des Alpes avec mission de le ramener à prix d'or.

François Prelati a vingt-deux ans ; il est d'une beauté de séraphin qui contraste étrangement avec le métier qu'il pratique. Malgré son jeune âge, il a la tête sur les épaules et il comprend tout le parti qu'il peut tirer de Gilles de Rais. Il accepte.

Devant Prelati, Gilles perd effectivement tout sens critique et même tout bon sens. Il croit aveuglément les niaiseries qu'il lui débite. Pourquoi ? Peut-être à cause de ses cheveux bouclés et de son sourire d'archange...

– Monseigneur, je suis en commerce habituel avec le diable nommé Baron. C'est lui qui a pouvoir de faire apparaître l'or.

– Je vous prie, évoquez-le tout de suite, ici même !

Prelati fait un grand feu dans la cheminée et prononce les phrases cabalistiques. Mais Baron n'apparaît pas...

Dans les mois qui suivent, d'ailleurs, le diable n'apparaît jamais en présence de Gilles. Ce n'est que lorsque le magicien s'enferme seul qu'il consent à se manifester. Le résultat est pourtant aussi décevant : au lieu d'or, le démon ne laisse que des tas de cendres ou de feuilles mortes.

Gilles de Rais s'en irrite parfois. Les séances de magie noire lui coûtent une fortune. Mais Prelati a réponse à tout.

– C'est normal, Monseigneur, le diable est facétieux. Il adore se jouer des mortels. Il faut continuer à l'invoquer.

Et Gilles de Rais continue à faire confiance au magicien. Il le gardera à son service jusqu'au bout. Son esprit commence à s'égarer et puis, de toute manière, il n'a pas le choix.

L'alchimie, l'intervention du diable, peuvent seules le sauver. Il n'a presque plus rien. Et il lui faut de l'or à tout prix. Non plus pour continuer une vie fastueuse à laquelle il renonce peu à peu, mais pour acheter les consciences, pour conserver une façade de puissance, pour éviter qu'on découvre le reste...

Le reste nous conduit tout droit dans l'horreur... C'est tout de suite après la mort de son grand-père que Gilles de Rais, définitivement seul, s'est livré à ses instincts, c'est-à-dire au crime.

Ses rabatteurs, Henri et Poitou, parcourent le pays à la recherche de jeunes garçons, parfois des filles, entre huit et douze ans et les amènent dans un des châteaux du seigneur. Gilles de Rais s'enferme avec la petite victime. Il la poignarde, la torture. Après avoir pris son plaisir, il la décapite. Puis il s'agenouille devant le cadavre et supplie en pleurant la jeune âme qui se trouve encore dans la pièce de prier le Seigneur pour lui.

Cela dure pendant des mois, des années. Les têtes des plus beaux des enfants sont exposées pendant quelques jours dans une chambre où il se livre à la débauche avec ses domestiques. Ensuite, elles sont jetées au feu ou

enterrées.

La nuit, souvent, depuis le chemin de ronde des châteaux de Tiffauges, Mâhecoul ou Champtocé, les gardes voient une lueur dans le donjon. Il s'élève de la cheminée une fumée noire à l'odeur écœurante qui retombe en pluie grasse. Dans les caves des mêmes châteaux, des caisses remplies d'ossements s'accumulent. On ne sait plus où les mettre...

Les années passent. Nous sommes au printemps 1440. C'est par centaines qu'il faut chiffrer les petites victimes dans tout le pays nantais. Gilles de Rais est presque ruiné. Il est harcelé par une meute de créanciers et, pourtant, aucune poursuite n'est encore engagée contre lui. Que font tous ces parents qui restent sans nouvelles de leurs fils ou de leurs filles, emmenés un jour par les serviteurs du maréchal de France ? Que font les gardes, les domestiques qui ont fatalement compris ? C'est simple : ils ne font rien parce qu'ils ont peur. Ils chuchotent entre eux. Ils se signent en passant devant les hautes tours des châteaux, mais ils se taisent. Sans doute aussi n'osent-ils pas y croire. L'horreur, l'abomination ne sauraient aller jusque-là ! Et puis, pas de la part du compagnon de Jeanne d'Arc, du libérateur du royaume...

L'horreur aurait sans doute duré longtemps encore si Gilles de Rais n'avait pas commis la seule faute qui pouvait le perdre...

Le lundi de Pentecôte 1440, il part à la tête d'une troupe de soixante cavaliers. Il a vendu récemment à un certain Geoffroy le Féron ses terres de Saint-Etienne-de-Mer-Morte. Or, non seulement celui-ci ne l'a pas payé, mais Gilles vient de recevoir les doléances de ses serfs. Sitôt en possession du domaine, Geoffroy le Féron a rétabli les impôts dont il les avait définitivement dispensés.

Et voilà donc le monstre de Tiffauges qui prend la tête d'une expédition punitive pour défendre ses serfs ! Des serfs qui, dans la mentalité des seigneurs de l'époque, ne valent pas beaucoup plus que des objets. Mais pas pour lui. Pour lui, ce sont des hommes comme les autres et il ne recule devant aucun risque pour leur rendre justice.

Geoffroy le Féron est absent du château de Saint-Etienne-de-Mer-Morte, mais son frère Jean est à la chapelle. Jean le Féron est moine. Il est en train d'écouter la messe de ce lundi de Pentecôte. Le sang de Gilles ne fait qu'un tour. La hache de guerre au poing, il entre dans l'église. Il arrache l'ecclesiastique à son banc en hurlant : « Ah ! Ribaud, tu as fait extorsion à mes hommes et tu les as battus ! Suis-moi ou je te tuerai tout mort ! »

Jean le Féron, épouvanté, obéit au sire à la barbe noire. Le prêtre qui célébrait la messe s'enfuit en poussant des cris, les fidèles se taisent morts de peur. Et après avoir copieusement injurié le moine, Gilles de Rais le fait jeter dans les oubliettes de Saint-Etienne-de-Mer-Morte...

C'était de la pure folie ! Gilles de Rais pouvait se moquer des décisions du roi de France en rejetant la tutelle ; il pouvait tuer, mais pas enlever un religieux au milieu de la messe. Le sacrilège est à l'époque le seul crime inexpiable, que même un roi ne pourrait se permettre. L'Eglise bafouée va

réagir. Gilles de Rais a signé son arrêt de mort pour défendre quelques serfs.

Car il ne manque pas de gens qui n'attendaient qu'un prétexte pour l'abattre. D'abord le duc de Bretagne, Jean V, qui le convoque à sa cour de Josselin.

Jean V a certainement entendu parler des disparitions d'enfants, mais ce n'est pas cela qui le préoccupe. S'il tient tant à la chute du maréchal de France, c'est pour des raisons moins avouables. Tous ces domaines que Gilles a vendus pour des bouchées de pain ont été rachetés dans des conditions pas toujours très claires. Le plus souvent, il s'agissait de prête-noms opérant pour le compte de Jean V lui-même. Si le seigneur de Tiffauges était condamné, plus personne ne se poserait de questions au sujet de la régularité de ces acquisitions.

Jean V admoneste donc violemment son vassal pour le sacrilège abominable qu'il a commis à Saint-Etienne-de-Mer-Morte. Il veut bien lui pardonner, mais contre le paiement d'une amende. L'amende est si forte que Gilles ne pourra jamais la payer. Il est pris au piège.

Il est même pris plus encore qu'il ne l'imagine. Un autre personnage n'attendait, lui aussi, que cette occasion ; c'est l'évêque de Nantes, Jean de Malestroit. Et lui, c'est vraiment pour mettre fin à ses crimes. Depuis longtemps déjà, des rumeurs parviennent à son palais épiscopal de Nantes ; des nouvelles tellement abominables que l'évêque n'avait d'abord pas voulu les croire. Mais elles étaient si nombreuses, si concordantes, qu'il a bien dû se rendre à l'évidence : il avait dans son diocèse le plus grand criminel que la terre ait porté.

Pourtant, jusque-là, ce n'étaient que des bruits. Personne n'avait osé faire contre le seigneur de Rais une déposition écrite. Cette fois, Jean de Malestroit sent que le moment est venu pour lui d'agir. Il lance contre Gilles une diffamation. La diffamation est une procédure ecclésiastique de l'Ancien Régime utilisée dans les cas où l'Eglise est en cause. Aux prêches du dimanche, tous les curés du diocèse doivent lire une proclamation à leurs fidèles, leur enjoignant de témoigner sous peine d'excommunication.

Une fois la diffamation lancée, l'évêque Malestroit ne s'en tient pas là. Il sait que même la menace de l'excommunication –le châtiment le plus grave à l'époque, car il signifie la damnation assurée– ne sera pas suffisante. Pour le paysan, la peur de Gilles de Rais est plus forte encore que celle de l'enfer. Alors Jean de Malestroit décide de parcourir lui-même les campagnes en grand apparat, avec un cortège impressionnant. Il faut frapper les imaginations de ces gens simples, leur montrer que l'Eglise, dans toute sa pompe, dans toute sa puissance, se dresse contre leur bourreau et qu'il n'y a que Dieu qui soit plus fort que le diable.

Au début, les bouches restent malgré tout fermées. L'évêque sent le terrible débat qui agite ces êtres qui ne savent plus ce qu'ils doivent faire. Et puis, un jour, devant une mesure qui ressemble à toutes les autres, un paysan s'agenouille devant la robe violette. Et il parle.

– Oui, Monseigneur, le sire de Rais a tué mon fils. Ses gens l'ont emmené il y a six ans et un serviteur de Tiffauges m'a dit qu'il l'avait égorgé.

Jean de Malestroit a une inspiration soudaine :

– Viens avec moi dans mon château de Nantes. Tu y seras en sécurité.

C'est ce qu'il fallait dire. Les paysans comprennent immédiatement que Gilles de Rais ne peut désormais plus rien contre eux.

Alors ils parlent... ils parlent tous... C'est déchirant. C'est un flot, un torrent de larmes. Dans les jours ; les semaines qui suivent, les secrétaires de Jean de Malestroit enregistrent déposition sur déposition... Le 13 septembre 1440, l'évêque de Nantes en sait assez. Il peut passer à l'action ouverte. Il cite publiquement Gilles de Rais devant son tribunal.

Nous, Jean, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège apostolique, évêque de Nantes, à tous et à chacun.

Vous devez savoir que dernièrement, nous avons entendu plusieurs fois de fortes plaintes ; nous avons appris que le noble homme messire Gilles de Rais, baron de notre diocèse, avait tué et égorgé avec des perversités inouïes qui ne peuvent être exposées en raison de leur horreur, et qui seront déclarées en latin, en temps et lieu opportuns.

Et l'évêque enjoint la force publique d'arrêter Gilles de Rais pour qu'il soit traduit à l'official de Nantes, le lundi 19 septembre, le jour de l'Exaltation de la Sainte Croix...

15 septembre 1440. Les troupes du duc de Bretagne, commandées par Jean Labbé, capitaine des gardes, se présentent devant le château de Mâhecoul où Gilles de Rais s'est retranché. Mâhecoul est le plus puissant de ses châteaux ; ses murailles hautes et lisses le rendent pratiquement imprenable ; sa garnison est nombreuse et ses réserves le sont tout autant.

Le porte-bannière du duc de Bretagne s'avance. A côté de lui, un héraut et plusieurs trompettes. Les trompettes sonnent deux fois. Le héraut déplie son parchemin. Les trompettes sonnent une troisième fois et le héraut lit d'une voix forte : « Nous, Jean Labbé, capitaine d'armes, agissant au nom de monseigneur Jean V, duc de Bretagne, et de monseigneur Jean de Malestroit, évêque de Nantes, enjoignons à Gilles, comte de Brienne, seigneur de Laval, de Pouzauges, Tiffauges, Mâhecoul, Champtocé et autres lieux, maréchal de France et lieutenant général de Bretagne, de se constituer prisonnier pour avoir à répondre devant les juridictions religieuses et civiles de la triple inculpation de sorcellerie, d'assassinat et de sodomie. »

Gilles de Rais est là-haut sur les murailles. S'il lui restait le moindre doute sur sa situation, il n'en a plus.

Il y a un grand silence. Les hommes du duc de Bretagne ne sont pas nombreux. Ils attendent en essayant de cacher leur peur. Gilles de Rais, qui n'a pas hésité à enlever un religieux, la hache au poing en plein office, aura encore moins de scrupules avec eux, maintenant qu'il n'a rien à perdre. D'un instant à l'autre, une grêle de flèches va s'abattre depuis les créneaux...

Eh bien, non. Le pont-levis s'abaisse. Et Gilles de Rais s'avance. Il semble

aller de lui-même, avec une sorte de délivrance, vers son châtement. Qui sait même si cet imprévisible personnage n'a pas fait exprès de commettre l'absurde profanation de Saint-Etienne-de-Mer-Morte pour hâter une chute qui tardait à venir ?

Henriet et Poitou, les deux rabatteurs du monstre, de même que Prelati, l'alchimiste, sont arrêtés dans le château. La phase judiciaire de l'affaire Gilles de Rais peut maintenant commencer. Ce sera de loin la plus extraordinaire.

Le procès de Gilles de Rais commence le 19 septembre 1440 à Nantes, dans la Tour-Neuve du château. Le maréchal de France se présente, arrogant, devant ses juges, en costume brodé d'hermine, la main sur le pommeau d'or de son épée. Jean de Malestroit, qui préside, lui signifie qu'il est poursuivi pour l'affaire de Saint-Etienne-de-Mer-Morte et demande :

– Gilles, reconnaissez-vous la compétence du tribunal ?

Les traits du seigneur de Rais se détendent. Il semble soulagé qu'il ne soit question que du rapt du moine.

– J'y consens volontiers.

– Fort bien, réplique Jean de Malestroit. Le tribunal vous poursuivra donc selon les règles de l'Inquisition.

Le grand seigneur se crispe. Il comprend avec quelle habileté a manœuvré son adversaire. En ne contestant pas le sacrilège, le crime contre l'Eglise, il a accepté de se placer lui-même dans l'appareil juridique le plus implacable de l'époque : l'Inquisition. Dans les procès d'Inquisition, les droits de l'accusé sont réduits au minimum. Il n'a, en particulier, pas d'avocat... L'audience est levée et Gilles de Rais est reconduit dans son cachot.

Il a tout le temps de méditer sur la faute tactique qu'il vient de commettre car ce n'est que le 8 octobre qu'il est conduit de nouveau devant le tribunal pour une séance, d'ailleurs fort brève, où on lui annonce que son acte d'accusation lui sera lu le 13.

C'est donc le 13 octobre qu'a lieu l'audience décisive du procès. Le greffier lit l'acte d'accusation, qui ne comprend pas moins de quinze pages et trente-neuf articles, et l'accusé devient livide. Il a été joué. Dès cet instant, il sait que plus rien ne pourra le sauver.

... Article XV – Item, attendu ce que d'abord rapportait la rumeur publique, puis l'enquête secrète menée par le seigneur évêque de Nantes, mais attendu aussi les dénonciations assurant que ledit Gilles de Rais avait immolé les corps d'enfants aux démons de manière damnable, qu'aux dires de plusieurs autres, ledit Gilles de Rais avait évoqué les démons et les malins esprits et sacrifié à ceux-ci, et qu'avec lesdits enfants tant garçons que filles, Gilles avait horriblement et ignoblement commis le péché de sodomie, dédaignant avec les filles le vase naturel, parfois pendant qu'ils vivaient, parfois après leur mort, parfois pendant qu'ils mouraient, l'accusateur déclare et entend prouver que le susdit Gilles de Rais, imbu du malin esprit et oubliant son salut, a commis et perpétré ce qui est exposé ci-dessus et ci-dessous depuis huit années, toutes les années, tous les mois, tous les jours,

toutes les nuits de ces huit années.

Article XVI – Item que le susdit Gilles de Rais, il y a cinq ans, en une salle basse de son château de Tiffauges, fit tracer plusieurs signes, figures et caractères par certain Maître François Prelati, Italien de nation, se disant expert dans l'art interdit de géomancie...

Article XXVII – Item qu'à Nantes dans la maison nommée « La Suze », située dans la paroisse de Notre-Dame, dans une certaine chambre haute où il avait pris l'habitude de se retirer pour passer la nuit, il tua cent quarante enfants de traîtreuse, de cruelle et inhumaine façon...

Article XXXVI – Item qu'il y a environ cinq ans passés, le seigneur duc de Bretagne devant se rendre dans le château de Champtocé, le susdit Gilles de Rais fit transporter par ses complices Henriot et Poitou, pour y être brûlés – de peur que le seigneur duc et ses gens ne les trouvassent –, quarante-cinq têtes, avec les ossements, d'innocents enfants inhumainement tués, avec lesquels il avait détestablement commis le péché de sodomie et autres crimes contre nature...

ARTICLE IXL – En conclusion, l'accusateur entend faire la preuve avec les meilleurs moyens qu'il se peut de tout ce qui a été plus haut exposé.

– Reconnaissez-vous les faits ? demande Jean de Malestroit à l'accusé.

Gilles de Rais a eu le temps de se remettre de sa surprise. Et devant l'évidence, malgré la précision accablante des détails –qui prouvent à quel point l'enquête de l'évêque a été bien faite–, il retrouve toute sa superbe. Il se dresse de toute sa courte taille, barbe noire en avant :

– Je ne veux rien répondre à de tels articles. Je vous considère, vous, et tous les membres de l'Inquisition, comme des débauchés. Je préférerais être pendu la corde au cou, que de répondre à de tels juges.

L'évêque de Nantes s'emporte devant tant d'insolence :

– Réponds ou je t'excommunie !

Gilles de Rais le regarde dans les yeux.

– Je n'ai rien à dire. Je suis aussi bon chrétien et vrai catholique que vous-même.

Cette fois, c'en est trop. Gilles de Rais est excommunié sur-le-champ. Le tribunal se retire.

Alors, une fois dans son cachot, Gilles de Rais s'effondre.

L'excommunication, pour lui dont la mort est imminente, c'est la certitude de l'enfer, c'est être abandonné par l'Eglise, par Dieu lui-même. Et Gilles de Rais n'a jamais cessé d'être profondément croyant. Il rappelle ses juges. Il demande en pleurant qu'on lève l'excommunication et il annonce qu'il fera des aveux complets. L'excommunication est levée et les aveux publics sont fixés au 22 octobre.

Gilles semble désormais serein. Avec la levée de l'excommunication, il a retrouvé de nouveau son assurance. Il demande qu'on conduise Prelati dans sa cellule pour qu'il lui fasse ses adieux. Cette faveur lui est accordée. Malgré les piètres résultats qu'il a obtenus, il a conservé une grande tendresse pour le

jeune et beau magicien. Il s'entretient longuement avec lui et, lorsque l'instant de la séparation est venu, il lui dit en larmes :

– Adieu, François, mon ami. Jamais, nous ne nous reverrons en ce monde. Mais soyez certain que nous nous reverrons dans la grande joie au paradis...

L'homme qui parle en cet instant a, selon les estimations, entre mille et quinze cents meurtres sur la conscience !...

22 octobre 1440. Les rues de Nantes regorgent de monde. Les habitants de la ville et les paysans des alentours se pressent vers une chapelle désaffectée. C'est là que Gilles de Rais va prononcer ses aveux, –la salle de la Tour-Neuve ayant été jugée trop petite pour la circonstance.

La foule est là, énorme, silencieuse. Et voici l'accusé... Il n'y a pas un cri, pas un murmure, mais la stupeur se lit sur tous les visages. Le maréchal de France ne porte plus son habit bordé d'hermine, il n'a plus au flanc gauche l'épée à pommeau d'or. Il est vêtu d'un habit de drap rouge en étoffe grossière. Pourquoi a-t-il choisi cette étrange tenue ? Par mortification, puisque l'habit qu'il porte est celui des serfs ? Ou par provocation, puisqu'il a la couleur du sang ? Les deux peut-être, et même sans doute.

La foule s'écarte sur son passage avec une visible terreur. Son ancien seigneur lui inspire encore de la crainte et l'habit rouge lui fait penser au diable.

A la place de l'autel, sous un grand crucifix, siège le tribunal. Il n'est pas seul. Jean de Malestroit a convoqué les principaux notables de Nantes pour qu'ils signent le procès-verbal. Il sait que ce qui va être dit est tellement monstrueux, tellement incroyable, qu'il faut qu'il n'y ait aucun doute pour les générations futures, pour l'Histoire.

Gilles de Rais parle. Il s'exprime avec tout son sang-froid.

« J'ai commis de grands et énormes crimes. Je demande que ma confession soit publiée en français et non en latin, afin que tout le monde puisse la comprendre pour ma honte. »

Jean de Malestroit accède à cette demande et Gilles de Rais commence sa confession.

« J'ai, pour mon ardeur et délectation sensuelles, pris et fait prendre un si grand nombre d'enfants que je ne saurais en préciser avec certitude le nombre. Je les ai tués et j'ai commis avec eux le péché de sodomie, tant avant qu'après leur mort, mais aussi durant leur mort... »

Gilles de Rais entre alors dans le détail de ses crimes... Il parle. Il parle pendant des minutes et des minutes... C'est interminable, c'est insupportable et –ce qui est terrible à dire– c'est lassant à force de répétitions. Il n'est pas possible de citer la confession de Gilles de Rais. Elle est pourtant parfaitement connue et conservée à la bibliothèque municipale de Nantes. Mais aucun des livres qui traitent du sujet n'en donne plus que quelques lignes, tout simplement parce que c'est impubliable...

Vers le milieu de son récit, Gilles de Rais s'arrête, vaincu par l'émotion. Alors, on voit Jean de Malestroit faire un geste extraordinaire. Il se lève, retire

son manteau d'évêque, se dirige vers le grand Christ au-dessus de lui et lui voit la face. Quand il se retourne, l'accusé pleure.

L'affreuse confession est enfin terminée, mais Gilles de Rais n'a pas fini de parler. Il se tourne vers la foule. Il s'adresse aux pères de famille :

« Mon caractère est corrompu, leur dit-il, parce que mon grand-père s'est montré trop faible avec moi. Je vous conseille de montrer plus de sévérité à l'égard de vos enfants afin qu'une pareille chose ne leur arrive pas. »

Cela dépasse tellement l'imagination qu'on a peine à le croire. Ces pères, auxquels il s'adresse, sont ceux de ses victimes. Ces enfants dont il parle, sont ceux qui restent parce qu'il ne les a pas tués. La foule va-t-elle s'emparer du monstre qui est au milieu d'elle sans défense, le mettre en pièces ? Non. Elle écoute attentivement et même religieusement. Gilles de Rais poursuit :

« J'implore avec humilité, en pleurant, la miséricorde et le pardon du Créateur, comme aussi la miséricorde et le pardon des parents et des amis des enfants que j'ai si cruellement massacrés. Je demande à tous les fidèles adorateurs du Christ, qu'ils se trouvent ici ou ailleurs, le secours de leurs dévotes prières. »

Alors, il se produit un miracle, un miracle de la foi si intense au Moyen Age. Cette foule, qui se compose des parents des innocents assassinés, ne voit plus dans l'accusé son bourreau. Elle ne voit qu'une âme qui demande sa rédemption.

Et les milliers de pauvres gens présents se mettent à genoux et commencent à prier...

Trois jours plus tard, le 25 octobre 1440, devant le tribunal de l'Inquisition, Gilles de Rais entend le jugement.

« Nous, Jean, évêque de Nantes, siégeant au tribunal et n'ayant en vue que Dieu seul, attendu ta confession spontanément faite devant nous, qui a justement ému nos âmes, nous décidons que tu as encouru des peines de droit afin de te punir et corriger salutairement... »

La dernière formule, passablement obscure, signifie que le tribunal d'Eglise –qui n'a pas le droit de prononcer une peine– le remet entre les mains de la justice civile pour qu'elle décide à sa place.

Gilles de Rais est donc conduit au tribunal civil de Nantes. Il y retrouve Henri et Poitou, ses deux complices, dont le procès se déroulait parallèlement et qui viennent d'être condamnés à mort. Le duc de Bretagne en personne rend la sentence :

« Gilles de Rais, je te condamne à être pendu et brûlé. Je t'enjoins de crier merci à Dieu et de te préparer à mourir en bon état, et avec beaucoup de regrets d'avoir commis tes crimes. La sentence sera mise à exécution demain à onze heures. »

Gilles de Rais remercie avec humilité le duc, mais il ajoute une demande :

« Je vous supplie d'être conduit au gibet en une procession solennelle, à laquelle participeront tout le clergé de la ville et tous les dignitaires de Bretagne à votre suite, jusqu'au moindre cavalier. Je vous supplie ensuite

d'être pendu le premier pour que mes serviteurs ne puissent croire qu'on les exécuterait seuls et que vous me feriez grâce. »

Et le duc de Bretagne n'hésite pas. Il accepte.

Le lendemain, 26 octobre 1440, il fait froid et humide. De tout le pays nantais, les gens sont venus ; beaucoup ont passé la nuit dans la rue. A neuf heures, les portes de la cathédrale s'ouvrent. Monseigneur de Malestroît sort le premier, en habit d'apparat, avec sa mitre et sa crosse d'or ; derrière lui, un reliquaire contenant un morceau de la Vraie Croix, puis tout le clergé. La procession s'ébranle. Lorsque le dernier prêtre a pris sa place, le duc Jean V se met en marche, suivi de sa cour et de tous les dignitaires de Bretagne. Puis le peuple entre à son tour dans le cortège, lentement, avec recueillement.

L'immense file prend la direction de la plaine de Biesse, de l'autre côté de la Loire, où trois échafauds ont été dressés. Tout en queue du cortège figurent les condamnés, entourés de leurs gardes.

Il est onze heures lorsque Gilles de Rais et ses deux complices arrivent enfin au lieu de leur supplice. La foule est énorme. Elle s'est répandue de part et d'autre du gibet en un immense demi-cercle. Elle chante les prières de la messe de requiem : le *Dies irae* et le *De profundis*. Des moines se sont juchés sur l'estrade des potences pour battre la mesure... Leurs bras s'arrêtent dans un dernier geste. Le silence se fait. Il est si total que les premiers rangs peuvent entendre Gilles de Rais s'adresser à ses deux compagnons :

« Je vous supplie de faire confiance à la volonté divine et de vous abandonner à elle. »

Et, comme avec Prelati, il leur dit calmement, en guise d'adieu :

« Je prends l'engagement que tous, dans un moment, ayant franchi le trépas, nous nous retrouverons en paradis. »

Puisqu'il doit être exécuté le premier, Gilles monte sur l'estrade. Il s'adresse à la foule :

« Je suis le frère de tous ceux qui sont présents, étant chrétien. Je prie particulièrement ceux dont j'ai tué les enfants non seulement de me pardonner, mais de prier pour mon salut, pour l'amour et la passion de Notre-Seigneur. »

Va-t-il y avoir des cris, des vociférations ? Non. Pas un mot. Les prêtres font signe à la foule de s'agenouiller, et la foule s'agenouille. Puis les prêtres s'agenouillent à leur tour. Et c'est agenouillés, que le peuple de Nantes, l'évêque Jean de Malestroît et le duc de Bretagne, entendent les dernières paroles du plus grand criminel de tous les temps.

« Je prie monseigneur saint Jacques, pour qui j'ai toujours eu une particulière dévotion, et monseigneur saint Michel, soldat du Ciel et patron des soldats de la terre, d'intercéder pour moi auprès de Dieu. Je demande qu'au moment où mon âme sera séparée de mon corps, il plaise à monseigneur saint Michel de la recevoir et la présenter à Dieu. »

Puis d'un geste impératif, il fait signe au bourreau d'accomplir son devoir. L'instant d'après, son corps se balance au-dessus du bûcher.

Les flammes touchent ses pieds, tandis que sont allumés les bûchers

d'Henri et Poitou qui viennent d'être pendus à leur tour.

Mais le seigneur de Rais ne sera pas réduit en cendres et jeté au vent comme ses deux complices, comme celle qui fut la grande et brève lumière de sa vie. Le bourreau, sur ordre du duc, coupe la corde. Cinq femmes vêtues et voilées de blanc, couleur du grand deuil, s'approchent du corps et l'emportent lentement. Une sixième femme sort à son tour de la foule. Chacun reconnaît Catherine de Thouars, la femme de Gilles, fidèle, elle aussi, par-delà la mort. Ce cortège muet de femmes en pleurs s'éloigne au milieu des prières. On dirait qu'on emporte le corps du Christ...

Gilles de Rais a été enterré dans l'église des Carmes de Nantes, en compagnie des dignitaires de Bretagne. Et l'extraordinaire vénération qui a entouré le criminel repentant a continué. Pendant des siècles, les pèlerins sont venus se recueillir sur sa tombe.

C'est à la Révolution que les restes de Gilles de Rais ont été exhumés et détruits comme tous ceux des princes de Bretagne.

L'extraordinaire foi héritée du Moyen Âge avait vécu. Elle est si difficile à comprendre de nos jours que nous aurions tendance à considérer les victimes qui se sont agenouillées devant leur bourreau comme des lâches ou des simples d'esprit. Il n'en est rien. Pour tous ces pauvres gens martyrisés, accorder le pardon au plus monstrueux d'entre eux, était au fond d'eux-mêmes un acte d'espérance. Il signifiait que, dans la terrible lutte que se livraient les forces du Bien et du Mal pour la conquête de l'homme, il y avait jusqu'au bout un espoir. Le croyant, quelles que soient ses fautes, restait ultimement libre de son rachat.

Ce n'est pas un hasard si Gilles de Rais a définitivement péri à la Révolution française. L'homme n'est plus alors considéré que vis-à-vis des autres hommes. Dieu et le diable font place au citoyen. C'est en tant que seigneur que le corps de Gilles a été profané ; pour les sans-culottes, il n'était rien d'autre.

Le monde moderne commençait.

4. L'AFFAIRE DREYFUS

Que se passe-t-il en France en cette année 1898 ? Les gens ne se parlent plus, ou s'ils se parlent, c'est pour s'injurier. On s'injurie chez soi, au bureau, au café, dans la rue. On se bat même, on échange des coups de poing, des coups de canne. Des amitiés de toujours se brisent brusquement, des familles se désunissent à jamais, des couples ne s'adressent plus la parole et les divorces sont innombrables ; des duels presque quotidiens opposent entre eux des députés, des journalistes, des militaires ; dans les journaux en furie, on peut lire des appels au meurtre et à l'émeute. Et à l'étranger, où l'on ne comprend rien, on se demande avec stupeur si la France n'est pas au bord de la guerre civile.

Oui, la France semble brusquement devenue folle. Et tout cela pourquoi ? Quelle est la raison du conflit qui est en train de déchirer le pays ? Eh bien, c'est un homme, juste un homme. C'est pour un seul individu qu'on s'injurie, qu'on se bat, qu'on divorce ; pour un nom, pour deux petites syllabes que chacun prononce plusieurs fois par jour, qui chaque jour s'étalent en caractères énormes à la une des journaux, deux syllabes qui empêchent le président de la République et ses ministres de dormir, deux syllabes qu'on se jette à la figure, dans chaque foyer, autour de la table familiale. C'est en deux syllabes que tient la plus célèbre et la plus dramatique affaire judiciaire française : Dreyfus.

Pour comprendre l'Affaire Dreyfus, il faut se replonger dans les conditions de l'époque. La France des années 1890 ne s'est toujours pas remise d'une des plus humiliantes défaites de son histoire. La guerre de 1870 est encore dans les mémoires ; la perte de l'Alsace et de la Lorraine n'a pas été acceptée. La France, au début des années 1890, ne rêve que de revanche. Et tout naturellement, elle place ses espoirs dans son armée. L'armée est véritablement Sacrée. A l'école, jusque dans le plus petit village, l'instituteur enseigne la religion de la patrie ; chaque 14 Juillet, la foule accourt à la revue, elle acclame les cuirassiers, les dragons, les zouaves et leurs braves généraux ; chaque dimanche, elle va avec ses beaux habits, bourgeois et ouvriers confondus, écouter la musique militaire qui donne son aubade dans les kiosques. Le prestige de l'uniforme est bien réel : chaque jeune fille rêve en secret d'épouser un jour un bel officier. Et dans cette armée, que toute la nation admire et qui fait l'objet des soins jaloux des gouvernements successifs, il y a un service nouvellement créé, si nouvellement d'ailleurs qu'il n'a pas encore d'existence légale : le service de renseignements qu'on a baptisé avec discrétion la « Section de statistique ». Il se tient dans une annexe isolée du ministère de la Guerre, rue de l'Université. Les moyens qu'il utilise sont tout ce qu'il y a de plus artisanal : des racontars, des rapports d'indicateurs pas toujours très sérieux.

Sa principale tâche consiste, bien évidemment, à surveiller l'ambassade

d'Allemagne. Pour cela, la Section de statistique a recours à un moyen d'une simplicité déconcertante : une femme de ménage. Marie Bastian va chaque matin nettoyer les locaux de l'ambassade. Comme elle fait son travail de très bonne heure, il n'y a encore personne. Elle emporte le contenu des corbeilles et le dépose à la Section de statistique. Ensuite, on assemble les petits bouts de papier déchirés, en espérant y découvrir les secrets de l'Allemagne.

Le procédé fonctionne régulièrement, à défaut d'être très efficace. Dans le service de renseignements, on l'appelle la " voie ordinaire ".

Tous les éléments sont maintenant en place : une opinion publique obsédée par la défaite de 1870, avide de revanche et qui voue à son armée une admiration sans bornes ; à l'intérieur de cette armée, un service de renseignements nouvellement créé, fait de bric et de broc, qui fonctionne de manière empirique, et à l'intérieur de ce service, une femme de ménage qui fait les corbeilles de l'ambassade d'Allemagne. A partir de là, la plus grande affaire judiciaire française peut commencer. Elle va se dérouler avec une logique implacable et absurde. Elle va durer douze ans...

C'est à la fin de l'année 1893 que la Section de statistique commence à s'inquiéter. Plusieurs papiers rapportés en petits morceaux des corbeilles de l'ambassade d'Allemagne par la femme de ménage semblent indiquer que l'attaché militaire allemand Schwarzkoppen est en relation avec un officier français qui lui fournit des renseignements.

Une lettre est particulièrement troublante. Elle est adressée par Schwarzkoppen à l'attaché militaire italien et datée du 16 avril 1894. En voici le début –bientôt toute la France la connaîtra par cœur.

Mon cher ami,

Je regrette bien de ne pas vous avoir vu avant mon départ. Ci-joint douze plans directeurs de Nice que cette canaille de D... m'a remis pour vous.

Les officiers français sont inquiets, nerveux. Il y a un traître parmi eux, mais qui ? Qui est cette canaille de D... ?

A la fin du mois de septembre 1894, se produit l'événement décisif. Le commandant Henry, chef adjoint des renseignements, reçoit par la " voie ordinaire ", c'est-à-dire par la femme de ménage, une lettre sur papier pelure jaunâtre qui annonce à l'attaché militaire allemand l'envoi prochain de renseignements sur plusieurs sujets hautement secrets, notamment le frein hydraulique du canon de 120 et l'état des troupes de couverture à la frontière allemande. Cette note n'est pas signée, mais elle présente un intérêt considérable car elle est manuscrite. Le commandant Henry l'appelle " le bordereau ". C'est le nom qu'elle gardera pour l'histoire...

Il faut dire ici quelques mots du commandant Henry. C'est une belle figure de militaire. Il a quarante-huit ans à l'époque. Engagé comme simple soldat, il est sorti du rang. Il a gravi les échelons notamment grâce à son incontestable bravoure pendant la guerre de 1870. Evidemment, il manque un peu de culture, de formation et de psychologie, mais il compense ces lacunes par un sens aigu de la discipline et une loyauté absolue à l'égard de ses chefs.

Le commandant Henry fait donc faire des photos du bordereau et les envoie à tous les services de l'armée avec mission de chercher un officier suspect dont l'écriture serait conforme à celle du document.

Et justement, à l'état-major, il y a un officier suspect. Ce n'est pas qu'il ne soit pas brillant, mais il y a en lui quelque chose d'indéfinissable qui inspire la méfiance...

Cette année-là, le capitaine Alfred Dreyfus a trente-cinq ans. C'est un Juif alsacien, né à Mulhouse. Son père possédait une filature de coton très prospère. Au moment de l'annexion de l'Alsace par l'Allemagne en 1870, il a fait partie de ceux qui quittèrent tout pour rester français. Alfred, élevé dans les idées patriotiques de son père, se destine à la carrière militaire. Il est reçu brillamment à Polytechnique : il en sort sous-lieutenant d'artillerie. En 1889, il est nommé capitaine et son ascension continue. Sa fiche de notes, en 1890, porte les mentions suivantes :

« Conduite : très bien – tenue : très bien – observations générales : très bon officier, très apte au service de l'état-major. »

Aussi est-ce tout naturellement qu'en 1893, le capitaine Dreyfus est nommé à l'état-major de l'armée. Sur le plan personnel, sa vie est tout aussi réussie. En 1890, il a fait un mariage d'amour avec la fille d'un riche diamantaire : Lucie Hadamard qui apporte dans la corbeille une dot considérable et lui donne deux enfants : Pierre et Jeanne.

Pourtant, la personnalité de Dreyfus est surprenante. Il est réservé, il est froid, il est distant et même cassant. Il faut le dire : Dreyfus n'est pas sympathique. L'histoire n'est pas un roman. Dans la vie, le héros n'est pas toujours sympathique et c'est le cas de Dreyfus.

A Polytechnique, il ne s'est pas fait d'amis. A l'état-major, ses camarades ne l'aiment pas. Est-ce son regard de myope, un peu fuyant derrière ses lorgnons ? Est-ce sa voix, rauque et monocorde, qui sonne faux quoi qu'il dise, “ une voix de zinc ”, dira plus tard un témoin ? Est-ce aussi sa manie étrange ? Il est furtif, fouineur, indiscret. Toujours est-il qu'on le respecte parce que c'est un brillant officier qui ne mérite que des éloges, mais qu'on ne l'aime pas.

Emile Zola, qui sera plus tard son plus illustre défenseur, le décrit ainsi : « Il a l'air d'un marchand de crayons. Il a une petite physionomie ingrate, pas de dons extérieurs, la voix faible et un peu cassée, l'aspect chétif, de la raideur et pas de grande autorité. »

Avec ses défauts et ses qualités, le capitaine Alfred Dreyfus est pourtant, en cette année 1894, un jeune officier d'état-major plein d'avenir. Il écrira dans ses Mémoires : « La carrière s'était ouverte brillante et facile. Tout, dans la vie, semblait me sourire. »

Le destin en décide autrement. C'est son écriture qui est confrontée la première avec celle du bordereau et la ressemblance saute aux yeux.

Le commandant Henry jubile en l'apprenant : « Ah ! C'était Dreyfus ! Pas étonnant, j'aurais dû m'en douter. »

Il transmet son rapport à ses supérieurs, le général Gonse et le général de Boisdeffre. Avec le rapport, figure l'analyse graphologique, si on peut l'appeler ainsi, qu'a faite un des officiers du service de renseignements : le commandant du Paty de Clam. Bref, un très beau dossier, tout ce qu'il y a de plus affirmatif, et qui prouve sans aucun doute possible que Dreyfus a écrit le bordereau.

Le ministre de la Guerre, le général Mercier, est immédiatement convaincu de la culpabilité de Dreyfus. Par acquit de conscience, il demande une seconde analyse graphologique et un véritable expert, cette fois. Mais le résultat est pour le moins nuancé : « Il y a de nombreuses analogies entre les deux écritures : il y a également de nombreuses différences. »

Qu'à cela ne tienne, le général Mercier s'adresse à un troisième expert, Bertillon, le fameux inventeur de l'anthropométrie, qui n'est pourtant pas graphologue. Cela ne l'empêche pas d'être formel : il n'y a aucun doute, c'est la même écriture.

La cause lui paraissant entendue, le général Mercier décide l'arrestation de Dreyfus. Il a, une fois pour toutes, la conviction que Dreyfus est coupable et il n'y reviendra pas.

Le 13 octobre 1894, le capitaine Dreyfus est convoqué au ministère de la Guerre. Là, dans une mise en scène un peu mélodramatique, le commandant du Paty de Clam lui fait écrire sous sa dictée les premières phrases du bordereau. Les officiers présents estiment que Dreyfus a eu l'air troublé et du Paty s'écrit d'une voix théâtrale : « Dreyfus, je vous arrête pour haute trahison ! »

Puis tout le monde s'en va et le laisse seul dans la pièce. Dreyfus, qui est encore abasourdi, comprend ce départ quand il voit sur le bureau un revolver posé sur une pile de dossiers.

Au bout de cinq minutes, les officiers qui étaient derrière la porte rentrent, et il leur déclare simplement, de sa petite voix sèche : « Je ne veux pas me tuer. Je veux prouver mon innocence. »

Dreyfus est conduit séance tenante à la prison du Cherche-Midi. Il y est enfermé au secret le plus rigoureux. Sa famille n'est pas informée et même plusieurs ministres ne seront pas tenus au courant.

Dans sa cellule, Dreyfus, qui ne comprend rien à ce qui lui arrive, ne reçoit qu'une seule visite, le commandant du Paty de Clam qui, chaque jour, vient lui faire faire des pages d'écriture dans les positions les plus diverses : assis, debout, couché, avec un gant, sans gant. Tout cela est transmis à l'autorité militaire car l'enquête continue.

Trois nouveaux experts graphologues sont consultés. Et les résultats sont déconcertants : deux affirment que c'est la même écriture, le troisième affirme le contraire.

Alors ? Si Dreyfus n'était pas coupable ?

On se met à hésiter. Jusqu'ici, à part le ministre de la Guerre et ses collaborateurs, le président du Conseil et le président de la République,

personne n'est au courant. Peut-être va-t-on relâcher Dreyfus, faute de preuves ?

Mais le 1^{er} novembre 1894, il se produit un événement qui empêche tout retour en arrière et contraint tout le monde à aller jusqu'au bout. C'est un article qui paraît dans le journal *La Libre Parole* d'Edouard Drumont. Une révélation sensationnelle qui s'étale sur toute la largeur de la une : **HAUTE TRAHISON – ARRESTATION DE L'OFFICIER JUIF DREYFUS**.

Suit un exposé extrêmement violent dans lequel il est révélé que Dreyfus, coupable d'avoir vendu des secrets militaires à l'Allemagne, est passé aux aveux complets et va bientôt être jugé.

Drumont, l'auteur de l'article, est antisémite, c'est même le père de l'antisémitisme en France. Il l'a lancé quelques années auparavant avec un ouvrage qui a eu un retentissement considérable : *La France juive*. Et depuis, dans son journal *La Libre Parole*, il ne cesse de dénoncer ceux dont vient tout le mal, les juifs.

Au début, l'opinion est surprise et puis certaines personnes commencent à prêter l'oreille à ses attaques. Après tout, si nous avons perdu la guerre en 1870, il y a bien des responsables. Drumont, lui, les a trouvés, et il les désigne : ce sont les juifs.

Avec son article du 1^{er} novembre, il a marqué un point et quel point ! Un officier juif vendu à l'Allemagne, pas étonnant, se disent les gens, ces juifs n'ont pas de patrie, ils feraient n'importe quoi pour de l'argent.

Mais au fait, comment Edouard Drumont a-t-il pu faire son article ? Comment a-t-il pu connaître ce que même des ministres ne savaient pas ? Quelqu'un a parlé, quelqu'un de très bien informé et la liste n'est pas longue.

Ce quelqu'un, c'est le commandant Henry. Il trouvait sans doute que les choses n'allaient pas assez vite, il voulait faire avancer tout cela. Alors il a parlé aux journalistes, aux pires journalistes, ceux de *La Libre Parole*. Comme Dreyfus était juif, il savait bien qu'il y aurait un bel article.

Cette fois, le gouvernement n'a plus le choix. Les ministres, qui sont furieux d'avoir appris l'affaire par la presse, décident une information judiciaire immédiate contre Dreyfus.

Elle est confiée au commandant d'Ormescheville et elle dure deux mois. A la fin de ces deux mois, d'Ormescheville a sur son bureau deux rapports. D'abord un rapport de moralité, qui est mauvais, accablant : « Dreyfus a eu de nombreuses liaisons après son mariage, il fréquente les cercles de jeux, il a une vie dissolue. » Ce n'est qu'après qu'on s'apercevra que les enquêteurs se sont trompés. Il ne faut pas leur en vouloir, ils ont confondu avec un autre Dreyfus : Camille Dreyfus, député de la Seine et débauché notoire, qui se suicidera peu après.

Ensuite, d'Ormescheville a l'autre rapport –l'expertise graphologique que nous connaissons–, dans lequel deux experts concluent à la culpabilité de Dreyfus, l'autre à son innocence.

Pour l'enquêteur, c'est plus que suffisant. Les preuves sont éclatantes et

dans son rapport à lui, il en ajoute d'autres : « Dreyfus possède des connaissances très étendues, une mémoire remarquable, il parle plusieurs langues étrangères ; il est, de plus, doué d'un caractère très souple, voire obséquieux, ce qui convient beaucoup dans les relations d'espionnage avec les agents étrangers. »

Un excès de politesse est donc une preuve de trahison. C'est curieux mais c'est comme cela. N'insistons pas. Dreyfus sera jugé. Il passe devant le Conseil de guerre le 18 décembre 1894.

Les débats ont, bien sûr, lieu à huis clos. Le préfet de Police Lépine, qui y a assisté, les a décrits par la suite.

Dreyfus se présente, raide, hautain, il parle de sa voix atone, sèche, presque indifférente. Il dit son innocence, mais il n'a pas un mouvement d'indignation, pas d'émotion, pas de cri du cœur.

Il n'y a rien de décisif au cours de ces débats. Aucune preuve n'est concluante, les juges le sentent bien. Tout cela n'est pas très clair.

Pourtant, les juges militaires vont être persuadés de la culpabilité de Dreyfus. Car la veille du jour où ils doivent rendre leur verdict, du Paty de Clam leur transmet, sur l'ordre du ministre de la Guerre Mercier, un dossier secret qui ne doit pas être communiqué aux débats.

Dans le dossier, il n'y a pas grand-chose. La fameuse lettre de l'attaché militaire d'Allemagne à celui d'Italie qui parle de « cette canaille de D... » (*En fait on saura plus tard qu'il s'agit d'un certain Dubois, un espion de petite envergure*), d'autres documents de moindre importance, et surtout un réquisitoire écrit par du Paty de Clam, recommandant aux juges de condamner Dreyfus. C'est donc sur ce document, qui n'a été communiqué ni aux avocats de la défense ni bien sûr à l'accusé lui-même, que les juges vont se décider, et leur décision est celle qu'on peut attendre.

Le 22 décembre 1894, le capitaine Alfred Dreyfus est condamné par le Conseil de guerre de Paris à la dégradation publique et à la déportation à vie. C'est le maximum, la loi de 1848 ayant supprimé la peine de mort pour crime politique.

Et l'opinion applaudit. Car, ce que nous venons de dire, personne ne le sait encore. Personne ne sait qu'il y a eu un dossier secret communiqué aux juges. Pour tout le monde, Dreyfus est un traître, un abominable traître. Comment pourrait-il en être autrement, puisqu'on ne sait rien ?

A la Chambre, Jean Jaurès s'indigne même qu'on ait épargné « l'officier traître, alors que si souvent de pauvres soldats sont fusillés sans merci ». Et Georges Clemenceau, qui sera bientôt un des plus ardents défenseurs de Dreyfus, lui fait écho.

Le gouvernement a conscience de cette indulgence révoltante. Il n'est pas possible d'aller plus loin que la loi, mais il faut tout faire pour que la sanction infligée à Dreyfus soit exemplaire et même épouvantable.

Le 5 janvier 1895, c'est la cérémonie de dégradation. Une cérémonie sinistre qui a laissé mal à l'aise tous ceux qui l'ont vue : quelque chose qui

semble venir tout droit du Moyen-âge. Pour Dreyfus, on a exhumé des mises en scène dignes de l'Inquisition. Tout Paris est à l'Ecole militaire, en ce début de matinée froide et ensoleillée. Dans la cour, il y a quatre mille hommes en armes qui forment ce qu'on appelle une haie de déshonneur. A neuf heures, Dreyfus apparaît, encadré de quatre officiers, au milieu de l'immense carré formé par les soldats. Il marche d'un pas ferme, raide, mécanique. Il arrive au centre, s'arrête devant le général qui commande la cérémonie. Le général, à cheval, dit d'une voix forte :

« Alfred Dreyfus, vous n'êtes plus digne de porter les armes. Au nom du peuple français, nous vous dégradons. »

Alors, s'approche un sous-officier et pendant des minutes, d'interminables minutes qui semblent des heures, il s'acharne sur l'uniforme de l'ex-capitaine. Il lui retire son képi, en arrache les trois galons dorés ; il arrache les épaulettes, les boutons, les insignes sur les manches et sur le pantalon, il enlève le ceinturon, sort le sabre de son fourreau et d'un geste sec le brise sur son genou. Dreyfus n'est plus qu'une loque, une espèce de pantin, on dirait déjà le bagnard qu'il va être bientôt. Mais son calvaire n'est pas terminé. Il lui faut maintenant défiler, accompagné du général, devant les quatre mille hommes de troupe. C'est long, c'est interminable. De temps en temps, on l'entend crier :

« Je suis innocent ! »

Mais sa voix est si sèche, si froide, si impersonnelle, que tous ceux qui sont là sont persuadés d'avoir entendu crier un coupable.

Après cette belle cérémonie, on va s'occuper de la détention de Dreyfus. On va le soigner. Jusque-là, les condamnés pour haute trahison étaient déportés en Nouvelle-Calédonie, mais un pareil traitement semble trop doux. Pour Dreyfus, oui, pour Dreyfus tout seul, le parlement vote une nouvelle loi. Il n'ira pas en Nouvelle-Calédonie, il ira dans un bagne qu'on va créer exprès pour lui en Guyane, à l'Ile du Diable, en face de Cayenne.

L'Ile du Diable est un îlot désolé de douze cents mètres de long sur quatre cents de large, un rocher nu, où subsistent tant bien que mal quelques cocotiers. C'est là qu'étaient parqués jusqu'alors les lépreux du bagne de Cayenne. L'administration pénitentiaire les en a chassés pour faire place à Dreyfus. Elle fait construire une case entourée de deux palissades qui forment deux étroits couloirs, et qui sont si hautes qu'on voit à peine le soleil. Elle imagine aussi pour Dreyfus un règlement spécial, très spécial. L'ex-capitaine aura en permanence à ses côtés un garde, qui aura deux consignes formelles : ne perdre de vue aucun de ses gestes, où qu'il se trouve, et ne jamais lui adresser la parole. Les gardes seront relevés toutes les quatre heures...

Voilà quelle va être désormais la vie de Dreyfus : une solitude effroyable, personne à qui parler, mais en même temps pas une seule seconde d'intimité, toujours un regard sur lui. Si, dans le bagne de Cayenne tout proche, les détenus sont soumis à la terrible épreuve physique, pour Dreyfus, on a imaginé bien pire : la torture morale. Car, en plus de tout cela, on lui a

supprimé tout contact avec le monde extérieur. Seule sa famille a le droit de lui écrire, mais uniquement pour parler de questions personnelles, privées, et, comble de raffinement, toutes les lettres, après avoir été lues par l'Administration, sont réécrites par un fonctionnaire. Dreyfus ne pourra même pas avoir la consolation de reconnaître l'écriture de sa femme ou de ses enfants, de toucher le papier à lettres qu'ils ont eux-mêmes touché. Il n'aura entre les mains que le formulaire de l'Administration sur lequel il devra lire, en jambages anonymes, des mots d'amour ou d'encouragement.

Et surtout, Dreyfus ne saura rien. Bientôt, la France entière va se diviser à cause de lui, va se battre pour lui, sous les yeux du monde. Dreyfus va être à la une de tous les journaux, il va ruiner des carrières politiques, il va faire tomber des ministres, des ministères. Et lui, pendant tout ce temps, dans ce silence absolu de l'Ile du Diable, sous ce regard muet qui ne le lâchera pas un seul instant, il va croire que c'est pour toujours, qu'il est abandonné de tous, que personne ne pense plus à lui...

Au début pourtant, il n'y a guère que sa famille qui le soutienne. Ses trois frères : Léon, Jacques et Mathieu, ont créé un comité pour la révision de son procès. Ils font des démarches généreuses, mais vouées à l'échec. Ils adressent une requête au président de la République Félix Faure, mais les éléments qu'ils avancent sont trop vagues, c'est un refus. Les frères de Dreyfus prennent même une initiative folle : ils écrivent à l'empereur d'Allemagne Guillaume II, en le suppliant de dire publiquement que les Allemands n'ont reçu aucun renseignement de Dreyfus. Guillaume II, évidemment, n'en fait rien et d'ailleurs, s'il avait accepté, son intervention en faveur de Dreyfus aurait été plus compromettante qu'autre chose.

Décidément, il n'y a rien à faire. La famille du condamné est persuadée de son innocence. Elle sent bien que les choses ne se sont pas passées normalement. Mais comment le prouver ?

Pourtant, tout va brusquement changer le 1^{er} juillet 1895, à cause d'un fait en apparence tout à fait étranger à l'affaire : le commandant Picquart est nommé chef de la Section de statistique.

Le commandant Picquart est un officier de valeur. Ce n'est pas du tout un contestataire ; il est très obéissant, très discipliné. Il est d'ailleurs, comme tout le monde, entièrement persuadé de la culpabilité de Dreyfus et de la parfaite loyauté du Conseil de guerre. Seulement, il est consciencieux, consciencieux jusqu'à l'extrême.

Quand il prend ses nouvelles fonctions, il se fait évidemment apporter ce fameux dossier Dreyfus, dont on a tant parlé. Et Picquart est perplexe, il est même ennuyé... C'est tout ? Il n'y a que cela ?

Non, ce n'est pas tout, il va bientôt y avoir autre chose car la « voie ordinaire », c'est-à-dire la femme de ménage Bastian, continue à fonctionner comme avant. Et en mars 1896, elle rapporte des corbeilles de l'ambassade d'Allemagne, un pneumatique, un “ petit bleu ”, comme on dit alors, soigneusement déchiré en trente-deux morceaux. Une fois le tout recollé, le

commandant Picquart bondit de surprise :

« Mais alors, il y a un second espion chez nous ! Ou bien... il n'y en a jamais eu qu'un et ce n'est pas Dreyfus ? »

Voici ce que dit le pneumatique, le “ petit bleu ” :

Monsieur, j'attends avant tout une explication plus détaillée que celle que vous m'avez donnée l'autre jour sur la question en suspens. En conséquence, je vous prie de me la donner par écrit pour savoir si je dois continuer mes relations avec la maison R. ou non.

Et le tout est adressé par la maîtresse de l'attaché militaire Schwarzkoppen à un officier français : le commandant Esterhazy.

Charles Walsin-Esterhazy, commandant au 74^e régiment d'infanterie, est bien conforme à l'image qu'on se fait du traître. Il a tous les défauts : il est presque toujours à court d'argent, il s'est approprié la dot de sa femme pour entretenir une maîtresse, il joue, il boit et il fréquente les lieux de plaisir. A part cela, il est bel homme, il “ porte beau ”, comme on dit à l'époque, et fait preuve en toutes circonstances d'une assurance, d'un culot que rien ne peut entamer. Ses sentiments patriotiques sont pour le moins modérés. Voici quelques échantillons de sa correspondance : « Nos généraux sont des clowns, les Allemands mettront tous ces gens-là à leur place avant qu'il soit longtemps. » Et ceci, qui n'est pas mal non plus : « Je ne ferais pas de mal à un petit chien, mais je ferais tuer trois cent mille Français avec plaisir. »

Ces lettres, le commandant Picquart les reçoit peu après sur son bureau avec le reste du dossier qu'il a demandé sur Esterhazy. Pourtant ce n'est pas leur contenu qui lui coupe le souffle et le laisse sans voix pendant une bonne minute : « L'écriture, c'est celle du bordereau !... »

Picquart comprend que le hasard vient de lui donner brusquement une responsabilité effrayante. Il a en main la preuve de l'innocence de Dreyfus et il est seul à savoir. Mais pour être tout à fait sûr, il imagine une expérience. Il communique des lettres d'Esterhazy, sans le nommer, bien entendu, à ceux des experts graphologues qui avaient conclu à la culpabilité de Dreyfus. A chaque fois, c'est la même réaction : « Mais pourquoi me montrez-vous une lettre de Dreyfus ?... »

Il n'y a plus de doute. Picquart écrit immédiatement la fantastique nouvelle au général Gonse, de l'état-major. Mais la lettre qu'il reçoit en retour n'est pas du tout celle qu'il attendait :

Il faut se méfier des premières impressions... Il est nécessaire d'agir avec une extrême circonspection... Prudence, prudence : voilà le mot que vous devrez avoir constamment sous les yeux.

Picquart est têtue. Il obtient une entrevue avec le général Gonse.

– Mon général, il faut enquêter sur Esterhazy. C'est sans doute un traître, on ne peut pas le laisser agir.

– Allons, Picquart ! Vous avez devant vous un bel avenir. Je vois de l'avancement pour vous... Alors, écoutez ce que je vous dis : prudence !

Picquart insiste néanmoins. Cette fois, le général se fâche :

- Qu'est-ce que ça peut vous foutre que ce juif reste à l'île du Diable ?
- Mais tôt ou tard, on va découvrir la vérité.
- Si vous ne dites rien, personne ne le saura.

Et le général Gonse congédie Picquart...

Pourtant, cette vérité, qui semble si bien enfouie dans les secrets de l'état-major, va se révéler peu à peu à l'opinion publique.

Le 15 septembre 1896, *L'Eclair*, un journal violemment antisémite, publie un article sensationnel : **LE TRAITRE – LA CULPABILITÉ DE DREYFUS DÉMONTRÉE PAR LE DOSSIER.**

Ce que révèle *L'Eclair*, dans le but d'accabler Dreyfus, c'est tout simplement l'existence du dossier secret qui a servi à le condamner et qui a été communiqué aux juges du Conseil de guerre, mais ni à l'accusé ni à ses défenseurs.

Evidemment, loin de nuire à Dreyfus, l'article a exactement l'effet inverse. On découvre qu'il y a eu une irrégularité dans le procès et, si c'est vrai, il faut le casser, c'est la révision.

Picquart mène une enquête pour savoir qui s'est rendu coupable de l'indiscrétion, qui a communiqué le renseignement à un journaliste. Et les suspects se comptent sur les doigts des deux mains. Mais l'autorité supérieure intervient : pas d'enquête. Picquart continue d'autre part à chercher des preuves contre Esterhazy. Nouvelle intervention des supérieurs : pas d'enquête sur Esterhazy. Picquart passe outre, il ne peut tout de même pas se résoudre à laisser un traître en activité et un innocent au bagne.

L'autorité militaire se décide à agir. Picquart devient décidément trop gênant. Un homme à principes, c'est ce qu'il y a de plus dangereux. Il faut se débarrasser de lui. Le 16 novembre 1896, il est renvoyé de la Section de statistique et chargé d'une importante et glorieuse mission à la frontière sud de la Tunisie. A sa place on nomme quelqu'un de confiance : le chef adjoint du service, le commandant Henry, ce militaire sorti du rang, si zélé, si obéissant, si dévoué à ses chefs.

Et, à la tête de la Section de statistique, le commandant Henry ne perd pas de temps, il se livre à l'activité qui va être la sienne désormais : il fait des faux. Des faux pour innocenter Esterhazy, des faux pour accabler Dreyfus, des faux, aussi, pour compromettre Picquart.

Alors que s'est-il passé ? Est-ce qu'Henry est un traître tout simplement, le complice d'Esterhazy ? Ou bien est-ce plus subtil ? Est-ce qu'il ne s'imaginer pas, en dissimulant la vérité, faire son devoir ? Ses chefs ont dit que Dreyfus était coupable, donc Dreyfus est coupable ; tout le reste, ce sont des mensonges qu'il faut écarter, dissimuler, détruire. Peut-être le commandant Henry protège-t-il un traître au nom de la patrie, par patriotisme ? Cela semble absurde, mais c'est cette aberration psychologique qu'on va retrouver tout au long de l'Affaire Dreyfus.

L'Affaire Dreyfus, pourtant, n'existe pas encore ; le public ne sait rien de tout ce que nous venons de dire. Pour lui, Dreyfus est coupable. Sans doute le

fait de transmettre un dossier secret aux juges du Conseil de guerre n'était-il pas très régulier, mais c'est tout : Esterhazy, personne ne connaît.

On va pourtant le connaître bientôt. D'abord, Picquart, qui se morfond là-bas en Afrique, et qui craint pour sa vie, a transmis tout son dossier à des amis. Il est maintenant entre les mains du vice-président du Sénat, Scheurer-Kestner.

Ensuite, c'est la famille Dreyfus elle-même qui va rendre public le nom d'Esterhazy et d'une manière quasi miraculeuse. Les frères de Dreyfus ont l'idée de photographier le bordereau en un très grand nombre d'exemplaires et de distribuer les photos eux-mêmes, dans la rue, comme des tracts, avec l'espoir fou que quelqu'un reconnaîtrait l'écriture de son auteur. Et le plus extraordinaire, c'est que cela réussit. Boulevard Montmartre, M. de Castro, un banquier qui allait prendre l'omnibus de la Madeleine, jette un coup d'œil distrait sur la photo qu'on lui tend et s'arrête : « Oui, je connais bien cette écriture, c'est celle d'un de mes clients, le commandant Esterhazy. »

Mathieu Dreyfus publie une lettre ouverte au ministre de la Guerre, accusant Esterhazy. Cette fois, il est impossible de reculer. Il faut ouvrir une enquête, d'autant qu'Esterhazy, qui a choisi de se défendre en attaquant, la réclame à cor et à cri dans la presse, pour laver son honneur injustement souillé par une bande de juifs.

L'enquête est confiée au général Pellieux, un brave général qui ne peut pas imaginer un seul instant que les sept officiers du Conseil de guerre se soient trompés. Il conclut donc son rapport en ces termes : « Quelque peu intéressant qu'il soit en raison de ses écarts de vie privée, Esterhazy ne peut être accusé de trahison et doit être mis hors de cause. »

Il estime en revanche qu'il faut agir avec la dernière énergie contre Picquart qui est coupable d'une faute extraordinairement grave : il a communiqué un dossier secret à un civil. Aux arrêts, Picquart ! On va le juger !...

Mais l'opinion publique commence quand même à s'émouvoir. Quoi ? Il y aurait un autre espion ? Qu'est-ce que cela veut dire ? Un débat a lieu à la Chambre. Le premier ministre Méline tient à rassurer : « Je dirai tout de suite ce qui sera la parole décisive de ce débat : il n'y a pas d'affaire Dreyfus. »

On applaudit et on vote la confiance à l'unanimité moins dix-huit voix.

Il faut quand même s'occuper d'Esterhazy. Il passe devant le Conseil de guerre le 10 janvier 1898. Trois experts graphologues viennent affirmer qu'il n'est pas l'auteur du bordereau. On ne saura que plus tard qu'ils ont agi sur ordre. Et le lendemain, le 11 janvier, Esterhazy est acquitté à l'unanimité. Il est acquitté, cela veut dire, dans le droit français, qu'il est désormais à l'abri de toute poursuite. Même si on prouve par la suite sa culpabilité, même s'il s'accuse lui-même, comme ce sera le cas, la justice ne pourra plus rien contre lui, il est innocent pour toujours.

Cette fois, apparemment, le premier ministre Méline peut dormir tranquille : il n'y a pas d'affaire Dreyfus ou, s'il y en a eu une, elle est

terminée. Elle a été tuée dans l'œuf avec l'acquittement d'Esterhazy. Au ministère de la Guerre, on se frotte les mains : on ne parlera plus jamais de Dreyfus.

Mais tout le monde se trompe, les militaires comme les autres. L'Affaire Dreyfus éclate brusquement deux jours plus tard.

Le 13 janvier 1898 au matin, les Parisiens s'arrachent un journal : *L'Aurore*. Et dans *L'Aurore* de ce matin-là, il y a l'article le plus célèbre de toute l'histoire de la presse française. Il est intitulé : *J'ACCUSE* et il est signé Emile Zola.

Zola est alors au sommet de sa gloire et la famille Dreyfus a fini par le convaincre de mettre son immense prestige au service de la vérité. Que dit-il dans cet article que des mains placardent un peu partout sur les murs de Paris et que d'autres mains tout aussitôt arrachent et lacèrent ? Eh bien, ce que nous, nous savons déjà, toute l'affaire : la nullité des preuves contre Dreyfus, la communication du dossier secret, le « petit bleu », Esterhazy, les nombreux faux fabriqués par le commandant Henry. Un réquisitoire accablant, une démonstration sans réplique. Et Zola termine ainsi :

En portant ces accusations, je n'ignore pas que je me mets sous le coup de la loi, laquelle punit les délits de diffamation. Et c'est volontairement que je l'expose. Qu'on ose donc me traduire en cour d'assises et que l'affaire ait lieu au grand jour. J'attends.

Ce coup-ci, l'Affaire Dreyfus a commencé. Tout de suite, l'opinion se divise. La France se retrouve brusquement, et pour des années, coupée en deux par une frontière invisible, une frontière de haine, qui ne respecte pas les groupes traditionnels ; elle passe au milieu des familles, des amitiés les plus anciennes, des couples. Mais au fait, pourquoi se bat-on ?

Pas seulement pour un homme : pour beaucoup plus, pour un principe. Ce sont deux conceptions, deux philosophies absolument inconciliables qui s'opposent. Oui, Dreyfus est un symbole. Pour les uns, les anti-dreyfusards, c'est l'élément indésirable, le fauteur de troubles, celui qui, par sa seule existence, remet en question l'ordre établi et son garant le plus sacré, l'armée. Si Dreyfus est innocent, cela veut dire que ce sont les plus hautes autorités militaires qui sont coupables. On ne va pas sacrifier l'institution la plus fondamentale de la nation et, pourquoi pas, la nation elle-même, à un seul individu !

Pour les autres, les dreyfusards, c'est exactement l'inverse. Au-dessus de tout, il y a la justice. Un innocent a été condamné à tort et c'est tout ce qui compte. La justice est un absolu, le seul absolu. Elle est au-dessus de tout, même de la raison d'Etat. Si la réhabilitation de Dreyfus devait entraîner les pires désordres, ruiner l'armée tout entière, il faudrait quand même réhabiliter Dreyfus.

La justice par-dessus tout contre l'ordre à tout prix : voilà le fond de l'Affaire Dreyfus.

Quant à la forme, c'est autre chose. On ne se rend pas compte du

déferlement de haine, du délire verbal qu'elle a déclenché. L'antisémitisme a été poussé à un paroxysme inimaginable. Il faut reconnaître qu'il n'y a pas eu, heureusement, de violences physiques, pas de pogroms, que tout est resté à l'état de mots. Mais quels mots ! Seuls Hitler et les nazis iront plus loin.

La presse diffuse quotidiennement contre les juifs de véritables appels au meurtre et à l'émeute. La très sérieuse *Revue des Deux Mondes* réclame « que Dreyfus soit attaché à un pilori au milieu de la place de la Concorde pour que tout Paris, en une immense procession, défile lui cracher au visage ».

Dans *La Libre Parole*, un certain abbé Gros demande « une peau de youpin afin de la piétiner matin et soir » ; un autre lecteur pose la question : « A quand l'hécatombe des juifs ? » et signe « Un patriote qui comprend la Saint-Barthélemy »

Les dreyfusards qui ne sont pas juifs ne sont pas mieux traités. Zola est attaqué, injurié avec une grossièreté invraisemblable. Dans les familles “ bien ” il est devenu de règle d'appeler le pot de chambre « le Zola ». Quant au journaliste Henri Rochefort, voici le traitement qu'il préconise pour tous les partisans de la révision du procès Dreyfus : « Qu'un tortionnaire leur coupe les paupières et que, sur le globe de l'œil, on fixe des araignées venimeuses pour qu'elles rongent la prune et le cristallin de ces aveugles hideux. »

Voilà quel va être désormais, et pour plusieurs années, le ton de la vie française : un affrontement total, impitoyable, mais pourtant –il faut le remarquer– presque uniquement limité à la bourgeoisie. Le peuple, les paysans comme les ouvriers, restera beaucoup plus à l'écart. C'est que l'Affaire Dreyfus n'est pas une opposition d'intérêts, c'est un conflit abstrait, intellectuel. Elle prouve, en tout cas, qu'on ne se bat pas avec moins d'acharnement pour une idée que pour des revendications.

Dans la France déchirée, le procès Zola, qui s'ouvre le 7 février 1898, marque une étape de plus dans l'escalade de la violence. L'armée s'est résignée à attaquer Zola pour diffamation, mais elle l'a fait très habilement. Il est reproché uniquement à Zola d'avoir écrit que le Conseil de guerre qui a acquitté Esterhazy l'a fait sur ordre. C'est une affirmation un peu hasardeuse que Zola ne pourra jamais prouver, donc il sera condamné, et surtout il ne sera question que de la culpabilité ou de l'innocence d'Esterhazy. Le premier procès, celui de Dreyfus, on n'en parlera pas.

Dès le début, d'ailleurs, le président indique fermement la marche à suivre. Chaque fois que Zola, un témoin ou un des avocats de la défense essaie de parler de Dreyfus, le président le coupe brutalement avec toujours la même phrase, devenue célèbre : « La question ne sera pas posée ! »

Tout est donc mis en œuvre pour n'aborder que des choses secondaires, accessoires et surtout pour éviter de prononcer le nom maudit : Dreyfus. A Mme Dreyfus, le président ne permet même pas de prononcer un mot.

Mais les débats s'animent tout de même quand le commandant Henry déclare au cours de son témoignage qu'il a eu en main des preuves formelles de la culpabilité de Dreyfus. Remarquons qu'à lui, le président a permis de

parler de l'Affaire.

Mais Picquart, qui est dans la salle, se dresse aussitôt :

– Ce sont des faux, vous le savez parfaitement !

– Vous mentez !

– C'est vous qui mentez !

Cela se terminera par un duel dont les deux adversaires sortiront indemnes.

Dans la salle, les débats se poursuivent dans une ambiance d'émeute. Déroulède et sa « Ligue des patriotes » sont là, qui huent, qui hurlent : « A l'eau les juifs ! – A mort Zola ! ».

Enfin, c'est l'épilogue. Clemenceau, directeur de *L'Aurore*, qui se défend lui-même, conclut sa plaidoirie au milieu des sifflets. Dans un geste théâtral, il montre le crucifix qui est accroché sur le mur au-dessus des juges : « La voilà, la chose jugée ! On l'a mise au-dessus du juge pour qu'il ne fût pas troublé par sa vue. C'est à l'autre bout de la salle qu'il faudrait placer l'image afin qu'avant de rendre sa sentence, le juge eût devant les yeux l'exemple même de l'erreur judiciaire... »

Le 13 février 1898, Emile Zola est condamné à un an de prison et 3000 francs d'amende. On lui retire sa Légion d'honneur. Il part pour l'Angleterre...

Les adversaires de Dreyfus semblent triompher en ce début de l'année 1898. Tous leurs efforts se sont brisés contre la machine politique et judiciaire. Et maintenant, la répression s'abat sur ceux qui ont osé se mettre en avant.

Zola est en exil, le commandant Picquart est aux arrêts en attendant d'être jugé. Dans l'armée, les officiers dreyfusards sont systématiquement dénoncés et sanctionnés.

C'est la victoire de l'ordre. Tous les Français, selon le camp auquel ils appartiennent, s'en réjouissent ou s'en désespèrent. Enfin... tous les Français sauf un. Sauf celui qui est depuis trois ans à l'Ile du Diable, accompagné dans sa terrible solitude d'un témoin muet qui ne le quitte pas du regard une seule seconde et ne lui adresse jamais la parole.

Celui-là, il ne sait rien, il ne sait pas quand il reviendra ni même s'il reviendra un jour. Il s'imagine que tout le monde l'a oublié...

C'est dans ces conditions qu'ont lieu les élections législatives de 1898. Malgré une campagne qui est, on s'en doute, d'une violence sans précédent, il n'y a pas de changement notable dans la nouvelle Chambre. Elle est tout aussi hostile à la révision du procès que la précédente. Et le 7 juillet, le nouveau ministre de la Guerre, Cavaignac, qui répond à une interpellation, fait une communication sensationnelle. Devant les députés subjugués, il “prouve” la culpabilité de Dreyfus et pour cela, il donne lecture de trois documents inédits. Dans l'hémicycle, c'est du délire. Au milieu des acclamations, les députés votent l'affichage du discours dans toutes les communes de France. En fait, les deux premiers documents ne prouvent rien et le troisième est un faux fabriqué par le lieutenant-colonel Henry, récemment promu.

Pourtant, il y a, en France, une personne qui le sait : le commandant Picquart. Picquart, qui est plus que jamais décidé à prendre tous les risques pour proclamer la vérité, Picquart qui adresse au ministre de la Guerre une lettre ouverte l'accusant de s'être servi d'un faux.

Le résultat est immédiat : Picquart est traduit en justice.

Le ministre Cavaignac a chargé un de ses collaborateurs, le capitaine Cuignet, de préparer le dossier contre Picquart. Et dans le dossier qui est remis au capitaine Cuignet, il y a, évidemment, la troisième pièce lue à l'Assemblée, celle que Picquart prétend être un faux. Le capitaine l'examine machinalement, et il pâlit... Il s'agit d'une lettre qui a été fabriquée avec deux morceaux de papier différents qui ont été ensuite assemblés avec le plus grand soin. Le commandant Picquart a raison : c'est un faux !

On peut imaginer l'état d'esprit du capitaine Cuignet quand il doit annoncer la nouvelle à son chef et on peut imaginer l'état d'esprit du ministre de la Guerre quand il l'apprend. Cavaignac était de bonne foi, il pensait réellement que les attaques contre l'armée étaient de pures calomnies imaginées par une clique de bandits et de juifs. Et voilà qu'il apprend que ces gens-là disent vrai. Pour lui, c'est le monde qui s'écroule.

Le ministre de la Guerre convoque immédiatement le chef de la Section de statistique. Le lieutenant-colonel Henry commence par nier, puis il se trouble, et puis il avoue, il s'effondre, il s'écroule :

« Oui, c'est un faux, mais comme de toute façon Dreyfus est coupable, ce n'est pas grave. Le dossier d'accusation était un peu mince, alors il a bien fallu le grossir, ajouter quelques preuves matérielles car c'était surtout ça qui manquait. Oh ! Pas grand-chose, juste quelques retouches... Et puis, vous le savez bien, monsieur le ministre, Dreyfus est coupable, j'ai cru bien faire... »

Et le lieutenant-colonel continue ses aveux, il avoue tout, et c'est interminable. Il n'a pas seulement fait des faux contre Dreyfus, il a escamoté ou falsifié les pièces qui accusaient Esterhazy. Il a fait des faux pour compromettre le commandant Picquart. Pour ce délicat travail, il s'est adressé à un professionnel, un faussaire condamné dix fois pour escroquerie, mais qu'on ne pourra malheureusement pas interroger car quelques jours après, on le retrouve pendu. L'enquête conclura à un suicide ; une enquête très, très rapide.

Le lendemain 30 août 1898, l'agence Havas publie le communiqué suivant :

Aujourd'hui, dans le cabinet du ministre de la Guerre, le lieutenant-colonel Henry s'est reconnu lui-même l'auteur de la lettre où Dreyfus est nommé. M. le ministre de la Guerre a ordonné immédiatement l'arrestation du lieutenant-colonel Henry qui a été conduit à la forteresse du Mont-Valérien.

C'est la bombe... Pendant plusieurs heures, la vie politique française, et même la vie tout court, semble arrêtée, suspendue. On se tait, même les dreyfusards sont ébahis ; en face, on ne peut que répéter sans comprendre : «

Mais pourquoi a-t-il fait cela ? »

Pourquoi ? On ne le saura jamais. Car le jour même, dans l'après-midi, une nouvelle plus sensationnelle encore s'étale à la une de toutes les éditions spéciales. Le lieutenant-colonel Henry est mort. Il s'est suicidé dans sa cellule en s'ouvrant la gorge avec un rasoir.

Pendant plusieurs jours, dans le camp anti-dreyfusard, c'est la panique, la déroute. L'une après l'autre, toutes les têtes de l'état-major tombent : le général de Boisdeffre démissionne, le général Pellieux démissionne et le ministre de la Guerre, Cavaignac, est forcé de démissionner à son tour. Dès lors, c'est la valse des ministres de la Guerre : quatre en sept semaines, de septembre à octobre.

Un instant abattus et déconcertés, les anti-dreyfusards relèvent vite la tête. Le principal accusateur de Dreyfus a été pris en flagrant délit de mensonge et même de trahison, qu'importe ! Les responsables de l'état-major démissionnent les uns après les autres, qu'importe ! Les faits leur donnent tort, qu'importe ! Les anti-dreyfusards commencent une folle fuite en avant. Ils développent un raisonnement d'une logique absurde qui peut se résumer ainsi : Dreyfus est coupable même s'il est innocent. Il est coupable parce que l'armée l'a condamné et que l'armée a toujours raison.

Les journaux antisémites exaltent le “ faux patriotique ” du lieutenant-colonel Henry. Charles Maurras lui décerne ce vibrant et incroyable éloge funèbre : « Cet énergique plébéien a fabriqué un faux pour le bien public. C'est un grand homme, un serviteur héroïque de l'Etat. Son faux malheureux lui sera compté parmi ses meilleurs faits de guerre. »

On organise même une souscription nationale en faveur de la veuve d'Henry, qui réunit des sommes considérables. D'ailleurs l'exemple vient de haut. Le ministre Cavaignac n'a-t-il pas déclaré en remettant sa démission. « Je demeure convaincu de la culpabilité de Dreyfus et aussi résolu que précédemment à combattre la révision. »

Mais heureusement, tout le monde ne pense pas de la même manière. La grande majorité de l'opinion exige maintenant la révision du procès Dreyfus et le 19 octobre 1898, la Cour de cassation déclare recevable la demande de révision présentée par la famille Dreyfus, sous condition d'une enquête préalable.

Il y a quelqu'un qui ne tient pas du tout à participer à cette enquête : c'est Esterhazy. Le jour même de la mort d'Henry, sans bagages, il a quitté la France pour se réfugier en Hollande. Esterhazy qui écrira plus tard, dans un article envoyé au journal *Le Matin*, que c'était bien lui l'auteur du bordereau.

Le 3 juin 1899, la Cour de cassation annule le jugement du Conseil de guerre de Paris et renvoie Dreyfus devant le Conseil de guerre de Rennes. Le lendemain, Zola rentre d'exil et le commandant Picquart sort de la prison où il était enfermé depuis près d'un an.

Et là-bas, tout là-bas, à l'autre bout du monde, à l'île du Diable, un des gardiens qui depuis maintenant quatre ans surveillaient jour et nuit chacun des

gestes de l'ex-capitaine Dreyfus, sans jamais lui adresser la parole, ouvre pour la première fois la bouche :

« Dreyfus, suivez-moi. On vous ramène en France. »

C'est alors, et alors seulement que Dreyfus comprend qu'il n'était pas seul, que derrière ce silence absolu, il y avait les autres, la multitude des autres et qu'on ne l'avait pas oublié...

C'est le 1^{er} juillet 1899 que Dreyfus arrive à Rennes pour comparaître devant le Conseil de guerre. Les débats commencent le 7 août, ils vont durer jusqu'au 9 septembre.

On s'en doute, quand le capitaine Dreyfus, qui a retrouvé son uniforme – car la Cour de cassation a cassé la dégradation en même temps que le jugement – paraît par la petite porte du fond, c'est un moment d'intense émotion. Le voilà, le voilà enfin, celui pour qui toute la France s'est battue !

Tout de suite, on est frappé par les terribles marques qu'a laissées sa détention. Un témoin écrit : « C'est une pauvre loque humaine. Les bras sont atrophiés, les genoux d'une telle maigreur qu'ils semblent percer le drap du pantalon. Seuls les yeux braqués derrière le lorgnon animent un peu le visage cadavérique. »

Ensuite l'interrogatoire commence. Et là aussi, on est frappé. C'est vrai, on avait oublié Dreyfus. Mais malheureusement, à part son aspect physique, il n'a pas changé. Il a toujours cette attitude hautaine, ces manières cassantes, et surtout il a toujours la même petite voix, sèche, monocorde, sa “ voix de zinc ”.

Dreyfus indispose les juges, c'est visible, il irrite ses adversaires et, ce qui est pire, il consterne ses partisans. Quelqu'un écrira même que si Dreyfus était resté en France tout le temps de l'Affaire, on ne l'aurait peut-être pas défendu avec la même ardeur.

En attendant les débats se poursuivent, ou plutôt l'absence des débats, car il ne se dit rien d'intéressant au cours de ces longues journées de l'été 1899. Les chefs militaires en grand uniforme se succèdent à la barre. Ils se gardent bien d'aborder le fond du problème. Ils se contentent de proclamations de patriotisme vides et ronflantes et jurent, la main sur le cœur et la Légion d'honneur, que Dreyfus est coupable. La déposition du général Mercier, l'ancien ministre de la Guerre, impressionne particulièrement les juges. Elle est simple, d'une simplicité toute militaire. C'est lui, Mercier, qui a fait arrêter Dreyfus. Donc, ou Dreyfus est coupable ou c'est lui. Si les juges acquittent Dreyfus, ils condamnent le général Mercier, ancien ministre de la Guerre.

Puis, c'est le réquisitoire du gouvernement, prononcé par un certain commandant Carrière, un officier de gendarmerie en retraite, qui a une conception très personnelle du rôle de procureur. Depuis le début du procès, il affirme à qui veut l'entendre que, pour garder ses idées claires sur l'affaire, il n'a pas ouvert le dossier. Son réquisitoire est si confus qu'à plusieurs reprises les sténographes chargés de le retranscrire restent la plume levée, perplexes.

Pour la défense, maître Demange fait une plaidoirie très complète et très

précise mais un peu froide. Et, le 9 septembre 1899, c'est le verdict, un verdict qui va surprendre tout le monde, partisans et adversaires confondus. Dreyfus est coupable, mais avec circonstances atténuantes...

Cela ne veut strictement rien dire ! Ou Dreyfus est coupable et alors, c'est un des plus graves délits qui existent : la haute trahison ; ou il est innocent. C'est l'un ou l'autre. Mais les juges du Conseil de guerre de Rennes n'ont pas osé faire ce choix ; ils n'ont pas été à la hauteur. Ils étaient sans doute convaincus de l'innocence de Dreyfus –comment ne pas l'être ?– mais ils n'ont pas voulu heurter de front leurs chefs qui leur demandaient de condamner avec toute leur autorité et leurs décorations sur la poitrine. Ils ont essayé de concilier l'inconciliable et ils ont évidemment mécontenté tout le monde.

Le 19 septembre, dix jours après, le président de la République accorde à Dreyfus la remise de sa peine en raison de son état de santé. Sans doute espère-t-il que c'est suffisant. Dreyfus n'ira pas en prison et l'armée n'a pas été désavouée. Comme cela tout le monde est content... Et le ministre de la Guerre du moment, le général Galliffet, déclare avec assurance à la Chambre : « L'incident est clos !... »

Non, bien entendu, la plus grande affaire judiciaire française, la plus grave crise politique de la III^e République n'est pas close. L'histoire est plus exigeante. Elle ne se contente pas d'à-peu-près, de demi-mesures soigneusement calculées. L'Affaire Dreyfus doit aller jusqu'au bout. Même si, en 1900, à l'occasion de l'Exposition Universelle, le président du Conseil, Waldeck-Rousseau, proclame une amnistie générale pour tous les faits relevant de l'Affaire, qu'est-ce que cela change ?

Pour la justice, aux yeux du monde, Dreyfus est toujours coupable. Et cette terrible, cette sinistre cérémonie de dégradation publique dans la cour de l'Ecole militaire devant quatre mille hommes et l'opinion publique de tout le pays, est-ce qu'il l'a oubliée, est-ce que les autres l'ont oubliée ? Rien ne sera changé tant que n'aura pas été officiellement reconnue l'innocence de Dreyfus.

D'ailleurs Dreyfus le déclare lui-même avec la plus grande fermeté :

Le gouvernement de la République m'a rendu la liberté. Elle n'est rien pour moi sans l'honneur. Je continuerai à poursuivre la réparation de l'effroyable erreur judiciaire dont je suis encore victime. Je veux que la France entière sache, par un jugement définitif, que je suis innocent. Mon cœur ne sera apaisé que lorsqu'il n'y aura plus un Français qui m'impute le crime qu'un autre a commis.

Et Dreyfus demande à être exclu de la loi d'amnistie de 1900.

Mais bien que, désormais, personne ne doute de bonne foi de l'innocence de Dreyfus, il va falloir encore du temps, beaucoup de temps, pour arriver à la réhabilitation : six ans.

En 1903, plusieurs voix, dont celle de Jaurès, demandent la révision. Fait exceptionnel, le ministre de la Guerre d'alors, le général André, n'est pas anti-dreyfusard. Il ordonne la réouverture de l'enquête.

Le 1^{er} janvier 1904, la Cour de cassation déclare recevable la demande de

révision. Enfin, le 12 juillet 1906, douze ans après le début de l'Affaire, toutes chambres réunies, elle proclame l'innocence de Dreyfus. Après la longue suite des attendus, le président prononce, dans un silence total, la phrase qui met un point final à tant d'épreuves :

« La Cour annule le jugement du Conseil de guerre de Rennes, qui, le 9 septembre 1899, a condamné Dreyfus à dix ans de détention, dit que c'est par erreur et à tort que cette condamnation a été prononcée. »

Le lendemain, le parlement vote une loi. Oui, encore une loi pour Dreyfus tout seul, après celle qui avait créé pour lui le bagne de l'Île du Diable. Cette fois la nouvelle législation le réintègre dans les cadres de l'armée avec le grade de lieutenant-colonel. De son côté, Picquart est nommé général de brigade.

Le 20 juillet 1906, le lieutenant-colonel Dreyfus est promu chevalier de la Légion d'honneur. La cérémonie de remise a lieu dans la cour de l'Ecole militaire, à l'endroit exact où avait eu lieu la dégradation, onze ans et demi plus tôt.

Les troupes rendent les honneurs. Dreyfus est aussi froid que la première fois.

Maintenant, enfin, l'Affaire Dreyfus est terminée...

L'innocence de Dreyfus ne fait aucun doute, c'est un fait historique. S'il en fallait une preuve supplémentaire, il y a les derniers mots de l'attaché militaire allemand Schwarzkoppen, l'homme à qui ont été remis les documents.

Bien plus tard, au moment de mourir, il s'est brusquement dressé sur son lit et a crié en français : « Français, écoutez-moi, Dreyfus est innocent ! »

Mais si, pour Dreyfus, tout est clair, pour Esterhazy ce n'est pas aussi simple. Bien sûr, on a toutes les raisons de le croire coupable, mais on n'en est pas absolument certain.

Il s'est accusé lui-même d'avoir écrit le bordereau. Sa thèse est qu'il l'a fait sur ordre de ses chefs. Il était agent double et proposait aux Allemands des renseignements sans valeur dans le but d'en recueillir d'importants. Mais, disons-le tout de suite, c'est invraisemblable. Dans ce cas, les chefs de la Section de statistique, en recevant le bordereau, n'auraient eu aucune réaction ; ils auraient reconnu l'écriture de leur agent Esterhazy qui faisait purement et simplement son travail.

Pourtant, si l'hypothèse de la culpabilité d'Esterhazy est quand même la plus vraisemblable, il y en a encore une autre qui a le mérite d'être ingénieuse et même séduisante.

L'attaché militaire allemand Schwarzkoppen n'était peut-être pas le fonctionnaire léger et imprudent que l'on a cru. Car, vous le reconnaîtrez, il lui a fallu une belle dose d'inconscience pour se débarrasser tout tranquillement dans sa corbeille à papiers de documents ultra-secrets qu'il avait simplement déchirés. Surtout quand on sait qu'une femme de ménage française vient tous les matins alors qu'il n'y a encore personne dans les bureaux.

Et ce bordereau qui annonce la livraison prochaine de plusieurs secrets

militaires, est-ce réellement vraisemblable ? Est-ce qu'un espion commettrait la folie d'écrire tout cela noir sur blanc et de sa main par-dessus le marché ? Pourquoi ne pas signer pendant qu'il y est ?

Alors, si tout avait été calculé, machiné soigneusement par Schwarzkoppen ?...

Imaginons... Depuis quelque temps Esterhazy, son agent dans l'armée française, ne lui donne plus satisfaction. Peut-être a-t-il des exigences inacceptables. Peut-être même le soupçonne-t-on de vouloir jouer le double jeu. Alors Schwarzkoppen décide de se débarrasser de lui. Il rédige le bordereau en imitant son écriture, et le laisse, déchiré, bien en évidence dans sa corbeille. Il se figure déjà les remous qu'il va créer dans les services de renseignements français. Un beau remue-ménage !

Mais c'est tout autre chose qui se produit. Ce n'est pas Esterhazy, c'est un autre qu'on accuse, qu'on condamne. Et puis c'est la suite, toute la suite, c'est l'Affaire Dreyfus. Schwarzkoppen a, sans le vouloir, mis le feu à un baril de poudre. Il a, à lui seul, porté à la France un coup plus dur que ne l'aurait fait une victoire sur le terrain.

C'est peut-être, en fin de compte, un obscur attaché militaire allemand qui est le responsable involontaire d'une des plus graves crises de l'histoire de France...

Oui, peut-être, mais ce n'est qu'une hypothèse. Car, répétons-le, dans l'Affaire Dreyfus, il n'y a qu'une seule certitude : l'innocence de Dreyfus.

5. LE KIDNAPPING DU BEBE LINDBERGH

Sur la piste de l'aéroport de Roosevelt, à Long Island, aux Etats-Unis, un avion s'apprête à décoller.

En lui-même, il n'a rien d'extraordinaire. C'est un monomoteur léger, comme on en voit tous les jours sur les terrains d'aviation, en cette fin des années 1920.

Ce qui est extraordinaire, en revanche, c'est sa destination : Paris. Il s'élance pour la traversée de l'Atlantique, ni plus ni moins. A bord, il y a un jeune homme de vingt-cinq ans, aux yeux candides, aux cheveux en broussaille, qui paraît encore moins que son âge.

« C'est un fou ! » murmurent les quelques témoins qui le voient s'éloigner vers la mer et disparaître à l'horizon...

Nous sommes le 20 mai 1927. Il est sept heures du matin. Trente-trois heures et demie plus tard, le “ fou ” atterrit au Bourget. En un instant, il va devenir l'homme le plus populaire de son époque, un héros de légende. Charles Lindbergh vient d'entrer dans l'Histoire.

Hélas ! Charles Lindbergh a, cinq ans plus tard, un autre rendez-vous avec l'Histoire...

Quand le vainqueur de l'Atlantique rentre au pays, l'enthousiasme des Américains devient du délire. La modestie, la gentillesse du héros font la conquête générale. Et quand, en mai 1929, Lindbergh épouse la fille d'un ancien ambassadeur au Mexique, la jolie Anne Morrow, c'est un événement national.

Quand, un an plus tard, le 27 juin 1930, naît un fils, prénommé comme son père Charles Auguste, chacun ressent la nouvelle comme s'il s'agissait de sa propre famille. Un journal de l'époque écrit : « C'est à l'Amérique tout entière que Lindbergh a donné un fils. »

Mais une telle gloire finit par devenir écrasante pour le jeune couple. Ils ne peuvent plus faire un pas sans être reconnus. Ce sont des dizaines, des centaines de personnes qui les suivent, qui stationnent devant chez eux... Aussi, après la naissance du bébé, Lindbergh décide-t-il de chercher un endroit où ils seront un peu à l'abri de la foule.

Justement, au cours de ses nombreux vols au-dessus des Etats-Unis, il a repéré l'endroit idéal. C'est une région accidentée et boisée du New Jersey. Au sommet d'une colline, il y a un terrain qu'entourent les champs et les prairies. La petite ville la plus proche, Hopewell, est à plusieurs kilomètres. Les routes sont des voies secondaires malcommodes. Et le colonel Lindbergh (*car c'est son nouveau grade*) choisit d'y faire construire sa maison, le nid du couple.

La maison de Hopewell s'élève rapidement. Elle comprend un rez-de-chaussée et un étage. En bas, il y a la salle à manger, le salon, le bureau et les cuisines ; au premier étage, les chambres.

Le 1^{er} mars 1932, la maison n'est pas encore terminée mais le couple l'habite déjà depuis le début de l'année. Ce jour-là, le bébé est malade. Il n'a pas grand-chose : un simple refroidissement. Il devait aller chez ses grands-parents, mais pour qu'il ne prenne pas froid, les Lindbergh ont préféré le garder.

Vers sept heures du soir, la nurse, Betty Gow, une jolie Anglaise de vingt-sept ans, baigne le bébé. Il va mieux, pense-t-elle, ce ne sera rien. Ensuite elle va le coucher ; elle passe par-dessus sa chemise un pyjama de laine, fixe les couvertures au matelas par de grosses épingles de nourrice pour qu'il ne se découvre pas, elle l'embrasse et quitte la chambre.

A huit heures, Betty revient. Le bébé dort paisiblement. Elle s'aperçoit que la fenêtre n'est pas fermée. Elle essaie de la pousser, mais elle n'y parvient pas : le bois est humide. Comme il ne fait pas si froid, elle la laisse entrebâillée.

Un léger refroidissement qui a empêché le bébé d'aller chez ses grands-parents, une fenêtre humide qui ne ferme pas : ce sont là des éléments infimes, insignifiants. Et pourtant, c'est à cause d'eux que va se produire un des faits divers les plus retentissants du siècle.

Un peu avant dix heures du soir, M. et Mme Lindbergh, qui prennent le café dans le salon, entendent un craquement au-dehors. C'est sans doute une branche morte qui casse. Ils n'y prêtent ni l'un ni l'autre attention. Quelques minutes plus tard, Anne Lindbergh monte dans sa chambre et le colonel se retire dans son bureau.

C'est au même moment que la nurse retourne, par acquit de conscience, faire un tour dans la chambre du bébé. Le lit est vide... Betty Gow a la seule pensée qui puisse lui venir : sa mère l'a pris avec elle. Elle va frapper à la chambre de Mme Lindbergh. Mais le bébé n'est pas là.

Très inquiètes, cette fois, les deux femmes descendent en courant dans le bureau du colonel. C'est donc lui qui a le bébé. Elles entrent : Lindbergh est seul, en train d'écrire.

Tous trois remontent précipitamment les escaliers, font irruption dans la chambre... Il ne leur faut pas longtemps pour comprendre : des traces boueuses par terre, une échelle appuyée contre la façade, et surtout une petite enveloppe sur le radiateur, près de la fenêtre : le bébé Lindbergh vient d'être kidnappé.

Quelques minutes plus tard, les policiers sont là. Les premières constatations sont faciles à établir. Il y a d'abord le message laissé en évidence, un très curieux message rédigé à la main dans un style invraisemblable où les fautes d'anglais abondent. La traduction suivante n'en donne qu'une faible idée :

Cher Monsieur,

Préparez 50.000 dollars, 25.000 en billets de vingt dollars, 15.000 en billets de dix dollars, 10.000 en billets de cinq dollars. Dans deux-quatre jours, nous vous informerons où vous portez l'argent. Nous vous avertissons de ne pas prévenir la police, ni dire rien. Le bébé est en bons soins. La

marque des lettres que vous recevrez de nous est cette signature...

En dessous du texte figure un dessin bizarre : deux cercles entrelacés, un bleu et un rouge, et percés de trois trous.

Il n'est pas besoin d'être expert pour supposer que l'auteur de la lettre est étranger, et vraisemblablement allemand. En effet, pour dire « bon », au lieu du mot anglais *good*, l'auteur a écrit le mot allemand *gut*.

Il n'y a pas d'empreintes sur la lettre. Les traces de pas n'offrent aucun intérêt non plus. Le ou les ravisseurs avaient dû entourer leurs chaussures avec des bas. En revanche, l'échelle est beaucoup plus intéressante. C'est un modèle très particulier, démontable en trois tronçons. Ce n'est pas un article qu'on peut trouver dans le commerce. C'est une fabrication artisanale d'excellente qualité, sûrement l'œuvre d'un professionnel. De plus, le sixième barreau en partant du bas est brisé et, comme le prouvent les traces, l'homme est tombé sur le sol, occasionnant le bruit qu'ont entendu les Lindbergh du salon. Enfin, la police retrouve à proximité de l'échelle un ciseau de menuisier.

Les premiers indices semblent donc désigner un menuisier d'origine allemande. A moins, bien entendu, qu'ils n'aient été laissés là exprès pour égarer les enquêteurs.

Le lendemain matin, le colonel Lindbergh, pâle, tendu, tient une conférence de presse dramatique. Il est prêt à se plier à toutes les exigences des ravisseurs. Il leur donne sa parole qu'ils ne seront pas inquiétés par la police. Tout ce qu'il veut, c'est serrer de nouveau son enfant dans ses bras.

L'émotion soulevée en Amérique et dans le monde est immense. Dès cet instant, arrivent à Hopewell des milliers de lettres et de télégrammes. Parmi les messages de sympathie, il y a ceux du président des Etats-Unis lui-même et de nombreux chefs d'Etat étrangers.

Quant à l'opinion publique américaine, elle ressent l'événement comme une injure personnelle. Du jour au lendemain, des milliers de gens vont se transformer en détectives amateurs, la police va être submergée par les dénonciations et les fausses pistes.

Car, en plus de la personnalité de la victime, il y a la nature même du crime. Le kidnapping est un fait récent qui vient juste d'apparaître dans les années troubles qui ont suivi la grande crise de 1929. D'ailleurs le mot “ kidnapping ” (*c'est-à-dire en français “ rapt d'enfant ”*) n'existe pas encore. Il sera forgé à propos de l'affaire Lindbergh.

C'est dans ces conditions, dans ce climat de désarroi collectif que la police va devoir mener son enquête. Une des plus difficiles de son histoire.

Elle s'oriente d'abord vers le personnel des Lindbergh. Car il lui semble évident que le ravisseur a eu un complice dans la place. Sinon, comment aurait-il connu la chambre du bébé, et surtout comment aurait-il su qu'il était là cette nuit et non chez ses grands-parents ? Mais Lindbergh est sûr de son personnel et il défend qu'on l'interroge. Cette attitude curieuse lui sera beaucoup reprochée par la suite et elle alimentera bien des suppositions.

Pour l'instant, à défaut du personnel, la police s'intéresse à quelqu'un qui le touche de près : un marin norvégien, Henry Johnson, l'ancien chauffeur des Lindbergh et le petit ami actuel de la nurse Betty Gow. Il était venu à la villa le 28 février. Il devait revenir le 1^{er} mars, jour de l'enlèvement, mais dans la soirée il avait téléphoné à Betty pour se décommander, sans autre explication.

C'est assez pour que la police l'arrête dès le 4 mars. D'autant qu'elle découvre deux autres éléments troublants. Des témoins ont vu, le soir du drame, une Chrysler verte à proximité de la villa. Or Johnson possède justement une Chrysler verte et dans un des vide-poches, on trouve... une bouteille de lait.

Un marin qui boit du lait, on ne peut pas y croire un seul instant. C'était pour le bébé. La police interroge Henry Johnson sans ménagements, tandis que, dans la rue, c'est l'émeute. La foule déchaînée essaie de prendre le commissariat d'assaut. « Pas de procès ! La corde tout de suite ! On va le lyncher ! »

Il faudra plusieurs charges très violentes pour disperser tout le monde. Heureusement, car le malheureux Johnson n'a rien à voir avec l'histoire. Il a un alibi irréfutable. Il a passé toute la journée et la nuit du 1^{er} mars dans sa pension de famille et plusieurs personnes peuvent le prouver. Quant au lait, c'est tout simplement sa boisson préférée. Henry Johnson était un marin qui buvait du lait et il avait failli le payer cher.

Entre-temps, les Lindbergh reçoivent un second message signé des deux cercles aux trois trous.

Nous vous avons avertis de ne pas prévenir la police. Mais vous l'avez fait, et vous aurez à en subir les conséquences. La rançon est portée de 50.000 à 70.000 dollars.

C'est alors que les policiers voient apparaître une vieille connaissance : Al Capone lui-même.

Le truand est à ce moment incarcéré à la prison de Cook-Country, mais sa réputation reste telle qu'un détective n'avait pas hésité à déclarer à la presse qu'il avait fort bien pu organiser et diriger le rapt depuis sa cellule.

Al Capone saisit la balle au bond. Il écrit au président des Etats-Unis qu'il sait tout depuis le début et qu'il est prêt à le révéler. Il pose juste deux conditions : sa libération et le maintien de la loi sur la prohibition.

Il ne faut pas longtemps pour se rendre compte qu'Al Capone a bluffé. Il ne sait rien. On le laisse donc dans sa prison et on reprend l'enquête à zéro.

Nous sommes le 8 mars, une semaine après l'enlèvement, et les Lindbergh n'ont même pas pu établir le contact avec les ravisseurs. Désespérés, se rendant compte que chaque journée qui passe est une chance de moins de revoir l'enfant vivant, le couple publie dans la presse une déclaration angoissée :

Nous désirons, Mme Lindbergh et moi, entrer en contact direct avec les ravisseurs de notre enfant. Nous prions instamment ceux qui le détiennent de nommer un représentant afin qu'il puisse rencontrer une personne venue de

notre part et agréée par eux, en un endroit qu'ils désigneront.

Maintenant enfin, il va se passer quelque chose. Mais malgré la plus grande mobilisation policière de l'histoire des Etats-Unis, malgré les moyens considérables mis en œuvre, la police n'y sera pour rien. Il faudra pour cela l'initiative un peu farfelue d'un simple citoyen américain, qui est le personnage le plus inattendu et le plus extraordinaire de toute cette histoire.

Le professeur Condon est une figure pittoresque, on peut même dire que c'est une caricature. Pour l'imaginer, il faut se représenter le professeur Tournesol, le professeur Nimbus ou le savant Cosinus. C'est un original, un distrait, un rêveur, un incorrigible optimiste qui pense qu'il suffit d'un peu de bonne volonté pour transformer le monde. A soixante-quatorze ans, il partage ses loisirs de professeur de pédagogie en retraite entre la mystique et la gymnastique. Son entourage l'aime bien mais ne le prend évidemment pas au sérieux.

Comme tout le monde, le professeur Condon a été indigné par l'enlèvement du bébé Lindbergh. Et lui aussi, il veut faire quelque chose. Il habite le Bronx, une banlieue de New York. Il va trouver le journal de son quartier, le *Bronx Home News*, et dit aux journalistes :

« Messieurs, publiez que je suis prêt à servir d'intermédiaire avec les ravisseurs. Je m'engage à ne pas les trahir. Et j'ajoute à la rançon 1.000 dollars, les économies de toute ma vie. »

On peut imaginer la réaction amusée des journalistes. Les plus hautes autorités du pays, civiles et religieuses, se sont proposées, elles aussi, pour servir d'intermédiaire. Que peut espérer ce vieil original ? Mais décidément, le professeur est sympathique. Il est même touchant : on passera sa déclaration le lendemain, en première page.

Et le jour même de la publication, le professeur Condon reçoit une réponse. C'est une lettre des ravisseurs. A l'intérieur, il y a un message plié en quatre : « A lire à M. Lindbergh. » Le professeur prend son téléphone. Il a beaucoup de mal à obtenir le colonel. Mais finit par y arriver et lui raconte son histoire.

Charles Lindbergh est sceptique. Il y a déjà eu des dizaines d'appels de ce genre, émanant de mythomanes ou d'escrocs, et le vieux professeur ne fait pas sérieux.

– Lisez la lettre.

– Cher Monsieur, M. Condon peut servir d'intermédiaire. Donnez-lui s'il vous plaît 70.000 dollars. Nous vous mettons en garde contre toute tentative de nous tendre un piège. Quand nous tiendrons l'argent, nous vous dirons où trouver le garçon.

Lindbergh pose alors une question qu'il sait décisive. Sur sa demande, la police n'a pas révélé à la presse un détail qui ne peut s'inventer.

– Et c'est signé comment ?

– C'est curieux, ce n'est pas vraiment une signature. En bas, il y a un cercle bleu et un cercle rouge, avec trois trous au milieu...

– Louez immédiatement une voiture à mes frais et venez à Hopewell. Faites vite, je vous en supplie !...

Pendant un mois, le professeur Condon mène les négociations, mandaté par le couple... Négociations difficiles, car Lindbergh veut la preuve que l'auteur des messages détient bien l'enfant et s'en tenir à la première somme : 50.000 et non 70.000 dollars.

Quand le professeur reçoit par la poste le petit pyjama du bébé, Lindbergh n'hésite plus. La remise de la rançon se fera dès que possible. Elle a lieu le 2 avril, dans des circonstances telles qu'on la croirait tirée tout droit d'un roman.

A la demande du ravisseur, le rendez-vous est fixé la nuit dans un cimetière de New York. Lindbergh a réussi à convaincre la police de ne pas tendre de souricière, mais la police, de son côté, a exigé de noter les numéros de tous les billets.

L'aviateur et son chauffeur s'arrêtent à l'entrée du cimetière. Et le professeur Condon s'en va tout seul entre les tombes, serrant précieusement contre lui la boîte qui contient 50.000 dollars.

Une ombre s'approche et l'extraordinaire rendez-vous a lieu, entre un vieux professeur au grand cœur et l'un des plus terribles gangsters américains.

Il fait pleine lune. L'homme dissimule ses traits. Il désigne la boîte :

– C'est quoi ?

Il a un fort accent allemand.

– 50.000 dollars.

– Je veux 70.000.

Le professeur argumente. Les Lindbergh ne peuvent pas donner plus. C'est déjà beaucoup.

Finalement, l'échange se fait : 50.000 dollars contre une lettre qui indique où se trouve l'enfant. Au moment de disparaître, l'homme précise de ne pas ouvrir la lettre avant trois heures.

Lindbergh ne respecte évidemment pas le délai. Il déchire l'enveloppe.

L'enfant est sur le bateau Nelly. C'est un petit bateau de vingt-huit pieds. Deux personnes se trouvent à bord. Elles sont innocentes. Le bateau se trouve entre Horseneck Beach et Guy Head, près d'Elizabeth Island.

Le père bondit dans un avion et se précipite sur les lieux. Mais là-bas, personne ne connaît de bateau portant le nom de *Nelly*. Lindbergh parcourt en vain le littoral dans tous les sens.

A Hopewell, tout le monde était si sûr de l'heureux dénouement, qu'une fête avait été préparée. Pour la première fois depuis le rapt, la lumière était allumée dans la chambre du bébé. Le berceau était prêt.

Lindbergh rentre tard dans la matinée. Seul...

Le 6 avril, il reconnaît devant la presse qu'il a été trompé, et porte plainte officiellement. Immédiatement, toutes les banques des Etats-Unis et du Canada reçoivent la liste des billets.

Et pourtant, sur l'un de ces billets, un inspecteur de police sentimental avait épinglé ce message naïf à l'adresse du ravisseur : « La mère du bébé est

malade. Elle réclame son enfant. Par pitié, dites-nous où nous pourrions le retrouver. »

Alors Charles Lindbergh se rabat sur une autre piste, ou plutôt, reprend une ancienne piste.

Il s'agit de John Hugues Curtis, un armateur de Norfolk, qui était venu le trouver le 22 mars, accompagné de deux autorités incontestables : le révérend Dobson Peacock, doyen de l'église épiscopaliennne de Norfolk, et l'amiral Burnage. Curtis prétendait avoir été contacté au nom des ravisseurs par un mystérieux Sam, qui savait où était l'enfant.

A ce moment, Lindbergh, qui était en pleine négociation par l'intermédiaire du professeur Condon, avait négligé l'information. Mais Curtis et le révérend Peacock avaient depuis multiplié les déclarations à la presse. Il n'était question que d'expéditions mystérieuses menées par les deux hommes. Ils ne pouvaient rien dire de précis, mais ils pouvaient affirmer qu'à chaque fois, ils avaient rencontré les ravisseurs.

Après l'échec de la remise de la rançon, Lindbergh ne peut plus que se poser la question : et si Curtis disait vrai ?

Justement le 18 avril, John Hugues Curtis fait une déclaration sensationnelle qui occupe la une de tous les journaux. Il possède des billets de la rançon. Ils lui ont été remis par les ravisseurs eux-mêmes dans leur repaire, un bateau de pêche vert foncé, ancré dans la baie de Norfolk. Les ravisseurs, des Scandinaves, sont au nombre de cinq : trois hommes et deux femmes. Et Curtis accumule les détails, tous plus précis les uns que les autres. Il donne leur prénom, leur description exacte ; il raconte le scénario de l'enlèvement.

La police ne croit pas un mot de toute l'histoire, mais Lindbergh dont c'est le seul espoir se met, lui, à y croire passionnément. Et le voilà avec Curtis sillonnant en tous sens, à bord d'un yacht, la baie de Norfolk à la recherche d'un bateau de pêche vert foncé.

Après trois semaines sans résultats, le 9 mai, Lindbergh réussit à convaincre le gouvernement : la marine américaine va participer aux recherches.

C'est une véritable opération de guerre qui est montée. Outre le yacht de l'aviateur, il y a trois hydravions, six contre-torpilleurs, treize vedettes armées de mitrailleuses, cinquante garde-côtes, qui vont parcourir la mer pendant trois jours.

Le troisième jour, les affabulations sinistres d'un pasteur névrosé et d'un armateur en quête de publicité, qui avaient raconté n'importe quoi pour se rendre intéressants, s'achèvent dans le drame.

Lindbergh rentre, épuisé, d'une vaine journée de patrouille à bord de son yacht. Sur le quai, un officier de police l'attend, le lieutenant Richard. Il s'approche.

- Mon colonel, il faut abandonner les recherches.
- Pourquoi ? On a retrouvé mon enfant ?
- C'est-à-dire... Il est mort, mon colonel, on vient de découvrir son

corps...

En effet, le 12 mai 1932, tout près de la villa de Hopewell, deux camionneurs qui transportaient un chargement de bois ont découvert dans un fourré le cadavre d'un enfant. La nurse a reconnu formellement les vêtements du petit Charles Auguste. C'est fini.

Les premières constatations médicales ne font qu'ajouter encore à l'horreur. L'état du cadavre indique que la mort remonte à deux mois et demi et vraisemblablement à la nuit même du rapt. Tout le marchandage des ravisseurs n'a été, de bout en bout, qu'une odieuse mascarade. L'enfant a un enfoncement de la boîte crânienne, déterminé par un choc très violent qui a causé la mort. Il a été tué dans le bois où on l'a découvert, ou bien il est mort accidentellement dans la chute causée par la rupture de l'échelle...

Inutile de dire que, dans tous les Etats-Unis, c'est un cri de révolte, de vengeance. Mais maintenant, du moins, la police va pouvoir agir vraiment. Tant que la vie de l'enfant semblait en jeu, elle était contrainte à la prudence ; ce n'est plus le cas.

D'autant que, dans l'émotion indescriptible qui suit la mort du bébé, une loi d'urgence est votée, le « Lindbergh Kidnapp Law », qui donne au F.B.I. la charge d'enquêter dans tous les cas d'enlèvement. Le F.B.I., c'est-à-dire la police fédérale, la police de l'Etat américain, et non plus, comme c'était le cas jusqu'à présent, la simple police locale.

Le premier élément nouveau survient début juin 1932, avec l'apparition, un par un, des billets de la rançon. Le ravisseur est quelqu'un de prudent, il les lâche au compte-gouttes. De temps en temps, une banque, le soir, en faisant ses comptes, en retrouve un. Mais comment savoir qui l'a apporté ? Et si par hasard on arrive à appréhender la personne qui dépose un billet de la rançon, c'est toujours un honnête commerçant qui ne se rappelle pas lui-même qui le lui a remis.

Il y a pourtant un détail qui frappe les policiers : la plupart des banques qui signalent les billets de la rançon sont situées à New-York dans le Bronx. Or, le Bronx est précisément le quartier qu'habite le professeur Condon. Et c'est dans le journal local qu'il a lancé son appel au ravisseur. Il y a donc toutes les chances pour que ce dernier habite le Bronx.

Mais cette piste, qui semble évidente et facile, pose d'insurmontables difficultés. D'abord il y a des centaines de milliers de personnes qui vivent dans le Bronx et des milliers qui répondent au signalement du ravisseur présumé. Ensuite, il est très délicat d'enquêter auprès des minorités aux Etats-Unis, qu'il s'agisse d'Italiens, de Chinois ou d'Allemands. Ils ont tendance à se protéger entre eux et il est bien rare qu'on y dénonce un suspect.

La police suit donc une autre voie et en revient à sa première idée : trouver un complice dans le personnel des Lindbergh. Très vite, elle croit bien l'avoir découvert en la personne de Violette Sharp, une ravissante brune de vingt-sept ans, la femme de chambre de Mme Lindbergh. Après vérification, elle est sortie toute la nuit du rapt et n'a pas d'alibi. On l'interroge sans ménagements.

Il faut dire que l'attitude de la femme de chambre est pour le moins bizarre. Elle affirme avoir été ce soir-là avec quatre jeunes gens, mais refuse obstinément de donner leurs noms. Tout ce qu'elle veut bien dire, c'est que l'un d'eux se prénomme Ernest.

Or la police vient justement d'arrêter un certain Ernest Brinkert en qui elle croit tenir le fameux inconnu. Mise en présence de la photo de celui-ci, Violette éclate en sanglots. Est-ce un aveu ? Comme il est tard, les policiers décident de remettre la suite de l'interrogatoire au lendemain.

Mais le lendemain, ils n'apprendront rien. Dès les premières questions, Violette Sharp demande à se rendre aux toilettes. Elle est retrouvée morte quelques instants plus tard ; elle s'est empoisonnée au cyanure. Est-ce une preuve posthume de sa culpabilité ? Ou est-ce que ce ne sont pas plutôt les méthodes trop brutales d'interrogatoire qui ont eu raison d'une jeune fille à l'équilibre fragile ?

En attendant, les choses se présentent mal pour Ernest Brinkert : il n'a pas d'alibi et le professeur Condon, sans le reconnaître formellement, déclare qu'il pourrait bien être l'homme du cimetière.

Ernest Brinkert sera sauvé tout simplement... par le véritable Ernest, Ernest Miller, qui vient trouver spontanément les policiers. Il a effectivement passé la soirée avec Violette et un couple d'amis, ce qui les met tous les quatre hors de cause. Il ne peut donner aucune explication sur le suicide de son amie. Et la police doit relâcher les deux Ernest.

C'est alors qu'on voit apparaître un vrai personnage de roman. Arthur Barry est l'Arsène Lupin américain. Son incroyable audace a fait les beaux jours de la presse... N'a-t-il pas dérobé, au cours d'un bal et dans des conditions rocambolesques, une fortune de bijoux à l'un des plus riches banquiers du pays ?

Or la nuit du rapt il avait loué une villa tout près de celle des Lindbergh. Pourquoi ? Il faut qu'il s'explique. Alors, devant la gravité exceptionnelle de l'accusation et le spectre de la chaise électrique, Barry avoue son alibi. « Avoue » est le mot juste, car son alibi n'est pas comme les autres : il s'agit d'un vol.

La nuit du rapt, Arthur Barry effectuait une “ visite ” dans une maison de Concordia à une centaine de kilomètres du lieu de l'enlèvement. Il donne de tels détails et de telles précisions techniques qu'on est bien obligé non pas de le relâcher, mais de l'inculper pour vol. Il s'en tirera avec cinq ans de prison...

Nous sommes alors en octobre 1932. Une à une, toutes les pistes ont échoué. La plus formidable mobilisation policière jamais réunie dans une affaire criminelle n'a abouti à rien.

L'année 1933 se passe : toujours rien. Lindbergh et sa femme, désespérés, brisés, abandonnent la belle villa de Hopewell qui devait être le nid de leur bonheur. Ils en font don à l'état du New Jersey ; elle deviendra une crèche pour les enfants pauvres.

Les journaux ne parlent plus de l'affaire qu'épisodiquement. Les neuf

premiers mois de 1934 s'écoulent à leur tour. Et l'affaire rebondit enfin à cause d'une circonstance absolument imprévisible. Ce sont en effet des facteurs de haute économie qui en sont l'élément déterminant.

Jusqu'à la grande crise de 1929 une partie des billets américains étaient convertibles en or ; on les appelait " certificats-or ". N'importe qui pouvait aller à la banque et demander en échange la somme d'or correspondante. Mais en 1933, pour redresser l'économie, le gouvernement décide de renoncer à la convertibilité en or. Les " certificats-or " n'auront plus cours et devront être échangés contre des billets non convertibles. Et une bonne partie de la rançon Lindbergh est justement constituée de ces " certificats-or ".

Le 15 septembre 1934, donc, un homme s'arrête chez un pompiste du Bronx pour faire le plein. Il paie avec un billet de dix dollars. C'est un certificat-or. Comme le pompiste lui fait remarquer que théoriquement les certificats-or n'ont plus cours, l'homme réplique :

« Plus cours ? Plus cours ? T'en fais pas. J'en ai encore une bonne pile chez moi ! »

L'individu n'a pas l'air commode et le pompiste n'insiste pas. Mais il note le numéro de la voiture et remet le billet à la police. Il fait partie de la rançon.

La police n'a aucun mal à identifier l'automobiliste. Il s'appelle Bruno Hauptmann, il habite 22^e Rue dans le quartier du Bronx. C'est un menuisier d'origine allemande...

Après une filature de quatre jours qui ne donne rien, la police se décide à l'arrêter et Bruno Hauptmann devient du jour au lendemain l'homme le plus célèbre des Etats-Unis.

Il est né en 1899 à Kamenz, en Allemagne. Durant la guerre de 1914-1918 il se conduit en héros ; mais, retourné à la vie civile, il n'arrive pas à s'adapter. Après de nombreux vols, il est condamné à quatre ans de prison et vingt ans d'interdiction de séjour. Aussi, il émigre clandestinement aux Etats-Unis pour commencer une nouvelle vie. Au début il y réussit. C'est un menuisier habile : il trouve une bonne place. Quelques années plus tard, il épouse une compatriote, Anna Schoeffler. Ils s'installent ensemble dans une petite villa du Bronx. Ils ont un bébé.

En apparence Hauptmann semble donc s'être rangé, être devenu un homme tranquille. Il y a toutefois un détail curieux : en 1932, il abandonne son emploi de menuisier à la National Lumber Company ; et, bien qu'il soit désormais au chômage, son niveau de vie s'élève. Le couple prend des vacances en Floride et il achète même une voiture neuve.

Dès la première perquisition chez lui, les policiers découvrent la rançon cachée sous une planche dans le garage. Les interrogatoires se succèdent. Mais Hauptmann nie tout et trouve réponse à tout.

– D'où viennent les billets ?

– Un ami qui m'a remis une boîte avant de repartir en Allemagne. Je savais pas ce qu'il y avait dedans.

– Comment s'appelle-t-il, cet ami ?

- Fisch. Isidor Fisch.
- Et où peut-on le trouver ?
- Il est mort.
- Comme c'est commode !

– Je n'y peux rien, ce n'est pas moi qui l'ai tué. C'est après sa mort que j'ai ouvert la boîte et que j'ai trouvé les billets. Vu qu'il n'avait pas d'héritier, je les ai dépensés.

Renseignements pris, Isidor Fisch a bien existé. Tuberculeux, il est rentré en Allemagne et il est mort à son arrivée. En partant, il a effectivement laissé une partie de ses biens à Hauptmann. L'histoire n'est donc pas absolument invraisemblable. Il faut d'autres preuves.

L'échelle de l'enlèvement va en apporter d'accablantes. L'enquête, menée par l'expert en bois Koehler, reste un modèle du genre, un chef-d'œuvre de déduction scientifique. Bien avant l'arrestation de Hauptmann, M. Koehler avait déterminé que le bois de l'échelle ne pouvait provenir que d'une seule menuiserie, la National Lumber Company, là où travaillait Hauptmann.

Maintenant, il va pouvoir être beaucoup plus précis. Un des montants porte quatre trous carrés. Or on découvre chez Hauptmann quatre clous qui s'emboîtent exactement. D'autre part l'échelle ne peut avoir été rabotée que par le rabot de Hauptmann. En effet, la lame est usagée et laisse sur le bois d'imperceptibles rainures aussi caractéristiques et aussi irréfutables qu'une empreinte humaine.

Et puis, il y a également ce ciseau de menuisier qui avait été retrouvé sur les lieux du drame. Or, dans l'outillage de Hauptmann, il manque justement un ciseau de menuisier.

Ce n'est pas tout. En fouillant la maison de plus près encore, la police découvre derrière la porte d'un placard un numéro de téléphone, celui du professeur Condon. Hauptmann tente bien de se justifier : « Je m'intéressais à l'affaire Lindbergh comme tout le monde. J'avais lu le numéro et je l'avais noté. »

Malheureusement pour lui, les journaux n'ont jamais publié le numéro de téléphone du professeur Condon.

Hauptmann continue à nier farouchement mais l'enquête est terminée. Il est officiellement inculqué, son procès va pouvoir commencer.

Il s'ouvre le 2 janvier 1935 à Flemington dans le New Jersey. C'est un procès à l'américaine, c'est-à-dire gigantesque, démesuré. Plus de douze cents journalistes venus du monde entier s'entassent dans la petite ville. Pour eux, les postes ont prévu un réseau téléphonique sans précédent, capable de véhiculer trois millions de mots par jour.

L'accusation et la défense réunissent les ténors, les célébrités de l'époque. Du côté de l'accusation, le procureur général Willentz dont l'éloquence impitoyable est devenue légendaire. Du côté de la défense, il n'y a pas moins de quatre avocats, dirigés par Edward Reilly, le plus célèbre criminaliste des Etats-Unis, un juriste aussi brillant que retors.

La foule surchauffée s'entasse dans la salle trop petite pour contenir tout le monde. Le premier témoin est Mme Lindbergh. Dès qu'elle arrive à la barre, un grand silence se fait.

D'une voix ferme, malgré la violente émotion que l'on devine, elle répète, à la demande de l'accusation, les circonstances de l'enlèvement. Quand on la prie de reconnaître les pièces à conviction, dont le petit pyjama de laine de l'enfant, Mme Lindbergh s'évanouit.

Sagement, la défense renonce à son droit de contre-interrogatoire et chacun laisse la mère à sa douleur.

Et voici maintenant Charles Lindbergh. Il a toujours cet air de grand collégien, avec ses yeux un peu perdus et ses cheveux embroussaillés. Il ne paraît pas ses trente-deux ans. Peut-être seulement le regard est-il devenu un peu plus grave, un peu plus dur aussi...

Il répète le récit de sa femme sur les circonstances de l'enlèvement. Quand il aborde la remise de rançon, la tension monte. Car il était là. A distance, mais il était là. Il décrit le trajet nocturne dans les rues désertes de New York, l'arrivée au cimetière, le professeur Condon s'éloignant dans le noir avec la boîte sous le bras. C'est alors qu'il entend une voix dans le lointain : « Par ici, par ici, professeur ! »

Le procureur Willentz se tourne vers Lindbergh :

– Avez-vous entendu cette voix depuis ?

– Oui, je l'ai entendue.

– A qui appartient-elle ?

– C'est la voix de Bruno Hauptmann.

La déposition de Lindbergh fait, bien entendu, une impression considérable. Pourtant, ce n'est rien à côté de celle qui va suivre, celle que tout le monde attend, celle de l'unique personne qui ait parlé avec le ravisseur, le témoin numéro un...

Le professeur Condon dépose le 9 janvier. La curiosité du public est telle que la police a dû demander des renforts.

La démarche sportive, alerte malgré son âge et ses cheveux blancs, le professeur s'approche de la barre. Il relate avec précision l'entrevue du cimetière. Maintenant, c'est le procureur qui l'interroge.

– Quel était cet homme avec lequel vous vous êtes entretenu ?

Condon se tourne vers l'accusé, le regarde droit dans les yeux et dit d'une voix ferme :

– C'est Bruno Hauptmann !

Puis c'est le tour des experts. Et leurs dépositions continuent d'accabler l'accusé. On entend d'abord le graphologue Albert Osborn, une autorité mondiale. Ses conclusions s'appuient sur trente pièces écrites : quatorze lettres de rançon envoyées aux Lindbergh et au professeur Condon et seize autres documents rédigés par Hauptmann avant et après son arrestation. Il est formel :

– Toutes les lettres de rançon ont été écrites par le même homme. Cet

homme, c'est Bruno Hauptmann.

Il cite une quantité de preuves irréfutables. Outre les fautes d'orthographe et de grammaire, il y a la façon de former les lettres et les chiffres. Aucun doute n'est possible.

On revoit aussi le fameux expert en bois, M. Koehler, qui refait pour les jurés son impeccable démonstration. Il est certain, il est scientifiquement établi que ce sont les outils trouvés chez Hauptmann qui ont servi à fabriquer l'échelle du rapt...

La défense laisse passer ces témoignages trop précis et s'en tient au seul domaine qui lui soit favorable : les complices possibles de Hauptmann. Car il est invraisemblable qu'il ait agi seul. Il fallait bien que quelqu'un l'ait renseigné dans la place.

D'ailleurs l'attitude de Lindbergh, qui a défendu qu'on interroge son personnel, n'est-elle pas étrange ? Ne veut-il pas couvrir quelqu'un ? Et la défense cite les complices : Isidor Fisch bien sûr, l'ami de Hauptmann, qui lui aurait remis les billets de la rançon avant de s'en aller mourir en Allemagne ; Violette Sharp, celle qui s'est suicidée, et le maître d'hôtel des Lindbergh, décédé depuis peu... Il est vrai que tous trois sont morts et n'iront pas dire le contraire.

Mais l'avocat Reilly va plus loin. Il met en cause la nurse Betty Gow. N'avait-elle pas tous les moyens de favoriser l'entrée du ravisseur ? Et le professeur Condon lui-même n'échappe pas au bouillant avocat. Comment se fait-il qu'il ait été choisi comme intermédiaire ? C'est louche.

Mais tout cela reste à l'état de pures hypothèses. Parmi les cinquante témoins de la défense (*il faut dire que l'accusation en avait cité cent*), aucun ne peut apporter un commencement de preuve.

Le procès approche de sa fin. Dans une atmosphère passionnée, le procureur général Willentz conclut son réquisitoire :

– L'assassin est sur ces bancs. Si vous le libérez, il n'est pas une mère américaine qui enverrait demain son enfant à l'école sans ressentir une tragique crainte au fond du cœur. Je demande la peine de mort.

C'est alors que se produit un incident incroyable. Au fond de la salle, une voix s'élève :

– Arrêtez, arrêtez ! Je suis prêtre. Un homme a confessé le crime dans mon église !

Celui qui vient de parler est un pasteur, le révérend Vincent Bruns. On le conduit à la barre. Mais il ne peut prononcer que des paroles inintelligibles. On s'aperçoit qu'il est fou.

Ce fut le dernier rebondissement de l'affaire Lindbergh qui, en raison de l'incroyable publicité qui l'a entourée, a été jusqu'au bout troublée, bouleversée, par des gens qui n'avaient rien à y faire : des escrocs, des mythomanes, des menteurs...

Le verdict est rendu le 13 février 1935 après onze heures de délibération. Bruno Hauptmann est reconnu coupable de crime avec préméditation et

condamné à mort.

Mais la chaise électrique est encore loin. On sait qu'aux Etats-Unis, il y a quantité de recours juridiques qui peuvent retarder une exécution.

D'ailleurs, dans le cas précis, tout n'est pas clair. Il est établi que Hauptmann a pris une part active au kidnapping. Tous les messages sont de lui, l'échelle et le ciseau à bois lui appartiennent, il a détenu seul les billets de la rançon, enfin c'est lui qui a rencontré le professeur Condon.

Mais a-t-il agi seul ? Comment, sans complicité, a-t-il pu savoir que le bébé était chez les Lindbergh le soir du rapt et non chez ses grands-parents où il aurait dû se trouver ? Comment connaissait-il la chambre de l'enfant ?

Et si Bruno Hauptmann n'est pas le seul coupable, quelle est exactement sa part de responsabilité ? Est-ce lui, en particulier, le meurtrier ? On ne peut s'empêcher de se poser ces questions.

Un comité pour la défense de Hauptmann se forme. Sa femme Anna en prend la tête. Elle tient des réunions dans toutes les villes des Etats-Unis où l'on trouve d'importantes colonies allemandes. A chaque fois le nom de Lindbergh est hué, tandis qu'on acclame Hauptmann. La défense, pendant ce temps, ne présente pas moins de six pourvois... Tous sont rejetés et le président des Etats-Unis refuse la grâce.

Le 3 août 1936, un an et deux mois après sa condamnation, Bruno Hauptmann est exécuté sur la chaise électrique, ayant jusqu'au bout proclamé son innocence...

Hauptmann était bien coupable. Cela ne fait aucun doute aujourd'hui. Mais était-il le seul coupable ?

Il est malheureusement probable qu'on ne le saura jamais.

6. L'AFFAIRE CHOISEUL-PRASLIN

La monarchie de Juillet vit des heures troublées. Depuis le début de 1847, les remous agitent toutes les classes de la société, le peuple conteste de plus en plus la royauté bourgeoise de Louis-Philippe. Mais si le mécontentement est général, il y a des signes plus inquiétants encore. Le régime semble se décomposer de l'intérieur, les scandales succèdent aux scandales. Il y a quelques mois, c'était Martin du Nord le garde des Sceaux qui, compromis dans une affaire de mœurs, s'était suicidé. Et, en juillet 1847, la Chambre des pairs constituée en Haute Cour de justice juge le ministre des Travaux publics, Teste, et le général Cubières pour corruption. Oui, une atmosphère de fin de règne.

Au cours de ce procès, à côté de Victor Hugo, alors jeune pair de France, qui prêche la modération, on remarque beaucoup un orateur impitoyable, intransigeant, qui multiplie les interventions à la tribune pour réclamer la condamnation des accusés. Il déclare dans une belle envolée : « Messieurs, plus le poste occupé par un homme est élevé, plus sévère doit être, quand il a démérité, la peine qui le frappe ! »

L'orateur porte un des plus grands noms de la noblesse : Charles Hugues Théobald, duc de Choiseul-Praslin. Il ne se doute évidemment pas, tandis qu'il péroré devant la Chambre des pairs, qu'un mois plus tard c'est lui qui sera accusé devant elle, dans une procédure étrange, unique, moyenâgeuse, crépusculaire, car elle aura lieu après sa mort...

Théobald de Choiseul-Praslin appartient à l'une des plus anciennes familles de France, celle de Choiseul, le ministre de Louis XV. Il a aussi un aïeul plus éloigné qui a laissé son nom à l'Histoire par l'intermédiaire d'un de ses cuisiniers qui a inventé un jour la praline. On a oublié le nom du cuisinier, on a retenu le nom du duc : c'est un peu injuste mais c'est souvent ainsi.

Dans l'illustre famille des Choiseul-Praslin qui sont, depuis quelques générations déjà, propriétaires d'un des plus prestigieux châteaux de France, le château de Vaux, il n'y a pas que des génies politiques ou même des gastronomes raffinés. Il y a aussi des sujets moins brillants. Et c'est bien le cas de Théobald, né en 1805, qui, au physique et au moral, ne présente vraiment aucun intérêt. Il n'y a pas de meilleure description de lui que celle qu'en a laissée Victor Hugo : « Une vilaine bouche, et un affreux sourire contraint ; c'est un blond blafard, pâle, blême, l'air anglais. Il n'est ni gras ni maigre. Il n'y a pas de race dans ses mains qui sont grasses et laides. Il a toujours l'air d'être prêt à dire quelque chose qu'il ne dit pas. »

Oui, c'est vrai au fait, Théobald de Choiseul-Praslin a une particularité étrange : ses mains. Il se trouve que cet aristocrate, plutôt fragile, aux manières raffinées, possède des mains énormes et velues, des mains qui font peur, des mains d'assassin.

En octobre 1824, cet intéressant jeune homme se marie. Il épouse la fille d'un maréchal d'Empire : Fanny Sébastiani, une famille moins prestigieuse que les Choiseul, mais beaucoup plus riche. C'est Fanny, d'ailleurs, qui a tout fait pour se faire épouser. Elle rêvait d'être duchesse de Choiseul et maîtresse du château de Vaux et elle y est parvenue sans trop de peine.

Fanny avait, il faut dire, tous les atouts pour réussir : une beauté éclatante, à la fois naturelle et sauvage. C'était la fille de Corse dans toute sa santé et sa fierté.

Au début, le ménage ne va pas mal du tout. Et pour commencer, il fait des enfants, beaucoup d'enfants. Fanny en met dix au monde, dont neuf survivent. Mais ce sont peut-être ces maternités successives qui vont être la cause de tout. Fanny, la jeune épousée bien en chair, se retrouve, à trente ans, flétrie, déformée par ses dix grossesses : sa tendance à l'embonpoint s'aggrave. Théobald se détache peu à peu d'elle. Il est moins empressé, il la néglige et bientôt la délaisse. Malheureusement, de son côté, elle n'a pas changé dans ses sentiments. C'est une amoureuse ; son tempérament méditerranéen lui donne une sensualité particulièrement exigeante. Elle réclame son Théobald, elle le veut.

En 1837, après treize ans de mariage –un chiffre fatidique peut-être– se produit le premier incident sérieux. Théobald en a assez des scènes de plus en plus fréquentes de sa femme. Il en a assez de ses exigences qu'il ne veut pas et ne peut pas satisfaire. Il veut rompre. Il s'en ouvre à son père, le vieux duc de Choiseul-Praslin. Le duc n'a qu'une réponse :

« Le château ! Pense un peu au château avant de faire une bêtise. »

C'est vrai : le château de Vaux, l'orgueil de la famille, coûte des fortunes à entretenir. En fait, seul l'argent des Sébastiani permet de le garder. Théobald s'incline ; son père a raison, il n'y a pas moyen de faire autrement.

Alors, il tente de prendre des maîtresses. Mais ce n'est pas une réussite. Il est tout le contraire d'un séducteur, il est timide, il n'a pas d'esprit, il est naïf, il est même niais. Fanny est la première et la seule femme qu'il ait jamais connue. Il ne parvient qu'à rendre son épouse jalouse et à se rendre lui-même plus aigri encore.

Le ménage désormais n'est plus qu'une façade qu'il faut se résoudre à maintenir pour le monde. Théobald passe des semaines entières seul dans le château de Vaux, tandis que Fanny reste à Paris à l'hôtel Sébastiani, un ravissant pied-à-terre, 55, rue du Faubourg Saint-Honoré, juste à côté du palais de l'Elysée.

Fanny se morfond. Elle est seule, elle aime toujours son mari et lui envoie des lettres à la fois suppliantes et fiévreuses. C'est une correspondance touchante et pathétique. Elle a des accents de bête blessée : « Reprends ta Fanny, essaie-la encore quelque temps avec affection. Tu verras que tu seras heureux... »

En 1841, tout change brusquement. L'institutrice des enfants ne donnant pas satisfaction, elle est renvoyée. Et voici que, sur la recommandation d'amis,

une jeune fille se présente. C'est Théobald qui la reçoit.

Elle s'appelle Henriette Deluzy. Elle a vingt-six ans, les cheveux blond cendré, le nez retroussé, elle est plutôt potelée, mais pas trop, telle que l'était Fanny du temps de sa splendeur. Bref, elle est charmante. De plus, elle a l'air cultivée et elle a d'excellents certificats. Théobald a toutes les raisons de l'engager et il le fait séance tenante, sans même prendre l'avis de sa femme qui ne l'a pas encore vue. Ce n'est que le lendemain que les deux femmes se rencontrent. Tout de suite elles se déplaisent, elles se détestent. L'une a senti une ennemie, l'autre une rivale.

Mais les choses n'en restent pas là. Théobald arrive sur ces entrefaites, sort de sa poche un papier, le déplie et annonce, imperturbable :

– J'ai rédigé un petit règlement pour Mlle Deluzy. Permettez que je vous en donne lecture. A partir d'aujourd'hui, Mme de Praslin est dispensée de l'éducation des enfants. Elle ne les verra jamais seule. Elle n'entrera dans la chambre de l'un d'entre eux qu'en présence de la gouvernante...

Fanny est atterrée, elle proteste. Mais elle sent bien, au ton glacial de son mari, qu'il n'y a rien à faire.

– Ma chère amie, poursuit-il, vous avez les nerfs malades. Vos sautes d'humeur, vos colères étaient pernicieuses pour ces jeunes créatures. Soyez heureuse, vous n'aurez plus désormais qu'à vous gouverner vous-même. C'est à Mlle Deluzy seule qu'incombera l'éducation des enfants.

C'est dit et il n'y a pas à répliquer. Fanny s'incline et Mlle Deluzy essaie de se montrer à la hauteur de la tâche qui lui est confiée. Et elle y parvient. Elle est à la fois énergique et douce, elle est de plus excellente pédagogue. Elle réussit ce tour de force de se faire admettre, puis aimer par ces neuf enfants, six filles et trois garçons qui ont entre un et quinze ans. Tant et si bien qu'au bout de quelque temps, ils en ont oublié leur mère. Ils n'ont plus d'attention que pour Mlle Deluzy qu'ils ont surnommée gentiment « Azelle ».

Contrairement à ce qu'on pourrait supposer, Théobald de Choiseul-Praslin n'est, pas son amant. Il est seulement ravi de la présence d'Azelle, comme il l'appelle lui aussi quelquefois. Il se contente de lui parler. Comme tous les maris faibles et timides, il parle de sa femme. Elle ne le comprend pas. Tout allait bien au début de leur mariage, mais maintenant...

Azelle sourit. Elle ne dit rien ; elle écoute. Elle n'a qu'à laisser faire le temps. Le temps, bien sûr, joue pour elle. Le ménage continue à se défaire et Fanny à souffrir. Elle est tout à fait seule maintenant. Non seulement elle n'a plus son mari, mais elle n'a même plus ses enfants. Et Mlle Deluzy prend des libertés. Elle devient arrogante. A table, elle se fait servir la première. Pourtant Fanny espère encore. Elle pense que Théobald va lui revenir. Et elle lui écrit – car ils ne se parlent plus maintenant, ils s'écrivent – « Réagissez, je vous en conjure, écoutez votre femme qui vous aime. Mlle Deluzy règne sans partage. On n'a jamais vu une position de gouvernante aussi scandaleuse. »

Mais Théobald ne réagit pas. Il se complaît dans la situation équivoque et intenable qu'il a créée lui-même. Il n'est toujours pas devenu l'amant d'Azelle :

il est bien trop timide pour cela. Il continue à l'entretenir pendant des heures de ses états d'âme, de ses difficultés avec sa femme. Azelle écoute avec toujours le même intérêt et le même sourire.

C'est alors que survient une trêve : le vieux duc de Choiseul-Praslin meurt. Théobald devient donc duc et il est nommé pair de France. Tout gonflé de vanité, il ne songe plus qu'à étrenner ses nouvelles dignités. C'est la période mondaine. Le nouveau duc de Choiseul-Praslin n'a plus le temps de penser à sa gouvernante.

Fanny est satisfaite, elle aussi, presque heureuse : le duc, son époux, paraît à son bras dans les salons. Le couple s'est reformé parce que le grand monde les réclamait.

Cette unité factice qu'imposent les bals et les réceptions ne dure pas longtemps. La fête passée, les Choiseul-Praslin se retrouvent tous les deux, ou plutôt tous les trois. Mais le grand monde, justement, commence à jaser. La présence de la gouvernante et son rôle sont peu à peu connus. C'est bientôt la réprobation générale, en attendant le scandale.

La duchesse, qui avait décidé d'être patiente, ne peut plus rester passive, elle doit agir. Elle fait intervenir son père, le maréchal Sébastiani.

L'entrevue entre le duc et le vieux soldat est orageuse. Le maréchal, en militaire qu'il est, n'y va pas par quatre chemins :

« Monsieur, dit-il à son gendre, sachez que le respect de l'épouse est la première consigne de l'époux... »

La discussion dure plusieurs heures, mais à la fin Théobald n'a pas cédé. Il refuse de renvoyer Mlle Deluzy.

Fanny ne baisse pas les bras. Elle fait intervenir les deux fils du roi, les ducs d'Orléans et de Nemours qui parlent au nom du roi lui-même.

Le duc, encore une fois, ne cède pas. Alors il reste la religion. Fanny supplie son confesseur de parler au duc. C'est un saint homme et Théobald est très croyant : c'est sans doute la seule manière de le fléchir. Mais quand le duc de Choiseul-Praslin quitte l'homme d'Eglise, il n'a pas cédé. Il garde son Azelle.

Cette fois, il n'y a plus que les grands moyens. Puisque son mari est resté insensible à son beau-père le maréchal, aux deux fils du roi et à son confesseur, Fanny envoie vers lui le seul homme capable de le fléchir : son notaire.

Maître Riant est un petit homme courtois et effacé.

« Monsieur le duc, lui dit-il, il va falloir congédier Mlle Deluzy, ou alors vous séparer de la compagne qui porte si dignement votre nom. Cet état de choses, voyez-vous, ne saurait durer et vous pensez que ni la duchesse ni le maréchal Sébastiani n'accepteraient dans ces conditions de subvenir aux lourdes dépenses que nécessite l'entretien du château de Vaux. »

Le duc bégaie. Il implore un délai. Mais non, point de délai. Alors il cède, il va renvoyer Mlle Deluzy. La duchesse a gagné.

La gouvernante quitte la famille et le château de Vaux pour s'installer

comme professeur dans un pensionnat de jeunes filles à Paris. Chez les Choiseul-Praslin, tout le monde boude : les enfants qui rendent responsable leur mère, le duc qui s'enferme dans son coin, et la duchesse qui se sent accusée et délaissée par tous.

Pourtant, tout contact n'est pas rompu entre Azelle et le duc. Elle lui écrit désormais chaque jour des lettres à la fois dolentes et insinuanes : elle est la victime des gens et en particulier de la duchesse. Comme il l'a mal défendue !

Alors le duc n'y tient plus, il veut la voir à tout prix ; les enfants, eux aussi, la réclament. Un beau jour, ils vont lui rendre visite tous ensemble. Les petits font fête à Azelle, Théobald la prend à part et lui donne rendez-vous le lendemain dans un fiacre. Quand ils se retrouvent, Azelle lui annonce qu'elle est décidée à se marier. Elle va aller en Angleterre et épouser n'importe qui. Ce n'est sans doute pas vrai, mais l'imminence du danger et la jalousie soudaine donnent enfin du courage à Théobald. C'est là, dans ce fiacre aux rideaux tirés, que se passe ce que tout le monde croyait s'être produit depuis longtemps : Théobald de Choiseul-Praslin devient l'amant d'Henriette Deluzy...

Le mois d'août 1847 est torride. La famille Praslin quitte Vaux pour aller en vacances à Dieppe. Toutefois elle passe par Paris. Où Théobald, bien sûr, revoit Azelle au pensionnat. Ensuite, il rentre. Il va retrouver sa femme dans le luxueux hôtel Sébastiani, à côté du palais de l'Elysée. Le soleil se couche, la journée du 17 août 1847 se termine...

La suite, toute la France va l'apprendre horrifiée.

A l'aube du 18 août, les domestiques sont appelés à grands cris par le duc dans la chambre de la duchesse. Ils se précipitent, s'arrêtent, regardent, voient...

C'est une scène à peine descriptible. Tous les objets sont brisés, les meubles renversés, les murs tachés de sang ; la duchesse gît sur sa coiffeuse dans une large flaque rouge. Elle est littéralement criblée de coups, elle a une partie de la tête arrachée. A terre, près d'elle, un revolver à la crosse pleine de sang et un chandelier d'argent où il reste des bouts de chair et des touffes de cheveux. A côté, tout sanglant lui aussi, le livre qu'elle était en train de lire, un livre au titre d'une sinistre ironie : *Les Gens comme il faut*.

Mais ce qui frappe par-dessus tout, ce qui est le plus horrible, c'est que la malheureuse a opposé une résistance désespérée à son agresseur : les murs, les objets sont remplis de ses empreintes sanglantes, elle a plusieurs doigts presque coupés, comme si elle avait pris à pleines mains le poignard de l'assassin. D'ailleurs, Victor Hugo, encore lui, qui visite les lieux le lendemain, note : « Cette chambre fait horreur. On y voit, toute palpitante et comme vivante, la lutte et la résistance de la duchesse. La malheureuse femme, comme les bêtes prises au piège, a fait le tour de sa chambre en hurlant sous les coups de son assassin. »

Le médecin qui arrive à cinq heures et demie ne peut que recueillir le dernier soupir de la duchesse. Théobald se jette sur son corps :

« Qu'allons-nous devenir ? Que feront mes pauvres enfants ?... »

Mais –est-ce une impression ?– il semble que ses paroles sonnent faux.

Une demi-heure plus tard, la police arrive à son tour en la personne des commissaires du Roule et des Champs-Élysées, du procureur général Delangle et du préfet de police Allard. Le duc a repris son sang-froid. Il répond avec hauteur aux premières questions et conclut :

– Selon moi, messieurs, il ne peut s'agir que d'un crime crapuleux.

Mais le préfet Allard secoue la tête négativement. Sa conviction est faite. Il se tourne vers le duc et le regarde bien dans les yeux :

– Voyez-vous, monsieur le duc, j'ai une certaine expérience : c'est un homme du monde qui a fait le coup.

En quelques minutes, l'enquête est terminée : toutes les issues étant fermées, personne n'a pu venir du dehors. En revanche, le verrou qui ferme la porte de communication entre les appartements de la duchesse et ceux du duc a été démonté. Sur le trajet qui conduit à la chambre du duc, il y a des traces de sang. Dans sa chambre elle-même on retrouve des cendres encore fumantes : des morceaux de tissu qui achèvent de se consumer.

Alors, les policiers changent d'attitude. Ils commencent une fouille complète. Tous les meubles, les tiroirs sont ouverts. Et malgré ses protestations scandalisées, le duc est prié fermement de se déshabiller. On le fait mettre tout nu, et ce n'est pas inutile car on découvre que ses sous-vêtements sont tachés de sang.

Pourtant le duc est une personnalité trop considérable pour que le préfet de police ose l'arrêter. Il faut des ordres du roi lui-même. En attendant, il est enfermé dans sa chambre. Deux policiers restent en faction devant la porte.

Dehors, la nouvelle se répand ; tout Paris est au courant et personne ne s'apitoie. D'abord les gens plaisantent. Ils inventent même, en l'honneur de l'événement, un néologisme : « Le duc a " prasliné " sa dame. »

Mais peu à peu, ils commencent à murmurer, à gronder. Le scandale rejaillit sur le trône.

Au gouvernement, l'émotion est considérable. On sent que le coup peut ébranler le régime, peut-être même l'abattre. Que faire du duc à présent ? Il faut le juger et il est coupable d'un meurtre abominable. On va devoir sans doute guillotiner un duc, pair de France et ami du roi !

Pendant ce temps, devant l'hôtel Sébastiani, la foule s'accumule. Elle réclame la mort du coupable. Mais ce n'est qu'un prétexte. Des cris hostiles, puis séditieux se font vite entendre : « A bas les nobles ! A bas la pairie ! A bas Louis-Philippe ! »

Le 18 août, le lendemain du crime, le duc est toujours seul, enfermé dans sa chambre avec deux gardes à l'extérieur. A dix heures du soir, les gardes sont surpris par des cris violents de l'autre côté de la porte. Ils se précipitent. Le duc est livide, il vomit, il ne peut plus parler.

Le médecin qu'on fait venir aussitôt ne s'inquiète pas trop. C'est sans doute un malaise passager dû à l'émotion. Pourtant, le lendemain matin, l'état du duc

s'est aggravé. Les vomissements sont de plus en plus violents, tandis que des syncopes apparaissent. Le médecin, appelé de nouveau, est cette fois très inquiet, mais il hésite à croire à un empoisonnement. Il croirait plutôt au choléra, dont les symptômes sont à peu près les mêmes. De toute façon, il ne peut indiquer que des remèdes anodins, car, à l'époque, dans un cas comme dans l'autre, la science est impuissante.

C'est trois jours plus tard, le 21 août, que la Chambre des pairs, qui seule en a le pouvoir, décide enfin l'arrestation du duc de Choiseul-Praslin. Mais c'est déjà un mourant qui est conduit à travers Paris dans une voiture entourée de quarante agents pour le protéger de la foule. Car le peuple gronde. Mille bruits circulent : le duc ne s'est pas empoisonné, il est déjà en sécurité à l'étranger. Et même s'il a bien été arrêté, la Chambre des pairs, composée en majorité de nobles, va l'acquitter !

Au palais du Luxembourg, le duc Pasquier, président de la Chambre, tente d'interroger l'agonisant. Mais Choiseul-Praslin se tait.

– Enfin, oseriez-vous dire affirmativement que vous n'avez pas commis ce crime ?

– Je ne puis pas répondre à cette question...

C'est tout. On n'en saura pas plus. Le duc Théobald de Choiseul-Praslin meurt le 24 août à trois heures quarante-cinq du matin.

La violence des journaux donne une idée de l'opinion générale. *La Démocratie pacifique* écrit : « On guillotine de malheureux affamés et le duc et pair qui a massacré pendant un quart d'heure la respectable femme qui était la sienne, en est quitte pour avaler une petite fiole de poison. »

Le Siècle un journal sérieux et modéré, est tout aussi virulent : « S'il avait été question d'un paysan, d'un ouvrier ou d'un simple bourgeois, on aurait pris des mesures pour empêcher l'assassin d'échapper par le suicide à la vindicte publique. »

L'émotion est à son comble. Il faut faire quelque chose. Alors, pour calmer l'opinion, pour sauver le régime, la Chambre des pairs décide de se réunir quand même. Le duc est mort, mais qu'importe !

Et le 30 août 1847, dans une séance absurde, presque irréaliste, la Chambre des pairs reconnaît la culpabilité du duc de Choiseul-Praslin, puis, étant donné qu'il est mort, le président ne peut faire autrement que de déclarer l'action publique éteinte.

Henriette Deluzy, arrêtée, fut longtemps interrogée. Elle avait de toute évidence une responsabilité morale dans le crime. Mais on ne trouva aucun écrit, on ne releva aucun témoignage prouvant une véritable incitation au meurtre et elle fut relâchée.

Elle finit d'ailleurs sa vie de la manière la plus édifiante. Elle épousa aux Etats-Unis un pasteur de l'Eglise presbytérienne et s'occupa de bonnes œuvres jusqu'à sa mort.

Quant au duc de Choiseul-Praslin et à sa femme, ils reposent dans le caveau de la famille au château de Vaux, côte à côte pour toujours.

7. SACCO ET VANZETTI

Nous sommes aux Etats-Unis, le 5 mai 1920. A Bridgewater, une petite ville non loin de Boston, deux hommes de trente ans environ montent dans un tramway. Comme dans les films de Laurel et Hardy, il y a un grand et un petit. Le grand est très brun, avec des sourcils touffus, une moustache épaisse et tombante. Le petit est du genre sec et nerveux, l'air inquiet. A peine sont-ils assis qu'un homme s'approche d'eux.

– Police ! Je vous arrête !

Le plus petit porte la main à sa poche-revolver. Mais l'homme a vu le geste. Il braque son arme.

– Pas de ça, l'ami ! Laisse tes mains sur les genoux ou je tire...

Au commissariat, après que les deux hommes, qui étaient chacun porteurs d'un revolver de fort calibre, eurent été désarmés, le sergent Stewart procède au traditionnel interrogatoire d'identité.

– Ton nom, demande-t-il au plus petit.

– Nicolas Sacco.

– Et toi ?

– Bartolomeo Vanzetti.

Sacco et Vanzetti, deux petits immigrés italiens, sont en effet soupçonnés d'un crime sordide. Ils auraient participé à deux hold-up.

Le premier s'est passé à Bridgewater même le 24 décembre 1919. Un camion transporte trente mille dollars, la paie d'une fabrique de chaussures. Il est sept heures du matin, il fait encore nuit et très froid ; les rues sont désertes. Soudain une Buick surgit, double le camion et lui fait une queue de poisson. Trois hommes armés descendent. Le plus grand est très brun et porte une épaisse moustache... Mais le chauffeur du camion en a vu d'autres, il braque à fond, accélère, et parvient à disparaître derrière un tramway qui passait. Les bandits n'insistent pas et s'enfuient.

Le second hold-up est, lui, réussi et sanglant. Il a eu lieu à South Braintree, une autre petite ville proche de Boston. Le 15 avril 1920, deux hommes reviennent à pied des bureaux d'une autre manufacture de chaussures. Ils emportent avec eux la paie des ouvriers, soit trente mille dollars. Ce sont le chef caissier Parmenter et le garde du corps Berardelli. Ils ont le tort de ne pas faire attention à deux passants qui viennent à leur rencontre. C'est très bref, foudroyant. Six coups de feu éclatent, une Buick qui stationnait un peu plus loin surgit, les deux bandits montent et disparaissent avec l'argent. Berardelli a été tué sur le coup, Parmenter mourra en arrivant à l'hôpital.

Quand, le lendemain, le médecin légiste fait l'autopsie des victimes, il marque chaque balle d'un signe distinctif. Sur la seule balle mortelle qui a atteint Berardelli, il trace trois traits parallèles, un III en chiffres romains.

C'est sur elle qu'en définitive, tout va se jouer.

L'enquête du sergent Stewart établit très vite que c'est la même Buick qui a servi aux deux hold-up. A Bridgewater un témoin avait pu noter son numéro, et à South Braintree plusieurs personnes avaient constaté qu'elle n'avait pas de vitre arrière. Or, on découvre quelques jours plus tard une Buick abandonnée qui porte le numéro recherché et qui n'a pas de vitre arrière.

Mais pour le reste, c'est la contradiction la plus totale. A entendre les témoins, les agresseurs auraient été deux, trois ou cinq ; tantôt ils étaient grands, tantôt petits, tantôt blonds, tantôt bruns.

L'enquête est en train de piétiner quand le sergent Stewart reçoit un coup de téléphone anonyme :

« Ce sont les anarchistes italiens qui ont fait le coup, dit la voix. Allez voir du côté de Coacci... »

Effectivement, Coacci, un dangereux anarchiste, a été récemment signalé dans la région. Stewart apprend en outre que, depuis quelque temps, on le voit beaucoup avec un certain Boda, autre anarchiste.

Malheureusement, Coacci vient de s'embarquer définitivement pour l'Italie. On ne le reverra jamais. Mais Boda, lui, n'est pas parti. Il a même laissé sa voiture en réparation dans un garage. Il suffit donc de placer une souricière pour l'arrêter quand il reprendra sa voiture.

Le 5 mai 1920, à la tombée de la nuit, Boda se présente au garage. Il n'est pas seul, deux amis l'accompagnent. L'homme monte dans sa voiture ; quant aux deux autres, ils s'éloignent tranquillement pour prendre le tramway.

Le policier chargé de suivre Boda perd sa trace. On ne le reverra jamais, non plus. En revanche, ses compagnons sont arrêtés et conduits au commissariat. Ce sont eux qui se trouvent actuellement devant le sergent Stewart : Nicolas Sacco et Bartolomeo Vanzetti.

Nicolas Sacco est né en 1891 à Foggia, dans le sud de l'Italie. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, il a eu une enfance heureuse. Ses parents n'étaient pas dans la misère, c'étaient même des paysans aisés qui possédaient de belles étendues d'oliveraies et de vignes. Nicolas aurait pu entrer dans l'exploitation familiale, mais comme beaucoup de jeunes italiens de l'époque, il a un rêve, une fascination : l'Amérique. Et à dix-sept ans, il quitte tout pour faire fortune. En arrivant à New York, il est vite déçu. La vie est sans pitié pour les nouveaux venus. Il doit faire les métiers les plus durs : porteur d'eau, ouvrier soudeur, aide-maraîcher et enfin employé dans la chaussure.

En 1910, il épouse une compatriote, Rosina Zambelli ; en 1911, ils ont un enfant qu'ils prénomment Dante.

Sacco est un bagarreur, un rebelle ; face aux difficultés il se révolte. Il devient très rapidement anarchiste et c'est un des militants les plus actifs et les plus durs du mouvement.

En 1917, quand les Etats-Unis entrent en guerre, il s'enfuit au Mexique. Il refuse de se battre non par lâcheté, mais par conviction. Lorsqu'il revient, en

1918, il n'a pas changé : c'est toujours un anarchiste convaincu.

L'histoire de Bartolomeo Vanzetti ressemble à celle de Sacco comme une sœur jumelle. Ce sont les mêmes espoirs et la même déception.

Lui aussi est le fils de paysans riches. Il est né en 1888 dans le Piémont. Ses parents cultivent le blé, la betterave et les fruits. Il fait de brillantes études et toute sa vie d'ailleurs, il continuera à lire et à s'instruire. Il se destine à gérer le domaine familial, mais quand sa mère meurt, en 1908, il décide brusquement de tout quitter. Il ira en Amérique pour faire fortune, lui aussi.

Le premier emploi qu'il trouve à New York est celui de laveur de vaisselle dans un restaurant italien. Ensuite, il est successivement tailleur de pierre, garçon d'hôtel, commis, aide-jardinier, employé dans une fabrique de cordages, et même assistant d'une dompteuse dans un cirque.

Ses nombreuses lectures l'ont conduit à l'anarchisme. Il fait la connaissance de Sacco et s'enfuit avec lui au Mexique en 1917.

Quand il rentre, il trouve enfin une activité qui lui plaît. Il devient marchand de poisson ambulant. Ce n'est pas la fortune, mais du moins, il ne dépend de personne. Avec sa petite charrette à bras, il parcourt les rues pour vendre son poisson. Pour un peu, Vanzetti s'avouerait heureux...

Face au sergent Stewart, Sacco et Vanzetti ne cachent pas leur appartenance au mouvement anarchiste, mais ils nient toute participation aux deux hold-up. Faute de mieux, ils sont inculpés de port d'arme.

Le procureur Katzmann est chargé de l'instruction. Cinquante ans, le visage carré, c'est un homme important, imposant même, un colosse à la voix de stentor. Il sera un des personnages marquants de cette affaire. Il commence par vérifier les alibis. Vanzetti n'en a aucun ni pour le premier hold-up, le 24 décembre 1919, ni pour le second, le 15 avril 1920. Sacco, lui, a un alibi irréfutable pour le premier hold-up. Mais pour le second, non seulement il n'en a pas mais, circonstance aggravante, il est établi qu'il ne s'est pas rendu à son travail ce jour-là.

Puis c'est le long défilé des témoins pour identifier les deux hommes. Parmi eux beaucoup ne reconnaissent ni l'un ni l'autre, beaucoup sont hésitants, mais il en reste cinq qui sont affirmatifs. Pour le premier hold-up, trois personnes reconnaissent formellement Vanzetti. Pour le second, un certain Wade affirme que c'est Sacco qui a tiré sur Berardelli et deux gardes-barrière ont vu Vanzetti au volant de la Buick.

Le procureur Katzmann arrête là sa rapide instruction. Pour lui, tout est clair. Il inculpe Vanzetti pour les deux hold-up et Sacco pour le deuxième seulement. Et, le 22 juin 1920, Vanzetti est jugé tout seul pour le premier hold-up ; une répétition générale, en quelque sorte, avant le grand procès.

Le juge Webster Thayer, qui préside, est un magistrat intègre, mais c'est un homme de tradition, issu d'une vieille famille américaine, un puritain peu fait pour comprendre des immigrés encore mal intégrés, des gens qui font du bruit, qui font des gestes, des Latins.

Les témoins à charge répètent ce qu'ils ont dit à l'instruction : ils ont bien

vu Vanzetti. L'expert en balistique n'a pas grand-chose à dire. Une seule balle a été trouvée sur la chaussée. Elle pourrait avoir été tirée par l'arme de l'accusé...

Quant aux témoins de la défense, tous italiens, ils sont là pour dire que ce jour-là Vanzetti n'était pas à Bridgewater, sur les lieux du hold-up, mais à Plymouth où il vendait son poisson dans les rues, comme d'habitude, avec sa petite charrette à bras.

Adeladi Bongiovanni en est sûr :

– Mais oui, je lui ai acheté du poisson ! Et si je m'en souviens, c'est parce que c'était le 24 décembre, la veille de Noël.

Le témoignage du jeune Beltrando Brini est plus important encore :

– Oui, monsieur le juge, ce jour-là j'ai aidé Vanzetti à pousser la charrette, comme tous les jours.

Mais le juge n'a pas l'air de les croire. Et pour une raison toute bête. Parce que ces Italiens, qui parlent très mal anglais et qui, de plus, étaient inquiets de paraître au tribunal, ont appris leur déposition par cœur. Maintenant, ils la récitent, et même si ce qu'ils disent est vrai, cela sonne faux.

Cette question de langue jouera un rôle capital, aussi bien dans le premier procès que dans le second. Car les accusés, et tous les témoins importants de la défense, seront italiens, tandis que les témoins de l'accusation seront américains.

Le procès du seul Vanzetti se déroule dans l'indifférence. La salle est presque vide lorsque l'accusé est reconnu coupable et condamné à douze ans de prison.

Une condamnation qui, comme on peut le penser, fera très mauvais effet sur les jurés du second procès.

Quelques amis de Sacco et Vanzetti ont formé un comité de défense. Et après le premier procès, le comité décide de remplacer l'avocat de Vanzetti, qui s'était montré insuffisant. Tout naturellement, il pense à celui qui dans une série de plaidoiries retentissantes vient de s'imposer comme le défenseur du monde ouvrier : Fred Moore.

C'était là une décision aux conséquences incalculables. Mais personne, à l'époque, ne pouvait le savoir...

A trente-neuf ans, Fred Moore est resté un artiste. Ce californien affectant une tenue négligée, toujours coiffé d'un chapeau de cowboy, mène une vie désordonnée au milieu des ouvriers qu'il s'est fait une spécialité de défendre. Quand il étudie le dossier de Sacco et Vanzetti, il a brusquement la sensation de détenir l'affaire du siècle et de sa vie. Dans le climat de crise qui règne alors –car c'est l'époque des grandes manifestations anarchistes aux Etats-Unis–, le procès peut être sensationnel. Il faut lui donner le maximum de publicité.

Et Fred Moore s'y emploie. Il fait déclaration sur déclaration à la presse. Peu à peu, le public commence à parler de Sacco et Vanzetti, il discute de leur cas, il prend position pour ou contre. La machine est lancée, on ne pourra plus

l'arrêter. L'avocat a réussi ; pour lui, c'est le commencement de la gloire. Le comité de défense s'en inquiète. Il pense que tout ce tapage ne peut être que nuisible aux accusés. C'est trop tard. Tout ce qu'il peut faire est d'imposer à Moore un second avocat : Jerry Mac Anarney.

Le procès de Nicolas Sacco et Bartolomeo Vanzetti s'ouvre dans la ville de Dedham le 31 mai 1921. Tous les Etats-Unis ont les yeux braqués sur l'événement et bientôt ce sera le monde entier.

Autour du palais de justice, c'est un déploiement de force impressionnant : la troupe en armes, des policiers à chaque porte. Tout le monde est fouillé avant d'entrer, même les avocats.

Dans la salle du tribunal, les regards sont d'abord attirés par une cage, la cage grillagée qui figure dans tous les journaux de l'époque, dans laquelle les deux accusés, le grand et le petit, vont s'asseoir côte à côte chaque jour pendant des semaines.

Derrière sa table se tient le juge Thayer, le visage osseux, droit sur son fauteuil, soucieux avant tout de se faire respecter. Plus loin, il y a le procureur Katzmann, ce colosse à la voix redoutable, qu'on sent prêt à bondir à chaque instant. Près de la cage enfin, Fred Moore, l'avocat bohème et fantaisiste. Par provocation ou pour se faire remarquer, plus simplement, il s'est mis pieds nus et en bras de chemise.

Et c'est lui qui commence par tenir la vedette. D'entrée de jeu, il adopte une tactique absolument inattendue et, à vrai dire, incompréhensible. Il décide de refuser systématiquement tous les candidats jurés. Le premier jour, il n'en accepte que trois sur la centaine qui défilent. Et les jours suivants, moins encore.

Cette attitude a le don d'exaspérer le juge Thayer qui ne se gêne pas pour exprimer son sentiment. Moore répond avec ironie... C'est son droit, il fait ce qu'il veut.

Après cinq jours d'audience, le cinq centième juré est récusé à son tour. Ils ne sont que sept à avoir été agréés par Moore. Or la défense a droit à cinq cents récusations et elle les a toutes exercées. C'est la première fois que l'on voit cela. Il va donc falloir mettre en pratique une loi américaine extrêmement ancienne qui fait penser aux temps héroïques du western. Si, dans un procès, le nombre suffisant de jurés n'a pu être réuni, le juge doit ordonner à la police de convaincre de force les premiers citoyens qu'elle trouvera.

Dès que le juge Thayer prend cette décision, les rues de Dedham se vident comme par enchantement. Personne ne tient à se mêler d'une affaire aussi grave où il n'y a à gagner que des ennuis.

Finalement, les policiers ramènent au tribunal une centaine d'individus vexés et furieux de s'être laissé prendre, certains à la sortie du cinéma ou du théâtre, d'autres, même, dans une noce.

L'avocat est maintenant bien obligé de faire son choix et le jury est constitué. Mais dans quelles conditions ! On peut imaginer combien de tels jurés doivent porter les accusés dans leur cœur.

C'est le 7 juin 1921 que les choses sérieuses commencent avec l'audition des témoins de l'accusation. Lewis Wade affirme, ainsi qu'il l'a déjà fait à l'instruction, que c'est Sacco qui a tiré sur Berardelli. Il le reconnaît devant les jurés. Deux jeunes femmes, Mary Blaine et Frances Delvin, ont assisté au drame depuis la fenêtre de leur bureau. Toutes deux reconnaissent également Sacco comme l'un des agresseurs. Frances est particulièrement affirmative, elle ajoute même qu'il avait « un beau visage latin ».

Ensuite, c'est le tour de Lola Andrews, dont le témoignage est plus important encore. En effet, elle se trouvait dans la rue quelques minutes avant le hold-up ; elle a croisé les deux hommes et l'un d'eux lui a demandé son chemin.

– Reconnaissez-vous l'homme avec qui vous avez parlé ? demande le juge Thayer.

– Oui, monsieur le président, c'est Sacco !

Le témoignage a effectivement de quoi impressionner. Mais l'avocat Fred Moore commet alors une erreur incroyable. Il ne pose pas au témoin la seule question qu'il fallait lui poser : est-ce que l'homme parlait correctement anglais, sans accent italien ? Si c'était le cas, cela ne pouvait pas être Sacco.

Au lieu de cela, l'avocat insiste et s'entête sur des détails sans importance. Il veut essayer de faire se contredire Lola Andrews et n'y parvient pas. Tout ce qu'il obtient, c'est de la rendre plus sympathique aux jurés.

Les témoins suivants, eux, ont reconnu Vanzetti.

Mike Levangie est garde-barrière à South Braintree. Il a vu passer la Buick en trombe. Malgré la vitesse, il est sûr d'avoir reconnu le chauffeur : c'est Vanzetti.

Austin Reed est également garde-barrière. Lui aussi a vu la voiture : elle se dirigeait à grande vitesse vers son passage à niveau, alors que le train était déjà en vue. Il s'est précipité pour l'arrêter en brandissant son signal “ stop ”. Une fois le train passé, le chauffeur de la Buick, un homme très brun à la moustache tombante, a rouspété. Et le garde-barrière conclut à l'intention du juge Thayer : « Cet homme, c'est Vanzetti ! »

Fred Moore commet alors sa seconde erreur de la journée, bien plus inimaginable encore que la première. Outre qu'il ne se soucie pas de savoir si l'homme dans la voiture parlait ou non un anglais correct, il ne lui vient pas à l'idée de préciser au juge et aux jurés ce détail capital : Vanzetti ne sait pas conduire. Bien sûr, on peut prendre le volant sans avoir son permis. Mais tous les témoins ont été formels : la voiture roulait à toute allure ; c'était un as, un expert qui conduisait. Alors ?...

L'audience suivante est consacrée aux experts en balistique. Il fait une chaleur oppressante, accablante. De mauvaises langues suggèrent que Fred Moore, qui est déjà pieds nus et en bras de chemise, va bientôt se retrouver le torse à l'air.

Les experts, le capitaine Proctor et Charles Van Amburgh, paraissent à la barre. Un grand silence se fait, un silence si total que pendant un moment on

n'entend plus que le ronronnement des ventilateurs. Les jurés, le public, les journalistes, ont la sensation que les minutes qui vont suivre seront décisives pour les accusés. Et dans leur cage grillagée, Sacco et Vanzetti, eux aussi, retiennent leur souffle.

Tout de suite, il est question, bien entendu, de la fameuse balle numéro III, la balle qui a tué le garde Berardelli.

Le capitaine Proctor est un homme consciencieux. Il a toujours eu des doutes. Il en a d'ailleurs fait part au procureur Katzmann lors de l'instruction et on peut sentir dans sa déposition une réticence certaine. Le juge l'invite à conclure et à énoncer nettement sa position au sujet de la balle numéro III. Voici textuellement la réponse de Proctor :

– A mon avis, c'est compatible avec le fait qu'elle a été tirée par le pistolet de Sacco.

La phrase est pour le moins confuse et embarrassée. Aussi le public, qui attend évidemment l'intervention des avocats de la défense, n'en revient pas : ni Fred Moore, ni son adjoint Mac Anarney ne réagissent ; ils laissent passer ce point décisif sans rien demander au témoin.

Pourquoi Proctor s'est-il exprimé de cette manière curieuse ? Est-ce qu'il aurait des doutes ? Est-ce que la balle numéro III aurait pu ne pas avoir été tirée par le pistolet de Sacco ? Aucune de ces questions indispensables, dont dépendait peut-être le sort des accusés, n'a été posée. Et les jurés, s'ils ont eu un moment de trouble, l'auront bien vite oublié.

Le second expert, Van Amburgh est plus affirmatif :

– J'incline à croire que la balle numéro III a été tirée par le colt de l'accusé.

Mais dans ce « j'incline à », il reste quand même une petite place au doute. Une fois encore, les avocats ne l'exploitent pas.

Le jour suivant, l'avocat Fred Moore va essayer de se rattraper. Il va présenter les témoins de la défense. On peut dire qu'il a bien fait les choses ! Trop bien même.

Il a décidé de produire un maximum de témoins. C'est un flot ininterrompu, un défilé interminable.

On voit ainsi seize ouvriers qui creusaient une tranchée de canalisation le jour du hold-up ; ils n'ont rien d'intéressant à dire, et pour cause : d'où ils étaient, ils ne pouvaient pratiquement rien voir. Leur font suite huit cheminots, qui affirment avec un bel ensemble qu'ils ont vu passer la Buick et que ni Sacco ni Vanzetti ne s'y trouvaient. A la vitesse où elle roulait, ce n'est pas sérieux. Et ainsi de suite pendant des heures et des heures...

Cette tactique déplorable ne parvient qu'à exaspérer encore un peu plus le juge Thayer et, ce qui est plus grave, les jurés. Car aucun de ces témoignages n'apporte quoi que ce soit de positif...

Après l'audition des témoins, le moment est venu d'entendre les accusés.

Quelques jours auparavant, le procureur Katzmann avait fait une proposition à l'avocat Moore. Si la défense acceptait de ne pas parler politique

et de s'en tenir uniquement aux faits concernant le hold-up, l'accusation y renoncerait elle aussi.

C'était pour Sacco et Vanzetti une offre inespérée. Ils avaient tout à gagner à ce qu'on n'évoque pas leur appartenance au mouvement anarchiste, car ce seul mot était capable de dresser contre eux tout le jury. Mais Fred Moore laisse passer cette dernière chance. Sur ses conseils, au cours de l'audience du 5 juillet, Vanzetti se met à parler politique. Il raconte comment, le 15 avril 1920, jour du hold-up, il a démenagé des tracts anarchistes et il en expose le contenu.

C'est fait. La défense a franchi le pas. Elle a abordé le domaine politique. Dans ces conditions, l'accusation va le faire elle aussi et elle ne va pas se gêner.

Le procureur Katzmann décide de pousser son avantage au maximum et d'insister, sur le point qu'il sait le plus sensible auprès des jurés : l'attitude des accusés pendant la guerre. Il appelle Vanzetti à la barre :

– Ainsi donc, monsieur Vanzetti, en mai 1917, vous avez quitté Plymouth parce que la mobilisation vous incitait à désertir ? C'est bien cela ?

Vanzetti ne peut que répondre :

– Oui, monsieur.

Katzmann continue :

– Si vous vous êtes sauvé, c'est bien parce que vous ne vouliez pas être soldat ?

Vanzetti a compris qu'il s'agit d'un piège. Il essaie de s'expliquer :

– Si j'ai refusé d'aller à la guerre, ce n'est pas parce que je n'aime pas ce pays. J'aurais refusé même si j'avais été en Italie...

Avec Sacco, c'est bien pire encore :

– Monsieur Sacco, dit Katzmann, vous êtes parti à Mexico pour éviter de servir comme soldat ce pays que vous dites aimer ?

– Oui.

– C'est là votre façon de montrer votre amour pour ce pays ?

Sacco hésite. On sent qu'il est acculé. Il voudrait dire quelque chose, se faire comprendre, se justifier, mais la barrière de la langue est infranchissable. Il ne connaît pas les nuances de l'anglais ; sa langue à lui, c'est l'italien, et tout ce qu'il trouve à répondre, c'est un pauvre « oui ».

Le procureur insiste impitoyablement. C'est le jeu du chat et de la souris.

– Et vous pensez que c'était courageux d'avoir fait ce que vous avez fait ?

Sacco est excédé autant contre lui-même que contre le procureur. Il lance comme un défi un autre « oui !... »

Cela continue encore pendant de longues et longues minutes. Sacco s'enfoncé. Le jeu n'est pas égal, il est perdant à tous les coups.

Le procureur Katzmann a de quoi être satisfait. Désormais, aux yeux de la majorité de l'opinion américaine, Sacco et Vanzetti ne sont que de vils déserteurs, des gens, comme l'écrit le lendemain un journal, « seulement capables de manger le pain de l'Amérique, mais pas de la défendre ! ».

Le dénouement approche. C'est le moment des plaidoiries. Au milieu de la tension générale, Fred Moore commence à parler. De l'avis de tout le monde, jamais au cours de sa carrière il n'a été aussi médiocre, aussi terne. Au lieu d'insister sur les points faibles de l'accusation, il s'en prend à la technique scientifique. D'après lui, les microscopes qui ont servi à analyser la balle numéro III ne sont pas des instruments auxquels on peut faire confiance.

Jerry Mac Anarney, le second avocat, n'est guère plus brillant.

Et puis vient le procureur Katzmann. Lui, au contraire, il est adroit, mordant. Toujours à propos de Vanzetti et de sa conduite au Mexique pendant la guerre, il trouve des formules qui font mouche :

« Cet homme qui se sauvait à Mexico pour ne pas tuer, portait sur lui le jour de son arrestation un revolver 38 mm chargé, dont chaque balle pouvait être mortelle !... »

Le reste est du même style.

Le jury siège tout l'après-midi du 14 juillet 1921. A dix-neuf heures cinquante-cinq, il sort, précédé par son président, un certain Ripley. Quelques minutes plus tard, Sacco et Vanzetti sont introduits dans la salle du tribunal, c'est-à-dire dans leur cage.

Se déroule alors le cérémonial terrible et théâtral, tel qu'il est fixé par la loi du Massachusetts. L'huissier demande à Ripley s'il est prêt à rendre le verdict, puis il se tourne vers la cage grillagée :

– Nicolas Sacco, levez-vous !

A quelques mètres, au premier rang du public, sa femme Rosina s'est levée aussi. Nicolas la regarde et essaie de lui sourire.

Tout le public retient son souffle. Les journalistes du monde entier sont prêts à bondir vers le téléphone pour annoncer le verdict. L'huissier reprend calmement, en récitant la formule d'usage :

– Levez la main droite, monsieur le président, et regardez le prisonnier. Prisonnier, regardez le président. Qu'avez-vous à dire, monsieur le président ? Le prisonnier est-il coupable ou non coupable ?

Ripley a la voix étranglée par l'émotion. Il ne peut dire qu'un mot :

– Coupable.

– Coupable de meurtre ? demande l'huissier.

– De meurtre, répond Ripley.

– Au premier degré ?

– Au premier degré.

Puis c'est exactement le même scénario, les mêmes questions et le même verdict à propos de Vanzetti.

Sacco et Vanzetti sont condamnés à mort.

Alors, on entend deux cris : Sacco, qui a dû faire tant d'efforts jusqu'ici pour répondre à toutes ces questions, pour chercher ses mots en anglais, se met à crier en italien :

– Je suis innocent !

Et Rosina se précipite en bousculant le cordon des policiers. Elle essaie

d'étreindre son mari à travers le grillage de la cage :

– Ils vont le tuer ! Que vais-je faire ? J'ai deux enfants !

Mais le juge Thayer et les jurés ont déjà quitté la salle...

Un peu plus tard, le second avocat de la défense, Jerry Mac Anarney, est en train de ramasser ses dossiers sans faire vraiment attention à ce qu'il fait, quand il aperçoit l'adjoint du procureur Katzmann, nommé Williams. Comme l'exige la courtoisie, il s'avance vers lui, la main tendue :

– Toutes mes félicitations pour cette brillante victoire.

Alors, il remarque avec stupeur que Williams est en train de pleurer, Williams qui parvient juste à prononcer :

– Taisez-vous ! C'est la chose la plus triste qui me soit arrivée de toute ma vie !

Mais l'émotion et la colère ne sont pas limitées à l'enceinte du tribunal de Dedham. Dès l'annonce du verdict, elles gagnent le monde entier. C'est en France que le mouvement est le plus puissant mais il atteint aussi toute l'Europe, la Suisse, les Pays-Bas, la Suède, le Danemark, l'Espagne, le Portugal, et même l'Amérique du Sud...

Une terrible attente commence maintenant.

D'après la loi de l'Etat du Massachusetts, pour obtenir la révision d'un procès, la défense doit présenter des « motions », c'est-à-dire des témoignages s'appuyant sur des faits nouveaux. Entre juillet 1921 et avril 1923, il n'y en aura pas moins de cinq qui seront déposées sur le bureau du juge Thayer.

La première, dite « motion Ripley », date de novembre 1921. Ripley est le président du jury qui a condamné Sacco et Vanzetti. Or il avoue à un des avocats qu'il avait, de sa propre initiative, comparé cinq cartouches trouvées dans le revolver de Vanzetti, avec d'autres cartouches qu'il possédait personnellement. C'était illégal.

Seconde motion, en mai 1922, la « motion Gould-Pelser ». Gould et Pelser sont deux témoins du hold-up. Gould avait assisté aux faits, mais par la suite il avait disparu et ne s'était même pas présenté au procès. Or, Fred Moore le retrouve, lui montre les photos de Sacco et Vanzetti et Gould ne les reconnaît ni l'un ni l'autre. Il est prêt à le jurer devant n'importe quel tribunal.

Quant à Pelser, c'était un témoin douteux. Bien qu'il ait affirmé avoir reconnu Sacco, il s'était en fait, dès le début de la fusillade, couché à terre et n'avait rien vu. C'est du moins ce qu'il affirme à Fred Moore. Car quelques jours après, il écrit au procureur Katzmann qu'il était ivre quand l'avocat l'a rencontré, et que tout ce qu'il a pu dire ou signer n'a aucune valeur.

Suivent les motions trois et quatre, les motions « Goodridge » et « Lola Andrews » qui, elles aussi, concernent deux témoins qui se sont rétractés par la suite. Mais la cinquième et dernière motion qui date d'avril 1923 est de loin la plus importante, c'est la « motion Proctor-Hamilton ».

Personne n'a oublié que le capitaine Proctor, expert en balistique, avait déposé, avec un certain embarras, à propos de la fameuse balle numéro III, en chiffres romains. Or, quand Fred Moore, pris d'un scrupule un peu tardif, vient

lui demander s'il n'a pas des doutes, Proctor lui déclare tout de go :

– Je suis trop vieux pour souhaiter que deux malheureux aillent sur la chaise électrique, pour un crime qu'ils n'ont peut-être pas commis !

Fred Moore sursaute :

– Mais alors, vous pensez qu'ils sont innocents ?

– Oui, je pense qu'ils sont innocents, répond Proctor.

– Mais pourquoi ne l'avez-vous pas dit au tribunal ?

– Tout simplement parce que personne ne me l'a demandé, pas même vous.

Fred Moore se décide alors à demander une contre-expertise. Il s'adresse pour cela au docteur Hamilton, qui conclut rapidement que la balle numéro III n'a pas été tirée par le revolver de Sacco.

Malheureusement, encore une fois, l'avocat a commis une bétise. Le “ docteur ” Hamilton n'est en fait que pharmacien : c'est un expert occasionnel et il s'est rendu récemment célèbre pour avoir, à cause d'une de ses expertises, envoyé un innocent à la chaise électrique...

Le 1^{er} octobre 1923, les avocats sont invités à plaider les cinq motions devant le juge Thayer.

Le juge met exactement un an à se décider. Le 1^{er} octobre 1924, il donne sa réponse : c'est « non » aux cinq motions.

A la suite de ce nouvel échec, le Comité de défense de Sacco et Vanzetti prend enfin la décision de se débarrasser de Fred Moore et le remplace par Williams Thomson qui, s'il n'a aucune sympathie particulière pour les accusés, est du moins un avocat sérieux.

Quand, le 8 novembre 1924, coiffé de son éternel chapeau de cowboy, Fred Moore s'en retourne vers sa Californie natale, il n'y a personne pour lui dire « au revoir ». Peut-on s'en étonner ?

Un an se passe encore, mais enfin un événement se produit, un événement inespéré pour les condamnés. Le 18 novembre 1925, Sacco reçoit un message dans sa prison. Il a peine à croire ce qu'il a sous les yeux :

J'avoue par la présente que j'étais dans le crime de la compagnie de chaussures de South Braintree et que ni Sacco ni Vanzetti n'étaient dans ledit crime.

Et c'est signé : *Celestino Madeiros*.

Madeiros est un meurtrier qui a déjà été condamné à mort et qui, lui aussi, attend la chaise électrique. Sa confession doit donc être accueillie avec prudence, car, de plus, c'est un mythomane et un épileptique. Mais son récit est intéressant, il est même vraisemblable.

Le condamné à mort met en cause le gang des cinq frères Morelli qui se sont spécialisés dans le vol des usines de chaussures. Or les deux hold-up concernaient précisément des usines de chaussures.

Le nouvel avocat, Williams Thomson, mène son enquête avec énergie. Malheureusement, il ne peut pas réunir les preuves suffisantes. Il rencontre les frères Morelli. Ils savent quelque chose, c'est certain. Mais ils ne disent rien.

Et on les comprend, car vraiment quel intérêt auraient-ils à parler ?

Le 12 mai 1926, la Cour suprême du Massachusetts rend son verdict sur l'affaire Madeiros. L'appel est rejeté. Encore une fois, c'est non.

C'était la dernière chance. Toutes les motions ont été repoussées et même les aveux de Madeiros n'ont pas été pris en considération. Maintenant, pour empêcher la chaise électrique, il ne reste plus que la grâce du gouverneur.

Du jour au lendemain, Alban Fuller, gouverneur de l'Etat du Massachusetts, devient le point de mire du monde entier. Car maintenant tout le monde, ou presque, est derrière Sacco et Vanzetti. Si les Etats-Unis restent partagés entre deux camps hostiles, en Europe c'est l'unanimité, la mobilisation générale : il faut sauver Sacco et Vanzetti !

Le bureau du gouverneur Fuller est en quelques jours noyé sous des milliers de télégrammes qui implorent la grâce. Ils viennent de partout et de tous les horizons politiques. Si on trouve des personnalités connues pour leurs idées avancées comme Einstein, Thomas Mann, Romain Rolland, Bernard Shaw ou John Galsworthy, il y a des gens aux positions beaucoup plus modérées : le vieux président Loubet, l'ancien premier ministre Caillaux, l'arrière-petit-fils de La Fayette. Le pape Pie XI écrit lui aussi en faveur de Sacco et Vanzetti. Et quelques jours plus tard, c'est plus extraordinaire encore : le gouverneur Fuller reçoit un télégramme de Mussolini ; même le Duce demande la grâce des deux anarchistes.

Est-ce à dire que tous sont sûrs de l'innocence des condamnés ? Non, mais les doutes sont trop forts. Et surtout, tout cela a trop duré. C'est le journal conservateur anglais *The Times* qui résume le mieux l'opinion générale en écrivant : « Coupables ou non coupables, chacun perçoit que leur avoir fait subir une succession d'espoirs et de déceptions pendant sept ans pour finalement les exécuter est quelque chose qui révolte l'humanité. »

Face à cette avalanche d'appels, de supplications, le gouverneur Fuller décide... d'attendre. Plus précisément, il nomme une commission de trois membres que va présider Lawrence Lowell, le doyen de la faculté de Harvard. La commission devra décider si oui ou non Sacco et Vanzetti sont coupables. Alors Fuller prendra sa décision.

La commission Lowell a au moins le mérite de faire vite et d'aller droit au but. Puisqu'il s'agit de déterminer la culpabilité des condamnés, il faut revenir à la seule pièce à conviction décisive, la balle numéro III en chiffres romains.

Lowell va trouver le meilleur expert américain de l'époque, le major Calvin Goddard. Il lui donne une mission terriblement précise et redoutable. Répondre par oui ou par non à cette seule question : la balle numéro III a-t-elle été tirée par le pistolet de Sacco ?

Le major Goddard est effectivement un spécialiste. C'est même plus que cela. C'est un véritable génie de l'expertise criminelle. C'est lui qui, deux ans plus tard, arrivera à identifier, uniquement par l'examen des projectiles, les auteurs du fameux massacre de la Saint-Valentin à Chicago. Or, il dispose d'un instrument très perfectionné qui n'existait pas six ans auparavant lors du

procès : le microscope à image double ou microscope comparatif. Il permet d'examiner en même temps deux objets, puis de superposer leurs images pour voir s'ils sont identiques.

Le jour de l'expertise, il y a foule dans le laboratoire du major Goddard : les trois membres de la commission, le procureur, les avocats et d'autres experts amenés là par la défense.

Imperturbable, absolument insensible à la fébrilité des hommes qui l'entourent, Goddard fait son examen comme à son habitude, avec une minutie de savant. Après un temps qui paraît interminable à tous ceux qui sont là, il se redresse, range ses instruments et déclare :

« Messieurs, la balle numéro III a été tirée par le pistolet de Sacco... »

La commission Lowell remet son rapport le 27 juillet 1927, et le 2 août le gouverneur Fuller convoque la presse pour lui donner sa réponse, qui ne fait à présent plus de doute. Dès le matin, en effet, dans le plus grand secret, Sacco et Vanzetti ont été transférés dans le « quartier de la mort », à quelques pas de la chaise électrique.

A vingt-deux heures trente la décision du gouverneur est enfin publique : c'est non. La grâce est refusée.

En présence de l'avocat Thomson, l'a nouvelle est annoncée aux condamnés. Vanzetti craque. Il a une crise de désespoir. Il se frappe la tête contre les murs en criant :

« Appelez les millions d'hommes qui nous ont soutenus ! Appelez-les ! »

Sacco, au contraire, est très calme. Il se borne à dire :

« Donnez-moi de quoi écrire à mon fils... »

Dans le monde, la nouvelle se répand comme une traînée de poudre. Et c'est une explosion de colère, un cri : il faut sauver Sacco et Vanzetti !

L'exécution doit avoir lieu le 10 août. Et le 10 août, alors que la tension est à son comble, on apprend l'incroyable nouvelle : l'exécution n'aura pas lieu. Sacco et Vanzetti sont sauvés ! Le procès va sans doute être révisé !

Non, ce n'était qu'un délai de plus que le gouverneur Fuller, pris peut-être d'un dernier doute, avait accordé : un délai de douze jours.

Le 22 août 1927, à vingt-trois heures quinze, le directeur de la prison pénètre dans le quartier de la mort. Les condamnés ont tout de suite compris...

C'est Sacco qui va passer le premier.

Il n'y a que vingt mètres entre la cellule et la chambre d'exécution. La pièce est violemment éclairée. Au centre, la chaise électrique, toutes courroies défaites. Sacco est très pâle. Il s'assoit seul, sans aide. Il crie : « Vive l'anarchie ! »

Puis il regarde tous ceux qui sont là et leur dit calmement en anglais : « Adieu, messieurs ! »

Quand le bourreau place sur sa tête le masque noir, il a un dernier cri, en italien cette fois : « Adieu, maman ! »

A minuit exactement, Vanzetti arrive à son tour. Il sait que Sacco est mort.

Il a vu dans sa cellule l'ampoule faiblir pendant un long moment. Car la chaise électrique a besoin de beaucoup d'énergie et, durant plusieurs minutes, toutes les lumières de la prison se sont presque éteintes.

Il est calme, digne. Il s'adresse au directeur de la prison :

« Je tiens à vous assurer que je suis innocent. Je suis innocent de tout crime, pas seulement de celui-là, mais de tous, de tous. Je suis un homme innocent. »

Alors qu'il est déjà attaché sur la chaise, il dit encore d'une voix presque inaudible :

« Je veux à présent pardonner à certains pour ce qu'ils me font... »

Le bourreau attendit la fin de sa phrase pour envoyer le courant.

Alors, dans le monde entier, c'est une vague d'indignation et de colère. On manifeste à Boston et à New York bien sûr. Mais aussi à Londres, à Paris où le mouvement a peut-être le plus d'ampleur : il y a des barricades et le lendemain, c'est la grève générale, toute vie s'arrête dans un silence impressionnant.

En Allemagne, les affrontements tournent à l'émeute : il y a un mort à Leipzig et deux à Hambourg. La Suisse pacifique n'échappe pas à la violence générale : à Genève des dizaines de milliers de personnes attaquent le palais de la Société des Nations. Mais on se bat aussi dans les rues de Shanghai, de Pékin, de Tokyo, de Melbourne, de Buenos Aires...

L'affaire Sacco et Vanzetti a quitté le domaine de l'histoire criminelle. Elle est entrée dans celui de l'histoire politique, et même de l'Histoire tout court.

Les funérailles de Sacco et Vanzetti ont lieu à Boston, six jours après leur mort, par un dimanche sombre et pluvieux. La foule est impressionnante, gigantesque, les forces de police le sont aussi. C'est un déploiement comme on n'en a jamais vu.

Vers le milieu de la journée, la police charge brusquement le cortège, sans qu'on ait jamais compris pourquoi. C'est une bousculade indescriptible au milieu des cris et des fleurs piétinées.

Seules cinquante personnes réussissent à suivre jusqu'au bout les deux cercueils...

Sacco et Vanzetti étaient-ils innocents ou coupables ? Pendant des dizaines d'années des polémiques ont opposé partisans et adversaires à ce sujet. Il y a eu des révélations, vraies ou fausses, des expertises, des enquêtes, des contre-enquêtes.

Mais aujourd'hui la réponse est claire. C'est celle que dicte la loi : Nicolas Sacco et Bartolomeo Vanzetti sont innocents. Ils le sont pour toujours. Le 20 juillet 1977, cinquante ans après leur mort, le gouverneur du Massachusetts, Michael Dukakis, a prononcé officiellement leur réhabilitation et proclamé la journée du 20 juillet jour du souvenir dans tout l'Etat.

Et il sera, en effet, toujours utile de se souvenir.

8. LÉONORA CONCINI, LA GALIGAI

C'est l'avant-dernier jour du XVI^e siècle, le 30 décembre 1599. Dans une chambre du palais Pitti, la demeure de la famille Médicis, une femme de vingt-trois ans contemple rêveusement Florence sous la neige. Elle n'est pas belle. Elle est même laide : trapue de corps, noirette de teint. Il n'y a rien de spécialement distingué non plus dans son allure. Elle a incontestablement quelque chose de plébéien. Mais cette laideur s'oublie presque, tant son regard est vif. On dit que l'intelligence transfigure parfois les êtres et rarement la chose a été aussi vraie.

Pour l'instant, son regard s'est un peu voilé. En cette calme journée d'hiver, la jeune femme médite. Elle pense à l'incroyable chance que lui a réservée le sort. Elle, Léonora, la fille du charpentier Dori, a été choisie avec d'autres pour tenir compagnie à la fille du duc de Toscane, Marie.

Marie de Médicis est de trois ans son aînée. Elle est aussi jolie et fine qu'elle-même est mal bâtie et disgracieuse. Mais par un juste retour des choses, comme dans les contes de fées, c'est l'inverse sur le plan intellectuel. Marie ne brille spécialement ni par la subtilité ni par la vivacité. D'abord enfant peu éveillée, elle est restée, pour reprendre l'expression de ses contemporains, une “ balourde ”...

La jeune femme sourit. Elle n'a eu aucun mal à se rendre indispensable auprès de Marie de Médicis. Elle est à la fois sa femme de chambre habile –la seule qui sache la coiffer–, sa confidente et sa meilleure amie. Bientôt, Marie va se marier. Et elle la suivra à la cour de quelque prince italien... Justement, Marie est en ce moment chez son père le duc. Peut-être est-il en train de lui apprendre le nom de son futur époux ?

Un cri, dans le dos de la jeune femme, la fait se retourner.

– Léonora ! Léonora !

Marie de Médicis, les cheveux défaits, en larmes, se jette dans ses bras.

– Léonora ! Je vais devenir reine de France !

Léonora Dori ne peut à son tour cacher son émotion. Marie, reine de France ! Cela veut dire qu'elle va la suivre elle-même à la cour la plus riche et la plus brillante d'Europe. Pour la deuxième fois, le sort vient de lui accorder une incroyable faveur...

17 décembre 1600. La ville de Lyon, ce jour-là, est le centre de la France. Pour le royaume, le XVII^e siècle s'ouvre sous les meilleurs auspices. Le mariage d'Henri IV, après des années de guerre de religion, semble le symbole même de la paix, et la jeune épousée est ravissante.

Le cardinal Aldobrandini célèbre la messe et, cinq jours plus tard, la nouvelle reine quitte Lyon avec un cortège de deux mille cavaliers. Henri IV, dont la réputation n'est pas usurpée, est déjà parti rejoindre sa maîtresse, Henriette de Verneuil.

Parmi tous les Italiens qui escortent Marie de Médicis, mi-chagrines, mi-éblouis par cet exil prestigieux auprès du plus puissant monarque du temps, deux personnages sont bien décidés à ne pas laisser passer leur chance : Léonora Dori, bien sûr, mais aussi Concino Concini, gentilhomme florentin d'une trentaine d'années.

Concino Concini est de petite noblesse mais ruiné. D'après ce qu'on sait, il a fait ses études à l'université de Pise et il a eu vraisemblablement une jeunesse orageuse. Port avantageux, élancé, fine moustache, regard noir, il est bel homme et le sait.

Le 8 février 1601, après un voyage triomphal, la jeune reine de France arrive à Paris. C'est le début de l'aventure de Léonora et de Concino. Car la petite femme noire et le gentilhomme noceur se sont tout de suite reconnus et appréciés : la même ambition, les mêmes capacités les unissent ; ils sont faits l'un pour l'autre et ils décident de se marier.

Seulement, s'ils se plaisent, ils n'ont pas fait la conquête d'Henri IV, loin de là. Le roi, qui a déjà refusé à Léonora la fonction de dame d'atours de la reine, se méfie des Italiens qui sont arrivés dans le sillage de Marie de Médicis et plus particulièrement de ces deux-là. Quelque chose, l'instinct sans doute, fait qu'il ne les aime pas.

Le couple demande en vain à la reine de plaider sa cause : peine perdue. Plus Marie de Médicis insiste, plus Henri IV se raidit. Mais à l'occasion de cette première épreuve, les deux Italiens montrent qu'ils savent manœuvrer. Ils comprennent que ce n'est pas la reine qui peut leur venir en aide ; c'est à la maîtresse du roi qu'ils doivent s'adresser.

Ils vont trouver Henriette de Verneuil et lui font comprendre que leurs intérêts sont liés. Si elle obtient du roi leur mariage, ils se chargent, en retour, de rendre Marie de Médicis plus complaisante vis-à-vis de son royal époux.

Le couple ne s'était pas trompé. Ce que la reine n'a pas obtenu, la maîtresse l'obtient tout de suite. Le 5 avril 1601, Léonora Dori est nommée dame d'atours de la reine et le 12 juillet de la même année, elle épouse Concino Concini nommé, par la même occasion, gentilhomme de la chambre. Détail qui ne surprendra personne, quand on connaît le caractère des jeunes mariés et leur réalisme, ils ont passé un contrat de séparation de biens. Pourtant, cette précaution, toute naturelle somme toute de la part de deux complices pour qui le mariage tient plus de l'association commerciale que de l'affaire de cœur, va avoir des conséquences imprévisibles...

Les Concini s'installent à la cour. Léonora emménage dans l'appartement de fonction de la dame d'atours : trois pièces coquettes au palais du Louvre. Le couple est richement doté par la reine. Henri IV, qui ne les aime pas davantage que par le passé, parle toujours de les renvoyer mais Henriette de Verneuil est là, qui fait bonne garde, et leur ascension se poursuit.

Rapidement, Concino est nommé premier écuyer de la reine. Il a le droit de pénétrer dans la cour du Louvre en carrosse, privilège réservé aux princes de sang. « Il y a dans son hôtel particulier, dit un contemporain, abondance et

beauté de vaisselle d'argent qui aurait contenté n'importe quel prince. »

Dans son appartement de trois pièces, Mme Concini n'est pas plus mal lotie. Elle possède, selon la description de l'époque, « un lit à colonnes garni de broderies à points d'or, des tapis d'Orient multicolores, des robes et parures diverses semées de perles et de diamants, brodées d'or et d'argent ». Léonora, qui a pris désormais le nom noble de Galigai, vraisemblablement usurpé, a acheté en outre un hôtel particulier rue de Tournon et le château de Lésigny-en-Brie.

Signe éclatant de leur réussite : en 1608, Henri IV accepte d'être le parrain de leur fille. Malgré son aversion pour eux, le roi sait bien que les Concini sont les seuls qui puissent lui procurer une relative tranquillité avec sa femme...

La fille du charpentier et le noble florentin ruiné occupent une place enviée à la cour de France. Ils s'enrichissent jour après jour grâce aux pots-de-vin et aux trafics d'influence, chose parfaitement courante à l'époque. Léonora et Concino n'en demandent pas plus. Ils n'ont, en particulier, aucune ambition politique. Les honneurs, l'aisance et presque la fortune : que souhaiter de mieux ?...

Seulement, se produit alors le coup de théâtre, le coup de tonnerre : le 14 mai 1610, Henri IV est assassiné. Or, Louis XIII, son fils, n'a que neuf ans et c'est Marie de Médicis qui est proclamée régente du royaume. C'est elle qui détient maintenant le pouvoir en France. Pour Léonora, c'est le troisième cadeau du destin. Sa petite compagne de jeux de Florence est à la tête du plus puissant royaume du monde.

Du coup, l'ascension des Concini devient vertigineuse. Concino entre d'abord au conseil des Finances. Il est chargé du recouvrement de la gabelle, fonction peu honorifique mais éminemment rentable puisqu'il prélève un pourcentage sur l'impôt qu'il percevait.

Les honneurs ne tardent pas à suivre. La reine lui accorde le gouvernement de Péronne, de Montdidier et le marquisat d'Ancre « en considération des longs, recommandables et continuels services rendus ». (*Ne cherchez pas la ville d'Ancre sur une carte de France. Elle s'appelle aujourd'hui Albert, dans la Somme, du nom d'Albert de Luynes, l'ennemi mortel de Concini... Mais nous n'en sommes pas là.*)

Trois mois après l'assassinat d'Henri IV, les Concini occupent la première place. Les princes les détestent mais Marie de Médicis les soutient sans faiblir. Pour apaiser les principaux courtisans, elle distribue sans compter les donations en puisant à pleines mains dans les réserves que la sage politique financière de Sully avait accumulées. Alors qu'Henri IV accordait six cent mille livres de pensions par an, pour la seule année 1611, Marie de Médicis en verse plus de quatre millions...

Rien ne peut arrêter Concino Concini dans son ambition dévorante. Il se fait nommer par la reine gouverneur de la citadelle d'Amiens. Cet événement soulève un émoi considérable, non seulement à la cour mais dans tout le

royaume. La place forte d'Amiens commande en effet le nord de la France. La donner à un étranger est une décision sans précédent.

Détesté à la cour, le couple Concini n'est pas moins haï par le peuple. On accuse Concino d'être l'amant de la reine régente –ce qui est probablement faux. Les murs de Paris se couvrent de graffiti obscènes. Il y en a jusque sur la porte de la souveraine. Un quatrain court dans la capitale :

Si la Reine allait avoir

Un poupon dans le ventre,

Il serait bien noir

Car il serait d'Ancre...

Concini et sa femme se moquent de tout cela. Ils ne craignent pas la cour. Ils savent que Marie de Médicis est toute-puissante et que les courtisans ne peuvent rien contre eux. Ils ne craignent pas non plus le peuple, qu'ils méprisent. Ils ne sont pas dans leur pays et ils n'ont aucun souci d'être populaires.

Léonora Concini est bientôt la femme la plus riche de France et Concino Concini le maître du royaume. Ils dilapident les biens de l'Etat, ils mènent une politique conforme à leurs seuls intérêts... Que devient la France dans tout cela ? Ce n'est certainement pas leur problème... Et ce n'est vraisemblablement pas non plus celui de la reine régente, car Marie de Médicis n'est pas plus française qu'eux...

Pourtant, Léonora et Concino, ces intrigants si habiles, ont commis une faute de tactique énorme, élémentaire. Ils ont négligé un enfant, orphelin de père à neuf ans, un gamin sombre, renfermé, à l'air peu éveillé et pas spécialement intelligent, qui s'appelle Louis.

Il faut dire que le petit Louis XIII ne paie pas de mine. C'est le mal-aimé de sa mère, qui lui a toujours préféré son frère cadet Gaston. Elle le tient à l'écart d'une manière à peine concevable. Non seulement il n'est informé de rien de ce qui touche le royaume, mais pas une fois, il n'aura le droit d'assister au conseil des ministres. Le duc de Rohan écrit à ce sujet : « Le mépris de la reine mère envers son fils était inimaginable. »

Toujours seul, sans compagnon de jeu, abandonné à ses précepteurs, le jeune Louis XIII s'ennuie. Il s'occupe comme il peut. On le voit se promener aux Tuileries, faisant du jardinage et portant des brouettées de terre. Son caractère, renfermé au départ, devient taciturne. Bref, c'est un gamin terne au possible.

Les Concini, influencés par le jugement de Marie de Médicis, méprisent ferme le jeune roi. « C'est un imbécile », dit Concino. « C'est un idiot », dit Léonora... En brillant causeur, en séducteur-né qu'il était, Concino aurait pu aisément faire la conquête de l'enfant. Il ne s'est pas donné cette peine. Alors quelqu'un d'autre va s'en charger à sa place.

D'Albert, duc de Luynes, ancien gentilhomme ordinaire d'Henri IV, a trente ans quand il entre dans la maison du dauphin. Lui, il perçoit tout de suite la volonté qui se cache dans ce garçon apparemment apathique, et les

qualités de roi derrière l'ingratitude du caractère. Albert de Luynes remarque aussi la vive passion qu'a le jeune souverain pour les oiseaux. Alors, il agit. Il s'occupe d'installer dans les appartements de Louis XIII une volière particulière. Il se documente sur l'ornithologie et fait profiter le roi de sa science toute neuve. Louis XIII est ébloui, émerveillé. C'est la première fois que quelqu'un s'intéresse à lui. Il est disposé à croire tout ce que lui dira le duc de Luynes. Et le duc ne lui dit pas du bien des Concini...

Pendant ce temps, Léonora, dont la santé n'a jamais été brillante, devient de plus en plus malade. Elle a d'incessantes douleurs de ventre, elle s'évanouit pour un oui ou pour un non : En fait, elle est sans nul doute hystérique. Mais en ce temps, on ne sait rien de ce mal mystérieux. Elle a recours aux praticiens de l'époque, qui tiennent en même temps du docteur, du religieux et du charlatan. Un médecin juif portugais, du nom de Montaldo, lui procure quelque temps un réel soulagement, mais il meurt et elle fait appel, pour le remplacer, à des moines italiens. Les uns comme les autres accompagnent leurs traitements d'exorcismes, comme il est normal en un siècle dominé par la superstition. Pourtant, c'est un fait qui va peser lourd par la suite...

En 1616, Concino Concini est nommé par Marie de Médicis maréchal de France. Ils se font désormais appeler, sa femme et lui, le maréchal et la maréchale d'Ancre...

Dans le pays, l'impopularité des Concini atteint un paroxysme. Le Parlement de Paris dénonce au roi les « personnes introduites à la Cour non par leurs mérites et services rendus, mais à la faveur de ceux qui veulent y avoir des créatures ».

Les princes se révoltent, mais Concini s'en moque. Il est au sommet de sa puissance. Il veut être connétable, la plus haute distinction française, que la monarchie n'accorde pas tous les siècles. Il a une garde personnelle de quarante gentilshommes qu'il paie mille livres par an. Il équipe à ses frais plusieurs milliers d'hommes de troupe qui peuvent constituer une menace pour l'armée royale elle-même.

Concino Concini est le véritable maître de la France. Il gouverne à la place des ministres. C'est lui qui reçoit les ambassadeurs étrangers, et encore quand il le veut bien. Il exige des marques de respect invraisemblables de la part des plus grands personnages. Il fait emprisonner arbitrairement n'importe qui. Il frappe les villes d'impôts spéciaux, afin qu'elles assurent l'entretien de ses troupes personnelles.

Quant à Léonora, c'est toujours l'argent, plus que le pouvoir, qui l'intéresse. Mais dans ce domaine, elle va aussi loin que son mari. Elle accumule, en diamants principalement, une fortune de quinze millions de livres. C'est une somme absolument inimaginable pour des biens particuliers. On ne peut la comparer qu'au budget d'un Etat et, précisément, quinze millions de livres représentent le budget annuel du royaume. Léonora Concini, dite la Galigai, est aussi riche que la France !...

1617. Le sort de la France est en train de se jouer dans une volière, celle

que le duc de Luynes, qui a acheté la charge de grand fauconnier, a fait installer dans les appartements du roi. Là, celui qui a su devenir le confident et le conseiller indispensable du jeune souverain, excite sa colère contre Concini et sa femme. Luynes est, de toute évidence, animé par des ambitions personnelles mais, en l'occurrence, ses intérêts se confondent avec ceux de l'Etat et Louis XIII commence à avoir le sens de l'Etat.

Luynes se fait l'écho auprès de lui des protestations de la noblesse. Il lui lit quelques-uns des innombrables pamphlets qui circulent à Paris. La plupart en appellent à Louis XIII. Ils l'invitent « à parler en roi, à sauver le royaume de la domination des étrangers »...

« Vous n'avez qu'à agir, dit le duc au jeune souverain, et tous les princes se rallieront à vous, et le peuple vous acclamera. »

Louis XIII finit par en être persuadé. Mais pour cela, il faut se débarrasser d'une manière ou d'une autre des Concini, et ce n'est pas facile. Louis XIII hésite tandis que, soir après soir, près de la volière, Luynes revient à la charge...

Les entretiens du duc avec le jeune roi ne passent évidemment pas inaperçus. Mais la réputation de médiocrité de Louis XIII est telle que personne n'y attache d'importance. Certes, les Concini savent bien qu'ils ont en la personne d'Albert de Luynes un ennemi juré. Léonora lance un jour au grand fauconnier : « Luynes ! Luynes ! On te rognera les ailes !... »

Mais dans l'ensemble, personne n'est fâché de voir le roi s'intéresser aux oiseaux plutôt qu'aux affaires. Le rôle de Luynes auprès de lui est presque considéré comme celui d'un bouffon.

« Il y a si loin de M. de Luynes à moi, dit un jour Concini, que nous n'avons pas de sujet de nous craindre... »

Près de la volière, les choses avancent rapidement, au contraire. Le complot –car c'est un véritable coup d'Etat légal que prépare Louis XIII– commence à s'organiser. Luynes tente de persuader le roi qu'il faut arrêter Concini. Mais comment ? L'Italien, qui est méfiant, ne se déplace jamais sans sa garde personnelle de gentilshommes armés jusqu'aux dents. Louis XIII décide de faire une dernière tentative par la manière douce.

Le 17 avril 1617, il fait dire à sa mère, par l'intermédiaire de plusieurs messagers, son « désir extrême de prendre les rênes de l'Etat » et lui demande de renvoyer les Concini. La réaction de Marie de Médicis est d'une rare violence. C'est un « non » catégorique et elle alerte immédiatement Concino Concini qui se trouvait alors en Normandie. Celui-ci rentre précipitamment. Il tient des propos fracassants dans lesquels il parle d'exécuter Luynes et quatre-vingts suspects. Pendant quelques heures, on craint même pour la vie de Louis XIII. Et si on allait le détrôner pour mettre à sa place son frère Gaston d'Orléans, le préféré de sa mère ?

Cette fois, il faut agir vite. La victoire appartiendra à celui des deux camps qui frappera le premier. Pour cette opération risquée, il faut un homme à toute épreuve. Luynes l'a trouvé et le présente au roi le soir même. C'est le capitaine

de la garde royale, Nicolas de l'Hôpital, marquis de Vitry. Vitry est un homme énergique, hardi jusqu'à la témérité. Il déteste Concini et son dévouement au souverain ne fait pas de doute. Le dialogue décisif s'engage devant la volière.

Vitry est présenté au roi, qui lui dit aussitôt :

– Monsieur, je vous donne l'ordre d'arrêter Concini.

Le capitaine des gardes hésite. Il se risque à poser la question :

– S'il se défend, que Votre Majesté veut-elle que je fasse ?

Vitry attend la réponse de Louis XIII qui ne vient pas. Il n'entend que les oiseaux dans la volière... C'est Luynes qui parle à la place du jeune souverain.

– Le roi entend qu'on le tue.

Vitry regarde son roi de seize ans qui, lui-même, regarde les oiseaux sans mot dire. Il s'incline respectueusement.

– Sire, j'exécuterai vos commandements...

Le plan est aussitôt arrêté. Concini se rend tous les matins au Louvre par la rue d'Autriche, en face de Saint-Germain-l'Auxerrois. Il s'agira de refermer la porte extérieure du Louvre dès qu'il sera passé, afin de le séparer de son escorte. Ensuite Vitry n'aura qu'à l'appréhender. L'arrestation est fixée au 23 avril.

Au matin du 23, Louis XIII va entendre la messe. Il manifeste le plus grand calme. Pour tout le monde, il est l'adolescent insignifiant habituel. Quand il quitte la messe, c'est pour apprendre que l'affaire est remise : exceptionnellement Concini n'est pas venu et il n'était pas possible de laisser plus longtemps Vitry et ses hommes en faction. Sans rien marquer de sa déconvenue, Louis XIII va déjeuner. Personne ne se doute de rien. Ce jeune homme qu'on disait faible de caractère vient de manifester une extraordinaire maîtrise de soi. Et elle lui est plus que jamais nécessaire : l'arrestation est remise au lendemain 24 avril.

A dix heures du matin, Louis XIII joue calmement au billard. Au même instant, Vitry, qui est en embuscade avec dix-huit de ses hommes, est prévenu que Concini arrive, accompagné de soixante-dix gentilshommes de sa suite. Le voici, en effet. D'une main, il tient un bouquet, de l'autre une lettre qu'il est en train de lire. Il est semblable à lui-même avec sa haute taille, sa moustache et sa barbiche en pointe à la mode du temps, ses manières dédaigneuses. Il est vêtu avec son élégance coutumière d'un haut-de-chausses en velours gris, d'un pourpoint de toile noire brodé d'or et d'un manteau en velours noir garni de passementerie de Milan.

Dès qu'il a pénétré dans le Louvre, les hommes de Vitry referment les portes sans se soucier des protestations de sa garde. Concini, qui continue à lire sa lettre, ne s'est aperçu de rien ; Vitry s'approche de lui.

– De par le Roi, je vous arrête !

Concini lance en italien :

– *A me ?*

Il recule de quelques pas et porte la main à son fourreau...

– Oui, à vous ! s'écrie Vitry.

Il n'a pas le temps d'en dire plus, ni même de lancer un ordre. En voyant le geste de Concini, cinq de ses hommes ont fait feu en même temps. Deux balles se sont perdues, mais les trois autres n'ont pas manqué leur cible : l'une a frappé sous l'œil gauche, la seconde entre les deux yeux, la troisième à la gorge. Concini s'écroule, tué net.

Vitry et ses hommes, qui le croient seulement blessé, le lardent de coups d'épée en criant :

– Tue ! Tue !

– Vive le Roi !

Les coups de feu ont mis le Louvre en émoi. Quand Louis XIII les entend, il est en compagnie de Luynes. Il dégaine alors et court sur les lieux. Il est arrêté par d'Ornano, le colonel de la garde corse :

– Sire, lui dit-il, c'est fait !

Louis XIII a un cri de joie et va ouvrir une fenêtre. Dans les jardins, la foule des courtisans s'interroge avec inquiétude. Louis XIII leur crie :

– Merci, grand merci à vous ! A cette heure, je suis roi !

La cour a aussitôt compris. Et c'est une véritable clameur qui répond :

– Vive le roi !

Louis XIII harangue alors les gardes françaises :

– Aux armes ! Aux armes, compagnons !

Si jamais les hommes de Concini avaient eu quelque velléité de résistance, ce n'est désormais plus possible. La remarquable présence d'esprit du roi a définitivement assuré son coup d'Etat légal.

Louis XIII envoie aussitôt un messenger dire à sa mère qu'il lui retire la régence et qu'il prend en main le gouvernement. Marie de Médicis ne veut pas y croire. Elle dépêche son premier écuyer demander une audience à son fils. Le messenger revient peu après avec la réponse suivante :

– Le roi a trop à faire. Ce sera pour une autre fois.

Et, au même moment, douze archers du roi viennent remplacer la garde personnelle de la reine mère. Deux autres hommes d'armes ont mission d'arrêter Léonora Concini. Quand elle les voit, elle leur demande, l'air inquiet :

– Des coups de feu ont été tirés. C'est contre mon mari ?

L'un des hommes répond :

– En effet, madame. Et il y a une mauvaise nouvelle : votre mari est mort.

– C'est le roi qui l'a fait tuer ?

– Oui, madame...

Léonora n'a pas un cri, pas une larme. Elle demande si elle peut voir Marie de Médicis. La réponse est non. Elle ne comprend pas encore qu'elle est prisonnière dans ses appartements, tout comme la reine mère elle-même. Les hommes d'armes s'éloignant un instant, elle court chercher ses bijoux et les cache dans son matelas. Précaution puérile : d'autres gardes arrivent peu après, procèdent à une fouille systématique et découvrent les pierres précieuses. Il y en a une quantité fabuleuse et, dans l'inventaire qui est dressé

sur-le-champ, il est noté que Léonora portait à ses doigts des bagues appartenant à la Couronne...

A quoi pense la Galigai, en cette soirée du 24 avril 1617, regardant les jardins du Louvre à travers les fenêtres de ses appartements qui lui servent de prison ?

Par trois fois –lorsque le duc de Toscane l'a appelé auprès de Marie, lorsque Marie de Médicis est devenue reine de France et lorsque le poignard de Ravaillac a fait de celle-ci la régente du royaume–, le sort lui a accordé ses faveurs. Est-ce que tout cela ne serait qu'une apparence ? Est-ce que tout cela ne serait que le prélude au malheur ?

Léonora ne veut pas y croire. On va tout au plus lui confisquer ses biens et la renvoyer dans son pays. Elle aura eu de beaux souvenirs et la douleur de perdre un être qu'elle aimait parce qu'il lui ressemblait.

Elle ignore qu'au même moment le cadavre de son mari, enterré en hâte dans le cimetière de Saint-Germain-l'Auxerrois, est déterré par le peuple qui est en train de le traîner dans les rues de Paris, avant de le dépecer et de le jeter aux chiens.

Les choses vont vite.

Le 4 mai, Léonora Concini est enfermée à la Bastille. Et le 22, après une instruction rapide, elle est traduite devant le Parlement de Paris.

Où est-elle, celle qui se faisait appeler la Galigai ? Celle qui se promenait couverte des bijoux de la Couronne de France ? La femme qui paraît devant ses juges n'a plus rien à voir avec la dame d'atours de Marie de Médicis. C'est une malade aux traits creusés ; elle est vêtue de la seule et pauvre robe qu'on lui a laissée dans sa prison.

Pourtant, Léonora Concini est toujours riche et c'est même tout le problème. Pendant les années de la régence, elle a accumulé des sommes inimaginables. Or c'est ici qu'intervient le contrat de séparation de biens qu'elle a passé lors de son mariage... L'assassinat de Concini n'a rien réglé par rapport à la fortune de Léonora. Elle lui appartient à elle et à elle seule. Et, selon la loi de l'époque, il n'existe qu'une seule possibilité de récupérer la fortune d'un condamné : qu'il soit frappé de la peine capitale.

Condamner à mort Léonora Concini-Galigai ? Mais sur quel chef d'accusation ? Si le détournement des deniers publics est évident, il n'est pas passible de la peine capitale. C'est pourquoi il faut trouver autre chose. Le procès de Léonora va devoir, dans ces conditions, bien peu à la justice et beaucoup à la raison d'Etat.

Les juges du Parlement de Paris tentent d'abord de prouver que Léonora aurait été, avec Concini, complice de Ravaillac dans l'assassinat d'Henri IV, accusation entraînant effectivement la mort mais purement gratuite. Car, si le meurtre du roi a, de toute évidence, profité au couple, il n'y a pas la moindre preuve. Surprise et effrayée par les questions, Léonora n'a aucun mal à les déjouer.

Cette première tentative était vouée à l'échec, et les membres du

Parlement de Paris sont des juristes trop avisés pour insister. Aussi décident-ils de passer au seul autre chef d'accusation qui soit passible de la mort : la sorcellerie...

Le prétexte est habile. Léonora Concini, affligée d'effroyables douleurs nerveuses, avait fait appel à toutes sortes de médecins qui étaient en même temps religieux et exorcistes. Donc la Galigaï est une sorcière. Et, en ce début de XVII^e siècle, on brûle les sorcières...

Les juges espèrent avoir trouvé la faille. C'est un véritable harcèlement, qui dure un peu plus de quinze jours. Mais sur la question de la sorcellerie, comme sur celle du chimérique complot contre Henri IV, les juges doivent, à la longue, renoncer. Les réponses de l'accusée sont parfaitement claires : elle n'a fait que se soigner comme le faisaient toutes les dames fortunées de l'époque, en mêlant les prières aux remèdes matériels...

Alors, Léonora va-t-elle avoir la vie sauve ? C'est oublier que nécessité fait loi...

Le 8 juillet 1617, le Parlement de Paris condamne Léonora Concini à mort pour impiété et entreprise contre l'Etat. L'accusation de sorcellerie, jugée trop invraisemblable, n'a pas été retenue et celle qui a été finalement choisie n'entraîne pas la mort. C'est donc un verdict illégal. C'est ce qu'on appelle la raison d'Etat...

L'exécution a lieu le jour même, à cinq heures du soir. Léonora Concini traverse les rues de Paris dans la charrette des condamnés, au milieu des cris de haine de la foule, une haine que rien n'a désarmée. Son mari a déjà été donné en pâture aux chiens de la capitale, et la ville d'Ancre, dont elle avait porté le nom comme marquise et maréchale, sera débaptisée et nommée Albert, du nom du duc de Luynes, pour effacer cette honte. Mais ce n'est pas suffisant pour le peuple. Rien ne doit rester de ce qu'elle a été, pas même son corps qui sera jeté aux flammes après qu'elle aura été décapitée...

Au fond, le destin avait été sans doute trop généreux avec Léonora. Pour la fille du charpentier de Florence, devenir la seconde dame de France, c'était trop.

L'enfant noiraude et contrefaite n'aurait jamais dû aller dans le palais des Médicis. Côtayer des gens qui ne sont pas de votre monde finit souvent par vous tourner la tête et, parfois, par la faire tomber sous l'épée du bourreau.

9. URBAIN GRANDIER

Loudun, 11 octobre 1632. Dans le couvent des ursulines, une scène étrange est en train de se dérouler. Elle a pour acteurs un homme et une femme. L'homme est un prêtre : c'est le père Mignon, confesseur du couvent. La femme, sœur Jeanne des Anges, est la supérieure de la communauté. Jeanne des Anges est de petite taille ; son visage ingrat sue à grosses gouttes, elle respire bruyamment. Le père Mignon s'approche d'elle.

– Dis-moi ton nom !

Sœur Jeanne des Anges se rejette brusquement en arrière. Elle tombe à la renverse et se met à se tortiller sur le sol. Le prêtre se penche sur elle et la secoue avec violence :

– Dis-moi ton nom ! Par le Christ, je l'ordonne !

Il se passe alors quelque chose d'extraordinaire. Sœur Jeanne des Anges répond. Ou plutôt ce n'est pas elle qui répond, c'est quelqu'un ou quelque chose d'autre, qui parle avec une voix d'homme effrayante, caverneuse :

– Je suis l'ennemi de Dieu...

Le père Mignon agrippe la religieuse aux épaules :

– Nomme-toi ! Nomme-toi, créature immonde !

Jeanne des Anges est agitée de convulsions épouvantables, ses yeux roulent dans tous les sens. Elle hoquette et lance enfin de la même voix d'outre-tombe :

– Belzébuth...

Belzébuth, le diable. Ce 11 octobre 1632, le diable vient d'entrer à Loudun. Et il n'est pas près d'en sortir...

En 1632, Loudun, qui n'est aujourd'hui qu'un modeste chef-lieu de canton de la Vienne, est une ville relativement importante. Elle a été terriblement éprouvée, au siècle précédent, par les guerres de religion et elle est restée une place forte protestante. En cette année 1632, un autre fléau l'a frappée, le plus terrible de tous à l'époque : la peste. L'épidémie qui vient de quitter Loudun a été particulièrement meurtrière : quatre mille morts sur quatorze mille habitants.

Dans cette ville traumatisée, on comprend qu'une scène de possession comme celle qui est en train de se produire puisse avoir lieu. Et en particulier, au couvent des ursulines...

Ce n'est pas la foi qui fait entrer les ursulines au couvent. Il ne s'agit pas d'un ordre contemplatif, mais pratique, se consacrant à l'éducation des jeunes filles. En fait, ce sont les familles qui pourvoient au recrutement. Elles y envoient celles de leurs filles qui n'ont pas trouvé de parti. Venues sans vocation, obéissant avec résignation, les ursulines sont des victimes. Elles sont vouées à une vie d'ennui et livrées à tous les phantasmes et refoulements que provoque l'abstinence.

Quant à la supérieure, sœur Jeanne des Anges, c'est peut-être la plus exaltée de toutes. Ce sont d'ailleurs ses penchants marqués pour les humiliations qui, passant pour des marques de piété, l'ont conduite à la tête de la communauté...

Dans la cellule de sœur Jeanne, l'extraordinaire dialogue continue. Le père Mignon a réussi à faire dire son nom au démon, mais il reste maintenant à savoir le principal : l'identité du sorcier qui a fait entrer Belzébuth dans le corps de la religieuse. Il brandit son crucifix.

– Comment es-tu venu ?

Sœur Jeanne des Anges –ou plutôt le démon– a abandonné la voix caverneuse. Elle –ou il– s'exprime maintenant d'une voix sifflante.

– Par une piquûre de rose.

– Qui a envoûté ces roses ?

La supérieure s'agite frénétiquement.

– Je ne le dirai pas. Laisse-moi en paix !

– Qui est-ce ?

– Un prêtre.

– Quelle dignité ?

– Curé.

– Quel curé ?

Sœur Jeanne des Anges ouvre et referme plusieurs fois la bouche comme si deux forces contradictoires luttaienent en elle. Elle lance enfin :

– Urbain...

Le père Mignon ne lâche pas sa proie.

– Quel Urbain ?

– De Saint-Pierre-du-Marché.

– Dis-moi son nom propre !

– Urbain Grandier...

Voilà... Un homme vient d'être accusé du crime le plus terrible qui soit au XVII^e siècle : la sorcellerie. Mais qui serait surpris du nom que vient de prononcer sœur Jeanne des Anges ? Personne. Il y a tellement de raisons, à Loudun, d'accuser Urbain Grandier...

A quarante-deux ans, Urbain Grandier ne correspond pas à l'image traditionnelle qu'on se fait du curé. Grand, les yeux immenses, le nez sensuel, les lèvres épaisses, la barbe taillée en pointe et les moustaches relevées en croc, c'est le portrait du parfait séducteur de l'époque. Et il n'y a pas que l'aspect physique. A tous points de vue, Urbain Grandier n'est pas n'importe qui.

Sur le plan intellectuel, il est remarquablement doué. Ordonné prêtre à vingt-cinq ans, il est nommé curé de la paroisse Saint-Pierre-du-Marché et chanoine de la cathédrale Sainte-Croix de Loudun, à vingt-sept ans. C'est une promotion foudroyante, d'autant qu'un poste en pays protestant est éminemment délicat.

A Loudun, l'arrivée de cet ecclésiastique au physique avantageux et à

l'esprit brillant ne passe pas inaperçue. Les meilleures familles se le disputent, ce qui provoque la jalousie des autres religieux.

D'autant que Grandier ne se gêne pas pour dire ce qu'il pense d'eux. Il se moque publiquement des pères carmes qui prétendent avoir dans leur couvent une statue miraculeuse. Il attaque tout aussi cruellement les capucins. En chaire, il invite ses paroissiens à ne plus se confesser dans les couvents, mais auprès de lui.

En fait, le curé de Saint-Pierre-du-Marché est sincèrement croyant, mais la conception qu'il a de la foi est plus haute, plus exigeante que celle de la plupart des hommes d'Eglise. En combattant les diverses manifestations de la superstition, c'est la vraie religion qu'il veut défendre... En attendant, il s'est fait des ennemis qui ne demandent qu'une occasion de prendre leur revanche.

Des fautes, Urbain Grandier en commet d'autres. Il avait les qualités voulues pour faire une grande carrière dans les ordres. Il va tout compromettre par intransigeance, par vanité et par égoïsme. Sa première faute est en apparence la plus anodine, mais c'est pourtant la plus lourde de conséquences.

Au début de 1618, il conduit une procession à Loudun. En tant que chanoine de Sainte-Croix, il a le droit de préséance sur le prieur de l'abbaye de Coussay, qui est présent. Mais le prieur de Coussay est également évêque de Luçon, et la courtoisie voudrait qu'un simple curé cède la place à un évêque. Pourtant, ce n'est pas dans le caractère de Grandier. Il décide la stricte application de l'étiquette et prend la tête de la procession.

L'évêque de Luçon ne fait pas la moindre remarque. Urbain Grandier, d'ailleurs, n'accorde aucune attention à cet homme de trente-trois ans, titulaire d'un des diocèses les plus misérables de France. Le prieur de Coussay, évêque de Luçon, n'est pourtant pas lui non plus n'importe qui. Il a, entre autres qualités et défauts, une ambition dévorante qui va le mener loin, et une rancune tenace qui ne lui fait jamais oublier un affront reçu. Il s'appelle... Richelieu.

La deuxième faute du curé de Saint-Pierre-du-Marché, ce sont tout simplement les femmes. Urbain Grandier n'a pas seulement l'apparence d'un séducteur, il l'est bel et bien. Il se pavane dans les rues en lançant des œillades effrontées. Ce n'est un secret pour personne que ses pénitentes –les veuves et les jeunes filles surtout– résistent rarement à ses avances. Mais tout cela, à l'époque, est relativement courant et ne choque pas la majorité de l'opinion. Seulement, Grandier va beaucoup plus loin. Il séduit la fille du procureur du roi, Trincant, qui le recevait régulièrement à sa table. Il la met enceinte et l'abandonne aussitôt. Car Urbain Grandier est plus qu'un amateur de femmes, c'est un véritable Don Juan. Dès que la proie convoitée a cédé, elle ne l'intéresse plus. Il va ailleurs, cyniquement, sans remords.

Tout Loudun répète que la fille du procureur du roi a un enfant du curé de Saint-Pierre. Le magistrat ne sait comment cacher sa honte.

Grandier s'est fait un autre ennemi de taille. Et il va apprendre qu'un père déshonoré est autrement dangereux qu'un mari trompé.

C'est à la même époque qu'il fait la conquête d'une jeune orpheline de la haute noblesse, dont il a la charge spirituelle, Madeleine de Brou. Mais il se passe alors quelque chose d'imprévu : Urbain Grandier, pour la première fois de sa vie, tombe amoureux. Il est amoureux à sa manière : absolue, démesurée, folle. Grandier devient fou, et Madeleine de Brou aussi. Il lui propose, et elle accepte, de l'épouser secrètement.

Le mariage a lieu au cours d'une cérémonie extraordinaire, où Grandier joue à la fois le rôle du marié, du prêtre et du témoin... C'est pour Madeleine, également, qu'il écrit un *Traité contre le célibat des prêtres*, où il dit notamment : « Ce n'est pas une chose moins cruelle d'empêcher un homme de se marier que de lui interdire le boire et le manger... »

Cette fois, la coupe est pleine et les ennemis de Grandier se coalisent pour l'abattre. Pourtant, le curé de Saint-Pierre-du-Marché sort victorieux de cette première attaque. Arrêté et suspendu de ses fonctions pour débauche notoire, il fait appel et gagne son procès.

Urbain Grandier vient d'éprouver l'acharnement de ses ennemis ; il devrait désormais faire preuve de prudence. Mais c'est mal connaître sa vanité, son désir de revanche. Il fait sa rentrée à Loudun à cheval, tenant une branche de laurier à la main en signe de triomphe, et va rejoindre Madeleine de Brou, sa femme, que tout le monde croit n'être que sa concubine.

C'est à ce moment que survient la peste, la calamité des calamités, celle qui ne peut s'expliquer que par la colère divine. Grandier, qui ne manque ni de courage ni de générosité, se dévoue corps et âme auprès des malades. Mais quelle importance cela peut-il avoir ? Si Dieu a décidé de châtier Loudun, il n'est pas difficile de deviner à cause de qui...

Voilà pourquoi, lorsque les Loudunais apprennent que Grandier est soupçonné d'être sorcier et d'avoir envoûté les ursulines, personne n'est vraiment surpris.

Il y a pourtant une autre raison à l'accusation de sœur Jeanne des Anges. C'est la troisième faute d'Urbain Grandier, la plus excusable...

Dans leur solitude interminable, les ursulines s'ennuient à mourir. Leur seule distraction est d'écouter les ragots de la ville qui leur sont apportés par leurs jeunes élèves. Et, bien entendu, c'est Urbain Grandier qui tient la vedette. Ce curé irrésistible qu'elles n'ont jamais vu, condamnées qu'elles sont à rester cloîtrées, elles en rêvent toutes, elles ne parlent que de lui.

Or, fin 1631, le confesseur des ursulines meurt. Sœur Jeanne des Anges propose aussitôt la place au curé de Saint-Pierre. Elle le fait sans hésitation, avec ferveur. Elle est prête à tout, comme les autres, et elle est sûre de la réponse. Le confesseur a seul le droit d'entrer dans les cellules des nonnes. Comment Grandier refuserait-il une pareille aubaine ?

Et pourtant, il refuse ! S'il n'avait tenu qu'à lui, il aurait sans doute accepté. Mais Madeleine de Brou est là qui veille. Elle est bien trop lucide pour permettre une pareille chose. Alors Grandier, le prêtre marié amoureux de sa femme, dit non. Et l'on peut deviner le dépit, l'humiliation, la fureur de sœur

Jeanne des Anges. A sa place, elle nomme confesseur le père Mignon, ami du procureur Trincant dont Grandier a déshonoré la fille. Mignon, qui lui aussi est un ennemi juré du curé de Saint-Pierre, écouterait avec complaisance toutes les accusations...

C'est ainsi qu'Urbain Grandier, n'ayant pas voulu pénétrer au couvent des ursulines, qu'il a méprisées, dédaignées, y est entré tout de même et malgré lui, sous la forme du diable...

Janvier 1633, trois mois se sont passés et personne ne parle plus à Loudun des accusations de sœur Jeanne des Anges. L'affaire a tourné court. Des médecins, envoyés par l'archevêque de Bordeaux, l'ont examinée et leur diagnostic a été formel, il ne s'agissait pas d'envoûtement mais d'hystérie. Du coup, les symptômes ont immédiatement cessé et le père Mignon a même été prié de quitter ses fonctions.

Une nouvelle fois, Grandier triomphe. Ses adversaires sont atterrés. Quant à lui, il continue à s'afficher avec sa femme et à tenir le haut du pavé. C'est alors qu'il va commettre sa quatrième faute, la dernière, la plus impardonnable, car celle-là est politique.

Depuis peu, un important et inquiétant personnage est arrivé à Loudun. Il se nomme Jean de Laubardemont et il est l'envoyé spécial du tout-puissant cardinal de Richelieu. On ne peut pas dire que ce soit quelqu'un de plaisant : il est grand, maigre, avec quelque chose d'hypocrite. Mais M. de Laubardemont n'est pas là pour séduire. D'ailleurs sa réputation est bien établie et elle n'est pas précisément celle d'un tendre. Il s'est rendu célèbre quelques années auparavant dans le Béarn, en faisant torturer, et brûler pour la plupart, cent vingt sorcières, ou prétendues telles. Il a l'habitude de dire, pour résumer ses méthodes : « Donnez-moi une ligne de l'écriture d'un homme et j'y trouverai de quoi le faire pendre. »

A Loudun, Jean de Laubardemont a été chargé par Richelieu d'une mission bien précise : abattre la forteresse et les murailles de la ville. Car Richelieu est un homme prudent. Loudun, ville protestante, ne doit plus avoir de remparts, ce serait un trop grave danger pour Sa Majesté catholique. Et il n'a peut-être pas oublié un affront qu'il a subi là-bas, de la part d'un curé insolent, alors qu'il n'était qu'un médiocre évêque de province.

Tout cela. Urbain Grandier le sait, ou devrait le savoir. Et pourtant, cela ne le retient pas. Il entend défendre Loudun, lui qui n'est pas de la région ; il entend défendre des privilèges protestants, lui, un prêtre catholique. En chaire, du haut de son imposante et harmonieuse stature, barbe en pointe et moustache en avant, il tonne :

« Ceux qui veulent abattre nos murailles, je les appelle des " raseurs " ! M. de Laubardemont n'a pas le droit de s'attaquer à nos privilèges. Car nos privilèges, ce sont nos libertés. C'est la liberté que je vous invite à défendre avec moi... »

Les paroissiens de l'église Saint-Pierre-du-Marché se délectent en entendant ces sermons. Décidément, le curé Grandier a de l'aplomb, mais ils

sentent confusément qu'il va trop loin. Après ce qui s'est passé, c'est de la folie de ne pas se taire.

C'est effectivement de la folie et, de plus, complètement inutile. Les murailles de Loudun sont rasées et les éclats d'Urbain Grandier parviennent aux oreilles du Cardinal... Ce petit curé qui lui avait pris sa place à la procession s'oppose à son pouvoir, eh bien, tant pis pour lui : il va payer ! Pour cela, c'est tout simple : il suffit que les accusations de sœur Jeanne des Anges reprennent...

Et comme par enchantement, sœur Jeanne des Anges, qui depuis que les médecins ravalent déclarée hystérique s'était tue, recommence à se tordre dans sa cellule. Elle hurle avec la voix cavernreuse du démon :

– Grandier, Grandier ! Je suis à toi !...

M. de Laubardemont vient l'écouter, fait son rapport au roi et le 30 novembre 1633, Louis XIII décide l'arrestation du curé de Saint-Pierre-du-Marché. L'instruction judiciaire commence aussitôt, une instruction très particulière, qui repose sur les exorcismes...

Les exorcismes, tels qu'ils se pratiquent au XVII^e siècle, sont quelque chose de difficilement concevable aujourd'hui ; ils tiennent à la fois de la cérémonie religieuse et du spectacle pornographique. Freud a écrit qu'ils étaient pour la psychanalyse comme des carrières à ciel ouvert. Ils se déroulent en public, dans les églises. Devant l'autel, est dressé un tréteau recouvert d'un matelas pour que la possédée ne se blesse pas. Elle y est attachée, la tête reposant sur un oreiller.

Les exorcismes de Loudun sont menés par deux capucins, ceux-là même que Grandier avait cruellement ridiculisés en chaire quelques années plus tôt : les frères Lactance et Tranquille.

Devant une foule partagée entre la crainte religieuse et la curiosité salace, le spectacle commence donc. Sur l'injonction des frères Lactance et Tranquille, les démons parlent... Ils sont maintenant bien connus des exorcistes. Ceux de la supérieure Jeanne des Anges sont sept, pas un de moins : Léviathan, logé au milieu du front, Aman et Iscaron, sous la dernière côte du côté droit, Balam, sous la seconde côte du côté gauche, Grésil, Asmodée et Belzébut, dans l'estomac.

Tandis que la possédée prend, en rugissant, des poses grotesques ou obscènes, les deux frères se relaient pour l'interroger sans ménagements. Par moments, le procédé n'est pas loin de la torture pure et simple. L'un des deux exorcistes donne de violents coups de pied dans le ventre, et la poitrine de la possédée.

– Parle ! Parle !

Si elle ne parle pas, il va chercher une chandelle de soufre, l'allume, tire par les cheveux la tête de la malheureuse et la place contre la fumée suffocante :

– Nomme-toi, créature immonde !

– Je suis Belzébut !

– Qui est ton maître ?

– Urbain Grandier...

Sœur Jeanne des Anges et, à sa suite, les autres religieuses qui se révèlent possédées, elles aussi, accusent donc Grandier d'être sorcier. Mais pour le commissaire du Cardinal, Laubardemont, ce n'est pas suffisant ; il faut des preuves matérielles...

Selon la démonologie, la science des diables, à laquelle de savants personnages consacrent à l'époque de volumineux ouvrages, Satan marque ses serviteurs de stigmates : ce sont de petits points du corps qui ont la particularité d'être insensibles à la douleur. Il faut donc chercher les stigmates d'Urbain Grandier.

C'est un certain Maunoury, chirurgien, un des nombreux ennemis de Grandier –pour une histoire de femme, bien entendu–, qui est chargé de l'opération. Elle a lieu le 26 avril 1634 dans la cellule du prisonnier, en présence des frères exorcistes.

L'ancien curé de Saint-Pierre-du-Marché est ligoté, nu comme un ver, les yeux bandés, les cheveux, les cils, les sourcils et tous les poils rasés, car les diables ont, paraît-il, l'habitude de se cacher dans le système pileux.

Le chirurgien Maunoury, qui tient à sa merci l'ancien prêtre maintenant déshonoré et défiguré, profite sauvagement de sa vengeance. Armé d'une longue aiguille, il pique de toutes ses forces, transformant l'épreuve en un véritable supplice. Urbain Grandier pousse des cris tellement épouvantables qu'on les entend de la rue. Ce qui n'empêche pas les capucins de déclarer doctement, à l'issue de l'opération, qu'il présente cinq points insensibles, situés dans les parties intimes de son corps...

Voilà pour les stigmates. Maintenant, toujours selon la démonologie, il faut rechercher la seconde preuve, la plus irréfutable : le pacte avec le diable.

En perquisitionnant chez Grandier, Laubardemont n'a, bien entendu, rien trouvé de tel. Le seul écrit condamnable était le *Traité contre le célibat des prêtres*, texte impie, sacrilège mais non diabolique. Ce n'est pourtant pas un problème : le pacte va apparaître... grâce au diable lui-même.

17 mai 1634. Le frère Lactance interroge de nouveau Jeanne des Anges en l'église Sainte-Croix. Pour l'instant c'est Léviathan, l'un de ses sept démons, celui du milieu du front, qui s'exprime.

– Où est le pacte ?

Et Léviathan répond :

– Sous la soutane de Monseigneur.

Etonnement, stupeur ! L'évêque de Poitiers, qui assistait à l'exorcisme, se lève... Mais oui, prodige ! Une boule de papier est là, par terre. Le frère Lactance la déplie. C'est bien le pacte avec le diable –ou plutôt son double, car, comme chacun sait, l'original est conservé en enfer. Et dans l'église, d'une voix solennelle, le frère Lactance donne lecture de la preuve irréfutable de la sorcellerie d'Urbain Grandier :

Monseigneur et Maître, je vous reconnais pour mon Dieu et je vous

promets de vous servir tant que je vivrai. Dès à présent, je renonce à Jésus-Christ, à Marie, à tous les saints du Ciel et à l'Eglise catholique, apostolique et romaine. Je vous promets de faire hommage au moins trois fois par jour, de faire le plus de mal que je pourrai et d'attirer au mal autant de personnes qu'il me sera possible. Je vous donne mon corps, mon âme et ma vie à jamais sans vouloir me repentir. Signé : Urbain Grandier, avec mon sang.

La dernière pièce vient d'être versée au dossier et le procès en sorcellerie va pouvoir commencer. Pourtant, l'exorcisme de ce 17 mai 1634 n'est pas encore terminé. Le frère Lactance recommence à interroger le démon de Jeanne des Anges et Léviathan, décidément très en forme ce jour-là, termine sa prestation par un vibrant éloge du cardinal de Richelieu.

– Que dis-tu, demande Lactance, du grand Cardinal, protecteur de la France ?

Réponse du démon, par la bouche de sœur Jeanne des Anges, d'une voix sifflante :

– C'est le fléau de mes bons amis les hérétiques.

– Et qu'y a-t-il d'héroïque dans sa personne ?

Sœur Jeanne s'agite. On sent que le démon voudrait se taire. Mais l'exorciste est le plus fort. La voix reprend :

– Ce qu'il y a d'héroïque en lui, c'est le travail qu'il prend pour soulager le peuple, le don qu'il a reçu de Dieu pour le gouvernement, l'amour qu'il a pour la paix et la personne de son roi...

A la suite de cette mémorable séance du 17 mai, Louis XIII accorde aux frères exorcistes quatre mille livres tirées de sa cassette personnelle.

Tout cela, Urbain Grandier l'ignore. Depuis son arrestation, il est au secret le plus rigoureux. Mais maintenant que son sort est joué, il va pouvoir sortir pour le dernier acte : la confrontation avec celles qu'il a envoûtées.

Le 23 juin 1634, il est conduit à l'église Sainte-Croix... Où est-il, le curé irrésistible qui faisait son entrée à Loudun à cheval, une branche de laurier à la main ? Où est-il, le Don Juan à la barbiche en pointe et aux moustaches en crocs qui, d'un regard, tournait la tête aux femmes ? Il est entièrement rasé. Les moustaches et la barbe ont disparu en même temps que les cheveux, les cils et les sourcils. En le voyant passer enchaîné, tiré par ses gardes, les uns éprouvent une joie mauvaise, d'autres de l'indignation, mais tous de la peur.

Grandier arrive dans l'église. Lactance brandit le pacte.

– Reconnais-tu ceci ?

– Non...

Alors, le frère Lactance lit. Quand il a terminé, Urbain Grandier pousse un cri de désespoir : il a compris qu'il est perdu. Lactance veut se donner une apparence de générosité.

– Exorcise tes victimes ! C'est ta dernière chance !

Sur un signe de lui, les gardes font entrer les ursulines et, dans l'église pleine à craquer, c'est un spectacle hallucinant. Neuf femmes échevelées se précipitent en rugissant d'allégresse. Elles hurlent :

– Mon maître ! Mon maître ! Prends-nous !

Grandier recule d'horreur devant ces furies qui, maintenant, se mettent à se tordre sur le sol comme des serpents. Lactance désigne du doigt sœur Jeanne des Anges :

– Exorcise-la !

Grandier tente sa chance, même si c'est sans espoir. Il s'adresse à la religieuse en grec, car il est admis que les démons comprennent toutes les langues même si la personne possédée ne les connaît pas. Si sœur Jeanne ne peut pas répondre, ce sera la preuve de la supercherie. Mais elle déjoue le piège. Elle a un sourire.

– Ah ! Que tu es fin ! Tu sais bien que c'est une des premières conditions de notre pacte de ne pas nous parler en grec.

Cette fois, Urbain Grandier a définitivement perdu. Il dit aux capucins en soupirant :

– Je suis un grand pécheur, mais je n'ai pas signé de pacte. Je crois en Dieu et en Jésus-Christ...

La parole est maintenant aux juges. Le 26 juillet 1634, les magistrats désignés par M. de Laubardemont se réunissent pour la première fois. Le 16 août, le procès en sorcellerie d'Urbain Grandier commence. Il dure trois jours. Et, le 18 août 1634, après des débats qui ont lieu en l'absence de l'accusé, M. de Laubardemont rend le verdict :

« Nous déclarons Urbain Grandier dûment atteint et convaincu du crime de magie, maléfice et possession, arrivés par son fait aux religieuses ursulines de la ville de Loudun. Pour réparation de ces forfaits, nous condamnons Urbain Grandier à faire amende honorable devant la principale porte de l'église Saint-Pierre-du-Marché, puis à être conduit à la place Sainte-Croix, pour y être attaché à un poteau sur un bûcher et son corps brûlé vif. Avant l'exécution du présent arrêt, nous ordonnons que ledit Grandier sera soumis à la question ordinaire et extraordinaire. »

Urbain Grandier est tiré de sa cellule. Il n'y a pas de temps à perdre car la sentence est exécutoire le jour même. Il est rasé de nouveau et revêtu d'une blouse grise. Le bourreau avait également reçu l'ordre de lui arracher les ongles, car les diables auraient pu se glisser en dessous, mais il n'a pas eu le courage de l'exécuter.

A travers les rues de Loudun, remplies d'une foule énorme, Grandier est conduit au tribunal pour entendre le verdict. On le force à s'agenouiller devant les juges. Les frères Lactance et Tranquille l'exorcisent à l'eau bénite et le greffier lit l'arrêt de mort.

L'ancien curé entend l'horrible sentence avec calme. Il déclare :

– Grand Dieu, secourez-moi et donnez-moi les forces nécessaires pour subir ces peines.

Puis il s'adresse directement à ses juges :

– Je vous supplie qu'on m'étrangle avant d'être brûlé afin que je ne prononce pas de blasphèmes qui m'empêcheraient d'aller au paradis.

Laubardemont lui répond :

– Il ne tient qu'à vous, si vous signez vos aveux.

Les aveux de Grandier, le commissaire du roi y tient, en effet, par-dessus tout. Même si le roi est tout-puissant, même si la justice expéditive du Cardinal peut se permettre à peu près n'importe quoi, la condamnation d'Urbain Grandier risque de révolter une partie de l'opinion. S'il avouait, tout serait différent. Et pour cela, Laubardemont compte bien sur la question extraordinaire...

La question extraordinaire n'est appliquée qu'avant l'exécution d'une sentence capitale car elle est mortelle à brève échéance. Il s'agit du supplice des brodequins, avec enfoncement de huit coins. A l'issue de cette torture, les jambes sont irrémédiablement détruites, les os broyés, les muscles déchirés, les chairs éclatées.

Les frères Lactance et Tranquille s'affairent. Ils exorcisent la chaise, les planches qui enserreront les jambes, les cordes, les coins, le maillet. Car si le diable s'y logeait, il rendrait le condamné insensible et la torture n'aurait aucun effet.

A la vue de ces affreux préparatifs, Urbain Grandier défaille. Il crie :

– Mon Dieu, ne m'abandonnez pas ! Jésus, ayez pitié de moi !

Mais il se ressaisit vite et se laisse attacher sans mot dire à l'instrument de supplice. Le bourreau enfonce un coin, puis deux, puis trois. Au troisième, les os des deux jambes se brisent. Les frères Lactance et Tranquille, de chaque côté de la chaise, pressent de questions le condamné.

– Avoue ! Avoue ! Parle !

Urbain Grandier a un grand cri.

– J'ai agi contre le sixième commandement. J'ai commis le péché de luxure. J'ai écrit contre le célibat des prêtres, mais je n'ai rien fait d'autre...

Le bourreau enfonce les derniers coins. Lactance répète si fort « Tu parleras ! » que la foule l'entend par la fenêtre ouverte. Pourtant, Urbain Grandier ne parle pas. Les huit coins sont enfoncés, ses jambes ne sont plus qu'un amas sanglant, mais il nie toujours. Il prie...

Si la justice a limité à huit le nombre de coins, ce n'est pas par un geste humanitaire. C'est qu'au-delà, il y a un risque de mort immédiate pour le supplicié. Aussi le bourreau est-il stupéfait quand il entend Laubardemont, qui est blême de rage, lui ordonner :

– Continue !

– Mais, monsieur, je n'ai plus de coins...

– Va en chercher !

Le bourreau revient peu après avec deux autres coins et les frères capucins reprennent leur place à côté de la chaise. Lactance est hors de lui. Il hurle au bourreau :

– Cogne ! Cogne !

Et à Grandier :

– Parle !

Pour toute réponse, Urbain Grandier murmure :

– Ah ! Mon père, où est la charité de saint François ?...

C'est fini. Urbain Grandier n'a pas avoué. Laubardemont ordonne immédiatement le supplice. Il faut faire vite, sinon le condamné sera mort avant d'arriver au bûcher.

Il fait une chaleur moite. Urbain Grandier est conduit dans un tombereau à travers les rues de Loudun. La foule est énorme : quinze, vingt mille personnes, qui sont venues de toute la France et même de l'étranger pour assister au supplice...

Grandier doit d'abord faire amende honorable devant Saint-Pierre-du-Marché, l'église dont il fut le curé. Il devrait normalement s'agenouiller en tenant un cierge allumé à la main, mais il n'a plus de jambes. Il s'effondre sur les marches. Le frère Lactance, qui est là pour l'assister, s'approche de lui. Grandier détourne la tête avec mépris.

Le curé est hissé de nouveau dans le tombereau et conduit à la place Sainte-Croix où a été dressé le bûcher. Il ne s'agit pas, comme on pourrait l'imaginer, d'une sorte d'estrade faite de fagots. En fait, le poteau se trouve placé au centre d'un amoncellement de bois et de paille, qui forme une sorte de cabane sans toit. Mais pour qu'on puisse voir le condamné, une chaise a été fixée à mi-hauteur sur le poteau.

Le supplicié est attaché. Lactance et Tranquille font une dernière tentative :

– Avoue que tu es magicien, avoue ton crime !

Grandier se tait. Les religieux, fous de rage, le frappent avec leur crucifix monté sur un bâton.

– Avoue !

Grandier n'avoue pas. Alors la foule voit cette chose inimaginable ; les frères Lactance et Tranquille vont arracher chacun une torche au bourreau et mettent eux-mêmes le feu au bûcher. Urbain crie :

– Etranglez-moi !

La foule, bouleversée, crie à son tour au bourreau :

– Etrangle ! Etrangle !

Celui-ci se lance vers les flammes. Mais trop tard. Le feu fait une barrière infranchissable. On entend Urbain Grandier prier en latin, puis un cri, puis plus rien...

Urbain Grandier, personnage scandaleux et cynique, se moquant de la morale de son siècle, Urbain Grandier, victime héroïque de la superstition, du fanatisme et du pouvoir absolu, appartient à l'Histoire, et le bûcher de Loudun peut nous sembler aujourd'hui bien loin.

Pourtant, depuis sa mort, on n'a jamais cessé de parler de lui. On ne compte pas les ouvrages qui ont été écrits sur le curé de Saint-Pierre-du-Marché dans tous les pays. On lui a même consacré un opéra.

Faut-il s'en étonner ? Le procès et la mort d'Urbain Grandier sont l'exemple même d'une monstruosité qui est de toutes les époques, même de la

nôtre, bien entendu.

10. DAMIENS

Versailles, 5 janvier 1757. Il est près de six heures du soir et la nuit est déjà tombée. Il fait très froid, le sol est recouvert de neige. Devant le palais, des courtisans grelottent en se réchauffant les mains comme ils peuvent dans leur manchon de fourrure.

Ils attendent l'arrivée du roi, qui s'est rendu au château pour visiter sa fille souffrante. Ensuite, il montera en carrosse pour se rendre au Trianon, où la cour a élu domicile depuis quelques semaines...

Voici justement le roi Louis XV. Il s'avance au milieu d'une haie de laquais portant des torches qui jettent une violente lumière au milieu de l'obscurité environnante... Tout va très vite. Un homme fend la file des laquais, pose une main sur l'épaule du souverain, le frappe de toutes ses forces du côté droit et disparaît dans la nuit...

Cela a été si rapide que personne n'a bougé. Louis XV porte la main à sa poitrine.

– Cet ivrogne m'a donné un coup de poing en passant !

Il s'aperçoit alors qu'il saigne et se met à crier d'une voix blême :

– Je suis blessé ! C'est ce coquin ! Qu'on l'arrête mais qu'on ne le tue pas.

Le coquin en question ne s'est pas enfui. Il est là, à contempler le spectacle. Il se laisse maîtriser. Dans ses poches, il a un canif à deux lames et trente-cinq louis d'or. Il ne fait aucune difficulté pour dire son nom : il s'appelle Robert François Damiens...

C'est l'émoi à Versailles. Transporté dans sa chambre, Louis XV n'a qu'une pensée, qu'un cri :

« Un confesseur »

Louis XV se confesse donc, et ce n'est qu'ensuite que les chirurgiens examinent sa plaie. C'est à peine plus qu'une égratignure : la lame a pénétré d'un centimètre environ, entre la quatrième et la cinquième côte. S'il le voulait, le roi pourrait se lever tout de suite après avoir été pansé. Comme l'a dit son ministre Choiseul : « Une telle blessure n'aurait pas empêché l'homme au courage le plus médiocre d'aller souper normalement le soir même... »

Mais dans la chambre du roi, le mélodrame continue. Louis XV fait venir sa femme et son fils. A l'arrivée de la reine, il s'écrie :

– Je suis assassiné, madame !

Il promet solennellement de mettre fin à sa vie dissolue, c'est-à-dire à sa liaison avec Mme de Pompadour, puis ce sont les ultimes recommandations au dauphin qu'il prononce d'une voix mourante...

Le roi garde la chambre dix jours et puis, comme les médecins lui disent qu'il est décidément guéri, il oublie sa terreur. Le 15 janvier, Louis XV rejoint les appartements de Mme de Pompadour et signe le décret traduisant Robert François Damiens devant le Parlement de Paris pour crime de réicide...

Damiens, qui vient de rééditer avec moins de succès le geste de Ravaillac, a quarante-deux ans. Il est originaire d'une famille nombreuse de l'Artois, le huitième de dix enfants. Son père était d'abord fermier, mais ayant mal géré son domaine, il est devenu journalier agricole, puis gardien de prison.

Dire que le petit Robert François est un garçon difficile est au-dessous de la vérité. Il est absolument insupportable. Ses parents ainsi que ses frères et sœurs l'ont surnommé " Robert le diable ". Son père le corrige sans faiblesse, en le battant suspendu par les pieds, mais rien n'y fait.

La mère de Robert François meurt quand il a seize ans. Il est alors recueilli par un oncle qui essaie de lui donner un minimum d'éducation : peine perdue, encore une fois, l'enfant n'apprend rien ; en tout et pour tout il saura signer.

Damiens se marie ; il a des fils qui meurent en bas âge, puis une fille. Faute de mieux, il se fait domestique. C'est un instable qui ne peut pas rester dans une place plus de quelques mois. C'est un étrange personnage aussi : d'une piété fervente, il tient les discours religieux les plus exaltés. A côté de cela, il est ivrogne et prend des colères épouvantables après ses beuveries. Et puis, du jour au lendemain il s'en va, il quitte tout le monde sans demander ses gages. Bref, de l'avis de tous ceux qui l'ont approché, Damiens est un peu fou...

De place en place, Damiens arrive à Paris. Le hasard le fait servir chez des magistrats du Parlement. Et c'est là que celui qui aurait dû normalement finir dans un asile rencontre son destin.

Le Parlement de Paris est alors en lutte ouverte contre Louis XV. Dans les hôtels particuliers des magistrats parisiens, on parle beaucoup contre le roi. Damiens entend tout cela dans les antichambres ou à travers les portes. Comment pourrait-il mettre en doute ce que disent ces importants personnages ? Le roi est mauvais, entouré de méchants conseillers. Le roi fait le mal, le roi est le mal...

Un incident dramatique l'impressionne particulièrement : en pleine nuit, un de ses maîtres est arrêté à la suite d'une lettre de cachet. Une phrase lui revient alors, une phrase qu'il a entendue à plusieurs reprises dans les conversations : « Tout irait mieux si on pouvait toucher personnellement le roi... »

Dès lors il a compris ce qu'il doit faire : toucher personnellement le roi...

Septembre 1755. L'état mental de Robert François Damiens s'est aggravé. Maintenant, il parle seul pendant des heures et se promène des nuits entières par tous les temps. Il est alors domestique chez une demi-mondaine qui a la manie des horoscopes. Par jeu, par désœuvrement, elle lui fait les lignes de la main et lui prédit qu'il sera rompu vif ou brûlé. Cette fois, pour Robert François, il n'y a plus de doute possible. Même les astres l'affirment : sa mission est de tuer le roi.

Il ne l'exécute pourtant pas immédiatement. En juillet 1756, il s'enfuit de chez son maître du moment après lui avoir volé deux cent quarante louis.

Pourquoi ? Il ne le sait sans doute pas lui-même. Il a obéi à une impulsion incontrôlable. Mais il est en danger de mort. A l'époque, le vol des domestiques est très sévèrement puni : c'est la torture, suivie de la pendaison.

Damiens va se réfugier dans sa famille, à Arras. Il se cache. Il reste ainsi six mois, échappant aux gendarmes. Pourtant, il y a toujours ces conversations qu'il entend sans les comprendre. Le conflit entre Louis XV et le Parlement de Paris s'est envenimé. Les esprits sont échauffés, les propos sont exagérés. Mais comment Damiens pourrait-il s'en rendre compte ?

« Le roi va finir par couper la tête aux magistrats ! »

« Il faudrait que quelqu'un l'en empêche ! »

C'est un rappel à l'ordre. Pour Damiens, sa mission est devenue plus forte que la peur des gendarmes. Il se rend chez une « marchande clinquallière », comme l'on dit alors. Il lui achète pour vingt-quatre sols un couteau de Namur à deux lames rentrantes, une grande et une petite, et il prend la direction de Paris, où il arrive le 31 décembre.

Il est à Versailles le 4 janvier 1757. A l'hôtel où il est descendu, il est dans un état second. Pourtant, l'après-midi du 5 janvier, il a comme un éclair de lucidité. Il fait une dernière tentative pour empêcher l'inévitable. Il appelle la patronne. Il est congestionné, il a les yeux hagards.

– Faites venir un médecin. Je veux une saignée !

La patronne ne le prend pas au sérieux.

– Une saignée, par une température pareille ? Prenez plutôt un coup de vin, cela vous réchauffera.

Damiens prend donc son coup de vin et part dans la direction du château avec son couteau de Namur en poche.

Il entre sans problème. Il cause familièrement avec les postillons et les gardes. Chacun s'imagine qu'il fait partie de l'innombrable domesticité de Versailles. Il se mêle à la foule des courtisans, profitant de l'obscurité. Et c'est l'arrivée du roi au milieu de ses laquais porteurs de torches. Il bondit...

Si, après le coup de canif, le roi est en proie à la panique, il en est de même de ceux qui ont arrêté son agresseur. Damiens est conduit dans une pièce du palais, entouré de soldats. Le garde des Sceaux, Machaut d'Arnouville, arrive aussitôt. Et ce haut personnage, ministre de la Justice, devient fou furieux. Il hurle :

– Qu'on aille me chercher un fer rouge !

Interloqués, les soldats s'exécutent. Ils reviennent avec un brasero et une barre de fer. Machaut d'Arnouville fait déchausser le prisonnier.

– Qui sont tes complices ? Qui t'a payé ?

La question peut se poser en effet. Qu'un homme aussi pauvrement vêtu ait trente-cinq louis d'or dans sa poche fait penser au salaire versé à un assassin. Le garde des Sceaux ne peut pas savoir qu'il s'agit en fait du reliquat du vol qu'il a commis. Damiens est étrangement calme.

– J'ai agi seul. Personne n'était au courant de mon projet.

Machaut d'Arnouville hausse encore le ton.

– Pourquoi as-tu voulu tuer le roi ?

– Je l'ai fait pour Dieu et pour le peuple. Parce que la France périt, parce que la misère est dans les trois quarts du royaume.

Brusquement, Damiens se reprend :

– Non, je n'ai pas voulu tuer le roi. Sinon, j'aurais frappé avec la grande lame, non avec la petite...

C'est parfaitement exact, Damiens a frappé avec la petite lame de son canif, une lame de quelques centimètres, absolument incapable d'occasionner une blessure mortelle, tandis que la seconde, beaucoup plus longue, était autrement redoutable. Pourquoi l'a-t-il fait, alors que son intention était bien de tuer Louis XV ? C'est illogique. Mais y a-t-il une logique chez Damiens ?

Le garde des Sceaux, lui, ne se pose pas de questions sur l'état mental du coupable. Ivre de fureur, il fait signe à un soldat. Celui-ci se saisit de la barre de fer chauffée à blanc. Il y a une atroce odeur de chair brûlée, un cri affreux, mais le prisonnier fait toujours les mêmes réponses : il n'a pas de complice, il a agi pour le bien du pays...

Cet étonnant interrogatoire s'arrête enfin. Damiens est conduit dans la prison de Versailles, puis le 15 janvier, après que Louis XV a signé l'ordre de comparution devant le Parlement de Paris, il est emmené à la Conciergerie, dans la cellule de la tour Montgomery, celle qui avait servi à Ravaillac...

Jamais, sans doute, un tel luxe de précaution n'a été pris pour empêcher un prisonnier de s'évader. Damiens est enfermé au deuxième étage, le premier étant occupé par un corps de garde qui ne comprend pas moins de cent hommes. Sa cellule n'a d'autre ouverture que deux étroites meurtrières de vingt centimètres de large. Mais de toute manière, comment pourrait-il les atteindre ? Il est attaché sur un lit par des sangles qui lui enserrrent les jambes, les bras et le torse. Elles sont si serrées qu'il en a la fièvre. De plus, quatre gardes, relayés d'heure en heure, se tiennent à ses côtés.

Les interrogatoires se succèdent dans sa cellule, mais ils sont tout aussi négatifs que celui qu'avait improvisé le garde des Sceaux. Damiens a agi seul. Personne n'était au courant de son projet...

Le 26 mars 1757 au matin, Robert François Damiens comparaît devant la Grand-Chambre du Parlement de Paris. C'est l'assemblée la plus prestigieuse qui ait été réunie pour un procès. Tout ce que la France compte de noms illustres est là : cinq princes du sang, les vingt-deux pairs du royaume, les douze premiers présidents et les principaux conseillers du Parlement de Paris.

L'accusé n'est nullement intimidé. Il dévisage la cour sans crainte, avec curiosité même. Il pointe le doigt vers plusieurs magistrats chez qui il a été employé comme domestique :

– Mais je vous reconnais, monsieur ! J'ai eu l'honneur de servir chez vous... Et chez vous aussi, monsieur...

La procédure utilisée est celle de la justice d'exception, c'est-à-dire qu'elle est particulièrement expéditive. Le soir même, le verdict est rendu en l'absence de l'accusé. Le premier président Maupeou en donne lecture.

« Robert François Damiens est condamné à la question extraordinaire. Il fera ensuite amende honorable devant la principale église de Paris, en chemise, tenant une torche de cire ardente du poids de deux livres. Et quand il aura demandé pardon à Dieu, au roi et à la justice, il sera conduit en place de Grève pour y être écartelé par quatre chevaux... En outre, sa maison natale sera rasée avec interdiction de construire sur son emplacement, et sa famille sera bannie de France avec défense d'y retourner sous peine d'être pendue et étranglée sans autre forme de procès... »

Le lendemain 27 mars est un dimanche. Aucune exécution ne peut avoir lieu le jour du Seigneur. C'est donc le lundi 28 mars que Damiens est tiré de son cachot et conduit dans une autre tour de la Conciergerie, celle qui abrite la salle des tortures. Là, selon l'usage, il se met à genoux pour entendre la sentence. Lorsque le greffier a achevé l'horrible menu des supplices, Damiens se relève et dit, pour tout commentaire :

– La journée sera rude !...

Pour l'instant, c'est l'heure de la question extraordinaire, le supplice des brodequins. Damiens est placé dans l'horrible instrument destiné à lui broyer les jambes. Il est incroyablement calme. Il n'a pas l'air de se rendre compte de quoi que ce soit. Il aperçoit un des officiers chargés de le surveiller qui sort de sa poche une tabatière en or et s'écrie admiratif :

– Monsieur, vous avez là une belle tabatière !

Le premier président Maupeou, qui préside le supplice, n'a pas entendu et croit à une révélation de dernière heure :

– Qu'avez-vous dit ?

– J'ai dit que cet officier a une belle tabatière en or !

C'est la seule déclaration que fera Robert François Damiens sous la question. Et pourtant, ses juges ont pris leurs dispositions pour qu'elle soit la plus horrible possible. Entre chaque coin enfoncé entre les planches pour écraser les jambes, le bourreau a ordre d'attendre un quart d'heure afin que les nerfs retrouvent leur sensibilité. Chaque fois que le maillet s'abat, le supplicié pousse un grand cri. Et puis il se tait. Il regarde autour de lui. Il attend...

Deux heures et quart se sont écoulées. Le bourreau vient d'enfoncer le huitième coin. Les médecins décident d'arrêter le supplice, non par charité mais parce que, sinon, la vie du condamné serait menacée. Damiens est autorisé à se confesser, puis à se reposer. Il est quatorze heures. C'est le dernier acte qui commence. Il va être insoutenable. Jamais, peut-être, des hommes n'auront infligé une pareille chose à un autre homme dans le cadre de la justice légale...

Robert François Damiens, revêtu d'une chemise, est hissé sur un tombereau recouvert de paille. On lui met sa torche de deux livres dans les mains ; à ses côtés, deux prêtres récitent des prières.

De la Conciergerie à Notre-Dame, le chemin n'est pas long. Le condamné aux jambes broyées est traîné sur les marches de la cathédrale. Il est mis tant bien que mal à genoux et il récite le texte de l'amende honorable :

– J'ai méchamment commis le très abominable et très détestable parricide et blessé le roi d'un coup de couteau dans le côté droit, ce dont je me repens et demande pardon à Dieu, au roi et à la justice...

Damiens est de nouveau hissé sur le tombereau qui repart en grinçant vers sa dernière étape : la place de Grève. Les préparatifs du supplice ont été faits bien avant la condamnation. Un carré de trente-trois mètres de côté est délimité par des palissades. Au milieu, l'échafaud, c'est-à-dire une estrade de bois de deux mètres sur un mètre quinze, s'élevant à quatre-vingts centimètres de hauteur. Le supplicié doit s'y allonger, les bras et les jambes en croix fixés par des attaches en fer. Plus loin, le bûcher...

Damiens est placé sur l'estrade. La foule est immense. Ce ne sont pas seulement les gens du peuple qui ont voulu assister à ce spectacle sans précédent depuis Ravaillac. Les courtisans se sont disputé à prix d'or les places de choix : les balcons et les fenêtres avoisinantes. Les dames en robe d'apparat, les messieurs en habit et perruque poudrée échangent des mots d'esprit en buvant des vins fins et en mangeant des mets délicats.

Enfin, le spectacle commence... Il est assuré par l'élite des bourreaux de France qui sont venus de toutes les grandes villes du royaume.

Le bourreau de Paris s'approche d'abord de la main droite de Damiens, y place le couteau avec lequel il a frappé le roi et verse lentement du soufre en fusion. Damiens pousse un grand cri et puis se tait, regardant sans mot dire sa main brûler.

La deuxième opération est réservée au bourreau d'Orléans. Celui-ci, avec des tenailles d'acier, lui arrache le gras des jambes, des cuisses, des bras et des mamelles.

Ensuite, le bourreau de Lyon arrive avec un pot de grès où il a fait bouillir un mélange de poix, de soufre, de cire, de plomb fondu et d'huile et il en verse de grandes louches sur chaque plaie.

Quatre chevaux s'avancent ; ils sont attelés par des chaînes aux bras et aux jambes, et, cette fois, c'est la fin, ou du moins ce devrait l'être, car on va dépasser maintenant les limites du supportable. Les chevaux ne parviennent pas à écarteler Damiens. Malgré les coups de fouet, ils s'échinent en vain. Cela dure plus d'une heure. Tantôt le supplicié pousse des cris épouvantables, tantôt il regarde le spectacle et recommande à ses bourreaux de ne pas jurer contre les bêtes.

Les jambes de Damiens cèdent enfin, mais sans se détacher, ce qui fait que les deux chevaux qui les tiraient font demi-tour et les rabattent dans le même sens que ceux qui tirent les bras...

Cette fois, il faut en finir. Les bourreaux coupent rapidement les tendons et les quatre membres partent d'un seul coup. Deux heures et quart se sont écoulées depuis le début du supplice en place de Grève.

Et lorsque les bourreaux jettent au bûcher ce qui reste de Damiens, tout le monde constate avec horreur qu'il vit encore : sa poitrine se soulève, ses yeux bougent, ses lèvres s'agitent...

Si certaines personnes de la bonne société ont goûté le spectacle du supplice, il n'en a pas été de même de la majorité de l'opinion. La popularité de Louis XV, déjà bien entamée, ne s'est jamais remise du supplice de Damiens. Cette cruelle, inhumaine vengeance exercée par le roi contre un être irresponsable, ce supplice médiéval au siècle des Lumières, au siècle de Rousseau et de Voltaire, a profondément choqué l'opinion en France et dans l'Europe entière...

Un jour glacial de janvier 1757, un illuminé, un pauvre fou, a, sans le vouloir, sans le savoir, avec un petit canif de quincaillerie, porté le premier coup à la monarchie absolue et annoncé la Révolution.

11. RAOUL VILLAIN, L'ASSASSIN DE JAURÈS

Paris, 31 juillet 1914, dix-neuf heures trente. Malgré l'heure avancée, il fait une chaleur accablante. L'atmosphère est électrique, irrespirable. Trois hommes remontent en taxi les Grands Boulevards. Celui qui est assis à l'arrière, du côté du chauffeur, se remarque aisément par un physique qui sort de l'ordinaire : il est d'une taille moyenne mais d'une carrure imposante, avec de petits bras, un gros cou et une tête massive ornée d'une barbe de sapeur d'un blond fauve qui commence à blanchir. L'homme n'est pas élégant ; il est même négligé : un pantalon fatigué, une chemise gris ouvrier, une cravate noire élimée –un de ces modèles économiques avec nœud tout fait qu'on trouve pour quarante-cinq centimes dans les magasins populaires– et un veston déformé par un nombre incroyable de livres et de brochures.

Un peu après la Madeleine, le taxi est arrêté par un attroupement. Un groupe de jeunes gens s'en prend à un homme d'une trentaine d'années qui se défend comme il peut. Les coups pleuvent, les cris fusent.

– C'est un Allemand ! A mort l'espion !

L'homme proteste :

– Laissez-moi. Je ne suis pas allemand...

Le taxi parvient à se frayer un passage. Mais d'autres jeunes gens viennent à sa rencontre, drapeau tricolore en tête. Ils agitent joyeusement leurs canotiers. Ils lancent des sourires aux filles.

– A Berlin ! On les aura ! On va couper les moustaches au Kaiser !...

Dans le taxi, l'homme prononce d'un ton grave, avec un accent rocailleux du Sud-Ouest :

– Il faut éviter l'horreur de cette guerre !...

La guerre... Ce 31 juillet 1914, elle n'a jamais semblé plus proche. L'Autriche a mobilisé. L'Allemagne et la Russie l'ont fait partiellement. La France s'apprête à les suivre. Que peuvent les ultimes tentatives diplomatiques ? Rien, sans doute. La guerre est plus que proche, elle est souhaitée. Les journaux français regorgent de déclarations belliqueuses : « La guerre est d'essence divine. Elle possède une valeur éducative indéniable », vient d'écrire Paul Bourget dans *Le Gaulois*. Et Abel Bonnard a renchéri dans *Le Figaro* : « Il faut embrasser la guerre dans toute sa sauvage poésie. »

Pourtant, l'homme qui se trouve en ce moment dans le taxi n'est pas de cet avis. La guerre, il ne l'imagine pas fraîche et joyeuse, se faisant la fleur au fusil et *La Marseillaise* à la bouche. Il vient d'écrire : « Qu'on se représente l'Angleterre, l'Allemagne, la France, la Russie, l'Italie et l'Autriche-Hongrie aux prises : des millions et des millions d'hommes se détruisant, les ressources vitales des nations dévorées jour après jour par le service de la mort. Que de douleurs, que de barbarie ! »

Cette guerre qu'il pressent horrible, ce barbu fagoté à l'accent du Tarn veut

à tout prix l'empêcher et il en a peut-être les moyens. Il ne fait pas partie des puissants de ce monde. Il n'est même pas ministre ; il est tout juste député et directeur de journal et pourtant, sa voix a presque autant de poids que celle du tsar, de l'empereur d'Allemagne ou du premier ministre français ou britannique. L'avant-veille, à Bruxelles, il a été acclamé par les socialistes allemands aux cris de « Vive la France ! » Pour tous ceux qui croient encore à la paix, il est le dernier rempart, l'ultime espoir...

Le taxi pile dans un crissement de pneus. Un fiacre, gêné par les manifestants, vient de lui couper la route. Le chauffeur lance à la portière :

– Et alors, vous voulez nous tuer ?

Le cocher ne répond pas. Il vient d'apercevoir le passager assis sur la banquette arrière. Il retire sa casquette d'un geste déférent :

– Mille excuses, mais il n'y a pas de danger. On ne tue pas le citoyen Jaurès !...

Le “ citoyen Jaurès ” se rend à son bureau, à *L'Humanité*, le journal qu'il a fondé. Il va écrire encore un article pour empêcher la catastrophe. Son sort à lui, il n'y pense pas. Il y a longtemps qu'il a accepté tous les risques. Il a déclaré la veille :

– Cette guerre va réveiller toutes les passions bestiales qui dorment au cœur de l'homme. Il faut nous attendre à être assassinés au coin des rues...

Vingt heures. Un jeune homme remonte, lui aussi, mais à pied, les Grands Boulevards. Il a vingt-neuf ans. Il est petit, chétif, son visage est banal, inintéressant au possible. Il se nomme Raoul Villain. Originaire de Reims, il s'est installé depuis peu à Paris, rue d'Assas, et il vient juste d'obtenir un diplôme d'égyptologie à l'Ecole du Louvre. Un diplôme qui ne doit pas valoir grand-chose, car Raoul Villain est aussi défavorisé sur le plan intellectuel que sur le plan physique. Pire même. Il y a quelque chose en lui qui ne tourne pas rond, surtout lorsqu'il est question de guerre ou de patriotisme. A ce moment-là, il se lance dans de grands discours enflammés et pas très cohérents...

Raoul Villain serre nerveusement dans sa poche le revolver Smith et Wesson qu'il vient d'acheter. Il y a longtemps qu'il se sent désigné pour accomplir une grande mission, un peu comme Jeanne d'Arc, son modèle...

Tuer Jaurès ? Ce n'est pas la première idée qu'a eue Villain. Il avait d'abord pensé assassiner l'empereur d'Allemagne, Guillaume II. Et puis il a changé d'avis. Pourquoi ? Il suffit pour cela d'écouter ce que disent les gens, de lire les journaux. Raoul Villain a rapidement été convaincu. C'est Jaurès qu'il faut tuer et non Guillaume II. Guillaume II n'est qu'un ennemi ; mais Jaurès, “ Herr Jaurès ” comme on dit si souvent, est un traître !

Vingt heures trente. La salle de rédaction de *L'Humanité*. Jean Jaurès met le point final à son éditorial. Il l'a intitulé : *SANG-FROID NÉCESSAIRE*.

Toute chance d'arrangement pacifique n'a pas disparu. Le plus grand danger est dans l'énervement qui gagne, dans les impulsions subites qui naissent de la peur. Pour résister à l'épreuve, il faut une raison ferme, claire et calme... Là est la vraie sauvegarde, là est la garantie de l'avenir.

« L'avenir »... L'article de Jaurès se termine sur ce mot qui résume toute sa pensée. Il est vingt heures quarante-cinq. Dans la salle de rédaction bourdonnante, une voix s'élève :

– Allons manger au Coq d'or.

Jaurès secoue la tête :

– Non. Il y a de la musique et des femmes. Allons au Café du Croissant, nous serons de retour dans trois quarts d'heure.

Vingt et une heures. Raoul Villain arrive en face de l'immeuble de *L'Humanité*. Il n'éprouve aucune hésitation devant le geste qu'il va commettre. Tuer Jaurès, celui que Maurice Barrès appelle « la fille vendue à l'Allemagne », est une nécessité, un acte de salubrité publique. Villain l'a lu partout, dans tous les journaux qui lui sont tombés sous la main. Car la presse nationaliste s'est déchaînée ces derniers temps contre le grand tribun. Léon Daudet, dans *L'Action française* :

Nous ne voulons déterminer personne à l'assassinat politique, mais que Monsieur Jaurès soit pris de tremblement. Il est capable de suggérer à quelque énergumène le désir de résoudre par la méthode expérimentale la question de savoir si rien ne serait changé après sa mort.

Urbain Gohier, dans *La Sociale* :

A la veille de la guerre, le général qui commanderait à quatre hommes et un caporal de coller au mur le citoyen Jaurès et de lui administrer à bout portant le plomb qui lui manque dans la cervelle, ferait son plus élémentaire devoir.

Et Charles Péguy lui-même réclame à grands cris la mort de son ancien camarade socialiste :

Dès la déclaration de guerre, la première chose que nous ferons sera de fusiller Jaurès. Nous ne laisserons pas derrière nous ces traîtres...

Toutes ces déclarations, Villain ne les a peut-être pas entièrement comprises. Il est vrai que quelquefois les idées se brouillent un peu dans sa tête. C'est depuis toujours. Lorsqu'il était bébé, sa mère l'a fait tomber par maladresse de son berceau. Elle l'a aussitôt ramassé mais ce fut pour le jeter par la fenêtre. A la suite de cela, elle a été internée et elle est morte à l'asile. Son père est plus équilibré, mais il aime un peu trop l'absinthe. Et puis, il y a la grand-mère, une femme squelettique qui est restée enfermée dans sa chambre plus de trente-cinq ans. Elle répétait au petit Raoul :

« Je ne mourrai jamais. La Sainte Vierge m'emmènera par les cheveux jusqu'au ciel. Ce jour-là, regarde bien en l'air. Tous ceux qui pourront témoigner du miracle recevront quarante mille francs de mon notaire... »

La grand-mère est morte la semaine dernière. Raoul est arrivé trop tard pour voir la Sainte Vierge. Mais l'événement l'a fortement ébranlé. C'est un signe supplémentaire : plus que jamais, il doit tuer Jaurès !...

La concierge de *L'Humanité*, auprès de qui Villain s'est poliment renseigné, vient de lui répondre que ces messieurs dînaient au Café du Croissant.

Raoul Villain part après avoir remercié, les deux mains dans les poches. Au cas où son Smith et Wesson s'enraierait, il a un second revolver...

Vingt et une heure trente. La rédaction de *L'Humanité* s'est installée sur une banquette du Café du Croissant près de la fenêtre. Comme il fait très chaud, les vitres ont été ouvertes et seul un rideau de dentelle sépare les dîneurs de la rue. Jaurès est au milieu de la table, tournant le dos au trottoir. Un employé du journal vient de lui apporter une dépêche. Il commente :

– Lord Asquith a parlé devant la Chambre des communes. L'Angleterre refuse de se prononcer avant lundi. Mais lundi, il sera trop tard !...

Dehors, quelques badauds s'arrêtent. On sait bien, dans le quartier, que Jaurès a ses habitudes au Café du Croissant et il y a toujours des curieux qui stationnent sur le trottoir. Pourquoi feraient-ils attention à ce jeune homme insignifiant qui vient de se mêler à eux ?

Le dîner s'achève. Pour détendre un peu la tension insupportable, un des journalistes tend à Jaurès une photo en couleurs.

– C'est ma petite fille. Comment la trouves-tu ?

Jaurès sourit pour la première fois depuis le début du repas.

– Elle est ravissante. Quel âge a-t-elle ?

Le rideau de dentelle s'écarte brusquement. Une main apparaît, armée d'un revolver. Il y a un éclair, un coup de feu, puis un deuxième, suivi d'un bruit de vaisselle et du cri strident d'une femme.

« Jaurès ! Ils ont tué Jaurès !... »

Le député du Tarn s'est affaissé doucement sur l'épaule de son voisin de gauche, les yeux fermés, sans cesser de sourire. Un médecin, présent dans le café, se précipite vers le blessé qu'on installe tant bien que mal sur une table, et l'ausculte. Le cœur bat encore, en raison d'une vigueur physique exceptionnelle, mais il n'y a aucun espoir : la balle, qui a pénétré sous l'oreille droite, s'est logée dans l'hémisphère cérébral gauche. Trois minutes plus tard, le médecin, qui prend toujours le pouls du blessé, annonce :

– Jaurès est mort.

Dehors, l'assassin, qui n'avait pas cherché à fuir, est sur le point d'être lynché par la foule lorsqu'un agent survient et le conduit au poste.

Aussi vite que le peuvent les moyens d'information de l'époque, la nouvelle se répand sur les Grands Boulevards, puis dans Paris, puis dans la France, puis dans l'Europe entière :

– Ils ont tué Jaurès !

« Ils ont tué Jaurès », cela signifie que le dernier obstacle à la guerre a disparu. Maintenant, qu'on s'en réjouisse ou qu'on s'en désespère, il faut partir...

Devant le Café du Croissant, une ambulance vient d'arriver. Les amis de Jaurès ont arrangé comme ils pouvaient ses vêtements fatigués ; ils ont remonté sur ses jambes ses pauvres chaussettes à treize sous, en éloignant de leur mieux les inconnus en larmes qui tentaient de couper des mèches de ses cheveux...

La poétesse Anna de Noailles qui viendra peu après s'incliner devant le corps a rendu hommage à celui qui fut le premier tué de la Première Guerre mondiale :

J'ai vu ce mort puissant le soir d'un jour d'été... Ce dormeur grave en qui s'engloutissait la paix...

24 mars 1919, neuf heures du matin. Le président Boucard agite sa sonnette. Au palais de justice de Paris, s'ouvre le procès de Raoul Villain, accusé d'homicide volontaire sur la personne de Jean Jaurès.

Tout a changé depuis la torride soirée d'été du 31 juillet 1914 et le drame du Café du Croissant. Entre les faits et le jugement, il s'est creusé un abîme : près de cinq ans, cinquante-deux mois de guerre, cinq millions de victimes, dont un million trois cent mille Français, douze millions de blessés dans l'un et l'autre camp...

Raoul Villain est assis calmement dans son box. Il est toujours le même, c'est-à-dire neutre, insignifiant. Il faut dire que les années horribles qui viennent de s'écouler, il les a vécues à l'intérieur de sa prison. Verdun, le Chemin des Dames, les mutineries de 1917, la fièvre espagnole, il n'a pas connu. Les autorités avaient décidé de remettre à après la guerre un procès qui risquait, selon elles, de diviser les Français...

La défense est assurée par maître Zevaes, ancien député exclu du Parti socialiste, qui plaidera le côté politique, tandis que l'autre avocat, maître Henri Géraud, se réservera le dossier mental.

Pour la partie civile, deux représentants également : maîtres Paul Boncour et Ducos de la Haille. Ils ne demanderont pas la mort ; ce serait faire injure à la mémoire de Jaurès, qui a été toute sa vie un adversaire de la peine capitale. Mais ils réclameront une condamnation sévère. Comment, d'ailleurs, pourrait-il en être autrement ? Il y a un peu plus d'un mois, l'anarchiste Emile Cottin a tiré sur Clemenceau sans l'atteindre et, jugé sur-le-champ, il a été condamné à mort. Il vient de bénéficier de la grâce présidentielle, mais lui, il n'avait pas tué, ni même blessé...

Le jury est désigné. La défense ne fait pas d'objection. Pourtant, il ne représente guère la moyenne nationale. Sur les douze hommes, il n'y a qu'un seul salarié. Les autres sont artisans, petits patrons ou rentiers.

Les débats commencent. Raoul Villain répond poliment aux questions du président Boucard, qui ne se montre pas particulièrement agressif à son égard – c'est le moins que l'on puisse dire.

– Expliquez-nous pourquoi vous avez commis ce geste.

– J'ai des sentiments très religieux, monsieur le président, et pourtant aucune objection ne s'est présentée à ma conscience au moment où j'ai tiré. Je ne pensais qu'à la patrie.

– Au fond, vous avez agi dans un moment de colère patriotique.

L'accusé s'empresse de se raccrocher à cette excuse qu'il n'aurait sans doute pas trouvée lui-même.

– Oui, c'est cela, monsieur le président. C'est tout à fait cela.

Viennent ensuite les docteurs Briand et Dupré, psychiatres. Ils déclarent que la responsabilité de l'accusé est largement atténuée. Qui, d'ailleurs, pourrait prétendre le contraire ? Une mère folie, un père alcoolique, une grand-mère mystique : tout cela s'appelle en termes médicaux un terrain et l'équilibre mental de Villain s'est gravement ressenti de cette hérédité...

Mais le tournant du procès a lieu avec le défilé des témoins de la partie civile. Les amis de Jaurès commettent une lourde erreur. Alors que les débats auraient dû rester sur le pur terrain criminel, ils veulent en faire une affaire politique. Les députés et anciens ministres socialistes qui se succèdent à la barre font l'éloge du dirigeant disparu. Ce n'est certainement pas adroit devant ce jury bourgeois à une époque où, avec la Chambre bleu horizon, la France allait se donner une des majorités les plus conservatrices de son histoire.

27 mars 1919, quatrième journée du procès. Maître Paul Boncour prononce le premier, pour la partie civile, un discours modéré :

– Je ne crois pas que la mémoire de Jaurès serait mieux vengée si une tête tombait et si un peu de sang coupable s'ajoutait à tant de sang héroïque qui a coulé sur le sol de la France...

Quant à maître Ducos de la Haille, il persiste dans son erreur, en se plaçant d'emblée sur le terrain politique :

– Ce procès est celui de Jaurès, celui du parti, de notre conception...

Suit l'éloge du disparu, visiblement mal accueilli par le jury.

La parole maintenant est au ministère public. Et, cette fois, c'est la sensation. Alors que le représentant du gouvernement avait requis dans les termes les plus durs contre l'anarchiste Cottin coupable d'avoir manqué Clemenceau, l'avocat général Béguin fait preuve d'une remarquable modération contre l'assassin de Jaurès :

– Il faut condamner cet homme, mais avec indulgence, en raison des éléments de son équilibre. Je vous demande un verdict de condamnation, mais de condamnation atténuée. Ce qui m'importe, messieurs, c'est que vous rendiez un verdict de justice...

A la suite du procureur, les avocats de la défense n'ont plus qu'à réclamer l'acquittement pur et simple, aux applaudissements du public, très favorable à l'accusé...

29 mars 1919. Dernier jour du procès de Raoul Villain. Le jury se retire pour délibérer. Il doit répondre à deux questions : Villain est-il coupable d'avoir, le 31 juillet 1914, commis un homicide volontaire sur la personne de Jean Jaurès ? Ledit homicide volontaire a-t-il été commis avec préméditation ?

Le jury revient après une demi-heure de délibérations seulement. Son président énonce les réponses d'une voix forte : c'est « non » aux deux questions.

Le public se regarde... Même s'il était favorable à l'accusé, il ne s'attendait pas à cela. La justice vient de décider que Villain, qui n'a cessé de revendiquer hautement son crime, n'avait pas tué Jaurès. Jaurès est donc mort d'une balle

dans le cerveau, tirée par on ne sait qui...

Le président Boucard prononce la sentence qui s'impose logiquement : Raoul Villain est acquitté. Conformément à la loi, Mme Jaurès, partie civile, est condamnée aux dépens. C'est elle qui paiera les frais du procès...

Raoul Villain, après son acquittement, a choisi de ne pas rester en France. Il s'est mis à voyager dans toute l'Europe. Et on peut le comprendre. En France, il se serait sans doute trouvé quelqu'un pour accomplir un geste que Jaurès n'aurait pas approuvé, mais que beaucoup considéraient comme la réparation d'un scandale judiciaire.

De pays en pays, Villain a fini par trouver son asile. En 1933, il s'est fixé aux Baléares, dans l'île d'Ibiza. Il s'y est fait construire la maison de ses rêves : une bâtisse tarabiscotée, délirante, surmontée d'une croix. C'est là que le destin l'attendait...

Le 13 septembre 1936, deux mois après le début de la guerre d'Espagne, les Républicains ont pris le contrôle de l'île. Ils ont été directement vers la maison de “ l'étranger ”, dont ils connaissaient depuis longtemps l'identité et ils ont réglé sans hésiter un vieux compte.

Le lendemain, on a retrouvé le corps de Raoul Villain, abattu de deux balles, une dans la gorge et l'autre dans la poitrine. Vingt-deux ans après sa victime, le meurtrier avait été tué par ses adversaires politiques... C'était peu de temps avant une autre guerre, mondiale elle aussi.

12. LA RONCIÈRE

En cette première partie du XIXe siècle, Saumur serait une cité particulièrement ennuyeuse, comme bon nombre de villes de province, si ce n'était la présence de l'Ecole de cavalerie. Saumur n'est, en effet, pas une ville de garnison ordinaire : les fringants officiers de l'Ecole constituent une élite choisie dans toute la France ; beaucoup d'entre eux portent le nom des plus grandes familles et, à l'époque, le prestige de l'uniforme est quelque chose qui compte.

La réception qui est donnée ce 15 août 1834 est en relation directe avec la vie militaire, puisqu'elle a lieu chez le général baron Charles Robert de Morell, directeur de l'Ecole de cavalerie. Les jeunes gens en grand uniforme se succèdent devant l'hôtel particulier des Morell, situé à l'angle de la rue Royale et du quai sur la Loire. C'est une belle nuit chaude. Des accords de musique douce s'échappent des fenêtres.

Le général de Morell est à l'entrée du grand salon pour accueillir ses invités. A quarante-six ans, il est bel homme. Issu de la petite noblesse normande, il a entamé sa carrière à la fin de l'Empire et il a connu une ascension rapide sous la Restauration et la monarchie de Juillet. A ses côtés, sa femme, née Mornay. Le général doit beaucoup à ce mariage, non seulement à cause de la fortune considérable de sa belle-famille, mais surtout parce qu'elle est apparentée au maréchal Soult, président du Conseil.

A quarante ans, Mme de Morell est ravissante. On sent, à sa grâce et à son élégance, la grande dame habituée à la vie du Paris romantique. C'est d'ailleurs à Paris qu'elle vit, dans son hôtel de Saint-Germain-des-Prés, en compagnie de ses enfants. Elle ne rejoint Saumur et le général que pendant les mois d'été.

Marie de Morell, fille aînée du couple, se tient un peu en retrait de ses parents. C'est en son honneur qu'a lieu la réception. Elle a seize ans et ce 15 août, jour de la Sainte-Marie, est sa première sortie dans le monde. Incontestablement, Mlle de Morell est ravissante. Elle a ce charme délicat qui est si fort à la mode : cheveux châtain foncé coiffés en bandeaux, peau très blanche, traits fins, une grâce naturelle dans le maintien. Il est dommage que cette harmonie soit un peu gâchée par le mouvement des lèvres. Marie affecte en permanence une moue dédaigneuse. Elle a l'air absent, comme étrangère, même en cette soirée qui devrait être une des grandes dates de sa vie.

Il faut dire que Marie de Morell est d'un tempérament étrange. Elle parle en dormant ; elle est sujette à des crises de somnambulisme. Il lui arrive même de tomber en catalepsie. De plus, il semble que, depuis quelque temps, elle soit victime d'une mystérieuse persécution. Il y a six mois, à Paris, elle a été la cible d'une série de lettres anonymes, portant la curieuse signature : « Société des Bras-Nus ». Et lorsqu'elle est arrivée à Saumur, les billets l'ont

poursuivie. On en a trouvé dans les endroits les plus saugrenus de la maison : sous les meubles, accrochés aux rideaux. Ils portaient la même signature et s'en prenaient à elle en des termes grossiers...

A côté de Marie de Morell, une femme plus âgée qu'elle : Miss Allen, trente ans, sa gouvernante. Il est difficile de dire quoi que ce soit sur cette Irlandaise au demeurant parfaitement stylée. Elle communique peu avec les gens de la maison. En fait, Marie et elle ne se quittent guère et doivent avoir en commun bien des secrets.

Les uns après les autres, les jeunes officiers de cavalerie viennent présenter leurs respects au général et à sa famille. Emile de la Roncière, vingt-neuf ans, lieutenant au 1^{er} régiment de lanciers, détaché à Saumur en 1833, tente de dissimuler son émotion : c'est la première fois que le général de Morell lui fait l'insigne honneur de le recevoir chez lui.

A vrai dire, cet honneur se justifie. Emile de la Roncière porte un nom tout aussi prestigieux dans le domaine des armes que celui des Morell. Son père, le général comte François de la Roncière, a été un grand soldat de l'Empire. Le général de Morell, de quinze ans son cadet, a même servi sous ses ordres.

Pourtant, Emile n'a pas eu les débuts qu'il pouvait espérer. Il n'était pas l'enfant préféré de son père, qui s'est marié deux fois, et qui a toujours privilégié les rejetons de son second mariage. Entre le général et lui, les relations ont été froides, distantes. Emile, être fier et hypersensible, n'a pas voulu s'abaisser à demander une faveur : il s'est engagé en 1821 comme simple soldat et il a prétendu gagner ses galons par son seul mérite.

Seulement, ce n'était pas si simple. Son père lui avait coupé les vivres. Et le jeune La Roncière ne voulait à aucun prix paraître inférieur à ses camarades plus fortunés. Il a joué, et pour jouer il a fait des dettes. Il a multiplié les conquêtes féminines, ce qui lui a coûté peut-être plus cher encore. Bref, il a mené une vie tapageuse et dissolue, tant et si bien que son père a fini par sévir : si Emile continuait, il lui ferait infliger par ses relations un an de prison militaire. Terrorisé, La Roncière a promis de s'amender et il a tenu parole. Il a depuis soigneusement évité tout scandale.

Le jeune lieutenant quitte la famille Morell et se dirige vers le salon. Il est soulagé. Le général lui a adressé quelques paroles aimables. Mme de Morell lui a fait un sourire, Marie s'est même départie un instant de son air pincé. La Roncière est heureux. Pour la première fois depuis longtemps, l'avenir lui semble prometteur. Finies les frasques de jeunesse. A près de trente ans, il a suffisamment de plomb dans la cervelle. Que son séjour à Saumur continue à se passer ainsi et sa carrière prendra un nouveau départ...

Il parcourt le grand salon avec assurance. Il sait qu'il ne manque ni de charme ni de prestance avec sa haute taille, ses yeux assez grands, profondément enfoncés, sous un front intelligent, sa bouche sensuelle soulignée par une petite moustache brune comme ses cheveux.

La Roncière se détourne... Il vient d'apercevoir Octave d'Estouilly, vingt-neuf ans et lieutenant, lui aussi. D'Estouilly, issu d'une famille fortunée, est un

parent éloigné de Mme de Morell. Nul ne sait pourquoi La Roncière et lui se sont détestés la première fois qu'ils se sont vus. C'est sans doute une de ces antipathies instinctives, épidermiques, comme il en arrive parfois.

D'Estouilly affiche peu après une vilaine grimace. A sa stupéfaction, La Roncière et Marie de Morell se sont installés sur un canapé. Ils causent, comme s'ils étaient les plus vieux amis du monde. Lorsque la soirée se termine, quelques heures plus tard, d'Estouilly en repart très fâché et La Roncière fort satisfait. L'un et l'autre ont tort. Ils l'apprendront bientôt...

Le lendemain matin, dans le même salon rendu à la vie domestique, Mme de Morell est au piano tandis que Marie chante une romance. Elle s'interrompt soudain.

– Maman, savez-vous ce que m'a conté le lieutenant de la Roncière lorsque nous étions ensemble ?

– Non, ma chérie.

– Eh bien, il m'a montré votre portrait au mur et m'a dit : « Vous avez là une mère charmante. Vous êtes bien malheureuse de lui ressembler si peu. »

Mme de Morell ne répond rien. Elle ne semble ni choquée ni flattée de cette déclaration franchement invraisemblable. Car il faut être le dernier des goujats et des imbéciles pour tenir de tels propos.

Si Mme de Morell ne s'émeut pas pour l'instant, elle va avoir d'autres occasions de le faire. Le jour même, elle reçoit une lettre. Elle a été expédiée par la « petite poste ». Outre le courrier ordinaire il existe en effet à Saumur un service pour les lettres voyageant à l'intérieur même de la ville : c'est ce qu'on appelle « la petite poste ». La missive n'est pas datée.

Madame,

Je tremble du désir de vous faire connaître le nom de celui qui vous adore. C'est le premier sentiment doux qui ait rempli mon cœur. J'espère bien que tout ce que j'ai écrit à Mademoiselle votre fille ne vous a pas mécontentée [...] Avant de le faire, j'ai pris toutes les informations possibles pour savoir si vous l'aimiez, et ce n'est qu'après avoir été persuadé du contraire que j'ai commencé à la tourmenter [...] J'ai écrit plus de trente lettres anonymes sur elle à Paris [...] Je serai aujourd'hui tout autour de votre maison. Si je vous vois sortir, permettez-moi de croire que vous accepterez l'hommage de l'amour respectueux de votre obéissant serviteur

E. de la R.

La lettre est un défi au bon sens. La signature « E. de la R. » est aussi claire que si elle était complète. Courtiser ainsi au grand jour la femme de son général est la dernière des folies. Et en admettant même que l'amour ait fait perdre la tête à La Roncière, pourquoi parlerait-il de sa fille à Mme de Morell ? Pourquoi s'intéresserait-il si fort au fait qu'elle ne l'aime pas ? Enfin comment le lieutenant pourrait-il être au courant des lettres anonymes qui sont arrivées à Paris six mois plus tôt ? Il ne connaissait pas la famille de Morell à cette époque et l'affaire avait été tenue secrète par tout le monde...

Marie est là quand sa mère reçoit ce courrier. Elle la voit lire en silence.

– Qu'arrive-t-il, maman ? Une mauvaise nouvelle ?

– Non, rien d'important...

« Rien d'important » : c'est la seule réaction d'une femme à qui un jeune homme avoue sans détour une passion incongrue tout en couvrant sa fille de sarcasmes. Mme de Morell range la lettre et n'en parle à personne. Peur du scandale ? Peut-être. A moins qu'il n'y ait une autre raison...

Toujours est-il que les lettres, qu'on ne peut qualifier d'anonymes tant la personnalité de leur auteur est transparente, ne vont pas s'arrêter là.

Le 21 août, Marie de Morell vient trouver sa mère dans la plus grande agitation. Elle semble morte de terreur.

– Maman, regardez ce que j'ai trouvé dans le piano !...

Mme de Morell a l'air vivement contrarié. Elle lit :

Mademoiselle,

Comme je ne sais si Madame votre mère vous a fait part des lettres qu'elle reçoit, je m'empresse de vous dire que je vous ai voué une haine que le temps ne pourra affaiblir. Si je pouvais vous hacher, vous tuer, je le ferais. Plus tard, ma haine aura des résultats qui ôteront tout bonheur, toute tranquillité à votre vie. Ce n'est pas une personne qui est gagnée dans votre maison, mais trois. Je sais tout ce qui s'y passe. Vous avez trouvé une lettre dans les rideaux, vous trouverez celle-ci dans le piano [...] Non, tout ceci n'est pas une plaisanterie. La mort serait pour vous d'un grand bienfait car votre vie sera toujours misérable et tourmentée.

Et c'est signé : « R... »

Faut-il renvoyer des domestiques puisque, d'après la lettre, trois d'entre eux sont achetés ? C'est la question que se pose Mme de Morell après sa lecture. Elle avoue ses doutes concernant deux d'entre eux : Samuel Gilliéron, un valet de chambre suisse, et Julie Grenier, camériste de Marie. Mais pour le reste, elle ne fait pas de commentaires.

L'auteur des lettres doit être furieux d'être ainsi dédaigné car, dans les semaines qui suivent, il se déchaîne. Outre Mme de Morell et sa fille, tout le monde à l'hôtel reçoit son courrier. Ainsi, Miss Allen, la gouvernante de Marie :

On m'a dit que vous étiez une personne bien estimable, toujours la Bible à la main. Avertissez donc chrétiennement Mlle de Morell qu'elle est la personne la plus désagréable du monde. Je ne connais rien de plus bête et de plus commun. Quant à la mère, c'est l'idéal du charme. Quelle ravissante femme ! Mon Dieu, quel contraste ! La fille a le front ridé et l'air d'avoir dix ans de plus que sa délicieuse mère [...]

Mais le plus grave est la lettre qui parvient au général de Morell :

Général,

J'ai voulu mettre le trouble et la discorde chez vous. Je crains de n'y être pas parvenu et j'en suis malade de rage. Je ne veux pas pourtant que vous me croyiez homme à me contenter pour ma vengeance des lettres insignifiantes que vous avez reçues [...] Sur ce, votre serviteur. Merde !

E. de la R.

Cette fois, c'est grave. Le général, qui avait été jusqu'ici tenu à l'écart, est atteint de plein fouet. L'injure qui lui est faite ne peut pas rester sans conséquence. Va-t-il se précipiter à la caserne, faire mettre aux arrêts l'officier coupable d'un tel manquement à la discipline, en attendant de le traduire en Conseil de guerre ? Eh bien, non ! Comme sa femme, il ne fait rien pour l'instant. Il convoque Samuel Gilliéron et tâche de savoir s'il ne serait pas coupable de complicité. Le domestique nie farouchement et le général s'en tient là.

Singulière modération de la part d'un responsable militaire à qui on vient de dire « merde » !... Que se passe-t-il dans son esprit et dans son cœur en ces instants ? Prête-t-il attention à l'en-tête de la lettre ? L'auteur a écrit : « Général. » C'est ainsi qu'une femme appelle un officier... Un homme dit : « Mon général. » Est-ce une impertinence volontaire de plus ?...

Le mystérieux correspondant ne s'en tient pas là. Il écrit, non plus chez les Morell mais à la caserne, au lieutenant d'Estouilly, ce jeune homme qui a si peu d'affinités avec La Roncière. La lettre est signée encore une fois : « E. de la R. »

Marie de Morell vous adore ; je l'ai vue hier, cachée à la fenêtre à onze heures du soir, dans l'espoir de vous voir encore une fois [...] Mais ne vous bercez pas d'illusion : dans quelque temps, cette jeune fille ne sera plus qu'une pauvre créature dégradée, objet de pitié pour tout le monde. Si vous en voulez comme cela, on vous la jettera dans les bras, ses parents étant trop heureux de s'en débarrasser. Elle sera innocente et pure, c'est la seule chose que je ne puisse lui ôter, mais aux yeux de tous elle sera coupable [...]

Le lieutenant d'Estouilly n'est pas précisément un être nuancé. Le discernement n'est pas non plus sa qualité dominante. Il ne se pose pas de questions sur cette extravagante littérature. Il ne lui vient pas à l'esprit de vérifier l'écriture. Il se précipite à l'hôtel de Morell et montre la lettre à la générale qui lui apprend qu'il y en a déjà eu d'autres, mais le prie de ne rien dire...

21 septembre 1834. L'incroyable remue-ménage autour de la famille de Morell dure depuis plus d'un mois. Ce soir-là, les élèves de l'Ecole sont invités par le général à une soirée musicale. Emile de la Roncière s'y présente comme les autres, en grande tenue. Il est souriant. Il a toujours en mémoire l'excellent accueil qu'il avait reçu le 15 août, lors de la fête de Marie. Car il n'est au courant de rien. D'Estouilly a tout raconté à ses camarades. Mais personne n'est allé avertir La Roncière. Une conspiration du silence s'est formée autour de lui...

Le lieutenant arrive devant le général qui se tient à l'entrée du grand salon, avec sa femme et sa fille. Il claque des talons, salue. Mais à sa stupéfaction, il entend :

– Lieutenant, j'ai de fortes raisons pour ne pas vous garder chez moi. Je vous prie de ne plus vous y représenter.

La Roncière frémit, mais ne dit mot. Il salue de nouveau et fait demi-tour...

Le lendemain matin, bien entendu, il se renseigne auprès de ses camarades. Et il apprend ce que tout le monde sait déjà. Il ne comprend rien à cette histoire de lettres anonymes qu'il décide de traiter par le mépris. On peut le comprendre : d'abord, il n'en connaît pas la gravité ; ensuite, il trouve tout cela trop absurde pour aller bien loin.

Les faits semblent lui donner raison. Deux jours plus tard, le 23 septembre, La Roncière se retrouve en présence du général de Morell lors d'une soirée de gala. Ce dernier ne le fuit pas ; au contraire, il lui rend son salut et lui adresse quelques mots aimables.

Pourtant, le drame va éclater quelques heures plus tard.

Le 24 septembre 1834, à l'aube, Mme de Morell fait irruption dans la chambre du général :

– Venez vite ! Marie !

– Quoi, Marie ?

– Miss Allen vient de me prévenir. Elle a été attaquée cette nuit. Un homme !

Tous deux se précipitent. La chambre de Marie de Morell est au deuxième étage. Elle est attenante à celle de Miss Allen. La porte de communication se ferme par un verrou situé dans la chambre de Marie.

Mlle de Morell est très calme. Il n'y a aucun désordre ni dans la pièce ni dans ses vêtements. Elle regarde d'un air lointain par la fenêtre, d'où l'on aperçoit le pont sur la Loire, gardé nuit et jour par un factionnaire en armes. Le général crie :

– Que s'est-il passé ?

– C'était vers deux heures. J'ai été réveillée par un bruit de carreau cassé.

Un homme est entré.

– Quel homme ?

– Il était vêtu d'une capote de cavalier. Il avait un foulard de soie noire qui lui cachait le visage. Il est allé fermer le verrou de Miss Allen et il a dit très fort : « Je vais me venger. » J'ai pris une chaise et je l'ai lancée vers lui, mais cela ne l'a pas arrêté. Il s'est jeté sur moi, m'a attachée, m'a bâillonnée et m'a frappée. C'est à ce moment que Miss Allen s'est réveillée...

La gouvernante irlandaise prend le relais :

– J'ai entendu Marie parler. Je me suis levée et quand je me suis rendu compte que la porte était fermée, j'ai tambouriné.

Marie reprend :

– L'homme a pris peur. Il a dit : « En voilà assez pour une fois. » Il s'est enfui par la fenêtre. Je l'ai encore entendu dire : « Tiens ferme ! »

Marie de Morell garde un instant le silence et dit à mi-voix :

– C'était le lieutenant de la Roncière.

Telles sont les circonstances de l'attentat. Le général n'a pas le temps de se remettre de ses émotions car, à neuf heures du matin, une lettre lui parvient.

Elle a été expédiée par la “ petite poste ”, donc de Saumur :

Malheureux père, je suis entré dans la chambre de votre fille ; j'y suis entré sans le secours de personne, par la fenêtre. Le bruit que j'ai fait en cassant le carreau l'a réveillée et jetée à bas de son lit. Je me suis jeté sur elle, je l'ai presque étranglée avec un mouchoir. La douleur l'a fait tomber par terre, sans connaissance, couverte de sang. J'avais soif de son sang et de son honneur. J'ai eu tout. Après l'avoir rendue un objet de réprobation, je m'en suis allé sans être vu de personne. Ah, quelle nuit ! Me voyez-vous, flétrissant une jeune fille évanouie et froide de la mort ? Dans la chambre à côté, une femme tapait à se tuer le corps contre la porte que j'avais fermée au verrou, en me criant des malédictions [...].

Le récit reprend presque textuellement celui qu'a fait Marie de Morell, sauf qu'il est plus explicite et laisse clairement entendre qu'il y a eu viol. La lettre n'est pas signée mais elle est de même écriture que toutes les autres ; donc de La Roncière.

Cette fois, il ne s'agit plus d'agression purement verbale, mais d'un crime au sens pénal du terme et d'un des plus graves. Le général de Morell va-t-il se précipiter à la police ? Ou bien préférera-t-il laver lui-même son honneur ? S'il allait abattre sur-le-champ l'ignoble individu, il serait acquitté par n'importe quel jury...

Eh bien, non, il ne bouge pas. Il reste seul dans le bureau de son hôtel particulier. Il ne fait rien. Il semble comme accablé... Charles de Morell a, tout au long de sa carrière, fait preuve de beaucoup de jugement. Peut-il s'empêcher de se poser ces questions de simple bon sens : où est le sang dont parle la lettre ? Marie n'avait même pas une égratignure... Comment se fait-il que sa fille, attaquée à deux heures du matin, ait attendu l'aube avant d'envoyer Miss Allen vers eux ? Comment se fait-il que personne dans la maison, ni lui, ni sa femme, ni les domestiques, n'ait rien entendu : les cris, le bruit de la chaise lancée, la gouvernante tambourinant contre la porte ? Et surtout comment comprendre la conduite aberrante et suicidaire du jeune homme ? La Roncière est-il fou ?... Non pas, le général le connaît bien, comme tous ses hommes. Il a des défauts, certes. Il est dépensier. Il a eu autrefois une conduite dissolue, mais il n'est pas fou... La folie dont toute cette histoire est empreinte depuis le début vient d'ailleurs... Le général de Morell se tait. Mais les événements vont s'exprimer à sa place. Au même moment, le lieutenant d'Estouilly reçoit une nouvelle lettre.

Vous êtes un misérable, un lâche. Un autre que vous, après la lettre que je vous ai écrite, serait venu m'en demander raison. Au lieu de cela, vous avez préféré aller me dénoncer au général [...] Recevez l'assurance de mon mépris. Au reste, un jour, je vous appliquerai sur la face le sceau de l'infamie. Nous verrons ce que vous ferez ensuite.

Emile de la Ron...

C'est l'injure caractérisée ! D'Estouilly, qui est plus impulsif que réfléchi, choisit deux témoins et provoque La Roncière en duel. L'affrontement a lieu le

jour même. Il est bref. Dès la première reprise, Emile de la Roncière blesse gravement son adversaire.

Mais l'affaire est sérieuse. Un duel entre officiers est un manquement caractérisé à la discipline. La Roncière risque gros, surtout avec ses antécédents. Le spectre du scandale réapparaît à ses yeux, et avec lui la figure de son père, qui l'avait déjà menacé d'un an de prison militaire... Lui pardonnera-t-il cette fois-ci ? Est-ce que sa carrière n'est pas définitivement ruinée ?

D'Estouilly, humilié et souffrant le martyre, sait parfaitement l'état d'esprit de son adversaire. Et il en profite. La Roncière voit venir le camarade qui lui a servi de témoin. Il le croit son ami, alors que, dans le fond, il n'a aucun ami à l'Ecole.

– L'affaire est très mal engagée pour toi. D'Estouilly va porter plainte et tu vas au-devant de graves ennuis.

– Je le sais, mais que faire ?

– J'ai parlé avec ses témoins. Il accepte de tirer un trait si tu lui avoues par écrit que tu es l'auteur des lettres.

– Mais ce n'est pas moi.

– Cela ne fait rien. Il est furieux. Donne-lui satisfaction.

– Et il se taira ?

– Tu as sa parole.

Alors, sous la dictée de son camarade, Emile de la Roncière écrit l'incroyable confession suivante :

Monsieur,

Je déclare être l'auteur des lettres anonymes qui sont parvenues au général, à Mme de Morell et à Mlle Marie [...] Je viens de faire demander un congé et je quitte l'Ecole cette nuit. Après cela, j'ai lieu de penser que vous êtes satisfait et que, loin de chercher à nuire davantage à ma malheureuse famille, vous ferez votre possible pour que l'on parle de cette affaire le moins possible. J'ai l'honneur de vous saluer.

E. de la Roncière.

Après avoir terminé, il conclut :

– Je pars pour Paris. J'espère que maintenant il me laissera tranquille.

C'était se tromper lourdement. D'Estouilly se hâte de faire porter la lettre au général de Morell. Celui-ci, qui a toutes les preuves en main, ne fait toujours rien. Et à Paris, où il arrive le 29 septembre, à bout de nerfs, La Roncière tente d'oublier son cauchemar. Il pense qu'à Saumur les choses sont en train de s'arranger... Erreur ! L'auteur anonyme va enfin contraindre le général à agir.

Le 12 octobre, Mme de Morell reçoit par la “ petite poste ” une lettre signée « E. R. » :

Quinze jours de tranquillité vous font peut-être croire que je suis repentant, confus, et que jamais vous n'entendrez parler de moi ? Détrompez-vous. Je sais tout ce qui se passe dans votre intérieur. Je connais toutes les

souffrances de votre fille [...]

C'est vrai. Depuis l'attentat, la santé de Marie décline rapidement. Elle présente des symptômes qui déroutent et inquiètent au plus haut point les médecins. Elle s'évanouit pendant des heures. Le 20 octobre, elle se rend à son cabinet de toilette et en ressort en hurlant. Sa mère la trouve par terre, prise de convulsions. Elle tient à la main un papier froissé.

Pendant que vous vous croyez en sûreté, les plus grands malheurs se préparent pour vous. Ceux que vous aimez le plus au monde : votre père, votre mère et M. d'Estouilly n'existeront plus dans quelques mois. Vous m'avez refusé, je m'en vengerai d'abord sur lui.

E. R.

L'état de Marie de Morell est si alarmant qu'on lui donne l'extrême-onction. Elle reste prostrée trois jours, privée de sensibilité dans les jambes et dans les bras. Lorsqu'elle se lève enfin, c'est pour découvrir un nouveau billet dans son cabinet de toilette. Il est adressé à sa mère :

La méchanceté avec laquelle on me poursuit sera punie cruellement. Je connais toutes vos manœuvres perfides. Je m'en garantirai [...] Il n'y a plus d'arrangement possible et ce n'est pas la peine de dissimuler. Je n'ai pas fait autre chose que d'assassiner votre fille. Mon intention était de lui donner une maladie affreuse qui l'eût fait succomber. Je lui ai donné dans certaines parties d'affreux coups de couteau. Elle ranimait mon courage par ces mots : « Si ma pauvre mère m'entendait ! »

Le général de Morell se décide enfin. L'aggravation de la santé de sa fille ne lui laisse plus le choix. Si cela continue, elle va mourir. Et puis la vie est devenue impossible à Saumur. Il se rend à Paris le 27 octobre. Il va trouver directement le garde des Sceaux. Celui-ci n'a rien à refuser à un parent du maréchal Soult. La plainte est enregistrée, non pour tentative de viol, mais – par pudeur sans doute – pour « tentative d'assassinat ».

Emile de la Roncière est arrêté le lendemain, en compagnie de Samuel Gilliéron et Julie Grenier, les domestiques que les Morell suspectent de complicité, et incarcéré à la prison de La Force.

C'est là que le lieutenant apprend du juge d'instruction dans quelle situation il se trouve.

– Mais enfin, pourquoi m'a-t-on arrêté ? Je n'ai pas écrit ces lettres.

– Il ne s'agit pas seulement de lettres mais de tentative d'assassinat sur la personne de Marie de Morell...

L'instruction dure huit mois. La Roncière est au secret. Il ne sait que par bribes ce qui se passe au-dehors. Et pourtant certains faits ne sont pas ordinaires.

Par exemple, début décembre, Octave d'Estouilly reçoit à Saumur, toujours par la “ petite poste ”, une lettre dans laquelle le prisonnier lui fait des aveux complets :

Du fond de ma prison, sous le poids d'une accusation qui mène à l'échafaud, j'ai osé compter encore sur votre pitié et je viens vous la réclamer

à genoux. Je vous conjure, au nom de ce qu'il y a de plus sacré, de me ménager dans votre déposition... etc.

Il y en a plusieurs pages et c'est signé : « E. de la Roncière », avec un « s ».

L'opinion publique a connaissance de cette lettre, comme d'une bonne partie du dossier. Car elle a découvert l'affaire La Roncière et elle s'est passionnée pour elle. L'opinion publique est souvent sans nuance. Elle a pris fait et cause pour Marie de Morell. Comment s'en étonner en cette période romantique où l'on ne peut imaginer la victime que sous les traits de la fragilité et de la pureté ?

Fragile, Mlle de Morell l'est de plus en plus. Sa santé décline encore. Elle n'a plus que quelques heures de lucidité par jour, ou plutôt par nuit car elle ne sort de sa torpeur qu'après le coucher du soleil.

Pourtant, dans le cauchemar qu'il est en train de vivre, Emile de la Roncière a une consolation, celle à laquelle il s'attendait le moins : son père, le général François de la Roncière dont l'image redoutable a tant pesé sur lui, ne croit pas un instant à sa culpabilité. Il vient le voir à La Force et le lui dit. Il va mettre tout en œuvre pour le sauver et son poids est considérable.

Cet affrontement entre deux des plus prestigieuses familles militaires françaises est une raison supplémentaire de se passionner pour le public. Et c'est à tous points de vue un procès hors du commun qui s'ouvre le 29 juin 1835 devant les assises de Paris. Les gloires du barreau de l'époque vont se livrer à un duel sans merci : maîtres Odilon Barrot et Berryer pour la partie civile ; maître Chaix-d'Est-Ange pour la défense.

Le président Ferrey marque, dès le début, une nette prévention contre l'accusé.

– Dès votre premier régiment, vous êtes mal noté. Je lis pour septembre 1822 : « Manque de zèle et d'instruction. Oublie ses devoirs envers ses subordonnés et ses chefs. »

La Roncière ne peut le nier. Sa conduite passée va peser lourd dans les débats. Evidemment, tout cela n'a aucun rapport avec les faits, mais les jurés pourront-ils faire la différence ?

D'ailleurs, La Roncière se défend mal. S'il est innocent comme il l'a toujours prétendu, il devrait avoir un cri du cœur, un mouvement d'indignation, un élan. Mais non. Il répond d'un ton calme, presque morne. A aucun moment, il n'a l'air de s'étonner de ce qu'on lui reproche. Le président donne lecture des innombrables lettres reçues par les Morell. A chaque fois, c'est la même réplique neutre :

– Cette lettre n'est pas de moi.

L'interrogatoire roule ensuite sur la nuit du 23 au 24 septembre 1834, c'est-à-dire l'attentat. Là encore, le lieutenant répond sans émotion et le public lui trouve même un certain cynisme.

– Je suis étranger à tous ces faits. Je ne puis donner aucune explication.

– Comment Mlle de Morell a-t-elle pu alors vous reconnaître ? demande

le président.

– Je l'ignore.

– Pourquoi a-t-elle persisté dans ses déclarations si ce n'était pas vous ?

– Je ne peux pas vous le dire.

Après les interrogatoires de Samuel Gilliéron et Julie Grenier, coaccusés de La Roncière, mais qui n'ont de toute évidence joué aucun rôle dans cette histoire, le président annonce la comparution de la famille Morell. Et, sensation, vu son état de santé, Marie sera entendue à minuit ! Cet extraordinaire procès aura donc une séance aux chandelles...

Pour l'instant, c'est l'audition du général et de son épouse. Le public, tout à l'attente du témoignage exceptionnel qui va suivre, ne prête pas grande attention à ce qu'ils disent. Et pourtant, ce père et cette mère bafoués, qui sont de surcroît des personnages considérables, ont une bien étrange contenance à la barre. Ils sont hésitants, confus. Ils n'osent pas regarder l'accusé. Ils répondent rapidement aux questions, comme s'ils avaient hâte que cela finisse.

Mais voici enfin le grand moment. Il est minuit. Un fauteuil Voltaire est installé face aux juges. Le président Ferrey prend la parole d'un ton solennel :

– Nous allons introduire Mlle de Morell. Nous demandons aux personnes qui assistent à cette audience de ne pas faire le moindre mouvement quand elle entrera. Nous espérons que la curiosité cédera, dans cette circonstance, au respect que doit inspirer sa position.

La jeune fille fait son entrée, d'une démarche de fantôme. Elle est affreusement pâle. Les marques de sa terrible maladie se lisent sur son visage. Le public serre les dents. Personne ne doute que ce ne soit la conséquence de l'odieux attentat. La Roncière, quant à lui, ne manifeste aucune émotion.

Visiblement mal à l'aise et avec d'innombrables précautions, le président Ferrey finit par demander à Marie de Morell si elle a été violée.

– Non, répond-elle.

Elle ne peut d'ailleurs faire autrement, l'expertise médicale qui a eu lieu au cours de l'instruction ayant établi qu'il n'y avait pas eu viol.

Marie répond aux questions d'une voix faible... Les détails de l'agression ? Elle ne se souvient plus... Pourquoi elle n'a pas crié ? Pourquoi elle a attendu le lendemain pour prévenir ses parents ? Elle a eu peur. Le président la prie de se tourner vers La Roncière :

– Mademoiselle, êtes-vous bien certaine que l'individu qui est entré chez vous est l'accusé ici présent ?

– J'en suis sûre, c'est lui.

– Comprenez-vous la responsabilité terrible que cette déclaration fait peser sur l'accusé ? insiste le président. Comprenez-vous toute la portée de votre déposition ?

Marie de Morell répond d'une voix froide :

– C'est bien lui.

La Roncière tente de protester, mais sans conviction apparente. Son avocat préfère se taire. Il sent bien que s'il s'en prenait à l'accusatrice, il ne

ferait que rendre son client plus odieux encore...

Le tournant du procès a lieu le 1^{er} juillet, lors de la troisième audience. Le lieutenant d'Estouilly paraît le premier à la barre. Sûr de lui, paradant dans son uniforme, il accable son ancien camarade de ses sarcasmes. Pour la première et la dernière fois, La Roncière sort alors de sa réserve. Il ne peut tolérer de perdre la face vis-à-vis d'un autre militaire. Il réplique vertement à d'Estouilly et, satisfait de lui, se rassied pour entendre d'un air morne la suite des débats.

Elle est pourtant fort intéressante. Elle est consacrée aux experts.

Le premier, un certain Girault, architecte à Saumur, commence par faire une description minutieuse de l'hôtel particulier des Morell. Il était impossible, explique-t-il, de s'introduire dans la chambre de Mlle de Morell par le toit. La seule solution consistait à monter par la façade depuis la rue. Encore cela n'allait-il pas sans problème. La chambre étant située au deuxième étage, il fallait, pour y parvenir, une échelle de quatorze mètres. Vu son poids, celle-ci aurait dû être manœuvrée par trois hommes au moins. De plus, une telle échelle aurait obligatoirement laissé des traces sur la façade ; or, on n'en a retrouvé aucune. Enfin, rappelle l'architecte, tout cela se passait par une nuit très claire de pleine lune. Comment expliquer alors que la sentinelle du guet, qui se trouvait sur le pont de la Loire, juste en face, n'ait rien vu ? La conclusion s'impose d'elle-même : personne n'est jamais entré dans la chambre de Mlle Marie de Morell...

Le vitrier Jorry vient ensuite à la barre. C'est lui qui a réparé le carreau cassé la nuit de l'attentat. Chacun sait que lorsqu'on brise une vitre de l'extérieur, les débris tombent dans la pièce. Or, quand le vitrier est arrivé, il n'y avait pas le moindre éclat par terre. Il y avait seulement un trou dans le coin à gauche du carreau, en bas.

– Pouvait-on, en passant la main, ouvrir l'espagnolette ? demande le président.

– Non, monsieur. C'était beaucoup trop loin.

Dans le public, il y a un flottement. Pour la première fois, les faits en apparence si clairs, semblent prendre une tournure que personne n'avait imaginée. Mais les dépositions suivantes vont aller bien plus loin. Ce sont celles des graphologues. Le premier, un nommé Houdard, a comparé quatorze lettres anonymes avec des échantillons d'écriture de l'accusé. Ses conclusions sont formelles :

– J'ai trouvé des dissemblances non seulement dans la forme et l'assemblage des lettres, mais dans le caractère de l'écriture. Il est démontré pour moi que ces lettres anonymes ne sont pas de La Roncière.

La déposition du second graphologue est plus sensationnelle encore. M. Durnerin a été chargé de comparer l'écriture des lettres avec celle de Marie de Morell. Et il affirme de la manière la plus nette, la plus péremptoire, que c'est la jeune fille qui en est l'auteur. Il n'y a aucun doute à ce sujet.

Alors, tout est clair ! Emile de la Roncière est innocent. Il est la victime de Marie de Morell, qui a tout inventé depuis le début. Il va être acquitté.

C'est compter sans le talent de maître Odilon Barrot, l'avocat de la partie civile, qui entame aussitôt après sa plaidoirie. Homme politique autant qu'avocat, et particulièrement retors, Odilon Barrot a su changer de cap suivant les régimes : il a été préfet de Police en 1830. D'abord libéral, il a suivi Louis-Philippe dans son évolution vers un conservatisme de plus en plus marqué. Un tel homme est trop intelligent pour ne pas sentir la faiblesse du dossier. C'est pourquoi il préfère insister sur des faits qui n'ont rien à voir avec l'affaire : la jeunesse tumultueuse de La Roncière, ses maîtresses, ses dettes.

Mais il va plus loin : si La Roncière est innocent, cela veut dire que Marie de Morell ment ; cela veut dire qu'elle est coupable et qu'il faut alors la condamner. Est-ce qu'entre La Roncière et elle, les jurés peuvent hésiter ?

Cet argument est la négation même de l'idée de justice, dans la mesure où il fait passer les conséquences de la vérité avant la vérité elle-même, mais il est terriblement habile. Comment hésiter, en effet, entre cette frêle jeune fille à la pâleur tragique, qui porte sur elle les stigmates de la maladie, et cet homme sans chaleur, sans élan, qui semble se désintéresser de sa propre cause ? D'autre part, les Morell sont apparentés au maréchal Soult, président du Conseil. Va-t-on condamner une parente du maréchal ?

Odilon Barrot a parlé quatre heures et demie. Quand il a terminé, les membres de la famille Morell, en larmes, viennent le féliciter.

Maître Chaix-d'Est-Ange, l'avocat de la défense, demande la parole. Ce n'est pas pour sa plaidoirie, c'est pour produire un témoin de dernière minute : M. de Montgolfier, descendant des aéronautes et fabricant de papier à Annonay. Et ce que vient dire le témoin, c'est que le papier des lettres anonymes, un papier de luxe très rare et fort cher, est le même que celui de Marie de Morell...

Avant-dernière audience le 3 juillet. Le réquisitoire de l'avocat général ne fait que reprendre la plaidoirie d'Odilon Barrot. Et c'est enfin à maître Chaix-d'Est-Ange de parler. Il est plus que brillant : il est convaincant. Il faut dire qu'il n'a qu'à citer des faits pour que tout le roman s'effondre de lui-même. Il insiste pourtant sur le point le plus gênant pour la défense : les aveux écrits de La Roncière. Il montre comment ce dernier voulait éviter les conséquences d'un duel qui aurait compromis son avancement et provoqué la colère et le désespoir de son père. C'est d'ailleurs ce que le lieutenant n'a cessé de répéter depuis : « Je n'ai avoué que pour ne pas affliger la vieillesse de mon père. »

Alors, que s'est-il passé ? Car les lettres anonymes et les témoignages contre La Roncière sont bien réels. L'avocat ne se dérobe pas devant la question. Avec mesure, mais avec fermeté, il met en cause Marie de Morell :

– Est-ce donc la première fois que des accusations enfantées par une imagination malade ont tenté d'égarer la justice ? Nos enceintes judiciaires n'ont-elles pas déjà cent fois entendu de ces récits de femmes exaltées, qui n'ont pu s'expliquer que par des hallucinations ?

Et maître Chaix-d'Est-Ange demande, bien entendu, l'acquittement de son client.

Pendant tout le procès, le président Ferrey n'a marqué aucune sympathie pour l'accusé. Son résumé des débats, le 4 juillet, est à l'avenant. Il reprend le point de vue de l'accusation et s'appesantit sur le passé tumultueux de La Roncière. Quant aux arguments de la défense, ils ne sont qu'esquissés, cités pour mémoire.

C'est encore sous l'influence de son intervention que les jurés se retirent pour délibérer. Six heures plus tard, ils reviennent avec leur verdict. A la majorité requise de sept voix, Emile de la Roncière est déclaré coupable de tentative de viol sur la personne de Marie de Morell. Il bénéficie des circonstances atténuantes. Les complices, Samuel Gilliéron et Julie Grenier, sont acquittés.

Dans le public, il n'y a aucune réaction. Rien qu'un silence pesant, un malaise. La cour se retire à son tour pour fixer la peine. Un quart d'heure plus tard, le président Ferrey annonce la condamnation : dix ans de prison. Il est tout de même épargné au condamné la dégradante épreuve de l'exposition, alors en vigueur, qui consiste à être attaché à un poteau sur la place du palais de justice, livré aux sarcasmes de la foule.

Emile de la Roncière n'a pas un cri, pas un mot pour clamer son innocence, mais son visage se décompose. C'est un homme anéanti qu'emmènent les gardes...

Les choses, toutefois, n'en restent pas là. Tout de suite après le procès, l'opinion publique, par un de ces revirements dont elle est coutumière, prend fait et cause pour le condamné. L'erreur judiciaire est manifeste. Il faut la réparer.

La Roncière se pourvoit en cassation. Mais le 20 août 1835, la Haute Cour rend un arrêt négatif. Les débats ont été parfaitement réguliers. Aucun vice de forme ne permet l'ouverture d'un second procès.

Les années passent, mais l'on n'oublie pas le condamné. Des médecins publient des articles dans la presse. A l'audience, les psychiatres avaient présenté les symptômes de Marie de Morell comme les conséquences de l'agression. Or, la jeune fille était malade bien avant. Elle est, à l'évidence, atteinte d'hystérie, maladie qui s'accompagne toujours d'une tendance aux affabulations les plus extravagantes. Etait-elle en réalité –et sans le savoir– jalouse de sa mère et amoureuse de La Roncière ? Toujours est-il que l'alternative dans laquelle Odilon Barrot avait réussi à enfermer les jurés –ou vous condamnez La Roncière, ou vous condamnez Marie de Morell– était fausse. La jeune fille n'est pas plus coupable que le lieutenant. C'est une malade. Elle n'a pas calomnié La Roncière pour assouvir on ne sait quelle vengeance. Elle a obéi à un besoin irrésistible, pathologique, de mentir.

Peu à peu, d'autres voix s'élèvent dans le même sens, et non des moindres. Odilon Barrot lui-même fait part de ses doutes et le président Ferrey déclare en privé : « J'aurais mieux fait de me couper la main plutôt que de signer l'arrêt de condamnation. »

Mais, malgré tous les efforts du général de la Roncière, père du condamné,

le roi Louis-Philippe refuse d'agir. La famille Morell est parente du maréchal Soult. La compromettre serait un scandale intolérable.

Ce n'est qu'en 1842 que Louis-Philippe se décide enfin à gracier La Roncière. Une faveur pour le moins modérée : le lieutenant avait déjà fait huit des dix années de prison auxquelles il avait été condamné. Bien des remises de peine sont plus généreuses que cela...

Un dernier mot sur le destin des personnages. Marie de Morell s'est rapidement rétablie après le procès. Elle a fait un peu plus tard un beau mariage en épousant le marquis d'Eyragues, qui lui a donné quatre enfants. Elle est morte en 1894, à soixante-seize ans, apparemment sans avoir éprouvé le moindre remords.

Son père n'a pas eu cette chance. Le général de Morell, prématurément vieilli, miné par le chagrin, avait démissionné de l'armée dès la fin de 1834. Il ne s'est jamais remis du drame.

Et La Roncière ? En ce qui le concerne, tant que durait la monarchie de Juillet, la situation était bloquée. Mais à la révolution de 1848, tout change. La IIe République vote en effet une loi donnant au ministre de la Justice le pouvoir de réhabiliter n'importe quel condamné sans passer par la Cour de cassation. Cette mesure était, dans l'esprit des législateurs, destinée aux condamnés politiques, mais le dossier La Roncière arrive, lui aussi, sur le bureau du ministre.

Et, le 6 mars 1849, le ministre de la Justice signe le décret réhabilitant officiellement Emile de la Roncière. Le ministre n'a eu aucune hésitation quant à son innocence. Il faut dire que ce politicien habile, qui savait s'adapter à tous les régimes, connaissait bien l'affaire, puisqu'il avait tenu la partie civile lors du procès. Il s'appelait... Odilon Barrot.

13. CHARLOTTE CORDAY

La Révolution française a quatre ans. Demain, le peuple de Paris fêtera l'anniversaire de la prise de la Bastille. Mais ce ne sera pas avec le faste de la première célébration, celle de la fête de la Fédération. Ce sera une simple commémoration, sans plus.

C'est qu'il s'en est passé des choses en quatre ans : la France est en guerre contre l'Europe entière et contre une partie d'elle-même en Vendée ; le roi Louis XVI a été condamné à mort et exécuté le 21 janvier. Non, l'heure n'est pas aux souvenirs, si glorieux qu'ils soient. Les problèmes présents accaparent toute l'attention. Et en premier lieu, la lutte sans merci que se livrent les montagnards et les girondins. Les amis de Robespierre semblent triompher puisque la Convention a décrété la mise hors la loi des girondins le 31 mai 1793. Mais ceux-ci se sont réfugiés dans leurs provinces et tentent de les soulever contre Paris et la dictature jacobine. La partie est loin d'être jouée. Les deux factions rivales de la Révolution, opposées sur la conception même de l'Etat, vont-elles s'affronter dans tout le pays ? La France va-t-elle devenir une gigantesque Vendée ?...

Ce samedi 13 juillet 1793, une jeune femme se promène sous les arcades du Palais-Royal ou plutôt du Palais-Egalité, comme il s'appelle depuis peu. C'est le matin. Le ciel est radieux et la journée s'annonce torride. Elle est habillée avec élégance d'une robe brune rayée et d'un chapeau à rubans verts. Elle est blonde, admirablement faite, son teint très blanc est d'une transparence éblouissante, elle est belle plutôt que jolie, d'une beauté froide. Elle a vingt-cinq ans ; elle est à Paris seulement depuis la veille et c'est la première fois qu'elle quitte sa Normandie natale. Elle s'appelle Charlotte Corday.

Elle pousse la porte d'une quincaillerie, comme il y en a beaucoup sous les arcades. Elle en sort avec un petit couteau de table à manche de bois qu'elle a payé quarante sols et prend la direction de la rue des Cordeliers. Elle s'arrête devant le numéro 20.

La concierge, Mme Pain, lui barre le passage.

– Que veux-tu, citoyenne ?

– Voir Marat.

– Le citoyen Marat ne reçoit personne. Passe ton chemin !

La jeune fille s'éloigne, mais elle ne va pas loin. Elle surveille l'entrée de l'immeuble et, dès qu'elle voit la concierge disparaître, se glisse dans l'escalier. Sur le seuil de l'appartement, une autre femme s'interpose. C'est Catherine Evrard, la sœur de la compagne de Marat. Elle lui oppose un refus catégorique : il est malade.

Charlotte Corday retourne à son hôtel. Elle griffonne un billet qui devrait l'aider à se faire ouvrir la porte :

Citoyen Marat,

Je viens de Caen. Votre amour pour la patrie, doit vous faire désirer connaître les complots qu'on y médite.

Elle retourne rue des Cordeliers, remet la lettre à un gamin et revient une heure plus tard. Cette fois, elle se heurte à la compagne du député elle-même, Simone Evrard, qui reconduit avec autant de détermination que sa sœur. Mais Charlotte est décidée à tenir tête. Elle insiste. Le ton monte. C'est alors qu'une voix se fait entendre dans la pièce à côté :

– Que se passe-t-il ?

– Une jeune femme qui ne veut pas s'en aller.

– Que veut-elle ?

– Elle prétend qu'elle a des révélations à faire.

Il y a un moment de silence et la voix finit par dire :

– Qu'elle entre...

La jeune femme pousse la porte. La pièce est sombre. Marat est dans sa baignoire sabot. On ne voit de lui que la partie haute du buste et son visage : une tête large au teint plombé, aux yeux gris fiévreux, au nez écrasé, aux lèvres minces et grimaçantes ; son front est entouré d'un foulard sale. A côté de lui, sur une écritoire, les épreuves de son pamphlet quotidien le *Journal de la République française*, qu'il est en train de corriger. Il demande de nouveau :

– Que veux-tu ?

– Je viens dénoncer les girondins réfugiés à Caen.

– Dis-moi leurs noms.

Charlotte Corday les cite. Le tribun sourit : « C'est bien ! Dans quelques jours, je les ferai tous guillotiner. »

La jeune fille sort alors le couteau de son corsage et le plonge entre les côtes, à l'endroit du cœur. Il y a un cri, suivi d'un râle. La baignoire est rouge de sang. Les deux femmes font irruption dans la pièce et se mettent à hurler. Les voisins arrivent. Un homme prend une chaise et en assène un coup à la meurtrière. On l'entraîne dans le salon. On lui lie les mains dans le dos. L'arrivée des gendarmes empêche qu'elle soit lynchée. Il est huit heures du soir. Marat est mort...

L'assassinat de Marat par Charlotte Corday, tous les écoliers le connaissent. Il fait partie de la mémoire collective des Français au même titre que l'assassinat d'Henri IV ou la bataille de Marignan. Pourtant, on mesure rarement à quel point cet acte est extraordinaire. Car c'est, par rapport à son but, l'erreur à l'état pur, l'aberration, l'absurdité la plus totale.

Et le plus étonnant, c'est que ce n'est pas la folie qui l'a inspiré. Alors quand tant de déséquilibrés, comme Damiens ou Villain, dont il est question dans ce livre, ont réussi sans le vouloir, Charlotte Corday, qui a porté le coup fatal à la cause qu'elle voulait défendre, était parfaitement saine d'esprit. Et même tout à fait douée sur le plan intellectuel.

Marie-Anne Charlotte Corday d'Armont est née le 27 juillet 1768 aux Champeaux, une commune de l'Orne actuelle, près d'Argentan. Sa famille est

de petite mais authentique noblesse ; elle est apparentée au grand Corneille dont elle est l'arrière-petite-nièce.

Jacques-François Corday, son père, est un modeste propriétaire terrien et la vie est loin d'être aisée. Charlotte est envoyée tout enfant chez son oncle, l'abbé de Corday, qui lui apprend à lire dans Corneille. Est-ce à cette occasion que l'enfant découvre la tentation de l'héroïsme et du sacrifice ? Peut-être...

A treize ans, en 1782, elle rentre chez elle. C'est pour assister aux derniers moments de sa mère qui meurt en donnant naissance à son sixième enfant. Son père l'envoie alors continuer ses études au couvent de l'Abbaye-aux-Dames. Elle y reste neuf ans. Au début, elle fait preuve d'une certaine ferveur religieuse, mais celle-ci se refroidit vite. Elle se tourne vers la lecture des philosophes : Voltaire, Rousseau. C'est à cette époque, celle de ses vingt ans à peu près, qu'elle commence à s'intéresser à la politique. Malgré ses origines nobles et son éducation, Charlotte Corday n'est ni royaliste ni mystique. Au contraire, elle est une admiratrice des idées nouvelles. Elle dira elle-même, lors de son procès : « J'étais républicaine bien avant la Révolution. »

En 1790, elle quitte le couvent et s'installe à Caen chez une vieille tante, Mme de Bretteville. Elle se passionne pour les événements parisiens, dévore les innombrables brochures et pamphlets qui paraissent.

Si Charlotte est une femme de tête, sa vie affective semble étrangement vide. Elle n'a pas d'aventure ni même de liaison platonique. Elle a des admirateurs mais leurs hommages la laissent insensible. Une seule chose l'intéresse, et de plus en plus : la politique. Or, avec l'évolution de la situation, elle change peu à peu d'opinion vis-à-vis de la Révolution. Comme les girondins, elle condamne les massacres de Septembre et l'exécution du roi. Les débuts de la Terreur la plongent dans l'horreur. De pensée et de cœur, elle est incontestablement girondine.

Or les girondins arrivent justement à Caen le 2 juin 1793, après avoir été proscrits par l'Assemblée. La ville, comme toute la Normandie, est très hostile aux montagnards et les accueille à l'hôtel de l'Indépendance. Charlotte Corday va les voir et les entendre. Ce sont des personnages illustres dont elle a lu cent fois le nom dans les brochures. Il y a là Pétion, l'ancien maire de Paris, Louvet, un romancier, Guadet, l'avocat bordelais, et Barbaroux, un Marseillais beau comme un dieu grec.

Les proscrits discutent beaucoup. Ils tiennent des propos passionnés. Surtout Barbaroux, charmé d'avoir un aussi agréable auditoire. Il vitupère Robespierre, Danton, mais surtout Marat. Marat, l'homme des massacres de Septembre, Marat, le “ tigre assoiffé de sang ”, Marat, la “ bête féroce qui dévore la France ”, Marat, le plus acharné des ennemis de la Gironde...

Charlotte approuve, s'enflamme. Mais les députés girondins ne la prennent guère au sérieux. Ils se moquent gentiment de la “ jolie petite aristocrate ”, qui s'insurge :

« Vous me jugez aujourd'hui sans me connaître, leur dit-elle. Un jour, vous saurez de quoi je suis capable ! »

Le temps passe... Et sans qu'on sache exactement à quel moment –car elle n'a jamais rien dit à personne– Charlotte Corday prend sa décision. Le 5 juillet 1793, elle va trouver Mme Gautier de Villers, une parente éloignée, lui fait ses adieux, lui disant qu'elle part en voyage, l'embrasse et s'enfuit en courant. Elle écrit ensuite une lettre à Barbaroux – « Adieu, mon cher Député, je pars pour Paris. Je veux voir les tyrans en face... » – et le 9 juillet, elle prend la diligence.

A Paris, elle va rue Saint-Thomas-du-Louvre trouver le député Lauze de Perret, un ami de Barbaroux. Son intention est d'assassiner Marat en pleine Convention. Mais pour cela, il lui faut une carte d'entrée, et elle compte bien que Lauze de Perret la lui donnera.

Pas un instant, la jeune fille ne se rend compte que cette visite, qui a des témoins, est effroyablement compromettante pour le malheureux député. Elle est d'ailleurs inutile. Lauze de Perret est déjà suspect ; on lui a retiré le droit de délivrer des cartons d'invitation.

Un peu désappointée, Charlotte Corday retourne à son hôtel. Tant pis pour le geste spectaculaire. Elle ne tuera pas Marat à la Convention ; elle le tuera chez lui. Elle rédige une *Adresse aux Français*, sorte de testament politique, dans lequel elle explique pourquoi elle a résolu de supprimer la “ bête féroce engraissée du sang des Français ”. Demain, elle ira acheter son couteau ; en attendant, elle se met au lit et s'endort...

Dimanche 14 juillet 1793. Ce qui aurait dû être un jour de fête est un jour de deuil. Jour de deuil pour les montagnards, les sans-culottes, qui ont perdu le plus populaire de leurs chefs. Mais jour de deuil aussi pour les girondins. Car c'est pour eux une véritable catastrophe. L'assassinat de Marat les prend totalement à contre-pied, ruine leurs projets. Marat était un symbole de la Révolution. Maintenant, les montagnards pourront sans mal les assimiler à des contre-révolutionnaires, à des royalistes. Le poignard de Charlotte Corday les a frappés tous aussi sûrement que sa victime. C'est ce que déclare, avec un stoïcisme désabusé, Vergniaud, un des chefs de la Gironde : « Elle nous tue, mais elle nous apprend à mourir... »

D'autres, notamment les girondins exilés à Caen, font preuve de moins de philosophie. Ils critiquent amèrement ce geste insensé :

Si elle nous eût consultés, écrit Louvet, est-ce donc sur Marat que nous eussions voulu diriger ses coups ? Ne savions-nous pas bien qu'il était alors tellement dévoré d'une maladie cruelle, qu'il lui restait à peine deux jours d'existence ?

Eh oui, un acte aberrant ! Si l'on voulait frapper à la tête, c'est Robespierre qu'il fallait viser. C'est lui qui, à l'époque, dirige réellement la Révolution et la France. Au lieu de cela, Charlotte Corday a été tuer Marat ! Et, comble de l'ironie, c'est un moribond, un homme qui allait sous peu mourir de mort naturelle qu'elle a tué ! Marat était en effet atteint d'une grave maladie de peau qui progressait rapidement. Depuis quelque temps déjà, il ne pouvait plus sortir de chez lui ; il était obligé de prendre en permanence des bains de lait

pour soulager ses douleurs intolérables.

En période révolutionnaire, il suffit de peu de choses pour changer le cours des événements. Marat devenu martyr de la Révolution et les girondins éliminés, la Terreur jacobine va pouvoir se donner libre cours. La Révolution va s'orienter vers un centralisme étatique dont l'empreinte sur la France restera indélébile...

Pauvre Charlotte ! Elle n'a aucune conscience de cet invraisemblable gâchis par rapport à ses idées. Enfermée à la Conciergerie, elle rédige une lettre à son père :

Pardonnez-moi, mon cher Papa, d'avoir disposé de mon existence sans votre permission...

Et elle cite un vers de son arrière-grand-oncle Thomas Corneille :

Le crime fait la honte et non pas l'échafaud.

Elle se fige dans la solitude et l'héroïsme et elle va conserver cette attitude pendant le peu de jours qu'il lui reste à vivre.

Son procès s'ouvre le mercredi 17 juillet, à huit heures du matin, par une chaleur accablante, dans la salle de l'Egalité au palais de justice de Paris. Charlotte fait son entrée, habillée avec soin, dans une salle archicomble. Elle est accueillie par un murmure de curiosité de la part du public. Ce n'est pas la virago qu'on attendait ; non, c'est une simple jeune fille au visage aimable et doux.

Elle s'installe sur le siège des accusés, une sorte de chaise en fer surélevée, d'où on peut la voir de partout. Devant elle, le président Montané et les douze jurés ; sur sa gauche, l'accusateur public Fouquier-Tinville ; à sa droite, un banc vide : celui de la défense. Charlotte Corday avait pressenti comme avocat maître Doulcet. Elle déclare d'un ton un peu triste :

– J'avais choisi un ami, mais je n'en ai point entendu parler depuis. Apparemment, il n'a pas eu le courage d'accepter ma défense...

Le président Montané commet alors d'office maître Chauveau-Lagarde, venu en curieux dans le public. Une simple formalité, on s'en doute.

L'interrogatoire commence. Charlotte Corday parle d'une voix enfantine, mais ses répliques ne touchent nullement le public. Au président qui la presse de nommer ses complices, elle affirme qu'elle a agi seule. Quant à son action, elle la revendique hautement.

– Quelles étaient vos intentions en tuant Marat ?

– De faire cesser les troubles et de passer en Angleterre si je ne fusse point arrêtée.

– Mais que saviez-vous de Marat ?

– Je savais qu'il pervertissait la France. J'ai tué un homme pour en sauver cent mille !

Le président Montané insiste :

– Croyez-vous avoir tué tous les Marat ?

– Celui-ci mort, tous les autres auront peur... peut-être.

Ce « peut-être » sera le seul instant de doute dans l'esprit de Charlotte au

cours du procès. A-t-elle eu, dans une vision fugitive, la révélation des conséquences réelles de son acte ? En tout cas, cela ne dure pas. L'accusée retrouve vite son assurance, sa sérénité, sa certitude du devoir accompli.

Le réquisitoire et la plaidoirie sont rapidement expédiés, la délibération des jurés également : Charlotte Corday est condamnée à mort. Comme toutes les décisions du tribunal révolutionnaire, elle est exécutoire le jour même.

Charlotte est reconduite en prison. Elle reçoit la visite d'un prêtre et refuse son ministère. Tout de suite après, une autre personne entre dans sa cellule. C'est un peintre allemand nommé Hauer, qui avait commencé son portrait à l'audience et qui vient lui demander la permission de le terminer. La jeune fille accepte avec bonne grâce, elle arrange sa chevelure et prend la pose. De temps en temps, elle se lève, jette un coup d'œil sur la toile et fait rectifier un détail.

La conversation est tranquille. Elle explique à l'artiste que les préparatifs de son exécution doivent être en train de se faire, puisque celle-ci est prévue pour cinq heures de l'après-midi. Elle est parfaitement calme, parfaitement sûre d'elle. Hauer la regarde et l'écoute, fasciné, en songeant que ce beau corps et cette tête gracieuse seront dans si peu de temps séparés et ne formeront plus qu'un cadavre...

Cinq heures. La porte s'ouvre brutalement. Sanson, bourreau de Paris, fait irruption. Pour la première fois, Charlotte Corday a une expression d'épouvante, un cri lui échappe :

– Quoi, déjà !

Mais elle se reprend aussitôt. Au dos de l'acte d'accusation qu'on lui remet, elle écrit quelques mots de reproche qu'elle demande d'envoyer à l'avocat Doulcet. Le bourreau lui coupe les cheveux. Elle en prend une mèche et la donne en souvenir au peintre. Elle interroge Sanson :

– Croyez-vous que Marat ira au Panthéon ?

De nouveau, une fugitive intuition des conséquences de son geste...

– Je ne sais pas, répond Sanson, pour ne pas lui faire de peine.

En réalité, le corps de Marat s'apprête à être inhumé en grande pompe au Panthéon...

Conformément à la sentence, ayant frappé un des « pères de la Patrie », elle doit revêtir la robe rouge des parricides. C'est une espèce de sac empesé dont la couleur souligne la blancheur de son teint.

Dans la cour de la Conciergerie, la charrette est là qui l'attend. Par extraordinaire, Charlotte Corday est la seule condamnée de la journée. Elle ira donc seule à la mort. Elle prend place sans faiblir. Sanson dira plus tard :

– Depuis le chevalier de La Barre, je n'avais jamais rencontré autant de courage pour mourir.

Dehors, la foule est énorme. Elle crie sa haine, rendue plus agressive encore par la chaleur électrique. Charlotte a l'air de ne rien entendre. Elle a refusé de s'asseoir. Elle se tient debout, attentive à garder son équilibre au milieu des cahots. Soudain, l'orage éclate et l'averse fait partir l'amidonnage

de sa robe qui moule à présent ses formes. Le trajet est très long et le ciel bleu est revenu lorsqu'on arrive place de la Révolution. Par humanité, Sanson se place devant elle pour lui cacher la vue de la guillotine. La jeune fille proteste :

– Laissez-moi ! Je n'en ai jamais vu. J'ai bien le droit d'être curieuse...

Mais l'aspect de l'horrible engin la fait défaillir... C'est passager. Elle retrouve ses forces, gravit seule les marches de l'échafaud et se laisse emmener...

Charlotte Corday est morte avec un incontestable courage, mais elle est restée, si l'on peut dire, une héroïne dans le vide. Personne, en effet, ne l'a revendiquée. Les royalistes ne pouvaient pas faire une sainte martyre de cette républicaine. Les girondins et leurs successeurs ne pouvaient lui pardonner d'avoir si mal servi leur cause. En fait, les seuls qui auraient eu des raisons de lui être reconnaissants étaient ses ennemis jacobins.

Charlotte Corday, qui a agi seule, qui a été emmenée seule dans la charrette, est restée seule dans l'histoire.

14. LES ROSENBERG

Depuis la fin de l'année 1949, le F.B.I., la police fédérale américaine, est sur les dents. Son patron, John Edgar Hoover, a donné des consignes impératives à tous ses services : priorité absolue à la chasse aux espions.

Les espions sont la hantise, le cauchemar de l'Amérique en cet après-guerre. Le 23 septembre 1949, les Russes ont fait exploser leur première bombe atomique. De l'avis de tous les experts, la chose était impossible sans qu'ils aient bénéficié de renseignements venus de l'Occident. Il y a donc des traîtres au sein même du pays. Il faut les traquer, les découvrir et les châtier.

C'est ce langage que tient un homme politique naguère inconnu, le sénateur du Wisconsin Joseph McCarthy, devant des foules de plus en plus nombreuses et de plus en plus fanatisées : « Surveillez vos voisins ! Dénoncez-les ! »

En quelques mois, toute une nation aux traditions démocratiques pourtant bien établies a cédé à la panique et à la folie collective. La “ chasse aux sorcières ” est commencée.

Le F.B.I. est une organisation dont l'efficacité a été maintes fois prouvée. Il cherche des espions et il en trouve. En mai 1950, il arrête Harry Gold. C'est du gros gibier. Harry Gold reconnaît être l'un des chefs de l'espionnage soviétique aux Etats-Unis. Il comprend la gravité de sa situation, il comprend aussi que sa seule manière de s'en sortir est de dire tout ce qu'il sait. Alors il parle.

« J'ai été à plusieurs reprises en contact avec le docteur Fuchs... »

Harry Gold dit certainement vrai ; mais cet aveu n'intéresse pas les policiers. Le docteur Fuchs, un savant atomiste anglais qui a livré des secrets à l'Est, a été démasqué et arrêté en février précédent. Si Gold veut prouver sa bonne volonté, il faut autre chose : du neuf, du décisif.

– En juin 1945, j'ai rencontré à Albuquerque un technicien de la base de Los Alamos...

Là, on arrive au cœur du sujet. Le centre de Los Alamos, au Nouveau-Mexique, est l'endroit où furent construites les premières bombes atomiques, celles d'Hiroshima et de Nagasaki.

– Vous savez son nom ?

– Oui, David Greenglass.

Le F.B.I. vérifie fébrilement dans ses fichiers. Effectivement, David Greenglass y figure. Il effectuait en 1945 son service militaire à Los Alamos. Des vols d'uranium avaient eu lieu dans son service et il avait été interrogé à plusieurs reprises à ce sujet. L'enquête était toujours en cours...

Le 15 juin 1950, une armée d'agents fait irruption dans le petit appartement new-yorkais de David Greenglass et de sa femme Ruth. David Greenglass, vingt-huit ans, est un homme sans caractère, au visage mou, à la

silhouette adipeuse. Il contemple, les yeux écarquillés, cette invasion policière. Il comprend qu'il doit s'agir de tout autre chose que de cette vieille histoire d'uranium.

- Qu'est-ce qu'il vous prend ? Qu'est-ce que vous avez à me reprocher ?
- Harry Gold, cela vous dit quelque chose ?
- Non. Qui est-ce ?
- Un espion russe.
- Un espion russe ? ... Je ne vois pas le rapport avec moi...
- Vous n'avez jamais été inscrit aux Jeunesses communistes, monsieur Greenglass ?

La chose est parfaitement exacte et prouve à quel point les policiers se sont renseignés. Greenglass pâlit. Il bafouille :

– Oui, mais c'était simplement pour faire partie d'une équipe de baseball... Simplement pour ça, je vous jure !

La fouille de l'appartement est terminée. Le butin est maigre, mais il y a tout de même quelque chose : plusieurs feuilles remplies de formules mathématiques. Un des Fédéraux les brandit sous le nez de David Greenglass.

– Et ça ? Qu'est-ce que c'est que ça ?

Greenglass est décomposé. De grosses gouttes de sueur lui dégoulinent sur le visage.

- Je ne sais pas...
- Alors qu'est-ce que cela fait chez vous ?
- Attendez. Je me souviens : c'est à Julius Rosenberg.
- Qui est Julius Rosenberg ?
- Mon beau-frère, le mari de ma sœur Ethel.
- Et ils sont communistes, les Rosenberg ?
- Oui, je crois... Enfin, oui, ils le sont...

David Greenglass est arrêté. Le nom des Rosenberg a été prononcé pour la première fois, d'une manière presque détournée. Et pourtant, c'est d'eux qu'il va être question désormais. Jusqu'au bout...

Julius et Ethel Rosenberg, trente-quatre et trente-deux ans, sont tous deux issus d'une famille d'émigrants juifs. Avant de se connaître, ils ont eu une jeunesse aussi misérable l'un que l'autre.

M. Greenglass, le père d'Ethel, était réparateur de machines à coudre. Son travail n'a jamais marché. Sa fille a été obligée d'arrêter ses études pour travailler. Elle n'a trouvé qu'un emploi de sténodactylo à sept dollars par semaine, une misère. Malgré ses efforts, elle ne trouvera jamais autre chose par la suite.

Julius n'a pas été plus favorisé. Son père était ouvrier de confection. Malheureusement, il était en même temps délégué syndical, ce qui signifiait pratiquement le chômage permanent. C'est la mère qui a dû faire vivre le foyer en cousant des boutons onze heures par jour. Malgré cette pauvreté, et bien qu'il ait eu quatre autres frères, Julius a réussi à faire des études. Il a même commencé un diplôme d'ingénieur électricien à l'université de New York ;

mais il n'a pas eu la possibilité de le terminer.

Ethel et Julius se rencontrent au réveillon de 1936, dans une soirée donnée pour les grévistes new-yorkais. Ethel, qui a été la première syndiquée de son entreprise, est venue chanter bénévolement. Entre eux, c'est le coup de foudre.

Le même idéal les réunit. Ils militent pour les républicains espagnols, contre les nazis. En juin 1939, ils se marient. Ils habitent d'abord chez la mère de Julius, puis dans des hôtels et des meublés. La guerre survient. Julius n'est pas mobilisé en raison de l'emploi qu'il occupe dans les transmissions civiles. En 1942, le couple trouve enfin un deux-pièces à Knickerbocker Village, un quartier de New York, celui des Italiens, des Irlandais et des juifs pauvres.

En 1945, Julius est accusé d'être membre du Parti communiste. Il perd son emploi. En 1946, il s'associe avec David Greenglass et Bernard, le frère de ce dernier, dans une entreprise de surplus militaires. L'affaire végète et finit par battre de l'aile. Les deux Greenglass décident de se retirer, mais Julius veut continuer seul. Les mois passent, David se dispute de plus en plus violemment avec son beau-frère à qui il reproche de ne pas lui avoir remboursé ses parts d'associé. En ce mois de juin 1950, il a pris un avocat et s'apprête à lui faire un procès. Ses relations sont on ne peut plus tendues avec le couple, d'autant que sa femme Ruth a toujours éprouvé une antipathie instinctive pour Ethel.

David Greenglass est donc arrêté. Il choisit comme défenseur John Rogge, un homme de gauche en théorie, ancien militant du mouvement de la Paix. Mais Rogge va se comporter uniquement en avocat. Il s'emploie à convaincre son client.

– La loi de l'Etat de New York vous offre une chance. Mais pour cela, il faut collaborer avec la police. Il faut dénoncer les coupables...

Ruth est plus précise encore :

– Tu dois dire que Julius et Ethel sont des espions. Il n'y a pas de raison que tu paies à leur place. Il ne faut pas leur faire de cadeau !

Alors David Greenglass se décide. Quelques jours plus tard, lorsque les hommes du F.B.I. l'interrogent de nouveau, il parle :

– Je connais Harry Gold, c'est vrai. Je l'ai bien rencontré en juin 1945 à Albuquerque. Mais j'avais des ordres, des ordres de Julius Rosenberg.

– C'était votre chef ?

– Oui. C'est lui qui m'a obligé à voler des secrets atomiques pour les Russes. Et une fois, cela s'est même passé chez lui.

– Sa femme était là ?

– Oui. C'est en 1945, au cours d'une de mes permissions. J'ai déjeuné chez eux. Sur la table de la salle à manger, j'ai fait de mémoire le plan de la bombe. Ensuite, j'ai écrit une douzaine de pages pour expliquer son fonctionnement. C'est Ethel qui les a tapées. C'est normal, elle est dactylo.

Cette fois, les policiers tiennent enfin un élément solide. Car il faut préciser que l'indice qui les avait mis sur la piste des Rosenberg n'avait aucune valeur. Les calculs manuscrits retrouvés chez les Greenglass ont été examinés par des scientifiques. Ils n'ont aucun rapport avec un quelconque espionnage :

ce sont des notes qu'avait prises Julius lors d'un cours à l'université.

Pourtant, si le témoignage de David Greenglass est accablant pour les Rosenberg, il a l'inconvénient d'être le seul. Si quelqu'un pouvait le confirmer, ce serait tout différent.

– Vous avez eu des contacts avec d'autres espions ?

David Greenglass acquiesce. Il lance deux noms :

– Max Elitcher, Morton Sobell...

Renseignements pris, Elitcher et Sobell sont deux anciens camarades d'études de Julius Rosenberg. Pour l'instant, Sobell se trouve au Mexique, mais Elitcher est aux Etats-Unis et il est arrêté séance tenante.

Max Elitcher est employé dans l'administration. Il a appartenu jadis au Parti communiste. Comme tous les fonctionnaires américains, il a dû, au moment de son engagement, signer une déclaration sur l'honneur affirmant qu'il n'avait jamais été communiste. Ce parjure risque de lui coûter cher. Aussi, il n'hésite pas à collaborer de son mieux avec le F.B.I. Il apporte contre Julius Rosenberg d'autres précisions accablantes.

– Il est venu me voir en juillet 1944. Il m'a demandé de lui fournir des renseignements d'ordre militaire. Bien entendu, j'ai refusé. Je l'ai revu une dernière fois fin 1946. Il m'a de nouveau parlé d'espionnage en faveur des Russes. Mais quand il a vu que je n'étais pas d'accord, il n'a pas insisté...

17 juillet 1950. Julius et Ethel Rosenberg sont dans leur petit appartement de Knickerbocker Village, en compagnie de leurs deux fils : Michaël, six ans, et Robert, deux ans. Les hommes du F.B.I. carillonnent à leur porte. Ils s'y attendaient, mais que faire ? Une fuite aurait été un aveu. Mieux vaut se défendre et prouver l'inanité de ces accusations... Les policiers n'arrêtent que Julius. C'est déjà cela ; même si la séparation leur est aussi pénible à l'un qu'à l'autre.

Car, vu le ton de la presse et l'état de l'opinion, il n'y avait aucune illusion à se faire. Cette arrestation tombe au pire moment pour quelqu'un ayant les idées de Julius Rosenberg. Il y a trois semaines, le 25 juin, en Corée, les troupes du Nord ont déclenché une offensive de grande envergure, infligeant aux Américains une des reculades les plus humiliantes de leur histoire.

Si les Etats-Unis étaient seuls à posséder la bombe atomique, écrivent les journaux, répètent les radios et la télévision naissante, leurs adversaires n'auraient jamais osé. Seulement, voilà, les Russes l'ont aussi ! Et tout cela par la faute de qui ? De ces Rosenberg que viennent de dénoncer David Greenglass et Max Elitcher...

Des communistes ! Le sénateur McCarthy avait raison. Il y a bien des traîtres au sein de la nation américaine. Une contre-offensive occidentale a été déclenchée en Corée, mais on risque à présent la guerre nucléaire par la faute des Rosenberg ! New York et les grandes villes américaines risquent d'être anéanties, entraînant la mort de milliers et de milliers de victimes innocentes, par la faute des Rosenberg !...

Pourtant, est-ce bien certain ? Les Rosenberg sont-ils les criminels que

désigne l'opinion américaine unanime ? Si l'on y réfléchit en faisant abstraction des passions, un homme, un seul, peut répondre à cette question : il s'agit d'Harry Gold, qui a été entre-temps condamné à trente ans de prison, et que tout le monde a oublié... Harry Gold est, lui, un authentique dirigeant de l'espionnage soviétique. Il l'a avoué et il est en train de payer pour cela. Alors, si Julius Rosenberg est un autre dirigeant de l'espionnage russe, il y a toutes chances pour qu'il le sache.

Bien entendu, le F.B.I. interroge Harry Gold dans sa prison, pratiquement sûr du résultat. Gold a tout avoué jusqu'à présent, ce qui lui a valu l'indulgence du tribunal. Son intérêt évident est de continuer dans la même voie. S'il charge Rosenberg, il peut espérer une libération anticipée.

Eh bien, non ! Harry Gold refuse. Il a des principes. Mentir sur le dos d'un autre, il ne veut pas :

– J'aimerais bien vous dire que Rosenberg est un espion, mais ce n'est pas vrai.

Les policiers insistent. Dans sa frénésie d'aveux, David Greenglass a déclaré que Julius, lui aussi, avait rencontré Gold à Albuquerque. Les deux hommes auraient eu comme signe de reconnaissance les deux moitiés d'une boîte de conserve découpée irrégulièrement. Mais rien à faire. L'espion russe dément avec énergie.

– C'est une pure invention ! Je n'ai jamais rencontré Julius Rosenberg, ni entendu parler de lui.

Cela n'empêche pas Ethel Rosenberg d'être arrêtée à son tour, le 11 août 1950.

Désormais, un seul des personnages mis en cause par Greenglass est en liberté : Morton Sobell, le second condisciple de Julius. Et pour cause : il est toujours à Mexico. Qu'à cela ne tienne, le F.B.I. ne recule pas devant l'illégalité. Le 16 août 1950, un commando le kidnappe dans la capitale mexicaine et le ramène à New York. Les policiers espèrent recueillir un nouveau témoignage contre les Rosenberg, mais ils doivent déchanter.

– M. Greenglass affirme que vous avez communiqué aux Rosenberg le mécanisme d'implosion du détonateur de la bombe A.

– C'est faux !

– Vous avez même fait un croquis...

– C'est une absurdité !

– Pourtant vous êtes un savant, monsieur Sobell.

– Oui, mais je suis spécialiste en radars, pas en bombe atomique.

Cette fois, l'enquête est terminée. Malgré tous leurs efforts, les hommes du F.B.I. n'obtiendront pas de charges supplémentaires contre les Rosenberg. Leur procès s'ouvre le 6 mars 1951 devant le tribunal du district de New York. Max Elitcher ne figure pas au nombre des accusés. En considération de ses déclarations contre Julius, il ne sera pas poursuivi. David Greenglass non plus, enfin pas tout de suite. Bien sûr il est de son propre aveu un espion ; bien sûr il a de son propre aveu fourni des renseignements secrets à Harry Gold. Mais

pour la justice, il est avant tout celui qui a dénoncé les Rosenberg. Il sera présent à leur procès, mais en tant que témoin à charge. Il sera ensuite jugé tout seul par le même tribunal.

Entrent donc dans le box, ce 6 mars 1951, Ethel, Julius Rosenberg et Morton Sobell, les trois qui n'ont rien dit. Le tribunal est présidé par le juge Irving Kaufman ; le ministère public l'est par le commissaire du gouvernement Irving Saypol. Tous deux sont juifs et cette circonstance apparemment sans intérêt va avoir des conséquences considérables.

Dès leur entrée, Ethel et Julius se précipitent dans les bras l'un de l'autre. Il y a neuf mois qu'ils sont séparés dans des cellules différentes de la même prison, alors que, depuis dix ans de mariage, ils ne s'étaient pas quittés un seul jour. Leur physique n'a rien de particulier. Ils sont bruns tous les deux. Lui, porte des lunettes ; elle, a un visage émouvant dans sa banalité même. C'est un couple ordinaire de juifs new-yorkais comme il y en a des dizaines et des dizaines de milliers ; un couple qui s'aime et qui ne pense qu'aux retrouvailles au moment où va se décider son sort. A leurs côtés, leur avocat, maître Emmanuel Bloch, qui s'est dépensé sans relâche pour eux.

Ethel et Julius Rosenberg se séparent. Ils reprennent leur place et contemplent le prétoire où les enquêteurs ont réuni les pièces à conviction. Elles ne sont pas moins de trente-deux. Il y a là : le règlement de sécurité du centre de Los Alamos, des photos d'amis des Rosenberg, la photo du docteur Fuchs, le savant atomiste anglais, la photo des Greenglass, un bulletin de commande d'une paire de lunettes, signé par Morton Sobell, quatre montres à bon marché trouvées chez les Rosenberg, une table-console à double fond, trouvée chez eux également, et un tronc ayant servi à quêter en faveur des républicains espagnols.

Ethel et Julius n'ont pas de réaction particulière. Ils sont déjà habitués à l'absurdité et à l'in vraisemblance des moyens employés contre eux. Les journalistes américains présents dans la salle ne s'étonnent pas non plus. La console à double fond produit même une vive impression. Elle leur semble à tous terriblement compromettante. Et les quatre montres ? La chose est moins évidente, mais les montres ont une histoire. Elles ne sont banales qu'en apparence. L'accusation a percé leur secret : c'est le prix de la trahison. Elles ont été remises aux Rosenberg par les Russes en paiement de leurs services.

Le président Irving Kaufman ouvre les débats.

- Julius Rosenberg, plaidez-vous coupable ou non coupable ?
- Non coupable, Votre Honneur.
- Ethel Rosenberg, plaidez-vous coupable ou non coupable ?
- Non coupable, Votre Honneur.

Le public écoute, les journalistes notent sur leurs blocs. Personne n'a l'air d'être surpris que les espions qui ont vendu la bombe aux Soviétiques, changeant ainsi le cours de l'histoire, aient été payés par quatre montres de supermarché...

Mais voici le principal témoin, celui sans qui les Rosenberg ne seraient

pas là, le héros de l'opinion américaine bien qu'il ait avoué être un espion : David Greenglass.

Greenglass recommence son récit : le fameux déjeuner chez les Rosenberg en 1945, le croquis de la bombe atomique qu'il a tracé sur la table ; les notes qu'il a écrites et qu'Ethel a dactylographiées. Tout cela semble précis et terriblement accablant. Pourtant, maître Bloch va prouver en quelques questions que c'est tout simplement impossible.

– Monsieur Greenglass, comment avez-vous eu ces renseignements ?

– Eh bien, à Los Alamos, dès qu'une conversation s'engageait, j'écoutais.

Je questionnais même de temps en temps les ingénieurs.

– Et vous compreniez ce qu'ils vous disaient ?

– Oui.

– Monsieur Greenglass, avez-vous des notions de calcul différentiel ?

– Non.

– De thermodynamique ?

– Non.

– De physique nucléaire ?

– Non.

– De physique des quantas ?

– Non.

La démonstration est sans réplique. David Greenglass, petit technicien appelé du contingent, était incapable de comprendre le fonctionnement d'un mécanisme comme celui de la bombe atomique et à plus forte raison de le retracer de mémoire. Les savants qui ont construit la bombe sont tous de cet avis, et ils viendraient le confirmer à la barre si c'était possible. Mais ils en ont reçu l'interdiction pour des raisons de sécurité.

Cela ne les empêche pas de dire ce qu'ils pensent de la presse. Le professeur Urey, celui qui a découvert l'eau lourde et le deutérium, prix Nobel de chimie en 1934, un des pères de la bombe A, écrit dans le *New York Times* :

Des données détaillées sur la bombe atomique comme celles que prétend avoir fournies Greenglass, demanderaient quatre-vingts à quatre-vingt-dix volumes imprimés serré et que seul un ingénieur serait capable de lire.

Albert Einstein confirme publiquement ce point de vue.

Et d'autres personnalités insoupçonnables viennent le répéter à la barre : il est impossible que David Greenglass ait pu livrer la bombe atomique aux Rosenberg. Par exemple le colonel Lansdale, responsable de la sécurité de la base de Los Alamos :

« A Los Alamos, chaque employé portait un insigne de couleur différente selon le service auquel il appartenait. David Greenglass n'aurait jamais pu avoir des conversations avec des employés ne portant pas le même insigne que lui. De plus, il était impossible de circuler de laboratoire en laboratoire. En fait, l'espionnage n'était possible qu'au niveau des savants eux-mêmes. »

Mais personne, ni au tribunal ni dans la presse, n'a l'air de prêter attention

à ces déclarations. Celles de Ruth Greenglass font au contraire les gros titres. Elle parle longuement de la table à double fond. Est-ce que ce n'est pas une preuve d'espionnage, ça ? Est-ce que des gens honnêtes ont une pareille chose chez eux ?... Nul ne songe à la contredire. Et pourtant, quoi de plus normal que cette pauvre cachette quand on mène des activités politiques interdites par la loi ? Si la table à double fond a servi à dissimuler des tracts, est-ce que cela prouve qu'elle ait abrité les plans de la bombe ?

Les débats se poursuivent pendant tout le mois de mars 1951. Le juge Irving Kaufman ne cesse de se montrer particulièrement incisif, particulièrement agressif vis-à-vis des accusés. Et, si l'on y réfléchit bien, son origine juive doit y être pour quelque chose. Le juge Kaufman, qui va prier à la synagogue entre les audiences pour y puiser l'inspiration morale, est le point de mire de toute l'Amérique. Dans son esprit, comment ne naîtrait-il pas une terrible crainte ? Ethel et Julius Rosenberg sont à la fois juifs et communistes.

Si lui, en tant que coreligionnaire, leur montrait une quelconque indulgence, la vague d'anticommunisme portée par le sénateur McCarthy ne se transformerait-elle pas en antisémitisme ?

Contre cet évident parti pris, ils sont bien peu à réagir. Le professeur Urey, dont il a déjà été question, vient assister à l'une des audiences du procès. Il en repart indigné. A la sortie, il apostrophe le reporter du *New York Times* :

« Ce qui me frappe le plus, lui dit-il, c'est le rôle que joue la presse. Le juge Kaufman est de toute évidence prévenu contre les accusés. Je vous ai observés, vous les journalistes, et je n'ai pas noté chez vous une lueur d'indignation ni d'inquiétude. Quand cesserez-vous d'agir comme un troupeau de moutons apeurés ? »

Et le professeur Urey ajoute :

« Avant de venir ici aujourd'hui, je n'avais que de graves doutes quant à la conduite du procès. Maintenant que j'ai vu ce qui se passe au tribunal du juge Kaufman, je suis persuadé que les Rosenberg sont innocents. En regardant ce tribunal, je n'ai pas vu Kaufman, mais McCarthy ! »

5 avril 1951. C'est le dernier jour du procès d'Ethel et Julius Rosenberg.

Maître Emmanuel Bloch se lève pour sa plaidoirie. Mais si son dévouement aux accusés a été et demeurera digne de tous les éloges, il n'est pas certain qu'il se montre à la hauteur de sa tâche. Ce qu'il devrait, c'est démontrer l'inanité grotesque des preuves de l'accusation. Au lieu de cela, il brosse un tableau idyllique de la vie en Union soviétique et tente d'émouvoir les jurés sur le sort de ses clients.

Le jury se retire pour délibérer. Il revient peu après avec le verdict : les trois accusés sont coupables ; Ethel et Julius Rosenberg sont condamnés à mort, Morton Sobell à trente ans de prison.

Conformément à la loi de l'Etat de New York, le juge Kaufman annonce au couple la date de son exécution : le 21 mai suivant. Mais ce n'est pas tout : il tient à dire publiquement aux condamnés ce qu'il pense d'eux.

« Votre crime est pire qu'un meurtre. En remettant entre les mains des Russes la bombe A, des années avant que, selon nos meilleurs savants, la Russie ne puisse la construire, vous avez causé, à mon avis, l'agression communiste en Corée... »

Rien que cela ! Et l'in vraisemblable discours de ce président d'assises qui accable les condamnés en plein tribunal après le procès se poursuit :

« Qui sait combien de millions d'innocents paieront le prix de votre trahison ? En vérité, par votre perfidie, vous avez sans doute changé le cours de l'histoire au détriment de notre pays. Nous avons tous les jours autour de nous la preuve de votre infamie puisque, dans le pays tout entier, les activités de la défense civile visent à nous préparer à une attaque par la bombe atomique. »

L'opinion américaine unanime applaudit et, curieusement, en Europe, les réactions sont quasi inexistantes. Les journalistes du vieux continent n'ont pas pris la mesure de l'événement. *Le Monde* titre simplement : « Deux des espions atomiques sont condamnés à la chaise électrique. » Et *L'Humanité* est tout aussi laconique : « Aux Etats-Unis, les espions qui s'étaient emparés du secret de la bombe atomique ont été jugés et condamnés à mort. »

Le juge Irving Kaufman, qui vient de conduire avec tant de fougue le procès des Rosenberg, n'en a pas encore terminé car, dès le lendemain 6 avril 1951, il préside le même tribunal fédéral du district de New York pour juger David Greenglass.

Le beau-frère de Julius Rosenberg paraît aux côtés de son avocat John Rogge. Il se fait aussi petit que possible, l'air contrit. Mais David Greenglass aurait tort de s'inquiéter outre mesure. L'attitude du juge Kaufman et du commissaire du gouvernement Irving Saypol n'est plus du tout la même. Leurs visages se sont détendus. Aux coups d'œil indignés ont succédé des regards compréhensifs et parfois bienveillants. D'ailleurs, le procès n'est prévu que pour durer une seule journée. N'est-ce pas dire que tout a été arrangé d'avance ?

En fait, il n'y a même pas de procès Greenglass. Après un réquisitoire remarquablement modéré du commissaire du gouvernement Saypol et une plaidoirie de John Rogge qui ressemble à une formalité, le juge prononce la sentence : quinze ans de prison.

Irving Saypol intervient aussitôt au nom du gouvernement : « Je suis d'accord pour que la peine soit ramenée à cinq ans. »

Avec la prison préventive qu'il a déjà faite et compte tenu de sa bonne conduite, David Greenglass peut donc espérer rentrer chez lui très prochainement. Mais son procès éclair n'est pas encore terminé. Comme la veille, le juge Kaufman tient à ce que tout le monde connaisse son opinion sur le condamné... Quelle différence de ton ! C'est celui d'un directeur de collège s'adressant à un écolier turbulent :

« Le fait que je vous montre quelque considération, commence Irving Kaufman d'une voix qu'il veut sévère, ne veut pas dire que je vous pardonne

vos actes. Ils ont été odieux. Je dois cependant reconnaître l'aide que vous avez donnée pour appréhender et livrer à la justice les criminels endurcis qui sont la clef de voûte de cet abominable procès : Julius Rosenberg et sa femme Ethel Rosenberg. Du moins n'avez-vous pas ajouté à vos péchés en commettant le crime de parjure. Vous avez avoué, vous avez tout raconté sur cette affaire et cela a été d'un grand secours au gouvernement. »

Et le juge Kaufman termine son amicale réprimande à celui qui a reconnu lui-même avoir donné le secret de la bombe atomique à des espions travaillant pour l'U.R.S.S. :

« Comme beaucoup d'autres dupes, vous avez cru que la Russie était l'Utopie. Cependant, vous avez retrouvé votre chemin avant que le rideau ne soit tombé sur votre vie. Vous vous êtes repenti et vous avez livré à la justice ceux qui vous ont enrôlé pour cette cause... »

Ethel et Julius Rosenberg sont seuls. Seuls au milieu d'une opinion américaine unanime dans sa bonne conscience, à d'infimes exceptions près ; seuls face à l'indifférence du reste du monde qui, inexplicablement, les ignore. Seuls et séparés. Ils sont pourtant à quelques pas l'un de l'autre, de chaque côté d'un couloir, dans deux cellules de condamnés à mort de la prison de Sing-Sing, tout près de la chaise électrique. Pour communiquer pendant l'interminable attente qui va suivre, ils vont devoir s'écrire.

La loi de l'Etat de New York, comme celle de presque tous les Etats américains, permet toutes sortes de recours pour retarder l'exécution. Et maître Emmanuel Bloch, l'avocat du couple, commence un combat acharné contre la mort.

Il fait appel, ce qui suspend automatiquement l'exécution. L'appel est rejeté plus de six mois plus tard, le 25 février 1952. Nouvel appel devant la Cour suprême, rejeté à son tour le 13 octobre de la même année. Le juge Kaufman fixe la nouvelle date de l'exécution au 12 janvier 1953. Maître Bloch lui demande une commutation de peine. Kaufman refuse le 2 janvier 1953. Un nouveau sursis est refusé par la cour d'appel le 5 janvier. Le 11, le président Eisenhower refuse la grâce. Tout est-il perdu ? Non. Une nouvelle date est fixée pour l'exécution : ce sera le 9 mars.

Le 17 février, la cour d'appel ordonne un sursis. Pour les condamnés, c'est enfin l'espoir. Mais tout recommence comme avant. Le 25 mai, la Cour suprême refuse la réinstruction du procès et le juge Kaufman fixe l'exécution pour la semaine commençant le 15 juin 1953.

Le 11 juin, la cour d'appel refuse un nouveau sursis. Le 15, la Cour suprême refuse à son tour par cinq voix contre quatre. Le 16 juin, maître Bloch introduit une nouvelle demande auprès du juge Douglas, un des membres de la Cour suprême qui s'était prononcé pour le sursis. Douglas accepte le lendemain. Mais le 18 juin, la Cour suprême, qui s'est réunie de nouveau, annule le sursis du juge Douglas. Lorsqu'elle rend sa décision, c'est la nuit. Le matin du 19 juin 1953 est arrivé. Cette fois, tous les recours légaux ont été épuisés. Il ne reste plus que la grâce du président Eisenhower. S'il la

refuse une seconde fois, les Rosenberg seront exécutés dans les heures qui suivront.

Que va faire le président Eisenhower ? Va-t-il écouter les innombrables appels à la clémence sous lesquels croule la Maison Blanche ? Car cette fois enfin, l'opinion internationale a découvert les Rosenberg. Et à la différence des Américains, qui n'ont toujours pas changé d'avis, elle a pris fait et cause pour eux.

« Il faut sauver les Rosenberg ! » C'est le cri que répètent les manifestants à Londres, à Amsterdam, à Vienne, à Rome. Les ambassadeurs américains en Europe occidentale mettent en garde le secrétariat d'Etat contre les répercussions graves qu'aurait une exécution pour le prestige des Etats-Unis. Le pape Pie XII, pourtant peu suspect de communisme, demande au président Eisenhower la grâce des Rosenberg.

Comme lors de l'affaire Sacco-Vanzetti, c'est en France que le mouvement a le plus d'ampleur. L'importance et l'activité du Parti communiste y sont bien sûr pour quelque chose. Mais on ne peut réduire cette protestation à une opération politique destinée à contrebalancer l'effet du procès de Prague qui vient d'avoir lieu. C'est une mobilisation générale, un tollé unanime. Tout le clergé prend position en faveur des Rosenberg : les cardinaux, Mgr Feltin en tête, le grand rabbin, les responsables protestants. Les petits-enfants de Dreyfus implorent la grâce du président Eisenhower. On ne compte plus les grèves et les manifestations. Le meeting du 18 juin au Vélodrome d'Hiver réunit tout ce que le pays compte d'artistes et d'intellectuels : François Mauriac, André Maurois, Jean Cocteau, Jacques Prévert, André Breton, Georges Duhamel, Maurice Druon, Henri Georges Clouzot, etc.

L'émotion est à son comble. Car, outre la certitude d'une erreur, d'un crime judiciaire, il y a la personnalité des condamnés qu'on découvre en même temps. La presse est remplie des lettres qu'échange le couple depuis maintenant deux ans, des deux côtés du couloir de la mort.

Julius, à Ethel, le 10 avril 1951, juste après leur condamnation :

Ethel, ma chérie, tu es vraiment une femme de grand caractère, digne et délicieuse. J'ai les yeux remplis de larmes en essayant d'exprimer mes sentiments sur du papier. Je peux seulement dire que la vie a valu la peine d'être vécue parce que tu as été à mon côté.

Ethel, à Julius, le 19 mai 1951 :

Mon chéri adoré, trois jours seulement se sont écoulés depuis que j'ai vu cet être aimé depuis longtemps, curieusement familier, curieusement étranger, à côté de qui j'ai reposé pendant tant de nuits [...] Ici, à Sing-Sing, soudé dans la brique, le ciment et l'acier, notre amour fera jaillir des racines tenaces et une tendre floraison.

Julius, à Ethel :

Mon cœur est déchiré pour nos enfants, Michaël et Robert. Malheureusement, ils sont trop âgés pour qu'on puisse les empêcher de savoir et j'ai beau essayer de me dominer, mon cerveau vacille quand je songe à leur

terreur.

Julius, à Ethel, le 1^{er} juin 1953 :

Que dire à sa bien-aimée quand on se trouve devant cette dure réalité : dans dix-huit jours, le quatorzième anniversaire de notre mariage, nous serons mis à mort. Le moment le plus sombre de notre épreuve approche. Le grave péril qui nous menace nous commande d'employer tous nos efforts pour éviter aussi bien la crise de nerfs que l'attitude héroïque. C'est calmes et recueillis que nous devons envisager le plus crucial de nos problèmes [...]

Mon amour, je crois qu'il faut garder toute notre force pour nous-mêmes. A mon avis, c'est la meilleure façon que nous ayons de prendre soin des intérêts de nos enfants. Mon ange, le numéro de dimanche du New York Times publiait un excellent éditorial sur la venue du mois de juin en mettant particulièrement l'accent sur la beauté de la campagne qui nous entoure. Ce mois-là est à nous parce que c'est en juin que nous sommes devenus mari et femme et que nous avons trouvé la joie infinie d'un amour magnifique et vivace. Précieuse femme, noble femme, jusqu'à la fin, je te serai dévoué corps et âme. Tout l'amour dont je suis capable est à toi.

19 juin 1953, quatorzième anniversaire de mariage d'Ethel et Julius Rosenberg. L'après-midi, le président Eisenhower rejette la demande en grâce présentée par maître Bloch.

Onze heures du soir. Ethel Rosenberg est exécutée la première. Julius le sait en voyant l'ampoule de sa cellule faiblir. Son tour arrive. Tout comme Ethel, il proclame son innocence et c'est le même supplice qu'a déjà subi sa femme. Car, contrairement à ce qu'on pense, la mort sur la chaise électrique n'est pas instantanée. Les décharges font bouillir le sang et le condamné se tord dans d'effroyables convulsions pendant plusieurs secondes.

Les Rosenberg étaient-ils coupables ou innocents ? En décembre 1975, le F.B.I. a levé le secret sur les dossiers de l'affaire et les historiens ont pu examiner la question. Deux ouvrages américains ont paru à ce sujet, tous deux hostiles aux condamnés.

Dans le premier, fait à partir de quarante mille pages de notes conservées dans un meuble dont Edgar Hoover avait personnellement la clef, on apprend que Julius Rosenberg s'était confié à un " mouton ", Eugène Tartakow, dans la prison de Sing-Sing. Il lui a dit qu'il avait donné onze dollars à un photographe pour faire établir rapidement des photos d'identité pour lui-même, sa femme et ses enfants. C'était peu avant son arrestation et il voulait se faire faire des passeports pour fuir à l'étranger. Le photographe a été retrouvé par le F.B.I. et il a confirmé les faits.

Evidemment, c'était là une preuve de faiblesse, mais de culpabilité, c'est autre chose. Etant donné la campagne qui se développait contre eux à la suite des accusations de Greenglass, Ethel et Julius pouvaient légitimement penser que, même innocents, ils ne s'en sortiraient pas. La preuve...

Les feuillets du F.B.I. apprennent en revanche avec certitude que Julius et Ethel Rosenberg auraient eu la vie sauve s'ils avaient avoué. Le 2 juin 1953, le

directeur des services pénitentiaires John Bennet est venu trouver Julius, lui garantissant la grâce « s'il acceptait de collaborer pleinement ».

Au moment de l'exécution, des agents spéciaux avaient été dissimulés dans la salle de la chaise électrique sur ordre d'Edgar Hoover. Ils devaient arrêter l'exécution à tout instant, au cas où l'un ou l'autre aurait manifesté la moindre velléité d'avouer.

En 1983, deux historiens américains, Ronald Radosh et Joyce Milton, ont publié une étude plus fouillée, résultat de quatre ans de recherches et du dépouillement de deux cent cinquante mille fiches du F.B.I. Leurs conclusions sont également défavorables aux condamnés.

Selon Radosh et Milton, Julius Rosenberg était certainement coupable et Ethel sans doute pas. Julius était bien à la tête d'un réseau d'espionnage soviétique et il a réellement fait parvenir aux Russes des renseignements capitaux sur la bombe atomique. Ethel était vraisemblablement étrangère à ses activités.

Le F.B.I. le savait. Mais il a fait pression pour que tous deux soient condamnés afin d'exercer un chantage sur Julius. Celui-ci adorait sa femme et la police était certaine qu'il avouerait pour lui épargner la chaise électrique. Seulement, c'était sous-estimer son fanatisme politique. Par idéologie, Julius Rosenberg n'a pas hésité à sacrifier la vie de sa femme et la sienne.

La thèse est séduisante, mais c'est une affirmation sans preuve et, surtout, il faut en revenir à la réalité des faits.

Que Julius et Ethel Rosenberg aient trahi par conviction politique, c'est parfaitement admissible, seulement, ce n'est pas cela qui a été dit au procès. On a dit qu'ils l'avaient fait pour deux montres chacun ; on a dit que leur table à double fond était une preuve accablante contre eux. On n'a pas dit que Julius Rosenberg s'était procuré les secrets de la bombe d'une manière inconnue, on a dit que c'était à la suite du déjeuner avec David Greenglass, qui n'avait ni les connaissances suffisantes ni les moyens matériels pour transmettre un pareil renseignement. C'est sur la foi du bric-à-brac des pièces à conviction du prétoire et du témoignage de Greenglass qu'ont été condamnés les Rosenberg. Et c'est là le point essentiel.

Car la question n'est pas de savoir si les Rosenberg sont coupables dans l'absolu. Elle est de dire s'ils pouvaient être déclarés coupables par rapport aux preuves qu'a apportées l'accusation. Et la réponse est sans discussion : non.

Ce n'est pas tout. En admettant même que Julius et Ethel aient été de vrais espions sans qu'on ait pu le prouver, ils ne méritaient pas la peine de mort ni à plus forte raison l'exécution. Harry Gold, authentique dirigeant de l'espionnage soviétique –le crime précis qu'on reprochait aux Rosenberg–, a été condamné seulement à trente ans de prison. Notons au passage qu'il a été libéré au bout de seize ans, alors que Morton Sobell a dû, lui, attendre dix-huit ans et demi.

Condamnés après un procès inique sur des preuves inexistantes et sous la pression d'une opinion fanatisée, Julius et Ethel Rosenberg ont été et

demeureront l'exemple même des victimes de l'intolérance, qui est malheureusement de toutes les époques et de tous les pays.

15. JACK L'ÉVENTREUR

Martha Turner est accoudée à une table crasseuse du pub *L'Ange et la Couronne* devant un verre de mauvais gin. Elle soutient avec peine sa tête aux joues creuses, au regard fiévreux. Elle a trente-cinq ans mais elle en paraît quarante. Ou plutôt, elle n'a plus d'âge ; elle respire la misère, la déchéance, le désespoir, la mort...

Martha Turner se tourne vers l'homme assis à ses côtés. Un soldat.

– Tu m'en paies un autre ?

– Non. On a dit un verre, pas deux. Et puis, il va être une heure et demie.

Il faut que je rejoigne ma garnison à la Tour de Londres.

C'est vrai. Il n'est pas loin d'une heure trente, ce 6 août 1888, et la Tour de Londres n'est pas tout près du pub *L'Ange et la Couronne*, situé dans le quartier de Whitechapel, le plus pauvre de Londres...

En cette fin du XIX^e siècle, jamais peut-être les inégalités sociales n'ont été aussi criantes. Et l'Angleterre victorienne, qui est alors le pays le plus puissant du monde, ne fait pas exception à la règle, bien au contraire. Sa prospérité économique, l'éclat de son industrie, de son commerce et de son empire colonial, ont pour sinistre contrepartie les bas-fonds de Londres et des grandes villes industrielles.

A Whitechapel, comme dans certains quartiers de Liverpool ou Manchester, la vie ressemble à un enfer. Ce sont des rues aux briques sales, où se côtoient les marins, les chômeurs, les mendiants, les prostituées et les assassins. A la tombée de la nuit, les pères jettent à la rue leurs filles de onze ans en les menaçant de les battre le lendemain matin si elles ne rapportent pas quelques shillings. Chaque nuit, il y a des rixes mortelles au sortir des bouges où l'on sert de l'alcool frelaté...

Cinq heures du matin. John Reeves, portefaix, rentre dans la chambre de bonne qu'il habite dans George Yard Building. Il est ivre et bute contre une forme écroulée dans l'escalier. Il se penche et constate qu'il s'agit d'une femme assassinée.

La police, qui vient faire ses constatations, ne marque guère plus d'émotion que le portefaix. L'inégalité sociale se manifeste également devant le meurtre. L'identité de la victime est rapidement établie : Martha Turner. Et l'enquête s'arrête pratiquement là. La mort d'une prostituée n'intéresse personne : les journaux n'en parlent pas. En bas du mince dossier, on écrit : « Meurtrier inconnu », et tout est dit.

Pourtant, le meurtre de Martha Turner a quand même frappé les policiers. Oh ! bien sûr, tout cela n'a guère d'importance, mais il est rare de voir un tel acharnement : trente-neuf blessures, faites par deux armes, un couteau à lame très longue et un instrument chirurgical ; neuf coups ont été portés à la gorge, dix-sept dans la poitrine et treize dans la région abdominale. Alors, une

vengeance ? Un fou sadique ? C'est sans doute l'un ou l'autre, mais l'insignifiance de la victime enlève son intérêt à la question...

31 août 1888, cinq heures et quart du matin. William Cross, un charretier qui se rend à son travail, se trouve dans Bucks Row, une rue de Whitechapel, lorsqu'il aperçoit une bâche qui traîne sur le trottoir. Il arrête son véhicule.

– Ça, c'est une aubaine !

Il s'empare de la bâche et constate qu'il y a une femme couchée en dessous. Pensant à une ivrogne, il lui donne sans ménagements un coup de pied.

– Allez, réveille-toi !

Mais la femme ne se réveille pas et William Cross manque de s'évanouir... Jamais il n'aurait imaginé voir un jour une telle horreur. La malheureuse a été égorgée ; son cou est tranché d'une oreille à l'autre. Mais ce n'est pas tout. Elle a également été éventrée ; les viscères pendent, l'abdomen est incisé en plusieurs endroits, comme à la suite d'une opération chirurgicale. Le cadavre est encore chaud.

Cette fois, la police prend l'affaire au sérieux. Non pas à cause de la personnalité de la victime : il s'agissait de Mary Ann Nichols, quarante-deux ans, mère de cinq enfants, qui vivait dans une maison infestée de rats, et qui se prostituait pour se payer de l'alcool. Mais c'est évidemment la nature des blessures qui attire son attention. D'après le médecin légiste, « elles ont été faites avec un couteau à lame exceptionnellement longue. Elles dénotent une grande habileté et de réelles connaissances anatomiques ».

Le sang-froid de l'assassin est également remarquable. Il a exécuté son coup dans la rue et, malgré l'heure tardive, les passants ne manquaient pas. A deux heures trente, Mary Ann Nichols a pris congé d'une de ses collègues en lui disant :

– Pas de chance ce soir !...

Elle a pourtant rencontré par la suite un client ou quelqu'un qui se prétendait tel. Mais vers les quatre heures et demie, une demi-heure avant la découverte de son corps par William Cross, elle était encore vivante. Un passant l'a formellement reconnue.

Du coup, la presse se met à parler de l'événement. Le *Times*, en particulier, se passionne pour l'assassin inconnu qu'il appelle pour l'instant, faute de mieux, “ le tueur de Whitechapel ”.

Une semaine a passé. C'est le matin du 8 septembre 1888. Il est six heures. Comme de nombreux policiers, l'inspecteur Joseph Chandler a patrouillé toute la nuit dans les rues de Whitechapel. Il passe à la hauteur du 29 Hanbury Street, tout près de Bucks Row où a été découverte la seconde victime, lorsqu'il entend des cris sortir de l'immeuble.

– Au secours ! Au secours !

Il pénètre sous un porche conduisant à une courette. Un des habitants de l'immeuble, qui sortait de chez lui, lui désigne en tremblant une forme plaquée contre le mur visqueux. C'est une femme, ou plutôt ce qu'il en reste. Sa tête a

été coupée puis replacée sur le cou et maintenue en place à l'aide d'un fichu de couleur rouge. Une fois sa victime décapitée, l'assassin l'a éventrée et lui a retiré les ovaires et un rein.

La morte, Ann Chapman, dite « Annie la Brune », avait quarante-sept ans. Après s'être mariée à un vétérinaire, dont elle avait eu deux enfants, elle a connu une rapide déchéance. Elle s'est mise en ménage avec un fabricant de passoirs, puis elle a vendu des fleurs, puis elle s'est prostituée. Depuis quelques mois, rongée par l'alcool et la tuberculose, elle ne quittait plus guère l'hôpital. Le soir du 7 septembre, épuisée, malade, elle avait voulu passer la nuit à l'hospice, mais on l'avait mise dehors parce qu'elle n'avait pas d'argent.

L'autopsie précise que le meurtrier « possède de grandes connaissances en anatomie et s'est servi d'un instrument tel qu'en emploient les chirurgiens ». Le médecin légiste, le docteur Philips, affirme qu'il n'aurait pas fait lui-même des ablations avec plus de précision et qu'il lui aurait fallu plus d'un quart d'heure. Cette fois, dans l'opinion anglaise, c'est la sensation et, à Whitechapel, la terreur.

Tout le monde se pose immédiatement la même question : que fait la police ? Les trois meurtres ont eu lieu dans un rayon de deux cents mètres seulement ; la nuit du 7 au 8 septembre, des dizaines de policiers étaient sur place pour repérer tout individu suspect et cela ne l'a pas empêché de frapper. L'incurie est évidente.

C'est parfaitement exact. Scotland Yard est, à l'époque, très au-dessous de sa réputation. A sa tête, depuis 1886, se trouve Charles Warren, un général de l'armée coloniale, homme irréprochable, mais militaire et non pas policier. Quant à son adjoint, Sir Robert Anderson, il est en vacances en Suisse et, mis au courant des événements, il ne juge pas bon d'écourter son séjour...

En son absence, ses subordonnés multiplient les actions spectaculaires, à défaut d'être efficaces. Ils perquisitionnent dans deux cents asiles et dépôts de mendicité londoniens dont les occupants sont interrogés, mais sans le moindre résultat. En désespoir de cause, des chiens limiers sont lancés dans Whitechapel. Ils errent pendant des heures dans ce labyrinthe de rues malodorantes sans trouver quoi que ce soit — d'ailleurs qu'étaient-ils censés trouver au juste ? — et finissent par se perdre. En fin de compte, Scotland Yard doit envoyer une circulaire à tous les postes de police de Londres pour leur demander de retrouver ses chiens...

Puisque la police se montre incapable, les principaux intéressés, c'est-à-dire les habitants de Whitechapel, décident de prendre les choses en main, aidés d'autres Londoniens bénévoles, syndicalistes et étudiants pour la plupart. Un Comité de vigilance est créé. Sa tâche consiste à recueillir des renseignements et à organiser des patrouilles chaque nuit.

Le Comité de vigilance tient à faire preuve de mesure face aux innombrables fausses pistes qui lui sont proposées, mais tous n'ont pas la même prudence. Dans l'opinion traumatisée, une image du meurtrier s'impose : c'est un partisan juif. Lorsque, peu après, un cordonnier juif polonais, John

Pizer, est arrêté à la suite d'une dénonciation, on assiste même à un début de pogrom. Heureusement pour lui, il a un alibi. Il faut le relâcher et tout repart à zéro.

C'est alors qu'à l'initiative du meurtrier, l'affaire de Whitechapel entre du jour au lendemain dans l'histoire du crime.

Le 12 septembre 1888, une agence de presse londonienne, le Central News Office, trouve dans sa boîte une carte postale écrite d'une belle écriture penchée et commençant en ces termes :

J'ai mis un peu de la substance rouge du dernier travail dans un flacon pour écrire avec, mais elle est devenue épaisse comme de la colle et je ne puis l'utiliser. L'encre rouge convient assez bien, j'espère...

Suit une série de détails prouvant que l'auteur est bien le criminel, des proclamations par lesquelles il affirme sa haine des prostituées et des menaces sans équivoque annonçant son intention de recommencer : « La prochaine fois, je couperai les oreilles de la dame pour les envoyer à la police. »

La carte postale n'est pas anonyme. L'auteur a signé. Pas de son nom, mais du surnom qu'il s'est choisi : “ Jack l'Eventreur. ”

Si Jack l'Eventreur souhaitait de la publicité, Scotland Yard va aller au-delà de ses désirs. Il fait diffuser le fac-similé de la carte à des milliers d'exemplaires. Du coup, on ne parle plus que de Jack l'Eventreur dans toute l'Angleterre ; même à l'étranger, il devient une vedette. Cette nouvelle initiative de Scotland Yard n'aura d'ailleurs pas plus de succès que les précédentes. Dans le tombereau de dénonciations qui vont s'accumuler sur les bureaux de la police, il n'y aura rien d'intéressant, pas le plus petit indice. C'est au contraire Jack l'Eventreur qui, mettant ses menaces à exécution, va frapper de nouveau, avec une audace dépassant tout ce qu'on avait vu jusqu'à présent.

29 septembre 1888, une heure du matin. Louis Diemschutz, colporteur polonais, entre avec sa petite carriole dans la cour du Club éducatif des travailleurs étrangers. Nous sommes dans Berner Street, en plein cœur du périmètre où agit Jack l'Eventreur.

En passant sous le porche, le cheval fait un écart. Louis Diemschutz descend voir ce qui a pu l'effrayer. Il pousse un cri. Il y a là le corps d'une femme égorgée. Elle est grande et décharnée. Elle tient dans la main droite une grappe de raisin, dans la main gauche un sac de bonbons. L'enquête établira qu'il s'agit d'Elizabeth Stride dite « Longue Liz », une prostituée de quarante-cinq ans. La témérité de Jack l'Eventreur est inimaginable. Ce porche, qui conduit au foyer pour émigrés, est très passant. Même la nuit, il y a un va-et-vient continu. C'est d'ailleurs pour cela qu'on ne retrouve pas sur la victime les mutilations habituelles. Elle a seulement été égorgée et son visage tailladé. De toute évidence, Jack l'Eventreur a été dérangé et vraisemblablement par le colporteur polonais lui-même, car le corps était encore tout chaud.

Mais même si la malheureuse Elizabeth Stride n'a pas été éventrée, son meurtrier ne pouvait être que Jack. D'abord, l'autopsie fera la preuve que

l'arme était un couteau à longue lame, et surtout qui d'autre aurait été assez fou pour commettre un tel crime ?

La folie de l'Eventreur n'a pas encore atteint ses limites. C'est maintenant que le plus incroyable se produit. Moins d'une heure plus tard, à Mitre Square, une place située à dix minutes de marche de Berner Street, est retrouvé le corps d'une autre femme. Le meurtre a eu lieu en pleine rue, alors qu'un agent faisait une ronde tous les quarts d'heure et que des policiers patrouillaient sans arrêt, de même que les membres du Comité de vigilance.

Malgré cela, Jack l'Eventreur a pris son temps. Il s'est acharné d'une manière inimaginable, comme s'il voulait se venger d'avoir été dérangé quelques minutes plus tôt. Cette fois, la victime a été éventrée. Ses entrailles ont été sorties et enroulées autour du cou ; son foie placé à côté de la tête ; un rein a été prélevé. Il s'agissait encore une fois d'une prostituée : Catherine Eddowes. Elle avait été arrêtée au début de la soirée pour ivresse sur la voie publique et conduite au commissariat tout proche de Bishopgate. Les agents ne l'ont pas gardée. Ils l'ont relâchée en pleine nuit ou, pour être plus exact, ils l'ont jetée à la rue, alors qu'elle ne tenait pas debout. Une inconscience qui n'est pas loin d'être criminelle...

Dans l'opinion choquée, traumatisée, le scandale atteint des proportions sans précédent, d'autant que Jack l'Eventreur continue à se faire de la publicité à sa manière. Le 16 octobre, il envoie une lettre au président du Comité de vigilance. Elle est accompagnée d'un paquet contenant la moitié d'un rein. La lettre précise : « Il n'y a que la moitié du rein, car j'ai fait frire et mangé l'autre partie. »

On veut croire à une plaisanterie de carabin. Mais non : le médecin légiste précise qu'il s'agit bien du rein prélevé sur le corps de Catherine Eddowes.

De toutes parts, on réclame la démission de Sir Charles Warren, le directeur de Scotland Yard dont la nullité a été patente dans cette affaire. En militaire qu'il est, Charles Warren s'obstine et refuse de démissionner. Il refuse jusqu'au 10 novembre 1888, car là, vraiment, il ne lui était plus possible de rester.

Mary Jane Kelly, vingt-cinq ans, bien qu'habitant et “ travaillant ” à Whitechapel, n'a rien de commun avec les autres prostituées qui ont formé jusqu'ici l'ordinaire de l'assassin : elle est jolie, elle est même ravissante. Elle a d'abord exercé dans une maison de prostitution de luxe de Londres ; puis elle est venue à Paris, où elle a fait partie de celles qu'on nommait les « demi-mondaines ». A la suite de quel coup du sort s'est-elle retrouvée dans les rues infâmes de Whitechapel ? On ne le saura jamais. Toujours est-il qu'elle s'est installée pour recevoir ses clients dans une chambre sordide sur cour, à Middler's Court, une rue située à l'intérieur du terrain de chasse de Jack l'Eventreur.

Le soir du 9 novembre, une prostituée la voit sortir d'un pub au bras d'un homme corpulent et bien vêtu, portant une moustache rousse. A une heure du matin, des voisins constatent qu'elle est chez elle, dans sa chambre de

Middler's Court. Il y a de la lumière derrière les rideaux ; on l'entend rire et chanter.

A neuf heures du matin, le propriétaire de l'immeuble envoie un petit commissionnaire réclamer à Mary Jane Kelly le loyer qu'elle lui doit. Le gamin frappe sans résultat à la porte. Comme il est dégourdi, il arrive, au prix d'un peu de gymnastique, à passer la tête par une lucarne de la cour en montant sur des poubelles... Il jette un œil à l'intérieur et s'enfuit en hurlant. Il dira plus tard au coroner : « C'était l'œuvre d'un dément plutôt que d'un homme. »

Pour la première fois, l'Eventreur opérait dans un lieu fermé. Il a eu tout son temps et n'a pas craint d'être dérangé. Il a donc pu fignoler et dans l'horreur ; le meurtre de Mary Jane Kelly est son chef-d'œuvre.

Elle a été égorgée comme les autres, mais beaucoup plus profondément : le couteau a atteint la colonne vertébrale et l'a laissée à nu. Le corps lui-même ressemble à une carcasse de boucherie. Le nez et les oreilles sont coupés. Les intestins, enlevés et déroulés, ont été accrochés en festons à des clous plantés dans le mur, comme une guirlande de carnaval. Mais c'est surtout sur la table de la chambre que le spectacle est insoutenable : le meurtrier y a déposé, rangés avec une symétrie parfaite, les reins, le cœur et les seins. Il a en outre aspergé les murs de sang, un peu comme un peintre en bâtiment. Sur une chaise, les vêtements de la jeune femme ont été posés, après avoir été soigneusement pliés. Les médecins légistes estimeront que le dépeçage a duré deux heures. Eux-mêmes, pour reconstituer le cadavre, mettront six heures.

Dans l'opinion, c'est une explosion de fureur. Toute l'Angleterre se met à chercher Jack l'Eventreur. Même la reine Victoria participe au mouvement. Elle envoie note sur note au Premier Ministre Lord Salisbury, lui enjoignant de réussir coûte que coûte. D'autres perdent carrément la tête : pour certains esprits mystiques, l'Eventreur n'est autre que le bras de Dieu, châtiant les pécheresses.

Scotland Yard, déshonoré, multiplie ses vains efforts. Des dizaines de policiers déguisés en femmes patrouillent inutilement dans Whitechapel. On photographie la rétine des victimes, selon une fausse théorie alors en vogue qui voulait que les yeux des morts gardent la dernière image qu'ils ont vue.

Pendant ce temps, la presse est en ébullition. Elle se pose deux questions.

D'abord : comment les victimes se sont-elles laissées approcher avec une telle inconscience ? Chacun y va de sa solution. Pour les uns, Jack l'Eventreur est un policier ; pour les autres, c'est un pasteur ou tout du moins il se déguise de cette manière. En fait, la vérité est sans doute plus simple et plus tragique. Les prostituées, sous peine de renoncer à leur activité, étaient obligées d'accepter de rencontrer des inconnus. Et puis, tenaient-elles tant que cela à la vie dans ces rues lépreuses ? Etait-il si grave de hâter de quelques années une mort que l'alcoolisme et la tuberculose rendaient prochaine ? L'une d'elles a répondu à un journaliste : « Eh bien, qu'il vienne donc ! Le plus tôt sera le mieux pour une femme telle que moi. »

L'autre question que se posent les journaux est plus difficile : comment Jack l'Eventreur a-t-il pu tuer et disparaître au milieu des centaines de personnes qui parcouraient le quartier ? On pense aux égouts, aux toits. Conan Doyle, qui vient de publier le premier volume des aventures de Sherlock Holmes, est évidemment mis à contribution. Il trouve une réponse assurément ingénieuse : Jack se déguise en femme.

L'année 1889 vient juste de commencer, lorsque Scotland Yard, dont plus personne ne se soucie, provoque le coup de théâtre. Du jour au lendemain, il retire tous les policiers qui patrouillaient dans Whitechapel et cela, sans fournir la moindre explication. On peut imaginer la stupeur puis la panique des gens du quartier qui se trouvent brutalement livrés sans protection aux coups du tueur fou. On peut imaginer l'ahurissement de l'opinion publique. Qu'est-ce que cela signifie ?

Ce que cela signifie ? Un responsable de Scotland Yard l'apprend à un représentant du Comité de vigilance. On ne connaît le nom ni de l'un, ni de l'autre, mais on sait exactement ce qu'ils se sont dit :

– Vous pouvez rentrer chez vous. Vous ne risquez plus rien de Jack l'Eventreur.

– Pourquoi ?

– Parce qu'il est mort. Il s'est suicidé.

– Comment le savez-vous ?

– Nous le savons.

– Vous savez aussi son nom ?

– Oui. Mais nous ne pouvons pas le dire...

Scotland Yard était de toute évidence sûr de lui, mais les habitants de Whitechapel étaient loin de partager cette sérénité. Nuit après nuit, dans les rues lépreuses, ce fut la terreur. Mais les nuits ont passé, puis le mois de janvier 1889, puis les autres mois, et les années...

Et plus jamais Jack l'Eventreur ne s'est manifesté.

Scotland Yard avait raison : il était bien mort ou tout du moins dans l'incapacité définitive d'agir. Alors maintenant, on peut se poser la question capitale : qui était Jack l'Eventreur ?

Pour les bourgeois et la bonne société de l'époque, cela ne pouvait être qu'un vagabond, un clochard et, plus particulièrement, un étranger. Un Anglais n'aurait jamais fait une chose pareille. Une telle horreur ne pouvait que provenir du continent. C'était le sentiment de la reine Victoria elle-même, qui avait demandé à son Premier Ministre qu'on enquête sur les navires du port. Malheureusement, la police partageait aussi ces préjugés sociaux et raciaux. Elle a refusé systématiquement de suivre les pistes qui conduisaient à des gens honorables.

Pour le peuple, au contraire, aucun doute n'était permis : Jack l'Eventreur, c'était le docteur Jekyll et Mr. Hyde, une incarnation vivante du roman de Stevenson qui –par une coïncidence qui n'en était peut-être pas une– avait été monté sur une scène londonienne au mois d'août 1888. Pour les pauvres gens

de Whitechapel, de Manchester, de Liverpool et d'ailleurs, Jack l'Eventreur était un dandy en cape noire et chapeau haut de forme, venant s'encanailler dans les bouges et assouvir ses instincts sanglants. La police avait facilement trouvé sa trace, mais ne l'avait pas inquiété en raison des hautes protections dont il jouissait. Et, comme souvent, c'était le bon sens populaire qui avait raison contre les préjugés bourgeois, même si la réalité n'était sans doute pas aussi caricaturale.

En fait, il existe un témoignage incontestable sur le physique de Jack l'Eventreur, et un seul. Il concerne son meurtre le plus risqué : celui de Catherine Eddowes à Mitre Square, en pleine rue. Un passant, qui a traversé la place dix minutes avant la découverte du corps, a vu la prostituée parlant et riant avec un homme habillé correctement mais sans luxe. C'est peu, on en conviendra, mais cela suffit à exclure un vagabond qui n'aurait pu se procurer des vêtements décents, même modestes.

Mais le meilleur témoignage sur Jack l'Eventreur n'est pas visuel et c'est lui-même qui l'a fourni ; il s'agit de ses lettres. Parmi toutes celles qui sont arrivées à la police pendant cette période, trente-quatre doivent lui être attribuées avec certitude et leur analyse graphologique est sans équivoque. La belle écriture penchée dénote une intelligence au-dessus de la moyenne. Le vocabulaire, le style, indiquent une culture étendue. Jack l'Eventreur possède en outre une maîtrise assez remarquable de la langue : par moments, il s'exprime en vers de mirliton avec une certaine aisance. De toute cela, il faut conclure qu'il est obligatoirement anglais et qu'il appartient soit à la bourgeoisie, soit à l'aristocratie. Malgré les préjugés d'une partie de l'opinion, Jack l'Eventreur était, socialement du moins, un gentleman.

Mais quel gentleman précis ? Il y a à ce sujet de nombreuses hypothèses, de la plus farfelue à celle qui est peut-être la bonne.

Citons pour mémoire le pamphlet de G.B. Shaw, paru en 1889 dans le quotidien *The Star*. L'auteur dramatique, qui était alors un polémiste aux idées avancées et à la verve féroce, constate qu'après les meurtres les autorités ont enfin pris des mesures contre la misère des bas-fonds londoniens qu'elles avaient parfaitement tolérée jusque-là. Ce que lui-même et ses amis réclamaient en vain depuis des années, Jack l'Eventreur l'avait obtenu en quelques coups de couteau. Et l'auteur de l'article conclut : « Jack l'Eventreur est un réformateur social indépendant. »

Bien entendu, il ne s'agit là que d'une brillante illustration de ce genre littéraire si typiquement anglais qu'est l'humour noir.

La première théorie vraiment sérieuse sur l'identité de Jack l'Eventreur remonte à 1928. Cette année-là, un journaliste, Léonard Matters, publie un livre intitulé *Le Mystère de Jack l'Eventreur*.

Matters appelle l'assassin le docteur Stanley, tout en précisant qu'il a changé son nom, par respect pour sa famille. Il s'agit d'un chirurgien connu dont le fils avait fréquenté Mary Jane Kelly et attrapé la syphilis, dont il était mort deux ans plus tard. Le docteur Stanley serait alors parti dans les rues de

Whitechapel pour venger son fils. Il a retrouvé la trace de Mary Jane Kelly en interrogeant plusieurs de ses collègues qu'il a supprimées ensuite parce qu'elles étaient des témoins gênants. Lorsque, le 10 novembre 1888, il a tué Mary Jane, il s'est arrêté puisqu'il avait commis le seul meurtre qui l'intéressait. Il s'est ensuite réfugié à Buenos Aires où il est mort en 1927, après avoir avoué la vérité à Léonard Matters.

Cette version a le mérite d'expliquer le brutal arrêt des meurtres mais elle se heurte à des impossibilités matérielles. D'abord, la syphilis ne tue pas en deux ans mais en vingt ans au moins. Ensuite, la malheureuse Mary Jane Kelly avait été examinée de ce point de vue au cours de l'autopsie et elle n'avait pas de maladie vénérienne. Enfin, aucun médecin anglais n'est mort à Buenos Aires en 1927.

En 1938, dans *Jack l'Eventreur, une nouvelle théorie*, William Stewart reprend l'idée de Conan Doyle, mais va plus loin : Jack l'Eventreur ne se serait pas déguisé en femme, ce serait une femme, et plus précisément une sage-femme. Elle pratiquait des avortements, mais elle avait été arrêtée et condamnée sur la dénonciation d'une prostituée. Sortie de prison, elle aurait résolu de se venger de cette manière horrible sur l'ensemble des prostituées.

L'hypothèse est ingénieuse ; elle explique en particulier pourquoi les victimes ne se sont pas méfiées. Elle concorde aussi avec les connaissances anatomiques que possédait l'assassin. A part cela, il n'y a rien à dire, sinon justement, qu'il s'agit d'une hypothèse que rien, dans les faits, ne vient appuyer.

Si l'on pouvait accorder quelque crédit à cette version, la suivante est, en revanche, totalement invraisemblable. En 1959, Donald Mac Cormick a publié un nouvel ouvrage : *L'Identité de Jack l'Eventreur*. D'après lui, il s'agirait d'un médecin auxiliaire de l'armée russe : Alexandre Pedachenko. Sa folie meurtrière aurait été découverte par la police secrète tsariste, qui l'aurait fait conduire à Londres et lâcher dans la ville, afin de nuire à l'Angleterre.

Il n'y a rien de sérieux dans cette thèse qui reprend les a priori xénophobes de l'époque. L'Angleterre et la Russie n'étaient pas en si mauvais termes en 1888 et, d'ailleurs, deux nations, même au plus mal dans leurs relations, n'auraient jamais recours à un procédé aussi bizarre. Enfin –faut-il le répéter ?– ses lettres l'ont prouvé : Jack l'Eventreur était anglais.

Pour en revenir aux Anglais, un certain nombre de criminels arrêtés à l'époque pour d'autres affaires ont été suspectés. L'un d'eux même, Frederick Deeming, meurtrier de ses deux épouses et de ses quatre enfants, a avoué en 1892 être Jack l'Eventreur. Mais ce n'était qu'une tentative désespérée pour retarder son supplice et il a été pendu sans délai. Malheureusement pour lui, il avait un alibi : en 1888, il était en prison.

On a parlé aussi comme Eventreur de Neil Cream, médecin écossais pendu en 1892, et de George Chapman, pendu en 1903. Tous deux étaient effectivement des monstres, mais ils avaient empoisonné leur femme, ce qui ne cadre pas avec les méthodes de l'assassin de Whitechapel.

C'est en 1970 que la revue *The Criminologist* a avancé l'une des hypothèses les plus sérieuses et celle qui est de loin la plus sensationnelle. Elle est due à Ch. Stowell qui aurait reçu les confidences de Sir William Gull, médecin de la famille royale à la fin du XIXe siècle. Jack l'Eventreur aurait été ni plus ni moins que le duc de Clarence, petit-fils de la reine Victoria et héritier de la couronne d'Angleterre.

Homosexuel notoire, le duc de Clarence avait contracté la syphilis en 1880 à l'âge de seize ans, avec un marin. Devenu fou en 1888, il aurait commis les premiers meurtres. Mais, arrêté par la police et interné dans le plus grand secret, il se serait échappé le 9 novembre et aurait assassiné Mary Jane Kelly. Il aurait été repris et interné, cette fois définitivement, jusqu'à sa mort en 1902.

La thèse est évidemment très séduisante. Malheureusement, le duc de Clarence a, lui aussi, un alibi, du moins pour le dernier meurtre. Le 9 novembre 1888, il se trouvait au château de Sandringham où son père le prince de Galles fêtait son anniversaire. L'alibi a-t-il été monté de toutes pièces par la famille royale ? Rien ne permet de l'affirmer.

C'est une version assez proche, mais beaucoup plus compliquée que Stephen Knight a donnée dans son livre *Jack l'Eventreur : la solution finale*, en 1976. Les personnages sont les mêmes, mais il s'agit cette fois d'un véritable roman-feuilleton.

En 1884, la princesse Alexandra, mère du duc de Clarence, lui fait donner des leçons de dessin par le peintre Walter Sickert. Les leçons ont lieu au domicile de l'artiste, à Cleveland Street. Là, le jeune duc, qui change pour une fois son fusil d'épaule, tombe amoureux d'un ravissant modèle : Annie Crook. Ils se marient secrètement devant un prêtre catholique et ils ont une fille : Alice, qu'ils confient à une voisine : Mary Jane Kelly.

La reine Victoria apprend la chose. Le duc est ramené séance tenante à Buckingham Palace ; Annie Crook, déclarée folle grâce à un faux certificat signé par le médecin de la cour, William Gull, est internée et meurt à l'asile ; Alice est confiée à Walter Sickert.

En 1888, Mary Jane Kelly, devenue prostituée, confie son secret à trois de ses collègues : Mary Ann Nichols, Annie Chapman et Elizabeth Stride. Toutes quatre décident alors de faire chanter la famille royale. L'ordre de les faire disparaître est pris par la reine Victoria elle-même. Les exécuteurs seront Walter Sickert, le docteur William Gull et le cocher du duc de Clarence : John Netley. Le scénario est identique dans chaque cas. Sickert va aborder les prostituées et les conduit jusqu'à sa voiture où le cocher Netley les étrangle. Ensuite, le docteur Gull pratique les mutilations pour faire croire à un crime de sadique. Ainsi ont été tuées les quatre prostituées : Martha Turner n'a rien à voir avec l'affaire et Catherine Eddowes a été tuée par erreur.

Par la suite, Walter Sickert a élevé Alice, puis en a fait sa maîtresse et ils ont eu un fils, Joseph. En 1942, sur son lit de mort, à quatre-vingt-deux ans, Sickert a raconté toute l'histoire à Joseph qui l'a lui-même racontée à Stephen

Knight, auteur de l'ouvrage.

Que dire ? Sinon que, malgré le titre, ce n'est certainement pas « la solution finale » au mystère de Jack l'Eventreur. Mais l'auteur a fait preuve de beaucoup d'imagination et son histoire méritait d'être racontée.

La solution finale a peut-être été révélée en 1965 par deux livres parus coup sur coup : *L'Automne de la terreur*, de Tom Cullen, et *Jack l'Eventreur*, de Daniel Farson. Ces deux ouvrages apportent une révélation sensationnelle : le nom du personnage qui s'est suicidé, celui-là même que Scotland Yard avait refusé de dire. La fuite provient de Sir Melville Mac Naghten, entré à Scotland Yard en 1889. C'est lui qui a été chargé de clore le dossier en 1892. Le dossier existe toujours. Il est conservé dans les coffres de Scotland Yard. Mais selon la loi anglaise, il ne pourra pas être ouvert avant 1992.

Sir Mac Naghten a gardé toute sa vie le secret sur ce qu'il savait ; seulement, il avait pris des notes personnelles. Et, après sa mort, ses descendants les ont retrouvées dans ses papiers. Le personnage en question s'appelait Montague John Druitt.

Issu d'une très bonne famille, Montague John Druitt a trente ans au moment des faits. Il a fait d'excellentes études, d'abord au collège de Winchester, puis à l'université d'Oxford. C'est le type même du parfait Anglais ; il se distingue en particulier par sa force au cricket. En 1882, après avoir terminé ses études de droit, il s'inscrit au barreau de Londres. Mais, en 1888, à la suite d'un événement mystérieux dont on n'a pas retrouvé trace, il abandonne brutalement une carrière aussi bien commencée pour devenir répétiteur dans une école privée.

Tels sont les éléments biographiques qu'ont retrouvés les deux auteurs à propos de Montague John Druitt. Et il faut, reconnaître que tout concorde : le niveau d'instruction et la maîtrise de la langue anglaise, naturels de la part d'un avocat ; le brusque changement d'existence qui laisse supposer un événement pathologique subit. De plus, Montague John Druitt, qui avait quitté Londres, avait conservé un pied-à-terre dans la capitale, à Inner Temple, tout près de Whitechapel. De plus encore, s'il n'était pas médecin lui-même, il appartenait à une famille de médecins : son grand-père, son père, son oncle et son cousin étaient ou avaient été chirurgiens. Enfin, et c'est évidemment le point capital, Montague John Druitt s'est suicidé peu après le dernier meurtre de Jack l'Eventreur. Il a disparu le 3 décembre 1888 et son corps a été repêché dans la Tamise le 31 décembre. C'est tout de suite après que Scotland Yard a levé le siège.

On peut donc imaginer le scénario suivant : après le meurtre de Mary Jane Kelly, Montague John Druitt a un brusque accès de lucidité. Il découvre l'horreur et l'étendue de ses crimes et il décide de se supprimer. Il l'écrit à Scotland Yard. Scotland Yard sait qu'il s'agit bien d'une lettre de Jack l'Eventreur puisqu'il connaît son écriture, mais il doit attendre la découverte du corps. Lorsque Montague John Druitt est retrouvé dans la Tamise le 31 décembre, la police sait qu'il n'avait pas menti et que Jack l'Eventreur est bien

mort.

Reste à savoir pourquoi Scotland Yard a refusé de divulguer le nom de l'assassin, laissant libre cours à toutes les suppositions. Montague John Druitt appartenait, certes, à une famille honorable, mais pas considérable au point de bénéficier de cet extraordinaire anonymat. Alors, y avait-il une autre raison pour qu'il ait fallu taire son nom ? Et est-ce bien lui qui figure dans le dossier de Scotland Yard ?

Nous aurons –peut-être– la réponse à ces questions en 1992. Un peu de patience, ce n'est pas si loin...